Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

53e ANNEE—No 301 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 27 DECEMBRE 1934 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX : DEUX CENTINS

MINIMUM DE 45 SOUS POUR LES COURSES DE TAXIS

Dans une ordonnance rendue ce matin, la Commission des Services Publics, fixe à 45 cents le prix minimum d'une course pour les taxis de Québec — Les taximètres.

Dans une ordonnance rendue, ce matin, la Commission des Services Publics de Québec vient de fixer un minimum de 45 cents la course pour les taxis non pourvus de taximètres et une charge initiale de 20 cents pour les taxis pourvus de taximètres. Le coût que devra payer le client employant cette dernière catégorie de taxis, sera le suivant: Charge initiale comprenant le premier cinquième de mille: 20 cents; Pour chaque deux cinquièmes de mille additionnels, dix cents; pour chaque passager ou plus de quatre, à l'exclusion des enfants de moins de dix ans lorsqu'ils sont accompagnées de leurs parents, dix sous. Les taxis non pourvus de taximètres seront soumis à la règlementation suivante: pour chaque course 45 cents; Pour chaque passager ou plus de quatre à l'exclusion des enfants de moins de dix ans lorsqu'ils seront accompagnés de leurs parents, dix sous. L'ordonnance énumère quantité de cas où le chauffeur de taxi pourra charger un montant additionnel de dix sous pour arrêt ou pour attente en cours de route.

Dans le jugement, la Commission des Services Publics, a déclaré qu'elle n'avait pas juridiction d'ordonner l'usage obligatoire du taximètre. Selon l'ordonnance, d'après la loi, 24 George V, chapitre 37 la Commission peut établir un tarif du prix de course que doit exiger un voiturier public. Pour que la Commission ait le pouvoir d'indiquer "l'équipement" dont on devrase servir, il faudrait que les propriétaires de taxis soient considérés comme opérateurs d'un service public propriétaires de taxis à tant pour la cle 2 de la loi de la Commission des Services Publics. Or, d'après le jugement, si l'on examine soigneusement ce sous paragraphe (C) de l'article 2 on en vient à la conclusion que les propriétaires de taxi à tant pour la course ou à tant par jour ne sont pas considérés comme opérateurs de services publics au sens de la loi. En conséquence la Commission déclare qu'elle n'a pas le pouvoir d'imposer l'usage du taximètre.

D'après elle, il lui semble que ce qui reste à faire c'est d'établir deux tarifs, un pour les taxis pourvus d'un taximètre et un autre pour ceux qui ne le sont pas.

Dans la cause de, Les De Luxe Taxi Association vs la Cité de Québec, la Commission est d'avis que le tarif soumis par les requérants est juste et raisonnable. Elle croit opportun d'y faire certaines additions et conclut que dans ces conditions, le tarif sera même plus avantageux que celui qui a été adopté dans les autres villes.

Pour les taxis qui ne sont pas pourvus de taximètre, la question importante est évidemment d'établir pour la course un tarif qui permette au conducteur ou au propriétaire de gagner honorablement sa vie sans exploiter le passager. La Commission exprime l'opinion que ce prix doit être assez élevé pour permettre au propriétaire d'entretenir également sa voiture en bonne condition, d'assurer le bon fonctionnement de ses freins et d'assurer ses passagers contre les accidents. Elle prétend donc que pour couvrir tous ces frais le propriétaire de taxi doit recevoir en moyenne, par course, la somme de quarante-cinq (45) sous.

D'après l'ordonnance, la preuve a établi qu'à Québec la longueur moyenne de la course payante est d'un mille et demi et celle de la course totale d'un peu moins de trois milles. La

(Suite à la page 7, 4e col.)

Faits divers de partout

VOYAGE DE NOCES

Londres, 27. (P.C. via Havas)— On a annoncé, aujourd'hui, que le duc et la duchesse de Kent partiront sous peu pour la station de sports d'hiver de Kitzbuhl, dans le Tyrol australien.

18 MORTS

Londres, 27. (CP-Havas) — On a annoncé, aujourd'hui, que dix-huit personnes ont trouvé la mort dans des accidents du trafic, en Angleterre, le jour de Noël. Sept des victimes ont été tuées dans Londres même.

CONFLAGRATION

Samsun, Turquie, 27. (Havas) — Le feu a détruit une partie de Samsun hier à la faveur d'un vent violent soufflant de la mer Noire.

Les pompiers ont réussi à circonscrire l'incendie à un ilot de maisons et préservé ce petit port de mer de destruction complète. Quinze grosses constructions ont été rasées.

FEU J.-A. ELLIS

Ottawa, 27. (P.C.) — J.-A. Ellis, directeur de l'assistance chômage en Ontario, ancien maire d'Ottawa, est décédé aujourd'hui dans la capitale à l'âge de 70 ans. On a obligé de le transporter à l'hôpital il y a quinze jours.

Personnalité fort connue à Ottawa, J.-A. Ellis a pris part à plusieurs luttes municipales, dans des circonstances particulièrement vives.

DEUIL A M. CHEVRIER

Nous apprenons d'Ottawa, la mort de M. Eugène-Louis Chevrier, ancien maitre de postes au ministère de l'Intérieur, père de M. E.-R.-E. Chevrier, député d'Ottawa à la Chambre des Communes. M. Chevrier, qui était né à Régina, était âgé de 74 ans. "Le Soleil" prie M. Chevrier d'accepter le témoignage de ses sympathies les plus vives.

DONS GENEREUX

Halifax, 27. (P.C.) — Un homme d'affaires de Halifax, O.-E. Smith, grand philanthrope, a laissé presque toute sa fortune, portée à plus de $1,250,000 à des institutions de charité et d'éducation. Le testament renferme, à côté des noms d'institutions publiques, quelques noms de parents, d'amis ou d'employés du millionnaire.

Sydney-E. Smith, président de l'Université de Manitoba, et Leonard-V. Smith, neveu du millionnaire, sont exécuteurs testamentaires. Ils administreront le million de dollars constitués en fiducie dont bénéficieront les institutions de charité et d'éducation.

PERTE NATIONALE

La mort du capitaine Bernier est une perte nationale, a dit ce matin le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, au représentant du "Soleil". Le Dominion, et le Canada-Français en particulier perdent en lui un de leurs fils les plus illustres qui a rendu à son pays de grands services et acquis une renommée mondiale comme navigateur et explorateur. Sa mort sera sincèrement regrettée et je prie la famille d'accepter l'hommage de mes sympathies les plus sincères".

AUTRE ACCIDENT

Columbus, Ohio, 27. — Le train de voyageurs No 614 du Pennsylvania, qui venait de Cleveland, a donné aujourd'hui sur une rame de wagons à marchandises dans la banlieue de Columbus. Il y eut un mort et plusieurs blessés. L'accident est arrivé un peu avant midi.

LE "I'M ALONE"

Washington, 27. — Sir Lyman-Poore Duff juge en chef de la Cour Suprême du Canada, arrive à Washington aujourd'hui pour présider demain l'ouverture des dernières audiences dans l'affaire du "I'm Alone". Il aura avec lui son collègue de la Cour Suprême, juge Willis van Devanter. La réclamation canadienne contre le gouvernement américain pour l'envoi de cette goélette au fond de l'eau s'élève à $386,000.



Toronto, 27 (P. C.) — La tempête qui a fait rage dans le golfe St-Laurent s'est faite sentir à Québec et dans les Maritimes où il a neigé. Il y a eu aussi des bourrasques de neige en Ontario cependant que dans la région des Grands Lacs il a fait plus froid ainsi que dans les provinces de l'ouest. La pression est élevée en Ontario, à l'est des Etats-Unis et dans la Saskatchewan mais relativement basse à l'ouest des Etats-Unis.

Bas St-Laurent: vents violents du nord-est; généralement beau et décidément froid. Vendredi: vents du sud-est; partiellement nuageux et un peu moins froid avec bourrasques de neige.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles générales. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale. 7e, 8e et 9e, nouvelles diverses. 10e et 11e, sport. 12e, petites annonces classées. 13e, radio. 14e, finance. 15e, naissances et décès. 16e, nouvelles générales.

NOUVELLE HECATOMBE AUX ETATS-UNIS

Quinze morts et 20 blessés, ont été causés par l'explosion d'une bouilloire de locomotive à Montgomery, Virginie — Un train de mineurs.

Montgomery, Ouest Virginien, 27. (Traduit de l'Ass'd Press). — La bouilloire d'une locomotive remorquant un train de mineurs en route pour McDunn a sauté aujourd'hui, tuant 15 hommes et en blessant au moins 20.

Trois cent cinquante hommes environ étaient dans ce train, qui les avait pris en passant devant leurs demeures le long d'Armstrong Creek, où il passait tous les jours, opérant pour l'Elkhorn-Piney Coal Company, filiale de la Koppers Coal Company.

Tous les hommes tués étaient dans la première des quatre voitures du petit convoi. Cette voiture fut littéralement mise en pièces. Les cadavres furent projetés le long de la voie et une bâtisse, près de là, fut démolie par l'effroyable déplacement d'air causé par l'explosion. Quant à la locomotive, elle fut littéralement réduite en aiguillettes. On y faisait de la vapeur pendant une halte lorsque les explosions au nombre de deux, se produisirent.

Un garçon de 16 ans, Charles Kitchen, les deux mains brûlées, le visage ébouillanté, la tête entourée d'un bandage, a décrit en peu de mots, sur son lit dans Coal Valley Hospital, ce qui s'était passé :

"Nous étions assis bavardant, dit-il, et attendant qu'on reparte, lorsqu'un premier coup retentit. Cette explosion emporta le "cap" de l'avant de la locomotive et en atteignit plusieurs parmi nous dans le wagon. Une minute plus tard une seconde explosion mettait le char en pièce".

Une centaine d'hommes se trouvaient dans ce wagon. Presque tous furent mis à mal. Dans les trois autres voitures plusieurs se firent infliger des coupures ou des contusions par les débris que projetait partout l'explosion.

Le seul homme dont l'identité fut promptement établie fut le mécanicien Blankenship.

A la première nouvelle de ce qui était arrivé les voitures d'ambulance et les autos particulières accoururent de partout à Armstrong pour transporter les blessés à l'hôpital de Montgomery, où d'effroyables détails ne tardèrent pas à être connus.

Le Dr Wilkinson, s'arrêtant un moment pour répondre aux questions, déclara : "Nous étions si pressés que nous n'avons pas eu le temps d'obtenir une description cohérente de ce qui s'était passé. Un homme raconte qu'il a vu la tête d'un autre lui partir des épaules".

Le théâtre de l'accident est à 12 milles en amont de Montgomery, sur Armstrong Creek, dans le pays houiller peu peuplé des collines. Les mineurs habitent des hameaux échelonnés dans la vallée et prennent chaque matin, pour aller au travail, le train qui s'arrête à leur porte. Ceux qui habitent de plus gros villages vont à l'ouvrage en autobus.

LE DEPUTE D'ARGENTEUIL EST DECEDE

M. Georges Dansereau, 67 ans, député provincial d'Argenteuil depuis 1927 est décédé hier après-midi à sa résidence de Grenville.

Grenville, Québ., 27 (Spéciale) — Le député d'Argenteuil à la Chambre provinciale, M. Georges Dansereau, maire de Grenville, est décédé ici hier après-midi, âgé de 67 ans. Candidat libéral, il avait été élu une première fois en 1927 puis réélu en 1931. A Grenville il était le maire du village depuis 1905.

M. Dansereau était natif de Verchères, où il avait vu le jour en 1867 et où il avait reçu son éducation. Entrepreneur en bois, il faisait partie du conseil de la compagnie Vapeur Terrebonne et présidait depuis 1929 la Quebec St-Lawrence Ltd. Il laisse dans le deuil trois fils, MM. Georges-Etienne, Gaétan et Stanislas, et quatre filles, Mmes P. Joly; J.-B. Paul, Mlles Antoinette et Cécile.

Ses funérailles auront lieu samedi. La mort de M. Dansereau réduit à 71 l'effectif libéral à la Chambre, où les conservateurs sont au nombre de onze. On compte maintenant 8 vacances.

DECLARATION

"La Législature de Québec est durement éprouvée", a dit ce matin le premier ministre au représentant du "Soleil" en apprenant la mort de M. Georges Dansereau, député libéral d'Argenteuil.

"Nous perdons en M. Dansereau un de nos collègues les plus dévoués", ajouta M. Taschereau. "C'était un homme au jugement sain, qui a rendu de grands services à sa province et à ses électeurs. Je prie sa nombreuse famille électorale et ses parents d'accepter l'expression de mes sympathies les plus vives."

ABANDON D'EMBRANCHEMENTS

Ottawa, 27. (Trad. de la C. P.). — Il y a indication aujourd'hui d'un mouvement général pour l'abandon, par le C. P. R. et le C. N. R., des embranchements qui sont un fardeau pour chaque réseau. Dans le Québec le C. P. R. envisage l'abandon de la subdivision d'Orford, depuis la frontière jusqu'à Eastman, et le C. N. R. celui des subdivisions d'Aston (de Victoriaville à St-Grégoire) et de Frelighsburg.

ACHAT DE BLE

Paris, 27, (C. P.-Havas). — Conformément aux dispositions du projet de loi voté par les Chambres le gouvernement français a décidé aujourd'hui d'acheter une première quantité de blé prise à même l'énorme surplus de cette denrée en France. Ce premier achat sera d'un million de quintaux (3,700,000 boisseaux).

COMMENT REGLER UNE CONFERENCE INTERNATIONALE



Voici une journée bien choisie pour une conférence navale. Il y avait assez d'eau pour faire flotter une unité de marine lorsque ces diplomates, membres de la Conférence Navale de Londres, jouèrent une partie de golf à Walton Heath, Angleterre. Si l'on en jugeait par l'expression de chacun d'eux, on pourrait croire qu'une solution a été apportée à tous les problèmes des armements navals. De gauche à droite, on voit: Norman Davis, ambassadeur américain et représentant officiel des Etats-Unis à la conférence navale; l'amiral Standley, de la Marine Américaine; Sir John Simon, représentant de l'Angleterre et l'ambassadeur Watsudaira, du Japon.

Caillaux veut réorganiser l'administration en France

Le président de la commission des finances du Sénat déclare dans un journal "qu'il faut réorganiser l'administration française" — Un corps solide de fonctionnaires.

Paris, 27. (C.P.-Havas) — Joseph Caillaux, président de la commission des finances du Sénat et ancien ministre des finances, écrit aujourd'hui dans le "Capital" qu'il faut réorganiser l'administration française, si on veut conserver à l'Etat le droit qu'il a d'exercer une tutelle sur le commerce et l'argent.

La réforme économique en France ne s'accomplira que par l'organisation d'un corps solide de fonctionnaires, sous la direction de chefs capables, pour assurer l'équilibre entre la production et la consommation. Quant aux moyens préconisés par Caillaux pour amener cet équilibre, ils consistent principalement dans une rigoureuse dispensation du crédit, par laquelle l'Etat maintiendra son droit à exercer une tutelle sur le commerce, et dans un mouvement offensif contre les produits de qualité inférieure qui encombrent le marché.

Un moyen de reconstruction économique, c'est de diminuer la disparité entre la production et la consommation en accroissant cette dernière.

"On y arrivera de diverses manières",

(Suite à la page 7, 1ère col.)

INTERESSANTE EXPERIENCE AU MANITOBA

Le gouvernement manitobain a l'intention de tenter une expérience en assurance-santé dans la municipalité de Woodworth.

Winnipeg, 27 (P.C.) — Le ministère de la Santé du gouvernement manitobain a l'intention de tenter une expérience en assurance-santé en prenant pour champ d'expérimentation la municipalité de Woodworth, qui compte 2,000 habitants.

L'expérience, qui doit durer deux ans, commencera au printemps, si la municipalité veut s'y soumettre. Le plan en préparation comporte:

1. Tous les secours médicaux, y compris la chirurgie, l'hospitalisation et les remèdes.

Paiement des honoraires des médecins et des frais d'hospitalisation par l'imposition d'une taxe sur les immeubles et capitation.

3. Le droit laissé à l'individu, entre certaines limites, de choisir le médecin ou le chirurgien de même que l'hôpital qu'il préfère.

Maintien de la concurrence entre les médecins, de l'attention apportée dans le traitement des malades et répression du racketeering dans le corps médical.

"Nos projets n'ont aucun caractère obligatoire," a déclaré le Dr F.-W. Jackson, sous-ministre de la Santé, qui a établi ce plan d'assurance après

(Suite à la page 7, 2e col.)

L. ELLSWORTH VA REMETTRE SON ENVOLEE

Les conditions atmosphériques ont empêché hier Lincoln Ellsworth de faire sa périlleuse envolée au pôle sud — Fausse nouvelle.

New-York, 27.— (P. A.)— Le "New-York Times" annonçait, aujourd'hui, dans une dépêche copyright, qu'une envolée projetée à travers les terres antarctiques par Lincoln Ellsworth avait été empêchée par les nuages passant trop bas au-dessus de Snow Hill Island, dans la mer de Wendell.

Ellsworth, disent les dépêches venant de l'île, attend avec anxiété une amélioration des conditions atmosphériques pour faire cette envolée.

Des dépêches de Wellington, N. Z., disaient, hier, que Ellsworth, en compagnie de Bernt Balchen, avait réussi à faire le voyage d'environ 2,300 milles à travers les terres antarctiques de l'île de la Déception à la Baie des Requins où campe l'expédition Byrd.

Dans une conversation radiophonique avec les Etats-Unis, l'expédition Byrd a rapporté, hier soir, qu'elle n'avait reçu aucune nouvelle de Ellsworth au sujet de cette envolée, mais qu'on attendait tout de même une dépêche.

FLANDIN VA BAISSER LE PRIX DU PAIN

Le premier objectif du gouvernement Flandin pour 1935 sera de faire vendre le pain à meilleur marché — Laval se prépare à partir pour Rome.

Paris, 27. (Traduit de l'Ass'd Press) Le pain à meilleur marché, voilà le premier objectif du gouvernement Flandin pour 1935, année que la France espère devoir être aussi bonne que 1934 fut mauvais. Dans tout le pays les préfets ont reçu instruction de réduire le prix du pain grisâtre des travailleurs. Ce pain se vend actuellement 6 sous la livre et on s'attend à le voir baisser de 3 cinquièmes de sou.

Pour prévenir une guerre en Europe l'an prochain, M. Laval se prépare à partir pour Rome persuadé qu'il est qu'un accord avec M. Mussolini est étroitement lié aux intérêts de la paix européenne.

Aux yeux de beaucoup de Français, en effet, s'agite toujours le spectre d'une nouvelle invasion allemande. Cela commencerait par des raids d'avions qui détruiraient Paris sans crier gare puis on verrait bientôt 300,000 Allemands, munis de moyens de transport rapide, se ruer sur la frontière française en passant par la Suisse ou la Belgique, désorganisant la mobilisation et paralysant la défense avant que l'on ait le temps de s'organiser.

Un accord avec l'Italie serait de nature à rassurer le public français.

LES MARIES A MONTREAL

Montréal, 27. (Trad. de la C. P.) — Frank-A Meador, de San Saba, Texas, qui épousait hier Miss Anne-D. Gould, petite-fille de Jay Gould grand constructeur de chemins de fer aux Etats-Unis, est arrivé à Montréal en voyage de noces aujourd'hui. Il a déclaré à la Canadian Press qu'ils partaient pour Québec demain matin. M. et Mme Meador ont été mariés très tôt, hier matin, par un juge de paix, à Harrison, N.-Y. Une cérémonie religieuse aura lieu à leur retour à New-York. Ils iront ensuite habiter le ranch que M. Meador, un acteur connu, possède à San Saba, Texas.

TAUX MOINS ELEVES

Ottawa, 27. — Les dispositions sont prises pour l'abaissement des frets du grain à exporter des provinces de l'Ouest aux parties des Etats-Unis affectées par la sécheresse l'été dernier. M. Manion, ministre des chemins de fer, annonce que ces frets entreront en vigueur sur les deux réseaux dans quelques jours.

Mayo, C. B., 27. — On enquête aujourd'hui sur la cause de l'incendie de $350,000 qui a détruit les scieries de la Mayo Lumber Co'y et partiellement brûlé cinq maisons voisines. La tempête de vent et de neige qui faisait rage isola le village et empêcha les pompiers locaux d'avoir des secours du dehors.

LE FROID A DOUCET

Montréal, 27. (Trad. de la C.P.)— Ce matin la tempête a cessé et le temps est redevenu calme dans le Québec. C'est à Doucet qu'il faisait le plus froid. Le thermomètre a enregistré là-bas 30 degrés au-dessous de zéro. A Montréal le mercure était tombé à 10 ce matin.

Trois enquêtes sur la catastrophe de Dundas

La Commission des Chemins de Fer, le Canadien National et le coroner, vont chercher à connaître l'exacte cause du terrible accident du 25.

Toronto, 27 (Trad. de la C.P.) — W.-A. Kingsland, administrateur de la région centrale du C.N.R., annonce officiellement aujourd'hui que le conducteur E.-S. Lunch, del 'extra pour voyageurs London-Toronto, est l'employé qui a aiguillé l'express Détroit-Toronto sur la voie d'évitement où s'était garé le train spécial, mardi soir.

Il a déclaré à l'enquête faite par le chemin de fer qu'il croyait le train spécial encore sur la voie principale en direction de l'est.

Quand il aperçut la lumière de l'express il s'excita, courut à l'aiguille, l'ouvrit sur la voie d'évitement devant le train qui arrivait. Lynch est à l'emploi du C. N. R. depuis 16 ans et est classé chef de train (conducteur). M. Kingsland ajoute qu'une inspection minutieuse de la voie a permis de constater que tout le matériel était en parfait ordre.

Hamilton, 27.(Trad. de la C.P.)—La catastrophe du 25 au soir, à Dundas, fait aujourd'hui le sujet de trois enquêtes. Les morts sont toujours au nombre de 15. Parmi la trentaine de blessés à l'hôpital quelques-uns sont dans un état critique. Tandis que les équipes rétablissent la circulation des trains sur la voie les trois enquêtes : celles de la Commission des chemins de fer, du C. N. R. lui-même et du jury du coroner, battent leur train ou sont annoncées pour bientôt.

Le chef coroner, Dr Mullin, a anon-

(Suite à la page 7, 2e col.)

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les contribuables ont jusqu'à 4 heures, cet après-midi, pour examiner les listes électorales municipales — Le bureau de révision siège demain après-midi, à 3 heures, à l'hôtel de ville.

Son Honneur le maire, le recorder DesRivières et l'échevin Emile Morin siégeront demain après-midi, à trois heures, en comité, pour la révision des listes électorales municipales. Ils n'auront pas beaucoup d'ouvrage à faire car les plaintes sont peu nombreuses cette année, étant donné que les citoyens, assurés qu'il n'y aura pas d'élection municipale avant la révision de 1935, n'ont porté que peu d'attention aux listes préparées par les cotiseurs. Les réviseurs n'ont reçu que 20 plaintes.

Les contribuables ont pu, depuis cinq jours, examiner les listes à leur aise au deuxième étage de l'hôtel-de-ville, dans la chambre située vis-à-vis le bureau de M. Philippe Desjardins, assistant-greffier de la cité, et la révision se terminera ce soir, à 9 heures. La révision, proprement dite,

(Suite à la page 7, 3e col.)

DECEDE



M. GEORGES DANSEREAU, député d'Argenteuil, est décédé hier, à l'âge de 67 ans. M. Dansereau représentait le comté d'Argenteuil à l'Assemblée législative depuis 1927. Il était maire de Grenville depuis 1905.

LE CARDINAL A LA MESSE DES POMPIERS

Son Eminence a accepté de célébrer la messe recommandée par l'association de bienfaisance des pompiers à Notre-Dame des Victoires et prononcera le sermon de circonstance.

La messe annuelle recommandée par l'Association des Bienfaisance et de retraite des pompiers de Québec sera chantée demain matin à 8 heures en la chapelle de Notre-Dame des Victoires, à la basse-ville, et Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a bien voulu accepter d'être présent, comme l'an dernier. Le primat de l'Eglise canadienne donnera le sermon de circonstance et célèbrera la messe assisté par M. l'abbé Jules Lefrançois, aumônier des pompiers de la vieille capitale.

Une seconde messe sera célébrée samedi matin au même endroit, afin de donner l'occasion aux pompiers qui garderont les postes demain matin de profiter des grâces apportées par la célébration de cette messe annuelle. Le chef Beaulieu, le chef-adjoint Napoléon Drolet, les sous-chefs Lachance, Reddy, Bélanger, et plusieurs invités assisteront à la cérémonie.

Dans une entrevue accordée aux

(Suite à la page 7, 3e col.)

DANS LA SARRE



Le major-général J.-E.-S. BRIND aura l'honneur de commander la première armée internationale envoyée par la Ligue des nations dans la Sarre pour maintenir l'ordre à l'occasion du plébiscite du 13 janvier. L'officier anglais aura sous ses ordres des "tommies" britanniques, des "bersaglieri" italiens et des troupes suédoises. Il est entendu que la France ne participera pas au maintien de l'ordre ce jour là.

Moscou fauche dans les rangs terroristes

Le gouvernement soviétique sévit contre les jeunes communistes accusés d'avoir tenté d'assassiner Staline — L'aide de Léon Trotzky.

Moscou, 27 (P.A.) — Le gouvernement soviétique a sévi sans retard contre un groupe de jeunes communistes accusés d'avoir préparé l'assassinat de Joseph Staline et d'autre chefs de l'U. R. S. S. avec l'aide de Léon Trotzky.

A la suite des assassinats, prétendent les Soviets, il devait se produire une intervention des nations capitalistes.

Quatorze individus accusés d'avoir pris part à la conjuration, y compris Leonid Nicolaieff, tous incarcérés au lendemain de l'assassinat de Serge Kiroff le 1er décmebre dernier, ont été remis entre les mains d'un tribunal militaire qui décidera de leur sort.

Le gouverneemnt a donné l'ordre de sévir immédiatement contre les terroristes et d'exécuter tous ceux dont on aura reconnu la culpabilité. Cent trois personnes sont passées devant le peloton d'exécution depuis la mort de Kiroff.

Après avoir cuisiné Nicolaieff, les membres de sa famille et ses compagnons pendant plusieurs semaines, les autorités soviétiques ont communiqué que l'homme a fait des aveux et qu'il admet la complicité de Trotzky, actuellement réfugié quelque part en France. (De Paris on communique que la Russie demandera probablement à la France d'expulser Trotzky, qui a déjà reçu l'ordre de quitter le territoire français parce qu'il avait pris part à des mouvements politiques. Il ne semble pas qu'il ait reçu l'autori-

(Suite à la page 7, 4ème col.)

PLAIDOYERS A L'ENQUETE MUNICIPALE

Les avocats des parties en cause présenteront leur appréciation des faits et des témoignages demain matin, à 11 heures, à Son Honneur le recorder des Rivières — Jugement à la fin de janvier.

L'enquête municipale, qui a perdu bien de son intérêt à la suite de nombreux ajournements, entrera demain matin, à onze heures, dans sa dernière phase, quand Son Honneur le recorder Des Rivières commencera d'entendre les plaidoiries en cette affaire. Il semble, si les renseignements qu'on nous a donnés ce matin sont exacts, qu'on finira dans le courant de l'après-midi l'exposé des faits et que les savants procureurs termineront avant souper la présentation de leur cause. Le conseil de ville siège dans la soirée et il serait difficile de finir après souper si les plaidoiries sont trop longues.

L'honorable Lucien Cannon, C. P., Me Louis St-Laurent, C. R., Me Paul Drouin C.R., et Me Lucien Lortie, représentant Me Armand Lavergne, C. R., parleront pour les diverses parties en cause, le premier pour M. Dandu-

(Suite à la page 7, 3e col.)

NOUVELLES DE LEVIS

Nos maladbes

Mme Ferdinand Martineau est gravement malade à sa résidence à Pointe Lévis.

M. Jacques Beaudoin, de Lévis, à l'emploi de l'Imperial Tobacco, retenu à sa chambre depuis quelques jours à la suite d'une indisposition prend du mieux.

M. Arthur Dumais, de Lévis, employé du C.N.R., qui souffrait d'une attaque de paralysie depuis le 1er novembre dernier, est maintenant en bonne voie de guérison. Il est sous les soins de M. le Dr Roméo Roy, de Lévis.

Le nouveau vicaire de Lauzon

M. l'abbé Léo Roberge, vicaire à St-Martin de Beauce, vient d'être nommé vicaire à Lauzon. Il remplace M. l'abbé Od. Belisle, récemment nommé curé à St-Gérard Majella.

M. l'abbé Lorenzo Veilleux, ancien vicaire de St-David qui était au repos vient d'être nommé vicaire à St-Martin de Beauce.

Fiançailles

On annonce les fiançailles de M. Alphonse Dumont, fils de M. Napoléon Dumont, de Lévis, à Mlle Jeannette Bégin, fille de M. J.-Nérée Bégin, de Villemay.

Il est nommé médecin examinateur

Le Collège des Médecins de la Province de Québec, a nommé M. le Dr Roméo Roy, de Lévis, médecin-examinateur aux prochains examens, à l'Université Laval, à Québec. M. le Dr Roy a été chargé des examens en biologie et anatomie. Nos félicitations à M. le Dr Roy.

Une autre tempête de neige

Nous avons eu hier une autre tempête de neige accompagnée d'un vent qui a fait rage toute la nuit. Il est tombé plus de 4 pouces de neige et à certains endroit plus. Heureusement que la température n'était pas très froide. Le service des tramways à Lévis ainsi que celui des traversiers s'est fait régulièrement. Plusieurs automobiles qui furent surpris ses par la tempête eurent quelque difficulté de revenir.

Assemblée des Chevaliers de Colomb de Lévis, ce soir

Une assemblée des officiers et membres du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en leurs salles, rue St-Louis, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents.

La disparition de M. J.-E. Couture

Nos lecteurs trouveront dans une autre page la nouvelle de la disparition de M. Joseph-Edouard Couture âgé de 29 ans, fils de M. F.-X. Couture, de la rue St-Félix, à Lévis. Toute nouvelle au sujet de ce jeune homme sera reçue avec reconnaissance par M. F.-X. Couture.

Mort de M. le capitaine J.-E. Bernier, à Lévis

Nous avons appris avec regret la mort du capitaine J.-E. Bernier, époux de dame Alma Lemieux, arrivée hier après-midi, à 4 heures, à sa résidence, rue Fraser, à Lévis. Le défunt, âgé de 83 ans, a succombé à une attaque de paralysie dont il fut frappé il y a une couple de semaines. Il était le frère de M. Alfred Bernier, de Montréal et de Mme Georges Boisjoli, de Quincy, Mass.

Le capitaine Bernier commanda des navires depuis l'âge de 17 ans et traversa l'océan 267 fois. De 1904 à 1927, il fit treize voyages dans les régions arctiques. Il reçut de nombreuse décorations et la médaille de long service. Il a publié un livre sur ses voyages comme explorateur canadien. Le capitaine Bernier fut reçu en audience par le Pape Pie XI en 1933 et en janvier 1933 il fut créé chevalier de l'ordre du St-Sepulcre.

Nos lecteurs trouveront dans une autre page les notes biographiques complètes sur le regretté défunt.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière de Lauzon, dans le caveau de la famille. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus vives sympathies.

Le club de ski "Le Montagnard" aura une sortie dimanche prochain

Les officiers et membres du club de ski de Lévis "Le Montagnard" ont eu une assemblée lundi soir dernier, en leur chalet, Côte du Passage, à Lévis.

Sur la suggestion de plusieurs officiers du club il a été décidé de demander aux parents des membres de présider les réunions du club et la chose a été acceptée. Les parents de ces membres ont accepté avec plaisir cette demande.

Ce club fondé l'an dernier par MM. François Pichard et Maurice Dorval, compte cette année plus de 50 membres et est l'un des plus populaires de la rive sud. Le club a ses quartiers généraux dans la Côte du Passage, à l'endroit où se trouvait l'ancien magasin Guy et les salles du chalet ont été décorées par la Rock City Tobacco, Co, fabricants des cigarettes Tudor. Le club invite tous les jeunes à aller lui rendre visite à son chalet où tous seront les bienvenus.

La prochaine sortie du club " Le Montagnard" aura lieu dimanche prochain et tous les membres sont invités.

Mort de M. Emile Laliberté, de St-Henri de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Emile Laliberté, cultivateur, époux de dame Valérie Couture, arrivé hier matin à l'hôpital de Lévis. Le défunt, âgé de 43 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, 7 enfants. Le corbillard-automobile de M. Maurice Gilbert a transporté les restes mortels à St-Henri de Lévis, où les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Bingo demain soir à Lévis et samedi soir à Lauzon

Demain soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, rue St-Louis, il y aura bingo et rafle de dindes et de volailles. Pour le prix de cinq centins seulement on aura l'avantage de se procurer une belle dinde et une volaille pour le jour de l'An. Les recettes sont en faveur des pauvres.

Samedi soir prochain, au chalet du club de ski "L'Oiseau Bleu", 250 1-2 rue St-Joseph, à Lauzon, il y aura bingo et rafle de dindes, organisés par les Dames de l'Ouvroir de Lauzon au profit des enfants pauvres. On voudra bien ne pas manquer l'occasion de se procurer à bon marché une belle dinde pour le jour de l'An.

Offrande pour les oeuvres diocésaines

Dans un mandement du 15 octobre 1932, S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, prescrivait une offrande annuelle de cinq centins par fidèle en faveur des oeuvres diocésaines.

A Lévis, des enveloppes ont été distribuées dans chacune des familles cette semaine, et on voudra bien les rapporter dimanche prochain, en assistant à la messe, après y avoir placé l'offrande de toute la famille. Nul doute que cette demande de S. E. le cardinal Villeneuve sera entendue et que chacun donnera généreusement pour lui permettre de soutenir les oeuvres diocésaines.

Naissance

M. Louis-Philippe Pouliot et Mme Pouliot, née Majella Bégin, de Bienville, annoncent la naissance d'une fille, née le 19 décembre et baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie-Lydia-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Pouliot, de St-Victor, grands-parents de l'enfant. Porteuse, garde Fortier.

Merci à nos chers Bienfaiteurs

Donner du bonheur est, dit-on, la charité la plus délicate... L'élite lévisienne le comprend, aussi se fait-elle un plaisir, malgré la crise financière qui ne saurait atteindre leur grand et noble coeur, d'en donner, chaque année, des marques touchantes aux centaines d'enfants de cette institution.

Orphelins privilégiés, de cette maison, nous acclamons toujours avec allégresse ces bons amis de l'enfance, leur visite nous honore grandement et s'est avec une reconnaissance toujours plus vive que nous disons un chaleureux merci à Messieurs les curés de Notre-Dame, de Christ-Roi et des paroisses-soeurs, pour les délicieuses gâteries et les choses utiles que des moins bienfaisantes veulent bien nous distribuer, avec leurs encouragements et leur charitable approbation.

Nos hommages de sincères gratitude à tous ceux qui ont fait de généreux sacrifices pour contribuer, de quelque façon, à cette fête de charité... que le bon Dieu, dispensateur de tout bien, les en récompense dès ici-bas !... C'est là notre prière et notre plus ardent désir... Merci !... Merci !

Un orphelin de l'Hospice de Lévis.

Elèves inscrits au tableau d'honneur

Voici les élèves du Cours classique, au collège de Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pous le mois de décembre:

Philosophie senior: 1er, Louis-Yves Vien; 2e, Adrien Coulombe; 3ème, Jacques de Billy; 4e Albert Desjardins; 5e Gérard Dion; 6è Jean-Marie Duclos; 7e, Robert Vachon; 8e Armand Mathieu.

Philosophie junior : 1er, Georges Turgeon; 2e Majella Caux; 3e Eugène Morin; 4e Léon Dancose; 5e Henri Gagnon; 6e Gérard Paquet; 7e Lucien Morais; 8e Charles-Aimé Auclair.

Rhétorique: 1er Maurice Proulx; 2e Roland Royer ; 3e Guy Drouin ; 4e Jean-Paul Morissette; 5e Odilon Beaudoin; 6e Richard Fortin; 7e Rosaire Gagnon; 8e Léonard Roy.

Belles-Lettres A: 1er Jean-Marie Roy; 2e M. Miville Déchêne; 3e Albert Samson; 4e Roland Grenier; 5e Philippe Lemay; 6e Auguste Maltais; 7e Maurice Champagne; 6e Gilles Pelletier.

Belles-Lettres B: 1er Jacques Ethier; 2e Benoit Morin; 3e Nathaniel Chassé; 4e Emilien Levesque; 5e Charles Beaudet; 6e Adrien Fontaine; 7e Odina Pelletier; 8e Marcel Legendre.

Versification A : 1er Roland Beaudet; 2e Georges Warren; 3e Lucien Dubois; 4e Alfred April; 5e Dollard Simard; 6e Grégoire Poulin; 7e Antonio Duchesne; 8e René Poirier.

Versification B : 1er, Jean-Paul Audet; 2e, Napoléon Gagné; 3e Robert Marchand; 4e Charles-Henri Samson; 5e Henri-Noël Blais; 6e Roland Bourgault; 7e Georges-Emile Mathieu; 8e Lucien Gingras.

Humanités A: 1er, Arcade Gingras; 2e Lionel Nadeau; 3e Gérard Bussières; 4e Cam. Dumas; 5e G. Carbonneau; 6e Jean-Paul Blouin; 7e Georges Lafontaine; 8e Wilfrid Roberge.

Humanités B : 1er Marcel Bisson; 2e Paul Rioux; 3e Laurent Noël; 4e Jules-Aimé Breton; 5e François d'Assise Gosselin; 6e Léopold Simoneau; 7e Charles-Henri Giroux; 8e Joseph-Antoine Tremblay.

Eléments latins A : 1er, Robert Légaré ; 2e Paul-Eugène Robert; 3e P.-Auguste Fortin; 4e Georges-Etienne Prouix; 5e Laval Savoie; 6e Henri-Paul Nadeau; 7e Charles-Benoit Fortier; 8e Robert Larue.

Eléments latins B: 1er Yves Montambault; 2e Lucien Bédard; 3e Gaudiose Dubé; 4e Wilfrid Brochu; 5e Laval Dubreuil; 6e Freddy Côté; 7e Conrad Gagnon; 8e Alyre Lamontagne.

Funérailles de Mme Edouard Nolin

Jeudi matin, le 20 décembre, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de dame Marguerite Lecours, épouse de M. Edouard Nolin, décédée le 17 décembre, à l'âge de 30 ans et 3 mois.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé S. Villeneuve, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé L.-P. Lecours, cousin de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de M. le curé S. Villeneuve et de M. le vicaire Maurice Boutin. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Dominique Pelletier et Vital Labrie.

M. Henri Dussault portait la croix. MM. Antonio Rancourt, Henri Morin, Joseph Corriveau et Roméo Lamontagne portaient la dépouille mortelle.

Conduisaient le deuil : M. Edouard Nolin, époux de la défunte; M. Roger Nolin, son fils adoptif; M Edmond Lecours, son père; MM. Joseph-Edouard, Lucien, Louis, Paul et Charles Lecours, ses frères; MM. Joseph Bernier, Arthur Jean, Maurice Bernier, Paul Bernier, Joseph Dumas, Déziel Lafrance, Xavier Nolin, Arthur Nolin, Loiska Guay, ses beaux-frères; MM. Raymond Lecours, Roger Lecours, Noël Lecours Charles-Edouard Lecours, Jean-Louis Lecours, Roland Lecours, Marc Lafrance, Gilles Lafrance, Gérard Dumas, ses neveux ; MM. Lucien Barras, J.-B. Boissinot, Emilien Boissinot, Philippe Boissinot, Napoléon Grenier, Alcide Lecours, ses cousins; MM Joseph Lecours et Arthur Lamontagne, ses oncles.

Dans le cortège on remarquait MM. P.-E. Pelletier, G.-A. Tardif, A. Noël, L. Bourget, J.-B. Paré, Joseph Lamontagne, Joseph Marquis Valère Cantin, Léon Guay, John Guay, Théophile Bégin, Adélard Lapointe, Joseph Labrecque, J.-A. St-Pierre, Valère Hamelin, C.-H. Paré, Odilon Samson, Albert Barras, Roger Dumas, Joseph Dumont, Edouard Larrivée, Georges Parent, André Parent, Paul Parent, Louis Langlois, Philippe Morin, Gustave Barras, H. Bégin, L. Drapeau, Edgar Rochon, Fernand Drapeau, Emile Châteauneuf, Emile Duchesneau, E. Rochon, Albert Corriveau, Félix Couture, etc.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière St-Joseph, à Lauzon et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

FUNERAILLES DE Mme GEDEON GIGUERE

Ste-Justine Langevin, (D.N.C.). — Le 10 de ce mois ont eu lieu les funérailles de Mme Gédéon Giguère, née Zéphirine Chabot. Mme Giguère est morte après une maladie de quelques mois (un cancer d'estomac). Après avoir passé quelque temps à l'hôpital, elle fut conduite chez son fils Raoul, à Québec où elle est morte. La dépouille mortelle fut ensuite conduite à sa demeure ici, chez M. Gédéon Giguère.

Les funérailles ont eu lieu dans notre église, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Toute sa famille était présente.

Portait la croix, M. Victor, son fils et ses quatre autres fils: Jules, Raoul, Irénée et Fortunat portaient les restes mortels.

Conduisaient le deuil: son époux, ses huit filles: sa sœur, seule survivante, Mme Salomon Chabot, de Ste-Sabine; M. Fortunat Chabot maire, M. Simon Tanguay, M. Nazianne Tanguay et nombre d'autres parents et amis.

Nos sympathies à la famille.

QU'EST-CE ?



La main électrique

Vous le saurez bientôt

502F

IMPOSANTES OBSEQUES DE Mme ALYRE GINGRAS

A St-Nicolas ont eu lieu le 20 décembre courant, les funérailles de Mme Alyre Gingras (née Ernestine Roberge), âgée de 59 ans et 6 mois. Son époux l'avait précédée dans la tombe en juin dernier.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils: les abbés Joseph et Robert, Roland, Eusèbe et Hubert; cinq filles: Yvonne (Mme Charles Gingras), révérende Mère Ste-Juliette (Athala) et Mère Marie-Eusèbe (Juliette), Marguerite, Yvette, Madeleine et vingt petits-fils et petites filles, trois belles-sœurs: Marie (Mme Vve Ed. Mecready; Eulalie (Mme Vve Michel Lennon); Azilda (Mme Vve Georges St-Hilaire).

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Bergeron, curé de St-Nicolas et le service fut chanté par M. l'abbé J.-H. Fréchette, curé de Ste-Claire, assisté des abbés A. Papillon et O. Sylvain, comme diacre et sous-diacre.

M. Alcide Demers portait la croix. MM. Joseph, Albert et Napoléon St-Hilaire et Philippe Roberge, ses neveux, portaient le corps.

Conduisaient le deuil: les fils et filles de la défunte, son gendre, M. Charles Gingras; ses brues: Mme Roland Gingras, née Anna Beaurivage; Mme Hubert Gingras, née Lucienne Filteault; ses petits-fils et filles: Paul-Henri, Joseph, Jean-Paul, Marcel, André, Athala, Bernadette, Georgette, Simonne, Marie, Joseph; Liliane Gingras et ses neveux et nièces.

Avaient pris place au chœur: MM. les abbés Marie-Louis Bellegu, Ph. Audet, Robert Lacroix, Gérard Dallaire, Lauréat Simard, Emile Tardif, Paul-Emile Méthot, du collège de Lévis.

Dans l'imposant cortège malgré la mauvaise température, à la suite des membres de la famille on remarquait MM. Alcide Demers, Léonidas Alyre, Louis et Paul-Emile Demers, Elzéar Douville, Joseph Carrier, Arthur Aubin, Alcide Plante, Théodore Demers, Louis Grégoire, Noël Méthot, Paul-Emile Fortier, Isidore Olivier, Eugène Demers, Georges Lemieux, Onésime Filteault, Georges Beaurivage, Georges Demers, Arthur Lemelin, de St-Nicolas et une foule d'autres dont les noms nous échappent et s'étaient rendus à l'église paroissiale pour rendre un dernier hommage à cette paroissienne estimée de tous.

L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et la cérémonie funèbre fut très imposante. Un beau programme de chant fut exécuté par la chorale de la paroisse. Pendant le service, des messes furent célébrées aux autels latéraux par les deux fils de la défunte, les abbés Joseph et Robert.

Malade depuis sept semaines, la défunte se rendait toujours que le bon Dieu la conserverait à l'affection de ses enfants, si cruellement éprouvés par la perte de leur père, son époux, qui l'a précédée dans la tombe en juin dernier.

Mais à l'aurore du 17 décembre dernier la mort venait la frapper, lui intimant l'ordre de quitter à l'instant cette pauvre terre et lui refusant même la consolation de dire un mot d'adieu à ses enfants.

Cette cruelle semeuse de deuil est venue glaner cette belle âme emportant avec elle tout le bonheur d'un foyer et ouvrant de nouvelles plaies dans le cœur de ses enfants chéris. Mais si subite fut-elle la mort ne prit pas sa victime au dépourvu. Après avoir reçu tous les secours de la sainte Eglise, elle continuait pendant sa maladie d'assister à la messe dans sa maison et de recevoir le pain de vie de la main de ses deux fils prêtres.

Nos sympathies à la famille.

THETFORD-MINES

La fête des mères à l'Ecole Maternelle

Dimanche après-midi dans les salles de l'Unité Sanitaire, avait lieu la fête annuelle des mères qui fréquentent régulièrement les cliniques de l'Ecole Maternelle. Cette fête est organisée par Mlles Rousseau et Sylvain, G.M.G., et cette année encore ce fut un succès. M. le Dr Alexandre Sirois présida au tirage d'un $5.00 donné par le comité de l'Unité Sanitaire et d'un grand nombre d'autres prix donnés par des amies des dévouées organisatrices. Il y eut partie de cartes suivie d'un goûter que tous apprécièrent.

Mme Alexandre Marcoux, 29 rue Lafrance fut l'heureuse gagnante du $5.00.

Suggestion pour CADEAU PRATIQUE

Une Superbe **Poterie Anglaise**

PRIX SPECIAUX

$1.00

$1.50

$2.00

$2.50

Renaud & Cie

Marchands de vaisselle en gros

72, rue ST-PAUL

Magasins Ouverts tous les soirs

4

Valeurs exceptionnelles en

Seal Hudson

HOLLANDER

(rat musqué teint)



DURANT LES VENTES DE FOURRURES EN JANVIER

LES ventes de fourrures en janvier vous fournissent une excellente occasion de vous procurer un beau manteau de fourrure à véritable prix d'aubaine. Ayez particulièrement soin d'examiner les manteaux de Seal Hudson Hollander. C'est la fourrure de beauté *durable . . . dont la couleur est garantie ne jamais changer*. Elle garde son noir riche et lustré malgré les années de dur service. Demandez à voir l'étampe Hollander sur l'étiquette, la marque ou la peau. Tous les bons marchands se feront un plaisir de vous la montrer.

Couleur garantie ne jamais changer

A. HOLLANDER & SON, Limited., apprêteurs et teinturiers de fourrures. ATELIERS : MONTREAL et TORONTO

A. Hollander & Son, Limited ne sont pas fabricants de manteaux de fourrure. Ils sont teinturiers des peaux. Les manteaux faits de Seal Hudson teint par A. Hollander & Son varient de prix suivant la qualité de la pelleterie, de la garniture, de la doublure et de la confection.

Demandez à votre marchand le Seal Hudson Hollander

LE

BACON MAPLE LEAF

DATÉ

CANADA PACKERS LIMITED

CP-124F

Son Cadeau des Fêtes...

comme par les années passées, portera la marque de la grande firme canadienne Grothé, dont les produits, d'une indiscutable qualité, s'imposent à tout acheteur averti, justement exigeant et soucieux d'offrir un cadeau particulièrement agréable à recevoir.



La signature du manufacturier importe autant que la qualité du produit. Assurez-vous, chaque fois, du NOM DU FABRICANT.

L.-O. GROTHÉ LIMITÉE

Maison canadienne et indépendante

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA MALLE D'OSIER

— par —

Stéphane Corbière

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 22

— Il doit pourtant y en avoir aux alentours, dit Placide inquiet.

— Sois tranquille, répondit Carline. Si on ne les voit pas, c'est qu'ils sont à l'intérieur.

Ils firent deux pas sous la voûte. Un concierge sortit de la loge et les salua poliment. C'était un homme aux cheveux blancs et au visage rosé.

— Vous désirez quelque chose, messieurs ? demanda-t-il.

— Nous aurions voulu voir le concierge, dit Carline.

— C'est moi, monsieur, depuis ce matin. Mon prédécesseur a eu quelques ennuis avec la police à propos de ses chambres meublées et on m'a demandé de le remplacer provisoirement.

Ils saluèrent et regagnèrent la rue.

Placide déjeuna sans entrain. Il était obsédé par le souvenir de l'allure désinvolte du directeur de la Police judiciaire.

— On verra bien, dit-il enfin. Allons à l'Impérial. Il est préférable de ne pas attendre ce soir pour prendre contact; nous aurions encore des ennuis au dernier moment.

A l'Impérial, il n'y eut pas d'anicroche. Le directeur, auquel ils remirent la lettre d'Andrée Hernandez, ne souleva aucune objection. C'était un homme à l'allure imposante, pour lequel les fantaisies des clients étaient sacrées. Il s'informa seulement de la date de retour probable de M. et de Mlle Hernandez. Il n'avait pas eu connaissance de la photo de l'Eclaireur. Placide pensa d'abord à s'en réjouir, mais il préféra prendre les devants, au cas où l'information finirait par tomber sous les yeux de l'autre.

— M. Hernandez, dit-il, a été grièvement blessé à Versailles et sa fille est restée auprès de lui.

Le directeur fit simplement : "Ah!" et il ajouta :

— L'appartement est à votre disposition, messieurs.

— Nous reviendrons ce soir, vers dix heures, dit Placide.

Vers six heures, il éprouva le besoin d'assister à la sortie des bureaux et des ateliers, rue d'Alger. Par la porte d'entrée, une foule se déversa dans la rue. Debout sur le trottoir, le concierge souriait et saluait sans arrêt.

— Allons-nous-en, dit brusquement Placide; il me donne mal au coeur.

Ils tuèrent difficilement le temps jusqu'au dîner d'abord, puis jusqu'à dix heures. Placide ne recouvra sa sérénité qu'au moment de l'action, en pénétrant dans le vaste hall de l'Impérial. On leur remit la clef de l'appartement des Hernandez et un garçon les conduisit dans l'ascenseur, qui les déposa au deuxième. Là, il leur demanda s'ils n'avaient besoin de rien.

— Non, merci, répondit Placide en enfonçant la clef dans la serrure et en ouvrant.

Il eut un coup d'oeil vers Carline et referma la porte sans bruit.

— Mlle Hernandez, dit Carline, vient de téléphoner. Elle vous prie de bien vouloir l'attendre. Elle sera ici dans un quart d'heure.

— J'attendrai, répondit Placide en jetant un regard vers les deux portes qui étaient fermées. Je vous remercie.

Carline s'était dirigé vers la porte de droite. Il l'ouvrit, entra dans la chambre, referma la porte, puis l'entr'ouvrit. Il vit Placide qui s'installait dans un fauteuil, devant une petite table, non loin de la porte d'entrée. L'ingénieur parut se plonger dans ses réflexions, les mains croisées en haut de la poitrine. Il avait répété cette position chez Carline; un simple écartement des mains amènerait celles-ci aux maxillaires et protégerait le cou.

Carline était à son poste depuis une minute, lorsqu'il fut brusquement saisi et ramené en arrière. Il ne put pousser un cri; un épais tampon lui fermait la bouche; deux bras nerveux immobilisaient les siens et ses jambes étaient paralysées par une étreinte puissante.

Une angoisse lui serra le coeur. Avant de calculer ce qui lui arrivait il pensa à Placide livré sans défense à Vasiliki. Il essaya de s'agiter pour faire un bruit quelconque; il hurla de toutes ses forces, mais à travers le bâillon qu'on lui nouait solidement derrière la tête ne passa même pas un soupir.

Ceux qui l'avaient terrassé ne perdaient pas leur temps; ils lui liaient les pieds, les jambes, les cuisses, les poignets, puis lui saucissonnaient le corps avec une cordelette qui comprimait les chairs. C'était du travail bien fait. Carline fut soulevé du tapis, où il avait été si bien arrangé, et porté sur le lit.

Ses yeux n'étaient pas encore habitués à l'obscurité. Il ne distinguait rien dans la chambre, sauf une faible lueur à l'entre-bâillement de la porte, car le petit salon n'était éclairé que par une lampe voilée de dentelles et posée sur la petite table.

L'imagination de Carline fonctionnait à grande vitesse et ne réalisait pas l'aventure invraisemblable. Il pensa d'abord à Vasiliki; mais Vasiliki aurait-il pris autant de précautions pour se débarrasser d'un homme ? Brusquement lui revint en mémoire l'histoire de la bande, dont il avait été question au moment de l'affaire Ripière et à laquelle Vasiliki serait venu demander des comptes.

Et Placide qui comptait sur lui et qui attendait de recevoir le lacet autour du cou !

Il fallait l'avertir à tout prix. Carline se contorsionna pour se libérer de ses liens, mais il sentit aussitôt sur son front le froid d'un canon de revolver. Il s'apaisa quelques secondes seulement, le temps de penser qu'un coup de feu serait providentiel. Il se mit à s'agiter de nouveau; il ne sentit plus le revolver sur son front, et il s'arrêta de remuer, car sa main venait de rencontrer sur le lit une autre main qui se crispait sur la sienne.

C'était une main de femme. Il pensa instantanément à Andrée Hernandez. La jeune fille était-elle là, saucissonnée comme lui ? Des questions et suppositions défilèrent dans son cerveau à une vitesse accélérée. Pourquoi avait-elle abandonné son père pour tomber ici dans ce traquenard? Une rançon? Puis les événements se précipitèrent et le malheureux Carline n'eut pas le temps de réfléchir davantage.

Dans le salon, bien enfoncé dans son fauteuil, Placide, immobile, était plongé dans une profonde méditation. A l'intérieur, il monologuait :

— Si cela dure longtemps, j'aurai des crampes dans les bras. Et il y a des chances pour que cela dure longtemps... Sacré Carline !... Seul dans la chambre, il trouve encore le moyen de se donner du mouvement.

Il percevait des frottements sur les tapis, le léger bruit d'un homme qui veut s'installer commodément sans attirer l'attention.

— Je lui apprendrai à remuer silencieusement. Si Vasiliki était enfermé ici, il filerait et il n'aurait pas tort... Ah ! le voilà tranquille: ce n'est pas malheureux!... Et Vasiliki n'est pas ici. J'espère qu'à cette heure-ci, il passe un bon moment en tête à tête avec les inspecteurs de M. Bertin... Il avait l'air bien sûr de lui, ce matin, M. Bertin... Ça ne fait rien, j'aurais préféré quelques agents visibles dans la rue. Il est capable de me tenir pour un imbécile et de faire le contraire de ce que je désirais... Oh! ça, ce n'est pas de Carline! Ça vient de l'autre côté. Ils l'auront laissé s'échapper !

Il lui fallait posséder des nerfs solidement trempés pour résister au désir de tourner la tête. Il avait senti quelque chose de nouveau : c'était peut-être la serrure qui jouait lentement, le pêne qui glissait dans la gâche, peut-être un air nouveau qui arrivait par la porte déjà entr'ouverte de la chambre de Mlle Hernandez ouverte sur la nuit.

Vasiliki était là, à quatre mètres. Il observait le crâne de Placide qui dépassait le dos du fauteuil. Il allait s'avancer. N'était-il pas déjà derrière le fauteuil à le toucher ? Placide ne savait plus, tous les nerfs bandés pour protéger son cou, puis pour bondir et se défendre. Et il ne lui fallait pas bouger d'un millimètre, parce qu'au moindre mouvement l'autre ferait un bond vers la chambre et disparaitrait par la fenêtre. Il ne fallait pas oublier que Vasiliki était intelligent.

Ne se méfiait-il pas déjà? L'immobilité de Placide était-elle naturelle? L'ingénieur se repentait d'avoir adopté cette attitude d'attente. Il eût mieux valu qu'il feignit de lire un journal ou une revue. Il n'était plus temps de faire autre chose; il n'y avait qu'à attendre.

— Qu'il se dépêche, bon Dieu !

Les secondes étaient longues. Placide s'était trompé. Vasiliki n'était pas là. L'ingénieur, à bout de forces, se décida à remuer et à jeter, dans son mouvement, un coup d'oeil vers le bas de la porte de la chambre. D'ailleurs, un homme qui est plongé dans ses méditations peut normalement faire un mouvement machinal.

Il hésitait encore, qu'il était saisi à la gorge, par derrière. Le bout des doigts s'enfonçèrent immédiatement dans la chair. Placide avait été surpris et ses mains s'agitèrent à vide devant lui. Il avait essayé de crier : "Carline !" et il n'avait poussé qu'un râle. Il s'était dressé; il eut encore la pensée de se laisser retomber dans le fauteuil pour échapper un peu à l'étreinte, mais les mains du bandit suivirent le mouvement. Il y eut des ronds et des rayons de lumière devant ses yeux, puis tout sombra. La scène avait duré trois secondes et Placide avait vécu des heures d'angoisse.

(à suivre)

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. C.-A. DUGAS, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent- collecteur. Ils voudront bien adresser leur remise pour l'abonnement directement à

Le "Soleil", Ltée, Québec

FEU M. OCTAVE GOULET

Chambord, (D.N.C.).—Le 20 décembre, à 8 heures, ont eu lieu à Chambord, les funérailles de feu Octave Goulet, décédé l'avant-veille, à l'âge de 81 ans et 5 mois.

Chambord en le perdant voit disparaître l'un des pionniers de la paroisse. Il fut un défricheur, ayant pris une terre en bois debout il y a au delà de 50 ans. Il la défricha complètement et en fit l'un des plus beaux patrinoines agricoles de la paroisse. Il eut des années d'activité, s'occupant d'affaires municipales et scolaires. Père d'une famille nombreuse, il a toujours donné l'exemple d'un chrétien convaincu et d'un travailleur. Il était hautement estimé dans toute la paroisse et les alentours. Aussi sa mort ne laisse que des regrets.

Le service fut chanté par M. le curé William Tremblay et l'église était remplie d'une foule imposante venue rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

Les porteurs étaient: MM. Alfred Goulet, de Jonquière; Ignace Goulet, de Ste-Monique; ses fils: Joseph Tremblay, de Normandin et Louis Allard, de St-Gédéon, ses gendres ainsi que Pierre Goulet, son frère.

Il laisse pour le pleurer quatre fils: MM. Alfred, Ignace, Joseph et Henri Goulet; une fille, Mme Edouard Girard, de Chambord.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

53e ANNEE—No 301 QUEBEC, JEUDI 27 DECEMBRE 1934 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

LE CAPT. J.-E. BERNIER, MARIN ET EXPLORATEUR, EST DECEDE HIER

DISPARU



M. Joseph-Edouard Couture, 29 ans, fils de M. F.-X. Couture, de Lévis, disparu depuis samedi dernier de la résidence de son beau-frère et sa soeur, M. et Mme Ernest Pelletier, 119 rue Latourelle, Québec.

DISPARITION MYSTERIEUSE D'UN HOMME

Jos.-Edouard Couture, fils de M. F.-X. Couture de Lévis, est disparu depuis samedi soir de la résidence de sa soeur, Mme Ernest Pelletier, à Québec — La police provinciale en scène.

Un jeune homme bien connu tant à Québec qu'à Lévis, M. Joseph-Edouard Couture, âgé de 29 ans, fils de M. F.-X. Couture, de Lévis, a plongé les membres de sa famille dans la plus grande inquiétude par sa disparition mystérieuse depuis samedi dernier.

Le jeune Couture, qui demeurait chez sa soeur, Mme Ernest Pelletier, 119 rue Latourelle, à Québec, partit samedi après-midi dernier en disant qu'il allait faire aiguiser ses patins et qu'il reviendrait pour souper. Vers la fin de l'après-midi il alla dans un magasin pour s'acheter un paletot et causa quelques minutes avec une jeune fille employée dans ce magasin. Comme il ne revenait pas pour souper Mme Pelletier crut que son frère s'était rendu chez un parent pour la soirée et ne s'inquiéta pas. Durant la nuit, Mme Pelletier entendit parler dans la cour et crut entendre un cri. Elle se leva aussitôt et regardant par la fenêtre elle vit un homme passer, mais n'entendit plus parler. Elle crut qu'il s'agissait d'un passant, et se recoucha.

Le lendemain, comme son frère n'était pas de retour, Mme Pelletier devint très inquiète et elle commença des recherches. Personne n'avait vu J.-Edouard Couture après sa visite au magasin de St-Roch pour s'acheter un paletot. On a confié la chose au chef de la police provinciale qui a fait commencer des recherches aussitôt.

Lors de son départ, M. Couture, qui mesure 5 pieds et 4 pouces environ et a les cheveux bruns, portait un paletot drab barré et un chapeau brun. Il avait aussi sur lui une certaine somme d'argent.

Toute information ou renseignement sur lui serait reçu avec reconnaissance par sa soeur, Mme Ernest Pelletier, 119 rue Latourelle, Québec, ou par son père, M. F.-X. Couture, 10 rue St-Félix Lévis.

MORTEL ACCIDENT

Amsterdam, Pays-Bas, 27. (C. P. via Havas) — Un autobus portant neuf passagers a quitté la route pour tomber dans un canal aujourd'hui. Sept des neuf personnes ont trouvé la mort dans l'accident.

10 AUTRES PERSONNES INCARCEREES

Les gendarmes fédéraux arrêtent dix autres personnes dans l'affaire de contrebande et les amènent à Montréal — Trois prévenus encore au large.

Montréal, 27.— (P. C.)— Les officiers de la Gendarmerie du Canada se préparent maintenant à arrêter dix autres suspects dans l'affaire de contrebande. Ils ont arrêté les 61 autres personnes contre qui ils avaient un mandat d'amener, moins trois. Sept des suspects sont attendus à Montréal aujourd'hui ; les trois autres sont arrivés dans la métropole hier. Les sept premiers viendront de l'Ile du Prince-Edouard et on dit qu'ils sont accompagnés par les officiers de la Gendarmerie qui ont fait la cause dans cette province. Ce sont le major McKinnon et A. McKinnon, de Grand Tracadie ; Joseph MacDonald, de Souris ; Ray Clark, de Queen's County ; Reginald MacDonald, de Anandale ; Clovis Perry, de Summerside, et Albert Quigley, de la Côte Saint-Pierre.

Au nombre des trois qui sont arrivés à Montréal hier, il y a le seul accusé venant de l'Ouest, F.-A. Lindsay, de Victoria. Les deux autres sont Cecil Wiggins et son frère Thomas, de Saint-Jean, N. B. Trois autres personnes, qui ne sont pas d'origine canadienne, sont prévenues dans la cause. Ce sont : Alan Robertson, de Saint-Jean, Terre-Neuve ; Frank Paturel et Monty Rosebourne, tous deux de Saint-Pierre et Miquelon. Paturel et Rosebourne ne sont pas susceptibles d'arerstation, car ils sont citoyens d'un pays étranger : Saint-Pierre et Miquelon, colonie française. Les policiers auront peut-être recours à une loi spéciale contre les fugitifs, déjà employée par Scotland Yard pour arrêter William Yule à Southampton, afin de traduire en justice le prévenu Alan Robertson.

L'enquête préliminaire reste toujours fixée au 11 janvier. On n'a pas encore reçu d'acte d'accusation privilégié de la part du procureur général de la province. Si cet acte d'accusation privilégié était émis, les accusés iraient devant les Assises Criminelles, au prochain terme, sans passer par les formalités de l'enquête préliminaire.

ARMES SAISIES

Madrid, 27, (Havas). — La police espagnole a saisi hier une grande quantité d'armes.

A Madrid les agents ont découvert une malle renfermant une mitrailleuse et plusieurs carabines.

A Oviedo, dans les Asturies, où la lutte a été particulièrement violente pendant le soulèvement de cet automne, on a saisi une mitrailleuse, un fusil mitrailleur, 230 carabines et 25 revolvers.

UN GRAND DEUIL



Le capitaine JOSEPH-ELZEAR BERNIER, le hardi explorateur canadien-français des mers boréales, décédé hier après-midi, à l'âge de 83 ans, à sa résidence de Lévis.

DES MILLIONS CHARRIES PAR L'OUTAOUAIS

Soixante millions en billets défraîchis sont jetés à l'égoût tous les ans par Ottawa — La vie d'un billet.

Ottawa, 27 (C.P.) — Une fortune évaluée à $60,000,000 est jetée à l'égoût chaque année et entraînée dans la rivière Outaouais. Elle provient du Bloc de l'Est du Parlement Fédéral et elle n'est plus recouvrable, même en temps de dépression

Cette somme énorme est faite de billets de banque canadiens, de toutes dénominations, retirés de la circulation parce qu'ils sont brisés, déchirés, ou salis par l'usage. La vie d'un billet de banque est ordinairement de neuf ou dix mois. On détruit comme cela, chaque année, environ $40,000,000 en billets de un et deux dollars seulement.

Autrefois, lorsque le gouvernement brûlait les billets défraîchis, les visiteurs pouvaient toujours espérer trouver, sur les pelouses qui entourent les édifices parlementaires, des débris de billets, attirés par la cheminée avant la destruction par les flammes et lancés aux quatre vents. Maintenant, on traite les billets par un procédé chimi-

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Le vétéran des voyages polaires a succombé hier à la maladie qui l'avait frappé, il y a quelques jours—A l'aurore de sa quatre-vingt-troisième année—Le véritable type du marin canadien-français — Les funérailles samedi.

Bien qu'elle s'y attendit depuis l'annonce de la grave maladie dont il était frappé il y a une quinzaine de jours, c'est avec une douloureuse surprise que notre population a appris, sur la fin de l'après-midi d'hier, la mort du capitaine J.-E. Bernier. Le grand marin qui faisait figure de héros légendaire dans notre histoire contemporaine n'est plus, et sa disparition, en jetant dans le deuil une illustre famille de marins, est vivement ressentie de toute la population non seulement de Lévis et de Québec mais aussi de tout le Canada et de tout le monde scientifique.

Jouissant à juste titre d'une renommée internationale que lui avaient conquise ses nombreuses randonnées dans les mers boréales et ses voyages sur toutes les mers du monde, le capitaine Bernier est disparu à l'aurore de sa quatre-vingt-troisième année après avoir bien servi son pays et après avoir, en quelque sorte, immortalisé le véritable type du marin canadien. Le grand-père, le père, 11 autres membres de la famille de l'illustre explorateur furent aussi des marins. Tous cependant sont morts dans leur lit, aimait à dire le capitaine J.-E. Bernier qui ajoutait, il y a de cela plusieurs années : "Et moi je n'ai pas l'intention de rompre la tradition". A la retraite depuis quelques années, le capitaine Bernier fut frappé de paralysie il y a une quinzaine de jours. En raison de l'âge avancé de l'illustre malade il était difficile d'espérer une guérison et à quatre heures, hier après-midi, le capitaine Bernier rendait le dernier soupir à sa résidence, sur la rue Fraser à Lévis. A son chevet se trouvaient l'épouse de l'explorateur, née Alma Lemieux; M. Alfred Bernier, son frère, de Montréal; sa soeur, Mme Z. Boisjoli, de Quincy, Mass., un ami intime, M. L.-N. Huard et son médecin, M. le Dr J.-E. Leblond.

Le service du capitaine Bernier sera célébré samedi matin, à dix heures, à l'église Notre-Dame de Lévis et l'inhumation sera faite au cimetière de Saint-Joseph de Lauzon, dans le caveau de la famille qui abritera la tombe d'un des plus hardis explorateurs du Pôle Nord que le monde ait connus.

LONGUE CARRIERE

Dans le cours de sa longue carrière le capitaine Bernier a fait au delà de 258 voyages pendant lesquels il commanda 107 bateaux à voiles ou à vapeur et parcourut plus de 483,660 milles marins. Dans l'espace de 56 ans de navigation il a fait l'équivalent de vingt-sept fois le tour du globe. En regardant tout ce chemin parcouru le capitaine Bernier disait à des amis qui l'entouraient à l'occasion de son soixante-quinzième anniversaire de naissance: "Il me semble que j'ai dû rendre service à mon pays pendant ma longue carrière. Si l'on veut encore de moi, malgré mon âge, je suis prêt à marcher parce que je crois pouvoir être encore utile".

Les mémoires du capitaine constituent une série de 8 à 10 volumes ou sont consignés photographies, lettres et documents de toutes sortes. Malgré ses nombreuses occupations il, a trouvé le moyen d'écrire ou de dicter plus de 90,000 lettres.

"Aime Dieu et va ton chemin", telle était la devise que le capitaine Bernier s'était choisie et c'est cette devise qui dirigea et inspira toute sa vie. Pour réussir dans la vie, disait-il aussi à ceux qui venaient lui demander des conseils, il faut de la ténacité, de la confiance et il faut surtout savoir se gouverner soi-même.

"Fils de marin, écrivait il y a quelques années M. F.-X. Chouinard, dans le Bulletin de la Société de Géographie de Québec, le capitaine Bernier a passé sa vie au milieu des marins. Jean-Baptiste Bernier, son grand-père, commandait, au début du siècle dernier, le premier bateau-phare sur le fleuve St-Laurent. Cinq de ses fils furent aussi capitaines. Ses deux filles épousèrent des capitaines. Le père de l'explorateur, Thomas Bernier, ainsi que ses frères, Jean-Baptiste, Joseph-Louis et Ludger furent tous des marins émérites.

Etabli à l'Islet, Thomas Bernier s'occupait de cabotage. C'est là que le 1er janvier 1852 naissait Joseph-Elzéar, le futur explorateur des mers arctiques. A deux ans seulement celui-ci traversait les mers à bord du "Zillah" vaisseau convoyeur anglais commandé par son père et, en 1855, il se trouvait en vue de Sébastopol au moment où la flotte anglaise bombardait cette ville.

Le capitaine Bernier a toujours conservé un vivant souvenir de ce drame qui se déroula devant ses yeux d'enfant et à maintes reprises il en a parlé dans ses lettres et dans ses documents.

De deux ans à cinq ans le jeune Bernier continua à naviguer sous la surveillance de son père. A l'âge de sept ans, il entrait le premier à l'école primaire de l'Islet tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Il y resta pendant cinq ans et quand il quitta l'école ce fut pour retourner sur la mer.

A 12 ANS

A douze ans il débutait dans sa carrière de marin en rêvant de devenir un caupitaine de long cours. Il avait à peine dix-sept ans quand son père le jugea capable de prendre à sa charge un navire pour le conduire sur toutes les mers du monde et c'est sur le brigantin "St-Joseph" construit par son père que le jeune marin fit sa première traversée de l'océan comme capitaine. Et c'est ainsi qu'en 1869 le capitaine Bernier visitait les ports de l'Espagne, faisant escale en cours de route dans les ports des Antilles, à New-York, à Porto-Rico, à Lisbonne, etc.

De retour au pays, en 1870, il épousa une amie d'enfance, Marie-Rose Caron (décédée en 1918). Elle fut pour son mari une généreuse collaboratrice dans la réalisation de son grand rêve qui était de donner à son pays des terres nouvelles et, à l'exemple des découvreurs, planter aux limites du monde connu le drapeau de la liberté et de la civilisation.

Le capitaine Bernier épousa en secondes noces dame Alma Lemieux.

En 1870, le capitaine Bernier prenait la direction du "St-Michel" un autre brigantin avec lequel il navigua sur toutes les mers du monde pendant deux ans. En 1872 le père du capitaine prenait sa retraite et vendait le "St-Michel". A ce moment le jeune Bernier avait dix-neuf ans et était passé maître dans le dur métier de marin.

POUR LA CIE ROSS

La compagnie Ross de Québec le prit à son service et pendant vingt ans il resta à l'emploi de cette compagnie pour laquelle il pilota des vaisseaux dans toutes les parties du monde. C'est ce que l'on pourrait appeler la seconde partie de sa carrière. Il y commanda trente-cinq vaisseaux. En 1891 il quittait ce service dans lequel il s'était gagné l'estime de ses patrons. A son départ ces derniers lui rendirent de magnifiques lettres d'appréciation pour ses services et le capitaine les a toujours gardées avec un soin jaloux.

De 1891 à 1896 le capitaine continua à sillonner les mers sur différents navires, ramenant toujours son vaisseau à bon port et ne perdant jamais un homme d'équipage, ce qui est un record extraordinaire pour cette époque où la navigation était remplie de difficultés de toutes sortes. La raison de ce succès, le capitaine la faisait connaitre lui-même, dans la suite, en déclarant qu'il avait toujours su se plier à tous les caprices de la nature.

Un fait qui montre bien la confiance que l'on avait dans le capitaine Bernier mérite d'être signalé ici. C'était en pleine guerre hispano-américaine. Les navires qui osaient s'aventurer dans la zone des hostilités étaient assez rares. Après avoir cher-

(Suite à la page 9, 1ère col.)

ANNIVERSAIRE



L'hon. C.-J. ARCAND, ministre du Travail, célèbre aujourd'hui son 63e anniversaire de naissance. Nous nous joignons à ses nombreux amis pour lui souhaiter bonne fête.

OTTAWA SE PREPARE A LA SESSION

Rumeurs de remaniements ministériels — Nominations au Sénat — Commandite de trente millions aux chemins de fer, etc. — A la Banque du Canada.

Ottawa, 27 (P.C.)—Maintenant que le premier ministre Bennett est revenu à ses bureaux après de courtes vacances à l'occasion de la Noël, on s'attend à ce que plusieurs questions importantes soient réglées. Les autres ministres qui étaient absents depuis quelques jours reviennent aussi dans la capitale et le Cabinet sera en pleine force lors de la prochaine réunion. L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des Finances, qui a passé ses vacances à New-York, et l'hon. Hugh Guthrie, qui a fait un séjour dans sa famille, à Guelph, sont aussi revenus. On se mettra maintenant aux préparatifs de la prochaine session dont l'ouverture est fixée au 17 janvier.

On croit que le gouvernement annoncera bientôt son projet de commandite des deux chemins de fer, jusqu'à concurrence de $30,000,000 pour l'achat de matériel. On dit aussi que le gouvernement nommera quelques sénateurs: il y a actuellement onze sièges libres au Sénat. On chuchotte que des remaniements ministériels se feront avant l'ouverture des Chambres. Le nom de M. Onésime Gagnon, député de Dorchester est souvent mentionné. On lui donnerait le portefeuille des Pêcheries ou encore celui de ministre des Postes, si M. Arthur Sauvé allait au Sénat.

L'administration nommerait bientôt l'assistant sous-directeur de la Banque du Canada, M. J.-H. Bender, de Montréal, serait l'homme choisi par le gouvernement.

DEGATS DE LA TEMPETE A MONTREAL

Le vent qui soufflait à 63 milles à l'heure a pris les montréalais par surprise hier — De nombreux accidents sont signalés.

Montréal, 27. (D. N. C.) — Accompagnée d'un vent qui, vers 8 heures hier soir, soufflait à une vitesse de 63 milles à l'heure, la plus forte tempête de neige de l'année, recouvrant le sol de plusieurs pouces, s'est abattue sur la métropole hier, paralysant la circulation presqu'entièrement.

Toutes les routes conduisant en dehors de la ville furent fermées à un moment donné et ce ne fut qu'après de grands efforts que l'on parvint, dans le courant de la nuit a réouvrir les principales.

Ce matin, le vent se fait encore par rafales, mais le thermomètre était descendu à dix dégrés sous zéro avec des pronostiques d'une température beaucoup plus froide ce soir.

De nombreux accidents sont survenus dans la tempête, pendant l'après-midi d'hier et la nuit. Cependant aucun d'eux ne fut grave, car peu de personnes étaient dans les rues. Le service des tramways fonctionna pendant toute la tempête avec une certaine régularité, mais il fallut abandonner certains services d'autobus. Pas moins de 12 transformateurs de la Montreal Light Heat, ainsi que de nombreux fils, furent brisés, mais tous les dégats furent réparés pendant la tempête.

Toutes les municipalités environnantes ont aussi souffert de cette tempête et les routes y conduisant furent fermées.

Ce matin plusieurs milliers d'hommes sont employés au déblaiement des rues.

FEU Mme J. CHALIFOUR

Madame Joseph Chalifour, née Hedwidge Duchesneau, épouse du capitaine Chalifour, de l'Islet, est décédée hier, à l'âge de 70 ans et 6 mois et sa mort cause des regrets dans la paroisse où elle demeurait depuis longtemps et où elle aidait considérablement les bonnes oeuvres. Le capitaine Chalifour survit à son épouse ainsi que deux fils, MM. Roch Chalifour, employé civil, et Adrien Chalifour, arpenteur-géomètre, et une fille, madame Joseph Caron.

Les funérailles de madame Chalifour auront lieu samedi matin, à 9 heures, en la paroisse de l'Islet. Nous offrons nos vives sympathies à la famille en deuil.

VOLEUR CONDAMNE

Trois-Rivières, 27. (D.N.C.) — Alire Castonguay, Alias Levesque, a été condamné à douze mois de prison par le magistrat Lacoursière pour vol avec effraction à la résidence de M. Edouard Lemay. Castonguay s'était reconnu coupable de ce vol. C'est un récidiviste qui a déjà fait deux séjours en prison.

UNE ENQUETE



Lord MacMILLAN sera probablement le président de la commission royale établie par le gouvernement anglais pour faire enquête sur les activités des propriétaires des manufactures d'armes et de munitions en Grande Bretagne. Lord MacMillan est bien connu au Canada où il a présidé la commission d'enquête sur les banques.

CANDIDATURE DE C. HOUDE AU FEDERAL

Une rumeur qui circule dans la métropole voudrait que le maire Houde soit candidat "sans parti", aux prochaines élections fédérales.

Montréal, 27. (D.N.C.) — Une forte rumeur circulant dans la métropole veut que M. Camillien Houde, maire de Montréal, et ancien chef du parti conservateur provincial, qui a cependant renié tout attache avec son ancien parti, serait candidat de l'une des circonscriptions électorales de la métropole, lors des prochaines élections fédérales.

Interrogé à ce sujet, M. Houde a catégoriquement refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

M. Houde, d'après certains de ses amis, serait fatigué des deux grands partis, et vu le succès de sa dernière campagne à la mairie, ne serait le candidat de personne, se contentant de son dernier cri de guerre "Votez pour Houde". Tous les candidats l'appuyant, et il y en aurait plusieurs, auraient le même mot de passe.

M. Houde ne sera pas officiellement candidat indépendant mais il sera tout simplement candidat sans parti.

Il semble bien entendu que s'il était élu, il démissionnerait comme maire de Montréal.

ANNE GOULD SE MARIE

New-York, 27. — Anne Gould, qui eut pour grand'père un financier jadis fameux, Jay Gould, a renoncé à l'art pour se marier et aller vivre sur un ranch dans le Texas. Elle a épousé, hier, sans que personne s'y attendit, Frank Specer Meador, acteur de 24 ans, du Texas avec qui elle est partie en voyage de noces pour Québec . Elle a 21 ans et a étudié les beaux arts à Paris.

L'ENQUETE FEDERALE

Ottawa, 27.—(P.C.)—La Commission d'enquête sur l'écart des prix a repris ses activités, hier, après une semaine de repos. A la première séance, on s'est appliqué à étudier les opérations de la Canadian Canning Industry. Un rapport explicatif des affaires de la compagnie a été soumis par les auditeurs. On y a souligné les points principaux ayant trait aux relations qui existaient entre la compagnie et les employés. D'autres investigations relatives à cette industrie seront poursuivies avant que l'on ne procède à l'enquête sur l'industrie des machines agricoles.

Le vaccin contre la paralysie infantile

35 SOUS ZERO

Montréal, 27. — L'Ouest canadien est toujours aux prises avec le froid, qui a déjà causé la mort de six personnes. A Régina et Edmonton le mercure est tombé à 35 degrés au-dessous de zéro. Dans l'Ontario le temps est clair, mais la circulation sur les routes est rendue difficile par les bancs de neige résultant de la tempête d'hier.

Le Dr Brodie, jeune bactériologiste canadien, fait part de son admirable découverte à l'Association Américaine pour l'avancement des sciences.

New York, 27. (Trad. de la C.P.) — Il y a cinq ans, dans un laboratoire de Montréal, le Dr Brodie entra en chasse contre le microbe de la paralysie infantile. Aujourd'hui ce jeune bactériologiste canadien fait rapport à l'Association américaine pour l'avancement des sciences, réunie en congrès à Pittsburgh, de ses longs travaux et du vaccin à la découverte duquel ils ont abouti.

Ce modeste savant d'Ottawa, qui n'a encore que 31 ans, ne parle pas, cependant, du fait déjà connu que ses expériences paraissent devoir délivrer le monde de la maladie du sommeil. Ses travaux de laboratoire pour la découverte d'un vaccin contre cette maladie mystérieuse en sont arrivés au point où les souris blanches, une fois vaccinées, résistent à l'injection intracérébrale du virus lui-même.

Bien qu'il soit né à Liverpool, Angleterre, ainsi que ses parents, le Dr Maurice Brodie est citoyen du Canada. Il habite Ottawa depuis 20 ans, où il a suivi le cours élémentaire des écoles publiques et reçu le Talmud Torah. Il est diplômé en médecine de l'université McGill.

Ce fut un médecin de Montréal, le Dr Altman Rosenbloom, qui lui fit abandonner la chirurgie cérébrale, dans laquelle il voulait se spécialiser, pour l'aiguiller sur la bactériologie. La première phase de ses travaux en médecine préventive — trois ans et demi — eut pour théâtre Montréal, où ils furent financés d'abord par deux Montréalais puis par la Banting Research Foundation, de Toronto.

Avant de partir pour Pittsburgh hier le Dr Brodie a entretenu la Canadian Press de ses travaux et de ses espoirs humanitaires. Dynamique, de taille moyenne, les cheveux déjà grisonnants, le jeune médecin n'aime pas parler à la première personne du

(Suite à la page 9, 4e col.)

LE PRETENDANT AUTRICHIEN



Le maréchal FRANCHET d'ESPEREY s'entretient avec l'archiduc Otto de Hapsbourg pendant une réunion de la Société de Géographie, à Paris. — L'archiduc a actuellement 22 ans. Les événements de cette année ont fait croire à plusieurs reprises que le jeune prince a encore le droit d'espérer remonter sur le trône en Europe centrale.

MEDAILLE DU JUBILEE D'ARGENT



On a annoncé récemment que sa Majesté le Roi GEORGE V avait autorisé la frappe d'une médaille spéciale pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de son avènement sur le trône d'Angleterre. Le revers de la médaille portera le chiffre royal avec la couronne impériale et les dates: 6 mai 1910 — 6 mai 1935. L'avers, que nous voyons ici sera frappé à la double effigie du Roi GEORGE et de la Reine MARIE. La médaille aura sensiblement les dimensions d'un 50 sous canadien. Environ 80,000 de ces médailles d'argent seront frappées puis distribuées par le Roi, à titre de souvenir personnel, au personnel de la Maison Royale, aux diplomates, aux dignitaires civils et militaires dans l'Empire Britannique tout entier.

Sauvetage du cargo belge "Emile Francqui"

Privé de son gouvernail et poussé par les vagues vers de dangereux écueils, le fréteur attend l'aide du "Lady Laurier", qui attend le moment de lui lancer un filin.

Halifax, 27. (Trad. de la C.P.) — Ancré à moins d'un mille de hauts-fonds dangereux, le cargo belge "Emile Francqui", privé de son gouvernail, dansait aujourd'hui sur les vagues tandis que deux navires sauveteurs n'attendaient que le moment de lui jeter leurs amarres pour le remorquer à Halifax.

Ces deux navires étaient le "Lady Laurier", qui appartient à l'Etat, et le puissant remorqueur "Foundation Franklin". Les hauts-fonds que le vaisseau désemparé devait éviter à tout prix ont déjà été le tombeau de plusieurs navires. On les appelle "Blind Sisters". L'agent de district du département de la marine, C.-H. Hosterman, était sûr ce matin du sauvetage du "Francqui". Ce n'était plus qu'une question de temps selon lui.

Bravant une mer démontée, le Lady Laurier parvint aux côtés du cargo belge dès les premières heures ce matin, après que ce dernier eût cassé deux grelins et se fut approché dangereusement des hauts-fonds périlleux. Peu après son arrivée le vapeur de l'Etat manda par T.S.F.: "Crise passée; temps modère".

Le Francqui, cargo de 5,859 tonnes, retournait de New-York à Anvers lorsqu'il perdit son gouvernail dimanche. Le lendemain un navire de la même ligne le prit en remorque, mais dans la tempête d'hier le grelin qui les attachait l'un à l'autre cassa.

Sortant en toute hâte d'Halifax, le "Foundation Franklin" jeta un autre grelin au Francqui et l'autre navire, le "Henri Jaspar", croyant le cargo hors de danger, poursuivit son voyage vers New-York. Hier soir la tempête redoubla de fureur et le grelin cassa encore une fois.

CONTRAT CONFIRME

Trois-Rivières, 27. (D.N.C.) — Le contrat conclu entre la cité des Trois-Rivières et la Shawinigan Power Co. et fixant les taux de l'électricité aux Trois-Rivières a été confirmé par la Commission des Services Publics qui les déclare justes. La ligue locale des consommateurs d'électricité les prétendait trop élevés.

LES ENVOLEES FEMININES



L'aviatrice américaine AMELIA EARHART (au centre) vient de faire un dernier examen de son avion avant de s'embarquer pour les îles Hawaï, d'où elle tentera de rallier Oakland (Californie) par avion. La voici causant avec son mari, Palmer Putnam (à droite), et Myrna Loy, la star de Los Angeles.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 27 DECEMBRE 1934

La mort du Capitaine Joseph Bernier

Digne émule de Jacques Cartier, le Capitaine Joseph Bernier, que la mort enlève à l'affection de ses compatriotes, a découvert des terres nouvelles à la civilisation et à la foi. Car, à l'instar du hardi navigateur malouin, il a planté la croix à côté du drapeau de son pays sur les îles les plus reculées des régions arctiques.

Le Capitaine Bernier avait fait plusieurs voyages dans les mers polaires, lorsqu'il fut chargé par le gouvernement fédéral, dont Sir Wilfrid Laurier était le premier ministre, d'une expédition officielle, d'un caractère à la fois scientique, explorateur, et politique. A cette époque, plusieurs pays organisaient des voyages de recherches dans ces régions, et il importait qu'on ne laissât point un gouvernement étranger prétendre à des territoires dont le statut était encore mal défini.

Si le Capitaine Bernier a rendu de signalés services comme explorateur et comme découvreur, c'est à d'autres causes qu'il doit l'universalité de sa renommée de vaillant loup de mer. Son nom déjà connu devint célèbre dans tout l'empire britannique et dans les pays de langue anglaise, lorsqu'il découvrit les records perdus de l'Amiral Peary. Plus tard, par son témoignage irrécusable, il confondit d'imposture le Capitaine Cook, qui prétendait avoir atteint le pole nord.

Après un demi-siècle de vie aventureuse, couvert de mérites et de décorations, honoré par le Pape et par des sociétés savantes, le Capitaine Bernier consacra sa verte vieillesse à diffuser les connaissances acquises au cours de ses innombrables voyages. Fils de ses oeuvres, ayant suppléé par un labeur ardu à l'insuffisance de sa formation première, il laissera la réputation d'un expert, sinon d'un savant, dans les problèmes de navigation et de géographie. Ses mémoires ont une réelle valeur, et ils sont répandus dans le monde entier.

La construction à Québec, en 1934

L'activité a été très faible, cette année, dans l'industrie du bâtiment. On a dépensé moins de $425,000 dans la construction de nouvelles bâtisses et la réparation des vieilles. Un petit monastère a doublé son couvent, une école incendiée a été reconstruite, on a érigé un presbytère. Le gouvernement fédéral a ordonné la construction d'un vaste hangar.

Le gouvernement provincial, l'administration municipale, les hôtels n'ont accordé aucun contrat important. La propriété commerciale ne s'est pas agrandie, du moins pour qu'il vaille la peine d'en parler. Au contraire, certains immeubles incendiés n'ont pas encore été remplacés. En somme, l'année 1934 marque le dernier affaissement de la propriété foncière et de l'immeuble. La dernière à se ressentir de la crise économique, la construction aura été également la dernière à s'en relever.

Cependant, en 1935, nous avons déjà l'assurance que le mouvement sera sensiblement amélioré dans l'industrie du bâtiment. A lui seul, le gouvernement provincial fera construire un hôtel dont la valeur dépassera celle de toutes les sommes dépensées en 1934, tant pour la construction que pour les grosses réparations. La commission scolaire donnera un contrat relativement important pour doter d'une école la paroisse St-Pascal-Baylon. Le gouvernement fédéral a promis de dépenser quelques centaines de mille dollars pour parachever et aménager les quais du côté de l'Anse-au-Foulon.

L'apport des administrations publiques à la construction triplera donc, l'an prochain, le total des sommes dépensées par elles et par le public, en 1934, dans une industrie basique des plus importante. En plus du bienfait que cette activité promet à nos ouvriers, aux fournisseurs, et aux entrepreneurs, il en résultera une plus-value de la propriété foncière à Québec. C'est un mouvement de retour accéléré par l'approche des élections, sans doute, mais il n'en est pas moins accueilli avec satisfaction par toute une population. D'ailleurs, ces travaux se justifient par de réels besoins.

Le Soleil s'en montre particulièrement heureux pour la classe ouvrière, dont la tenue morale a été véritablement exemplaire pendant les trois ou quatre années d'inactivité plus ou moins complète dans laquelle des circonstances fortuites l'ont placée. C'est une fait que, pour notre part, nous n'oublierons pas.

Quand l'étatisation commence

En 1911, six ans avant le fait, l'étatisation du *"Canadian Northern"* était décidée. A ce moment-là, l'entreprise devait une somme de près de 25 millions à une banque, et son insolvabilité pouvait compromettre le crédit de plusieurs maisons de finance. C'est pour sauver les propriétaires du chemin de fer et leurs bailleurs de fonds que le *brigandage* fut entrepris.

Voici comment on procéda à cette opération délicate. On commença par répéter partout dans les journaux que le *"Canadian Northern"* avait besoin de quelques millions pour compléter le dernier tronçon de ses voies ferrées transcanadiennes. De 1911 à 1916, inclusivement, le gouvernement fédéral avança, sous ce prétexte, plus de 50 millions à la compagnie, se faisant donner en garantie des titres absolument sans valeur marchande.

C'était déjà du propre, mais on fit mieux plus tard. Lorsque, à la faveur de la guerre qui masquait de patriotisme tous les cabots de la scène politique, l'étatisation fut proposée au Parlement, le gouvernement tory fit encore voter une somme de plusieurs millions, comme compensation, disait-on, aux entrepreneurs dont on confisquait la propriété. On primait ainsi les ingénieurs, les banquiers et les coulissiers, qui avaient habilement préparé cette banqueroute.

Or, aujourd'hui, en avançant des fonds au Pacifique-Canadien, le gouvernement Bennett en prépare, contre le gré de la nation, l'étatisation éventuelle. A une époque où l'argent ne rapporte qu'un faible intérêt, une fière entreprise comme celle à laquelle préside M. Beatty devrait être en état de se procurer tout le crédit dont elle a besoin. Mais il en coûte encore moins cher de *taper* un électorat mal disposé. Quelle bonne revanche à exercer d'avance contre ceux dont on ne peut attendre qu'une réprobation prochaine !

Si le cabinet Bennett ouvre au "C. P. R." un crédit de 15 millions, tel qu'on l'annonce aujourd'hui, ce sera la seconde fois, en moins de deux ans, qu'il se porte pécuniairement au secours de la compagnie. L'an dernier, il a pratiquement garanti un emprunt de 60 millions, consenti par les banques, et qui n'est pas encore complètement remboursé. Le gouvernement est donc pratiquement détenteur d'une forte créance contre l'entreprise qu'on veut *coller* à celle des "C. N. R."

Pour dorer la pilule, on fait dire que cet argent sera employé à fabriquer du matériel roulant dans les usines de l'Est ou de l'Ouest. (Le communiqué destiné aux journaux des vieilles provinces dit "dans les usines de l'Est" ; celui qu'on expédie par delà les Grands Lacs dit "dans les usines de l'Ouest.") Nous pouvons donc affirmer que, en dépit de l'opposition évidente de la majorité, M. Bennett entreprend d'étatiser les voies ferrées, c'est-à-dire le passif du Pacifique-Canadien.

La sérénité persistante est un des caractères de la famille chrétienne : après avoir été le charme exquis des années heureuses, elle devient la sainte auréole de ses malheurs. Quand la joie en est partie, la paix y reste.

A de MARGERIE.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

L'ère des déficits entrave l'erre d'aller.

La loterie illicite a beaucoup à perdre.

L'humidité favorise l'union des **suce-nanan.**

Le mouvement reprend puisque les stocks s'écoulent.

La roue d'une révolution broie souvent ceux qui l'activent.

L'abonné malgré lui ne devient que rarement un lecteur assidu.

On ne doit pas s'attendre à ce que tous les jeunes soient vieux jeu.

En somme, les époux Dionne ont fait énormément pour leur pays.

Les vieux cantiques sont plus populaires que les chansons nouvelles.

Le Capitaine Bernier, voilà un bon Canadien qui n'a jamais perdu le nord!

Certains chômeurs remplissent mieux leur temps que certains employés.

Bon sens

Donnant le démenti au "Montreal Daily Star" qui ne voit le salut que dans l'union des partis, "The Gazette" affirme que le régime des deux partis importe à l'équilibre politique du pays. Et il ajoute "qu'il n'est pas de réforme si difficile qu'un fort gouvernement, d'un parti ou de l'autre, ne puisse régler". Il s'agit donc de mettre au pouvoir un fort gouvernement.

Petit lot

Un groupe de personnalités religieuses, politiques, financières de la métropole, proteste collectivement et individuellement contre l'usage non autorisé que fait de leurs noms l'organisation d'une loterie spéciale en faveur de l'Université de Montréal. Voilà une pierre de plus qui se détache d'un monument d'incohérence et de maladministration.

En lice

De nouveau, Dame Rumeur fait de l'oeil à M. Houde, maire de Montréal et ancien leader du parti conservateur à la Législature de Québec. Dégoûté de ses anciens amis politiques, dit-on, et furieux des circonlocutions administratives, M. Houde sera candidat indépendant, dans une division de la métropole, qu'il désire représenter à la Chambre des Communes. Et cette nouvelle ne manquera pas de créer un certain intérêt, jusqu'au moment qu'il plaira de la contredire à celui qui en est le sujet.

Prédiction

Se moquant des bravades de M. Bennett, un journal conservateur de Vancouver **"The Province"** exprime l'opinion que, du moins dans les provinces de l'Ouest canadien, le parti conservateur ne trouvera pas de candidats aux prochaines élections fédérales, comme ce fut le cas aux élections provinciales en Colombie-Anglaise. "Les libéraux gagneront les élections", dit notre confrère, " et l'on enregistrera le défaut du vieux parti tory, battu d'avance à plates coutures." Il ne parle pas des candidats progressistes ou radicaux, probablement pour cause, parce qu'ils ne sont pas assez forts pour enrayer l'unanimité du verdict populaire qui se prépare en faveur du parti libéral. C'est bien aussi notre avis.

Il l'a réalisé

Pour marquer l'esprit d'aventure et la force d'endurance des anciens voyageurs canadiens, un auteur avait écrit: "Si jamais une expédition savante découvre le pôle nord, on y trouvera installé un Canadien-Français." A cette boutade, Arthur Buies en avait ajouté une autre: "On y trouvera, disait-il, un **Canayen** fumant sa pipe". Depuis, le pôle nord a été découvert, et le capitaine Joseph Bernier a pratiquement justifié la facétie prophétique, puisqu'il a rencontré dans les mers arctiques l'Amiral Peary, au cours même de la fructueuse expédition qui vaut à cet explorateur américain la renommée d'avoir fixé scientifiquement l'endroit précis, sinon de l'axe septentrional de la terre, du pôle magnétique, au printemps de 1909.

Feuilles Volantes

La cocaïne affecte surtout le coco.

Pour les humbles, primer est bien secondaire.

Jamais larmes de crocodiles ne laissèrent de sillons.

Les chats multiplient les oeuvres à peau griffes . . .

Beaucoup sont empêchés de partir par le mandat d'amener.

En France, le monopole du tabac donne dans la "gauloiserie".

Résigné comme un beau livre qui reste fermé durant des années.

Il est surtout difficile de se contenter soi-même et de contenter tout le monde.

Aux dernières heures d'emplettes, ce n'est, dans les rues, que courses à obstacles.

Le Bonhomme Sept Heures est probablement le Père Noël qui a mal tourné.

Manger de la misère n'est rien si longtemps que ce sont les autres qui l'avalent . . .

TRISTAN

(La Tribune)

DU ROUGE AU BLEU ?

Nous publions ci-contre un document révélateur. Nous l'empruntons au **Soleil**, de Québec, qui l'a découvert à la suite, dit-il, de "circonstances fortuites mais heureuses."

Découverte à coup sûr opportune. La divulgation des instructions confidentielles de M. Paul Gouin à ses principaux disciples déchire le voile de la simple dissidence derrière lequel le chef de l'Action nationale libérale, poursuivi par la logique impitoyable des actes successifs que son premier défi devait fatalement l'amener à poser, s'écarte de plus en plus du parti auquel il adhère encore des lèvres. Le signe ostensible du libéralisme est encore là, mais l'esprit, l'esprit qui anime et qui vivifie n'y est plus !

Qui pourrait en douter, quand dès le début M. Gouin pose la règle de faire clairement ressortir que "nous nous attaquons non pas à un homme où à des hommes, mais bien à l'esprit du régime actuel ?"

A l'origine du mouvement de l'Action nationale libérale, M. Taschereau paraissait être seul mis en cause. Il faisait figure d'isolé, de schismatique du libéralisme dans un parti dont, par anomalie, il était le chef.

Manoeuvre habile. M. Taschereau serait jugé et condamné pour hérésie, et les phalanges libérales se chargeraient du bûcher. Manoeuvre trop habile ! Le peuple n'entend rien à la théologie politique. Il est tout d'une pièce. Il garde sa confiance à qui lui a donné d'abondantes preuves de la mériter, et il ne s'embarrasse pas de vains mots.

M. Taschereau n'est donc plus seul visé, ni même seulement son entourage immédiat (ce qui serait déjà beaucoup), mais le régime lui-même est mis en cause. Les instructions de M. Gouin à ses militants le disent en toutes lettres: "Nous nous attaquons... à l'esprit du régime actuel." Latitude est laissée d'"attaquer la députation de façon générale et la politique des différents ministères." Voire, pour bien marquer le caractère définitif de la rupture avec tout ce qui s'identifie avec le régime libéral, on devra même fuir tout ce qui pourrait donner à croire que l'arrière-pensée existe de se rallier à tel ou tel ministre, ou d'attirer à soi tel ou tel député. Et pour comble, on va jusqu'à dire que les membres du gouvernement libéral actuel ne mériteraient pas la confiance populaire, "même s'ils adoptaient notre programme tout entier."

Il y a au Ciel moins de joie pour cent justes que pour un pécheur qui se repent. A l'Action nationale libérale, on a la réjouissance moins facile. On reste figé dans le geste de l'anathème, même à la pensée que les innombrables pécheurs du régime de M. Taschereau pourraient se repentir en bloc. C'est grave !

Singulièrement, M. Gouin a plus de mansuétude pour les pécheurs irrévocablement endurcis de l'opposition. Leur péché a-t-il à ses yeux la vertu rédemptrice d'être seulement un péché contre l'esprit... "l'esprit du régime actuel ?" En tout cas, on se gardera bien dans sa maison de rien dire "qui puisse être interprété comme une attaque indirecte contre... le parti de M. Duplessis, le groupe de M. Calder et les partisans de M. Gagnon ou de M. Houde."

Quelle nouvelle évolution nous réservent ces ménagements insolites ? Se peut-il que les phalanges de militants bleus ralliées à l'Action nationale libérale commencent visiblement à déteindre sur le rouge officiel du mouvement ? On devrait le savoir sans erreur possible avant longtemps.

Le changement de décor auquel nous assistons ne se passe pas seulement sur la scène provinciale. Jusqu'à récemment, l'Action nationale libérale, histoire de donner des gages de son libéralisme, opposait ostensiblement l'orthodoxie libérale de MM. King et Lapointe à l'hérésie de M. Taschereau. Mais voici qu'aujourd'hui, même les premiers commencent à sentir le fagot. Sans doute le régime Bennett reste-t-il réprouvé comme "frère jumeau" du régime Taschereau, "mais il serait DANGEREUX d'attaquer M. Stevens ou les autres fédéraux conservateurs et IMPRUDENT DE FAIRE L'ELOGE DE M. King ou de M. Lapointe et des autres fédéraux libéraux."

En vérité, en vérité, il est heureux que l'Action dite nationale s'intitule aussi libérale, car sans cela personne ne se douterait qu'elle le soit ou qu'elle l'ait même jamais été.

Edmond TURCOTTE.

(Le Canada)

L'IMAGE DE DOMREMY

L'archiviste des Vosges est en même temps conservateur du musée départemental et de la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy. Il adresse aux journaux "le programme d'un concours institué à Epinal pour une affiche destinée à faire connaître Domrémy et la maison de l'héroïne". Le concours est ouvert, naturellement, à tous les artistes de France.

Jeanne d'Arc ne cesse jamais d'occuper les esprits. Cette saison a vu deux théâtres parisiens la porter à nouveau à la scène. L'affiche populaire n'offre pas moins de dif icultés que la réalisation dramatique, car il est peu de sujets qui soient si aisément exposés au poncif, à la redite, au chromo sans âme et à l'interprétation prétentieuse qui défigure.

Si l'iconographie de la sainte de la patrie est abondante, il est de fait, pourtant, qu'il n'existe pas d'affiche consacrée spécialement à faire connaitre à travers le pays, pour attirer des pèlerins de toute opinion et de toute croyance, le paysage qui borna d'abord l'imagination, les voeux et la pensée de Jeanne, puis qui devint, par la suite, un des lieux mystiques de notre nation, un des points du mond sollicitant l'étonnmnt tt la piété de l'univers.

Sans doute des dessins nombreux— et, notamment, des "bois" remarquables, — des "vues", des croquis, des études diverses sont sortis du crayon, de l'outil, du pinceau, voire de l'objectif. Dans son tableau célèbre : **Jeanne écoutant les voix,** Bastien-Lepage a esquissé, derrière les arbres, la silhouette de la demeure légendaire où, selon l'expression de Siméon Luce, "l'enfance de la vierge de Domrémy poussa dans un sol plein de sève et fut en somme hantée par des fées bien aisantes". Néanmoins l'illustration à la fois exacte et synthétique ne s'est pas encore emparée du site miraculeux pour en donner une vision qui s'impose à l'esprit comme une scène de Raffet ou de Charlet, par exemple, comme une silhouette du Juif Errant, comme le saint Hubert agenouillé et somptueux des images d'Epinal.

Car voilà bien ce qui doit tenter et inquiéter les artistes... En notre temps où la surproduction de l'image fixe et mobile se manifeste jusqu'à l'indiscrétion, l'outrance et parfois la plus grossière manie, c'est vers l'exécution individuelle, la méditation solitaire et l'inspiration que l'on se tourne pour obtenir une figuration digne de la merveilleuse histoire.

Le cliché photographique, le film surtout, nous font vivre à travers un décor hallucinant, qui asservit. La capture immédiate du fait dans un réseau visuel ne laisse pas à la vie morale la marge nécessaire pour que la réflexion et le rêve, ces philtres créateurs, naissent de la flânerie du regard. Et, dans cet emprisonnement de l'effigie ou de l'événement, la volonté libre, la personnalité, la fantaisie n'intervenant pas ou presque, le spectacle présente une sorte de panorama issu du même moule, une uniformité fébrile et désolée.

Rien n'est plus différent de l'essor imaginatif, rien n'est plus contraire, en l'espèce, au commentaire de l'aventure vécue par Jeanne en ces prairies meusiennes où Barrès retrouvait ses traces idéales à travers le silence des clairières et le mystère des sources.

Pourquoi les simples images des petits livres de colportage, sous leurs couvertures bleues ou jaunes, pourquoi les feuilles à un sou de chez Pellerin gardent-elles leur pouvoir, leur attirance ? Parce qu'une présence originale palpite toujours en elles. **Crédit est mort, Le Retour de l'Enfant prodigue, Le Tableau des âges, L'Arrestation de Cartouche,** portent en leur trait naïf des railleries ou des allusions philosophiques qui prouvent beaucoup de clairvoyance, une clairvoyance à laquelle on n'en conte pas sur la nature humaine. L'imagerie et la littérature populaire sont, d'ailleurs, ainsi que l'a remarqué Champfleury, "deux branches du même tronc". La sincérité de l'expression, issue de l'observation, greffée elle-même sur l'héritage classique et chrétien, ne pouvait que laisser de génération en génération une empreinte ineffaçable.

Saine aussi. On cherchait vainement quelque perversité parmi les planches, parfois effrontées, fréquemment facétieuses, qui furent taillées au couteau pour illustrer les traits de l'existence journallière ou pour les contes de Perrault, les vies de soldats valeureux, l'épopée du **Bonhomme Misère,** le trésor inépuisable des proverbes et des récits.

L'enfance d'un petit Français ne sera plus tout à fait de chez nous quand l'imagerie traditionnelle cessera de refléter pour lui, comme un miroir, les jours dorés où la curiosité s'éveille...

Et il faudra une compréhension passionnée de notre passé, de notre destin, un amour physique de notre terre, aux artistes, renouvelant ceux d'autrefois, qui vont évoquer Jeanne d'Arc à la faveur du décor natal où l'immortalité vint la prendre par la main.

Gaétan Sanvoisin.

(Journal des Débats).

La fugue-solo

Le peintre Albert Besnard, qui vient de mourir, aimait à mystifier les journalistes.

Il conta un jour qu'il chantait toujours en peignant.

Ceci s'adressait à une jeune journaliste, arrivée de Londres pour l'interwiever, nouvelle dans le métier, mais remarquable musicienne.

— Que chantez-vous ? demanda-t-elle.

— Je chante, répondit Besnard, des canons et des fugues.

— Tout seul ?

— Tout seul.

A malin, malin et demi. "The Studio — c'était vers l'an 1904 — publia intégralement l'interview. Et Albert Besnard ne cacha pas son mécontentement.

La plante grandit en végétant, l'homme végète en se rapetissant.

Tous ceux qui sont sujets à caution ne sont pas l'objet de cautionnement.

"Le plaisir de donner vaut mieux que ce que l'on donne". Et même plus que ce que l'on reçoit.

CHRONIQUE OUVRIERE

Une autre bordée

Un bon nombre de sans-travail étaient occupés, dès sept heures ce matin, à enlever la neige dans les rues de la ville. Ils semblaient tout joyeux et avec raison. A l'approche du Jour de l'An, un père de famille s'aperçoit plus qu'en tout autre temps de l'année qu'il faut de l'argent pour vivre et pour mettre un peu de joie dans le coeur de ses enfants.

Bonne fête

L'honorable C.-J. Arcand, ministre du Travail, célèbre aujourd'hui le soixante-troisième anniversaire de sa naissance. Avec les ouvriers de cette province, qu'il se plaît à appeler ses confrères, et qui reconnaissent les services que le jubilaire leur a rendus depuis qu'il dirige cet important ministère provincial, nous lui souhaitons bonne fête, heureuse et longue vie.

Dix sont partis

Les premiers à profiter du nouveau plan Vautrin, ministre de la Colonisation, dix jeunes chômeurs viennent de quitter notre ville pour aller travailler sur des fermes à la campagne. On sait que le ministère de la Colonisation accorde une somme de $5 par mois à chaque célibataire sans ouvrage et sans parents pour le protéger, qui consent à aller travailler comme aide sur une ferme. Des vêtements chauds pour la saison leur sont aussi fournis. On pourvoit de même aux frais de transport. Dans nos familles canadiennes ils recevront certainement bon accueil et trouveront un autre foyer. Leur avenir est assuré pour l'hiver et peut-être pour toujours. Quelques-uns prendront peut-être goût aux travaux de la ferme pour faire plus tard d'excellents colons. C'est d'ailleurs le but que l'on s'est proposé en préconisant ce système d'aide aux jeunes chômeurs.

Assemblées

Au Secrétariat

CE SOIR: Le Syndicat National Catholique des briqueteurs-maçons de Québec.

DEMAIN: L'Union Catholique des manoeuvres de Québec.

L'EXPANSION INDUSTRIELLE DE LONDRES

Depuis quelques années, la population active de la Grande-Bretagne avait une tendance à se développer vers le sud de l'Angleterre et Londres notamment prenait une extension nouvelle et devenait un centre industriel important.

Une récente étude de la **Midland Bank,** dans sa revue mensuelle (octobre-novembre 1934) apporte sur la situation de Londres comme centre industriel des précisions intéressantes. Notons que cette étude entend par Londres non pas la cité elle-même, ou le comité administratif de Londres (qui couvre 120,000 mètres carrés et compte 4,400,000 habitants), mais ce qu'on appelle le "plus grand Londres", qui comprend des parties des comtés d'Essex, d'Hertferdshire, de Kent de Middlesse et de Surrey, avec une superficie de 700 milles carrés, et une population totale qui atteignait 8,200,000 habitants au recensement de 1931, soit un sixième de la population du Royaume-Uni.

En 1931, la population active du "plus grand Londres" représentait exactement la moitié de sa population totale, et se composait pour plus de la moitié, de personnes appartenant au système national d'assurance-chômage.

En 1930, la production de Londres a atteint £ 35.7 millions soit la moitié de celle de la Grande-Bretagne. La situation est analogue pour la construction mécanique, les produits chimiques, etc.

Enfin, il n'est pas inutile de signaler une des caractéristiques de Londres c'est le nombre relativement faible des grandes entreprises: en 1930 on comptait 21,000 employeurs occupant plus de 10 ouvriers assurés (en moyenne 66 par entreprise); plus de la moitié d'entre eux occupaient moins de 25 ouvriers assurés, les 3-4 moins de 50 et les 9-10 moins de 100 ouvriers. On ne comptait que 34 entreprises, occupant plus de 2,000 ouvriers assurés. Pour 1933 le rapport de l'inspecteur des fabriques indique 32,000 fabriques dans le plus grand Londres (environ un cinquième du total pour la Grande-Bretagne) et 19,000 ateliers, soit un quart du chiffre total du pays. On sait que la distinction entre les fabriques et les ateliers est que ces derniers n'utilisent pas d'énergie mécanique. Les chiffres de l'inspection des fabriques sont donc significatifs, surtout si on les rapproche du fait que Londres utilise moins d'un sixième des travailleurs assurés de la Grande-Bretagne.

En 1930, la production de Londres représentait un cinquième de la production totale du pays; d'après les renseignements dont l'on dispose, cette proportion s'est certainement maintenue et même a augmenté: fin de septembre 1934, le pourcentage du chômage était de 8,5 contre 18,1 pour la Grande-Bretagne; en 1932, sur 636 nouvelles fabriques (occupant plus de 25 personnes) ouvertes en Grande Bretagne, 261 étaient situées à Londres; en 1933, on a compté 463 nouvelles fabriques en Grande-Bretagne dont 220, soit près de la moitié, pour Londres. En outre, Londres a fermé moins de fabriques comparativement aux nouvelles, que le reste du pays.

Quelles sont les raisons de la situation privilégiée de Londres et du développement constant de son activité industrielle? **Le Bulletin de la Middland Bank** estime que la situation de Londres, est due en majeure partie au type des marchandises produites (luxe et demi-luxe) pour lesquelles la demande s'est maintenue et assez bien, alors qu'elle diminuait pour les industries d'exportation ou les industries de moyens de production.

(L'Européen)

L'ACCORD DE ROME SUR LA SARRE

On sait que le Conseil de la Société des Nations avait chargé trois de ses membres de suivre les questions relatives au plébiscite de la Sarre. Le Comité des Trois inaugura ses travaux le 6 novembre dernier à Rome, sous la présidence de son membre italien, le baron Aloisi.

Le Comité avait d'abord à étudier la définition du **statu quo** en Sarre, mais le Reich refusait d'envisager une telle éventualité. Aussi, lorsque le baron Aloisi pria le gouvernement allemand d'envoyer à Rome des experst pour se rencontrer avec les experts français en vue d'élaborer des solutions à cette question, ainsi qu'aux questions économiques et financières que soulèverait un plébiciste favorable à l'Allemagne — celle du rachat des mines notamment — Berlin fit la sourde oreille ; ce n'est que le 10 novembre que le Reich se décida à envoyer à Rome les experts demandés.

Les travaux du Comité commençaient donc de façon fâcheuse, et on eût pu en attendre des résultats insuffisants, ou même un échec. Il n'en a rien été, grâce à l'esprit de conciliation dont ont fait preuve les deux parties, grâce aussi aux efforts prodigués par le baron Aloisi et par ses deux collègues pour arriver à une entente. Ajoutons qu'une délégation du Comité financier de la Société des Nations a collaboré avec le Comité des Trois et avec les experts allemands et français à l'élaboration des solutions nécessaires.

Le travail fait à Rome, représente en quelque sorte le type du bon travail international : contact direct entre les deux parties intéressées, présence de délégués d'un organisme technique de Genève, qui à leur compétence de spécialistes ajoutent l'expérience des rencontres de ce genre, présence aussi de représentants d'un organisme politique — en l'espèce le Conseil de la Société des Nations — passés maitres dans l'art de concilier les points de vue différents et de trouver les compromis acceptables pour les deux parties. Car toute négociation entre gouvernements, même lorsqu'elle porte sur des points techniques, offre toujours un aspect plus ou moins politique.

Le 3 décembre donc, un accord a pu être signé à Rome, ce qui a permis au Comité des Trois de présenter au Conseil un rapport sur les problèmes posés par le plébiscite de la Sarre. Examinons dans ses grandes lignes ce que nous savons de ce rapport.

L'Allemagne y a "mis du sien", puisqu'elle a accepté de collaborer à la mise au point des mesures à prévoir dans l'éventualité du **statu quo.** On pourra penser que pour elle le **statu quo** représente une hypothèse invraisemblable, tant elle affiche sa persuasion d'un vote massif des Sar-

(Suite à la page 13, 2e col.)

DANS NOS THEATRES

AU CAPITOL



CHARLIE RUGGLES dans "THE PURSUIT OF HAPPINESS" au Capitol demain et samedi.

CANADIEN
RICHARD TAUBER
THINE IS MY HEART
Bruce Cabot — Grace Bradley
RED HEAD
Mat.: 21c — Soir: 30c. (Taxe .04)

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
COMMENCANT AUJOURD'HUI
Le drame français le plus impressionnant
"MATER DOLOROSA"
aussi Richard Arlen dans
"GOLDEN HARVEST"
Matinée 10c. — Soirée 15c.

CINEMA de PARIS
AUJOURD'HUI
TRAMEL dans
'CRAINQUEBILLE'
aussi NOEL-NOEL dans
'Vive la Compagnie'

EMPIRE AUJOURD'HUI
LE CRIME DU BOUIF
avec Tramel
THE BARBARIAN
avec Ramon Novarro
*FLYING DOWN TO RIO
avec Ginger Rogers
Mat.: 15c. Soir: 25c Taxe
Bientôt comprise
L'"IMPERATRICE ROUGE"

- VICTORIA -
AUJOURD'HUI
Florelle et Claude Dauphin
dans
'Les Surprises du Sleeping'
OPERETTE
MUSIQUE DE JOSEPH SZULC
Bientôt: 'Maria Chapdelaine'

CAPITOL
CE SOIR à 7-8.20 dernière représentation de :
Mat: 25c. Soir: 30-40c.
ANN HARDING dans
"THE FOUNTAIN"
aussi "BACHELOR BAIT"
Autre grand programme double demain à 1.15 — 3.25- 7 — 8.20
FRANCIS LEDERER
dans
THE PURSUIT OF HAPPINESS
avec JOAN BENNETT
aussi
"MIDNIGHT CLUB"
avec
Clive Brook — George Raft

AU VICTORIA

Depuis son splendide succès de l'"Epervier", le public ne cesse de réclamer un nouveau film du puissant acteur français Charles Boyer. Ces réclamations seront satisfaites au Victoria dès samedi, car on y offre le plus récent film de Boyer, "Caravane".

Cet acteur versatile compose le personnage d'un bohémien, prince de sa tribu, qui fait la conquête d'une princesse. Il croit l'aimer, mais vraiment ce qu'il aime c'est la richesse, les honneurs, la grande vie de château. Il ne tarda pas à se rendre compte de son erreur et à retourner auprès de celle qui, chez les siens, l'a attendu sans jamais se décourager.

Ce thème, le réalisateur Erik Charell l'a si bien utilisé que "Caravane" constitue l'un des meilleurs films du genre cette saison. Charles Boyer emporte son rôle dans un élan que rien n'arrête. Sa partenaire est la jolie Annabella. Pierre Brasseur et des artistes de premier plan complètent la distribution.—(Communiqué).

AU CINEMA DE PARIS



Vincent Hyspa, Tramel et Gaston Modot dans une scène du film "CRAINQUEBILLE" à l'affiche du Cinéma de Paris, cette semaine.

CLASSIC "The Lost Jungle", ép. 11
Slim Summerville, Andy Devine, Leila Hyams dans
"HORSE PLAY"
Chester Morris, Helen Twelvetrees, Alice White dans
"KING FOR A NIGHT"
Leon Errol: "HOLD YOUR TEMPER"

FRANCAIS SOIREE 15c
Smoking Gun avec
KEN MAYNARD
aussi Vue Française
PAS SUR LA BOUCHE
aussi
Les finales des combats des champions de la lutte: Deglane, Sonnenberg, Don George, etc.
Comédie — sujet court.

CARTIER AUJOURD'HUI
MARGARET SULLAVAN
JOHN BOLES dans
"Only Yesterday"
Charles Ruggles, Ann Dvorak
"Friends of Mr. Sweeney"

ARLEQUIN
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
"JOSEPH EST RECORDER"
et "LA FIANCEE DE NOEL"
comédie par M. Dequoy
Sur l'écran :
"SORREL and Son". Aussi
GEORGE WHITE'S SCANDALS
et 5e Ep. de LAW of the WILD
N'oubliez pas
SAMEDI SOIR 29 DECEMBRE
100 CADEAUX
DINDES - JAMBONS - POULETS - etc., etc.
Lundi 31 décembre
grande représentation de gala — la veille du Jour de l'An à 11 heures.
Vaudeville — vues animées
Changement complet de programme pour cette représentation
Billets maintenant en vente
.30 taxe comprise

ST-ROMUALD

A l'hôpital

—Nous avons regretté d'apprendre que Mlles Annette et Cécile Lemieux, jeunes filles de M. et Mme Adolphe Lemieux, de la rue Commerciale, avaient été transportées à l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour y suivre un traitement.

—De même nous avons été peinés d'apprendre que Mlle Juliette Lafontaine, fille de M. et Mme J.-Thos. Lafontaine, était à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à Québec, pour y suivre un traitement.

A toutes trois nous faisons nos souhaits respectueux pour un rapide et complet rétablissement.

Des millions charriés par l'Outaouais

(Suite de la page 3)

que. Ils sont bouillis dans des cuves avec des liquides corrosifs qui en font une pâte informe et incolore. Il y a quelques années on vendait le produit obtenu comme pulpe à papier de seconde classe.Depuis qu'el n'y a plus de marché pour ce produit commun, on jette la bouillie obtenue à l'égoût.

Les succursales des banques de tout le Canada font tenir leurs vieux billets au Trésor tous les mois, en reçoivent, en échange, des coupures toutes fraiches. Les billets sont envoyés dans la capitale coupés en deux, et placée en paquets différents pour éviter tout danger de vol.

CHICOUTIMI

La Cour de Magistrat

Le magistrat Emile Gagnon a présidé le terme de la Cour Civile et Pénale de Magistrat, au Palais de Justice, à Chicoutimi. Aucune cause civile ne fut entendue.

Paul-Etienne Rossi, de Kenogami a été arrêté par les constables municipaux de la ville de Jonquière sur une accusation de vol avec effraction durant la nuit, de marchandises d'une valeur de $500.00. Il a comparu le 20 décembre devant le magistrat Gagnon et a enrégistré un plaidoyer de culpabilité. Le président du tribunal le comdamna à six mois de prison dans la prison commune du district.

Le grand constable Willie Lafleur nous informe que d'autres arrestations seront opérées sous peu en rapport avec ce vol de marchandises pour un montant de $500.00.

Arrestation

Le grand constable Willie Lafleur a opéré l'arrestation d'un homme, accusé d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en contravention à la loi. Le prévenu a comparu et plaidé non coupable. Il est en liberté sous cautionnement. Son procès a été fixé au 22 janvier prochain.

Réunion du conseil

Le conseil de comté a tenu récemment une session spéciale sous la présidence du préfet Henri Côté.

Le conseil de comté discuta à cette réunion du coût de l'administration des corporations municipales qui sont sous le contrôle de la Commission Municipal et d'un prêt agricole.

Le conseil a tenu une séance régulière sous la présidence de S. H. le maire Dubuc. MM. les échevins Gilbert, Smith, Lapointe, Perron, Monfette, Saulnier, Tremblay et Fortin étaient présents.

Des rapports de comités ont été approuvés.

RIVIERE-DU-LOUP

Feu Mme L. Blanchette

Mercredi, le 12 décembre, à St-Frs-Xavier de Rivière-du-Loup, ont eu lieu les funérailles de Mme L. Blanchette, née Antoinette Morin, décédée le 10, à l'hôpital de cette ville, à l'âge de 50 ans.

Le deuil était conduit par ses fils: Maurice et André; son gendre, M. A. Savard; son frère, M. Georges Morin; ses beaux-frères: MM. Auguste et Charles Blanchette; ses neveux: MM. J.-Lucien et Roland Blanchet.

M. le curé Thibodeau fit la levée du corps et chanta le service. Dans le chœur on remarquait MM. les abbés Dumont et Ouellet.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Patrice.

Mme Blanchet laisse dans le deuil six filles: Cécile (Mme Savard); Germaine, Aline, Françoise, Monique et Marie; trois fils: Maurice, André et Louis.

Nos sympathies à la famille.

CONVENTION DE NOEL

MM. Marcel et Jean-Louis Lacasse, agents manufacturiers pour la province de Québec, sont partis pour Montréal, mercredi soir, pour assister à une convention des directeurs et des voyageurs de la Regent Knitting Mills, dont le but est d'améliorer pour l'année 1935, le grand moulin de lainage de St-Jérôme.

ST-CAMILLE

Funérailles de feu M. Joseph Mercier

Le 21 décembre dernier ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Mercier époux de Dame Noella Ménard, décédé le 9 décembre à l'âge de 81 ans. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gédéon Duval qui chanta le service assisté de MM. les abbés Geo.-N. Pelletier et H. Labrecque, comme diacre et sous-diacre. Portait la croix M. Eug. Cloutier, beau-frère de la défunte.

Le cercueil était porté par MM. Joseph et Adélard Ménard, ses beaux-frères et MM. Ernest Bolduc et Arthur Provost. La quête fut faite par MM. Jos Fontaine et Frs. Brousseau.

Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse, Mlle Irène Morin touchait l'orgue.

Un grand nombre de parents et de paroissiens assistaient au service.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Récentes naissances

Marie-Anna-Yvette, fille de M. et Mme Alfred Morin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Laliberté.

—Marie-Germaine, fille de M. et Mme Philippe Pépin. Parrain et marraine M. et Mme Ferdinand Corriveault.

—Joseph-Henri, fils de M. et Mme Joseph Blanchette. Parrain et marraine M. et Mme H.-Ls. Campagna de St-Just.

L'Immaculée Conception

La belle fête de l'Immaculée Conception fut dignement célébrée dans notre paroisse. L'église était décorée pour ce jour de ses magnifiques parures de fête.

Dans l'après-midi à 2 heures eut lieu l'élection des Membres du Conseil des Enfants de Marie, suivie de la réception de dix nouvelles congréganistes.

—M. le curé Duval, donna le sermon de circonstance et M. l'abbé Geo.-N. Pelletier officia au salut du St-Sacrement.

La chorale des Enfants de Marie exécuta pour la circonstance un joli programme de chant qui fut très bien rendu.

PLUS QUE 3 JOURS D'ACHATS AVANT LE JOUR DE L'AN

L'ACTIVITE ET LES FOULES ONT ELU DOMICILE A...

OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES TOUS LES SOIRS

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

Si vous voulez faire des Etrennes pour toute la Famille

DONNEZ UN JOLI MEUBLE

VOICI QUELQUES SUGGESTIONS



TABLES A CAFE

en noyer noir, différents modèles

$5.50 à $25.00



LAMPES

Junior ou Bridge

Choix considérable — Abat-jour de soie ou parchemin.

$2.10 à $18.00



CABINETS A LIQUEURS

en noyer, avec tous leurs accessoires, tels que verres et carafe

$12.75 à $69.00



TABAGIES

Modèle cabinet, l'article idéal pour fumeur. Elles sont en noyer de belle qualité.

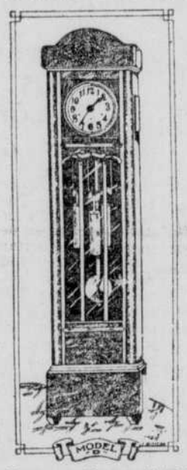
$6.50 à $18.00



FAUTEUILS

Couverture en reps ou tissu tapisserie, très bons ressorts — Meubles très confortables.

$22.00



Horloges Grand-Père

en chêne solide ou noyer — vitre montée sur cuivre — carillon Westminster.

$64.95 à $149.

VENEZ CHERCHER VOS ETRENNES

AU SALON DE CONFECTION POUR DAMES

Le chef de ce rayon fait ses étrennes avec les spéciaux extraordinaires ci-après



250 ROBES --- Soldes de lignes

$1.99

En crêpes divers — satin — dentelle. Grande Variété de modèles. — Pour l'**Après-midi** — le **dîner** — le **soir**.—Toutes des valeurs jusqu'à $12.75.— PRIX ETRENNES, VENDREDI . . .

100 ROBES

En crêpe sheer **noir, rouge-vin, bleu cocktail, brun, bleu marine.** — Tailles 14 à 20—38 à 44.— Ces robes—un achat spécial—ont été reçues tout dernièrement. PRIX ETRENNES . . . . . .

$3.95

150 ROBES

En nouveaux crêpes imprimés — manches longues — des robes dans lesquelles vous serez ravissantes.— Toutes les tailles.—PRIX D'ETRENNES . . . . . .

$4.95



MANTEAUX et COSTUMES

SOLDE d'un petit groupe — il offre encore un choix magnifique, malgré que les quantités soient limitées— Tissus de très belle qualité. — Belle variété de teintes. — Des styles que vous aimerez. — Venez choisir au PRIX ETRENNES

$5.00

KIMONOS

Magnifique occasion d'en acheter pour vous ou pour donner comme étrennes

Joli groupe de Kimonos en belle flanelle — très beau choix de teintes d'aucuns garnis de couleurs contrastantes. — Toutes les tailles dans le lot. — PRIX ETRENNES..

$3.95

MANTEAUX, COMPLETS, ROBES POUR ENFANTS

Petit groupe de manteaux de différentes qualités, tous en jolis tissus, teintes et styles — Superbes petits complets deux ou trois pièces. Robes en jersey et crêpe. Toutes des valeurs jusqu'à $10.95 PRIX ETRENNES . .

$2.95

Au rayon des

BONBONS

Délicatesses pour le Temps des Fêtes.

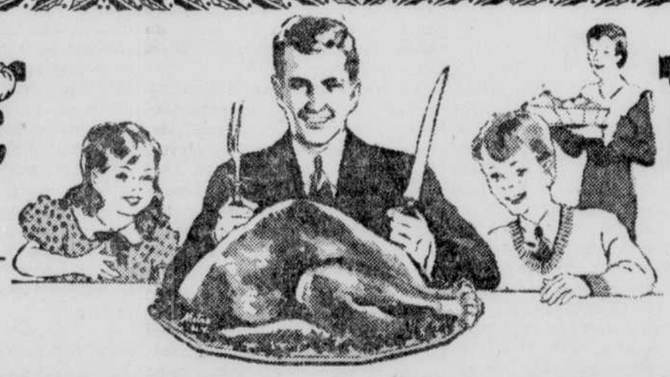
Variété immense de

Bonbons clairs—satinés—Bonbons farçis — Paragons au coco ou pistaches— Bonbons français à la crème — Chocolats assortis — dans les marques réputées : —

GANONG
MOIRS
"PONY BRAND"
LOWNEY'S
ROBERTSON
ETC.

AUSSI, bonbonnières de fantaisie de toutes sortes—Coffrets, Paniers, etc., etc.

A L'EPICERIE PAQUET



L'ENDROIT OU LES GOURMETS TROUVERONT TOUT CE QUI FERA LEURS DELICES

VISITEZ La Boîte aux Biscuits PEEK FREAN

située à gauche du vestibule débouchant dans nos magasins lorsque vous y entrez par le BOULEVARD CHAREST. Vous y verrez une superbe installation de nouveaux biscuits PEEK FREAN — GOUTEZ GRATUITEMENT, et faites votre choix.

Achetez-en quelques boites. Ils seront appréciés à vos repas de familles durant la période des Fêtes.

VISITEZ LA DEMONSTRATION des produits de SWIFT

BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres. La livre 24c

Assortiment complet de

DINDES

OIES

CANARDS, POULETS, POULES,

JAMBON cru.

JAMBON cuit.

JAMBON cottage, Saucisse, Saucisson, Langue.

Assortiment de

FROMAGE canadien, à la crème, et tous les fromages importés.

CHAMPIGNONS, marque "Merle". ½ kilo . . . 35c

POIS à l'étouffé de Amieux, extra fins. ½ kilo 35c

ENCORE UNE FOIS

N'oubliez pas les produits "PONY BRAND" sur votre table du JOUR de l'AN. — Ayez-en une profusion, et vous lirez une joie manifeste sur les figures de vos convives.

CAFE Pony Brand. La livre . . 40c

GELEES Pony Brand, essences assorties, 4 boites . . 25c

La douzaine . . 72c



ESSENCES Pony Brand, vanille et citron, 2 onces . . 20c

2½ onces. Prix . . 29c

SIROP DE FRUITS "Pony Brand" pour liqueurs délicieuses. La bouteille . . 40c

HARICOTS verts, très fins, de Amieux. ½ kilo 34c

MAYONNAISE de Hellman. Jarre de 16 onces. Prix 45c

SALADE de fruits de Libby. Boite No 2½. 55c

PECHES de Libby. Boite No 1 . . . . . 25c

ANANAS de Libby. Boite No 2½ 45c

SIROP de Chocolat de Fry. Boite 1 livre . . 25c

LAIT condensé de Nestle. 2 boites pour 39c

THE "Tender Leaf". Paquet de 12 onces. . 35c

Paquet de 7 onces. Prix 21c

RAISIN de table "Malaga", récolte 1934. Paquet de 1 livre . 30c, 40c, 50c

FRUITS confits assortis. Paquet de 14 onces. . 50c

Paquet de 20 onces 75c

BISCUITS "Mint Patties" de Christie. La livre . 30c

BISCUITS "Chocolate Dessert" de Crothers. La livre 25c

POUDRE à pâte Eggo. Bte de 16 onces . . 31c

GRUAU vif ou ordinaire. Le gros paquet . . . 22c

FORCE, flocons de blé, 3 paquets pour . . . 32c

ROBERVAL

La guignolée

Les Chevaliers de Colomb, du conseil de Roberval, ont comme les années passées, pris l'initiative de faire la quête de la guignolée, dans la ville et la paroisse de Roberval, ayant à leur tête comme chefs de groupes MM. Antoine Marcotte et Léo de la Boissière. Aussi dans l'après-midi du 23 décembre, ils sont allés frapper à toutes les portes et partout ils furent reçus aimablement par notre population, qui comme toujours a su donner à bourse déployée. Les recettes de la quête remises aux curés de nos paroisses, sont meilleures que les années précédentes et l'on peut dire sans hésitation, que tous auront de quoi à se mettre sous la dent au Jour de l'An.

Nos souhaits

A tous nos abonnés, lecteurs et annonceurs de la région du Lac-St-Jean, nous souhaitons une bonne et heureuse année, que 1935 soit pour tous une année prospère et remplie de bonheur.

Le patinoire

La patinoire de Roberval est maintenant ouverte au public amateur, et sur le même terrain que les années dernières, en arrière du bureau de poste, sur le terrain de M. Tancrède Garant. M. Marcelle Garant est le directeur de la patinoire et notre jeunesse robervaloise nous promet pour la saison d'hiver d'intéressantes parties de hockey, entre les clubs locaux et les clubs amateurs de la région.

Concordat

A venir au 15 décembre, 213 cultivateurs de la région avaient déposé entre les mains du séquestre-officiel, en vertu de la loi des Arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers,leur demande de concordat. Le bureau du séquestre-officiel, M. Charles Potvin, est à St-Joseph-d'Alma.

Naissance

Le 15 décembre, Joseph-Georges-Guy, fils de M. et Mme Alfred Fortin. Parrain, M. Oséas Fortin. Marraine, Mlle Rose-Aimée Fortin.

Cour Supérieure

Le prochain terme de la Cour Supérieure sera tenu à Roberval, le 19 février et les jours suivants. La Cour Supérieure, selon une entente entre les membres du Barreau du district, ne siégera pas dans le mois de janvier à Roberval.

Premiers froids

Les premiers froids depuis le commencement de décembre ne se sont fait sentir que le 20 décembre dans la région du Lac-St-Jean, aussi le thermomètre est baissé à 21 le 22 décembre courant, du 20 au 21 au soir, le thermomètre s'est tenu endessous de 10, mais le 22 au matin, il était à 21, pour remonter à 8 vers le midi et le 22 au soir, il était à 18 sous zéro, à Roberval.

LES EBOULEMENTS

Naissances

—Le 25 novembre, Marie-Jeanne-Marcelle, enfant de M. et Mme Chs-Arthur Gagnon. Parrain, Jos. Gauthier. Marraine, M.-Jeanne Gagnon.

—Marie-Rose-Gisèle, enfant de M. et Mme Eugène Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme F.-Xavier Pilote.

—Marie-Desneiges-Catherine, enfant de M. et Mme Willie Tremblay. Parrain et marraine, M. et Mme Magella Tremblay.

Echos mondains

L'honorable M. Joseph-Edouard Perrault, C.R., ministre de la Voirie et des Mines, est revenu hier à Québec avec M. André Taschereau, C.R., qui a été son invité à Arthabaska pour la fte de Noël. Madame André Taschereau et ses fillettes, Hélène et Françoise, passent quelques jours à Arthabaska, chez l'honorable M. et madame Perrault.

— o —

M. Maurice Brasset, M.P., et madame Brasset, de Percé, Gaspé, sont à Québec, les invités de M. et de madame Guy Baillargeon.

— o —

Le major et madame C.-G. Power, leur jeune fille, Rosemary, et leurs fils, Pendleton et Frank, passent le temps des fêtes à leur maison de campagne, "Tramore Lodge", à St-Pacôme.

— o —

Le major et madame Charles Fontaine, de Montréal, ainsi que leur fillette, Monique, seront les invités de M. le notaire et de madame Jos. Sirois, rue St-Cyrille, pour le temps des fêtes.

— o —

M. et madame René Hamel, qui sont arrivés des îles St-Pierre et Miquelon il y a quelque temps, ont pris leur appartement au "Grande-Allée", M. Hamel, qui était gérant de la Banque de Commerce dans ces deux îles françaises, a été promu à la gérance de la Banque de Commerce à la Haute-Ville de Québec.

— o —

M. et madame Jean Lafontaine, de Montréal, ainsi que leurs deux fils, Jacques et Georges, passeront le temps des fêtes à Québec, les invités de l'honorable juge en chef et de madame Albert Sévigny, avenue de Bernières.

— o —

M. et madame William Power, de Montréal, sont les invités de l'honorable M. et de madame W.-G. Power.

— o —

M. et madame T.-E. Charest annoncent les fiançailles de leur fille, Jacqueline, avec M. Noël Audet, fils de M. et de madame Eugène Audet, de cette ville.

— o —

Mademoiselle Madeleine Sévigny a reçu à un souper froid, hier soir, à la résidence de ses parents, l'honorable juge en chef et madame Albert Sévigny, avenue de Bernières, avant le bal de madame Frank-W. Ross, au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Anna Bailey a reçu à dîner, hier, à la résidence de ses parents, le baron et la baronne d'Avray, avant le bal de madame Frank-W. Ross, au Château Frontenac.

— o —

M. Edouard Blais est retourné, à Kenogami, après avoir passé la Noël avec sa mère, madame Jos. Blais, rue Mont-Carmel.

— o —

M. le docteur et madame S.-T. Coote, de Chicago, et leurs deux enfants, sont attendus à Québec pour passer le temps des fêtes, les invités de M. le docteur et de madame P. Coote, rue Ste-Anne.

— o —

M. le docteur et madame Côme Hamel, de Frampton, et leur jeune fils, Christian, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

— o —

Le docteur Jules Chouinard, autrefois de Lambton et maintenant de Québec, annonce les fiançailles de sa fille Charlotte à M. Raymond Delisle, fils de madame Joseph Delisle, de Québec.

— o —

M. Romulus Drolet, de la Northern Life, à Ottawa, est attendu à Québec pour le temps des fêtes.

— o —

Mademoiselle Jacqueline Chouinard a reçu à dîner, au Château Frontenac, le jour de Noël, à l'occasion des fiançailles de sa soeur, Charlotte, à M. Raymond Delisle, de Québec. Parmi les invités, on remarquait : Madame Joseph Delisle, le docteur Jules Chouinard, M. et madame René Couture, M. et madame Conrad Boulet, mesdemoiselles Charlotte Chouinard, Eva Rosa, Marguerite Jalbert, Cécile Delisle, Georgette Delisle; MM. Raymond Delisle, Thomas Thériault, Claude Delisle, Conrad Delisle, Charles-Henri Leclerc.

— o —

Le lieutenant John Ross, R.C.H.A., est arrivé en notre ville, hier, pour passer quelque temps, l'invité de M. et de madame H.-E. Price.

— o —

M. le docteur J.-Paul Carette, de Campbelton, N.-B., est de passage à Québec pour le temps de Noël.

— o —

Le jour de Noël ont eu lieu les fiançailles de mademoiselle Louise Monfette, fille de M. et de madame A. Monfette, de Québec, à M. Kenneth Glenn, de New-York.

— o —

Mesdemoiselles Madeleine et Paula Moreau, qui étaient au couvent des Ursulines, à Québec, sont allées passer les vacances du Jour de l'An chez leurs parents, M. et madame J.-S. Moreau, Saint-Gervais, Bellechasse.

— o —

M. et madame G.-J. Condon, de Sherbrooke, et mademoiselle Donalda Duval, de Beauceville, ont passé la fête de Noël à Québec, les invités de M. et de madame Pierre Duval.

— o —

M. et madame Alfred Déry, ainsi que leur fils, Marcel, ont passé la fête de Noël aux Trois-Rivières, les invités de leur fille et de leur gendre, le docteur et madame Georges de Charette.

Introduction de

MARINA

DEUX SPLENDIDES NOUVEAUX MODELES d'argenterie sterling Birks qui rayonnent à notre étalage, aujourd'hui—

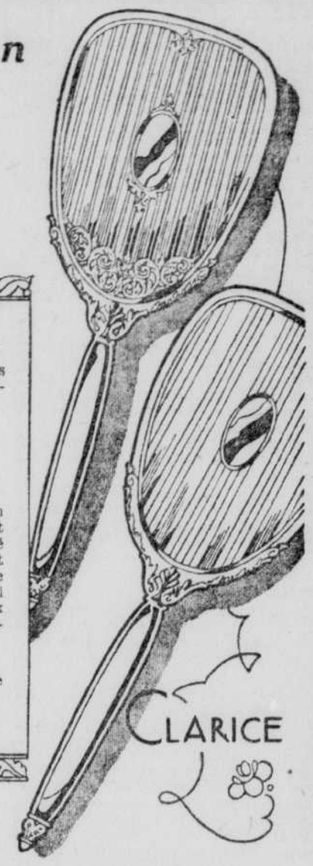
MARINA ET CLARICE

Ils sont gracieux et d'un charme tout féminin, tout en étant d'une simplicité qui fait leur beauté et ajoutera à l'élégance de tout boudoir — aujourd'hui et toute une vie. Les prix en sont étonnamment modiques.

Miroir

Brosse à Cheveux et Peigne

Marina . . . $36.50
Clarice... . . $32.50



Modèles Exclusifs fabriqués et vendus par

Henry Birks & Sons Limited
(G. Seifert & Sons)

Bijoutiers — *16 de la Fabrique*

DECEDEE



Mme Jos. THIBAULT (Juliette Lirette), fille adoptive de M. Jos. Drouin, décédée à Loretteville, lundi, à l'âge de 27 ans.

LE RADIO LE PLUS Perfectionné de l'année!

La nouvelle série "DIAL of PLEASURE" par Northern Electric

Choix de **9 SUPERBES MODELES**



MODELE 55
Un attrayant récepteur pour usage personnel. Peut se placer sur toute pièce d'ameublement et s'incliner à l'angle désiré. 5 lampes. Réception sur deux groupes d'ondes.

Les récepteurs de la nouvelle série "Dial of Pleasure" sont la sensation du jour dans le monde de la radiophonie, car ils comportent *cinq* perfectionnements sensationnels qui leur assurent une supériorité indiscutable. Afin d'arriver à réaliser une réception *exempte de vibration*, le condensateur variable multiple et même le haut-parleur de chaque appareil ont été coussinés de souple caoutchouc. Par la création de la syntonisation oblique, par l'emploi d'un cadran sélectif à visibilité complète, sur lequel *une seule échelle apparaît à la fois*, on est parvenu à obtenir une syntonisation plus facile et beaucoup plus précise. La réception des émissions sur ondes courtes a en outre été simplifiée par l'usage d'un commutateur d'antenne automatique *exclusif*. Ne manquez pas de voir les neuf superbes modèles — consoles, modèles de table et de cheminée — toutes-ondes et sélectifs. Ecoutez-les, appréciez leur riche sonorité . . puis *laissez-vous guider par votre jugement dans votre choix.*

★ **RECEPTION COUSSINEE** — Pour assurer une réception exempte de vibration, la Northern Electric a coussiné le condensateur variable, et même le haut-parleur, avec du caoutchouc souple.

★ **SYNTONISATION OBLIQUE** — Le panneau de contrôle étant incliné à un angle *soigneusement déterminé*, vous syntonisez aussi facilement debout qu'assis.

★ **COMMUTATEUR AUTOMATIQUE D'ANTENNE** — Il faut un arrangement d'antenne différent pour la réception ordinaire et celle sur ondes courtes. Il n'y a que sur le Northern Electric que ce changement s'opère automatiquement.

★ **CADRAN SELECTIF A VISIBILITE COMPLETE** — Avec un Northern Electric vous apercevez l'échelle entière au premier coup d'oeil, sans vous arracher les yeux.

★ **UNE SEULE ECHELLE VISIBLE A LA FOIS** — Ceci fait contraste avec les récepteurs ordinaires, où l'on voit jusqu'à quatre échelles à la fois sur le cadran.

★ **GARANTIE** — Tous les modèles de la nouvelle série "Dial of Pleasure" sont pleinement couverts par la garantie de la Northern Electric Company.

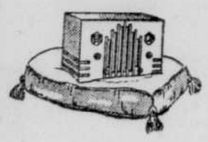
Northern Electric COMPANY LIMITED

UN SERVICE ELECTRIQUE NATIONAL

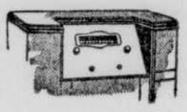
ST. JOHN, N.B. HALIFAX QUEBEC MONTREAL OTTAWA TORONTO HAMILTON LONDON WINDSOR NEW LISKEARD SUDBURY WINNIPEG REGINA CALGARY EDMONTON VANCOUVER

Seul le *Northern Electric* vous offre ces caractéristiques EXCLUSIVES

★ RECEPTION COUSSINEE



★ SYNTONISATION OBLIQUE



★ COMMUTATEUR AUTOMATIQUE D'ANTENNE TOUTES-ONDES

★ CADRAN SELECTIF A VISIBILITE COMPLETE



★ UNE SEULE ECHELLE VISIBLE A LA FOIS

Exclusivités *Northern Electric*

31-134B

REUNION

(CONTE DE NOEL)

Sur la lagune doucement agitée par quelques gondoles attardées, la lune coquette se mire complaisamment et pousse l'indiscrétion jusqu'à glisser quelques-uns de ses rayons argentés à l'intérieur des barques légères. Rêveusement appuyé à l'accoudoir de velours, Sylvio fredonne une mélodie tzigane, tout en s'accompagnant de son violon. Puis, il se tait brusquement, la voix lourde de sanglots comprimés. "Sylvio, qu'as-tu, mon chéri?" interroge soudain une voix compatissante. "Tu songes encore à de tristes souvenirs, je suppose?" — "Hélas, Carlotta!" soupire l'adolescent en baissant la tête. "Comment peut-on oublier sa maman et le pays où on est né?.. Tu es bien bonne pour moi pourtant, et tes parents aussi; mais, vois-tu, je ne puis m'empêcher de songer à petite mère qui seule là-bas au pays des neiges, pleure son gars et souffre peut-être du froid et de la faim. La fillette aux yeux de velours sombre enveloppe son compagnon d'un long regard attristé et elle dit presque bas en appuyant sa petite main sur le bras de Sylvio: "Rentrons, veux-tu, mon chéri, car maman sera inquiète si nous nous attardons à la promenade en gondole et tu sais qu'il nous faut décorer le "palazzo" pour la fête de Noel!" D'un geste soumis, l'adolescent fait manœuvrer la somptueuse embarcation, et la dirige vers la demeure de marbre rose des parents de Carlotta.

De même taille, les deux enfants sont si beaux et si élégants que madame Rinaldo, la mère de la fillette, ne peut s'empêcher de murmurer en les regardant gravir les degrés de l'escalier de marbre: "Quel charmant petit couple ils font tous deux! Elle, si ardemment brune en sa grâce farouche, et lui, ce petit fils de la France, si touchant en sa pâle blondeur et ses yeux bleus rêveurs. Inconsciemment égoïste, la bonne dame ne se rend pas compte que l'adolescent souffre d'être séparé de sa mère, que ce chaud climat d'Italie lui fait ressentir plus âprement la nostalgie de sa belle France et qu'il dépérit à vue d'œil. Elle songe seulement à la bonne action qu'elle avait accomplie en tirant de la pauvreté ce petit qu'elle avait recueilli par une froide soirée de décembre, lors de son dernier voyage en France. Mais elle, la pauvre ouvrière, la malheureuse veuve, à qui elle avait arraché son enfant bien-aimé dans le but de distraire la petite Carlotta, alors malade, elle s'en était fort peu souciée. Elle avait cru largement récompenser le renoncement de la malheureuse en lui glissant une pièce d'or dans la main. "Après tout", se disait-elle, "cette paria devrait se montrer reconnaissante envers celle qui désire faire de son fils un jeune homme riche et bien élevé!"

Ces réflexions traversaient l'esprit de l'Italienne, tandis qu'elle conduisait les deux enfants à leurs chambres respectives et un sourire d'orgueilleuse tendresse illumina sa large figure lorsque la fillette souhaita le bonsoir à sa mère en l'embrassant câlinement. "Comme elle est jolie ma Carlotta et comme elle semble heureuse depuis que Sylvio demeure avec nous!" murmura-t-elle songeuse, en gagnant ses appartements. "Sûrement, j'ai eu la main heureuse en dénichant ce petit, lors de notre passage à Paris."

Le carillon argentin d'un antique cartel raisonne doucement dans l'ombre apaisante de la chambre de Sylvio.. "10 heures!" murmure-t-il en se redressant. D'un geste vigoureux, il passe ses mains sur ses yeux ensommeillés et saute à bas de son lit. "Quelle belle nuit!" soupire-t-il, "on dirait, ma foi, que Madame la LUNE veut présider à ma fuite et illuminer ma route d'un rayon d'espérance!" Il glisse à genoux et murmure avec ferveur: "Bonne Madonna, qui serez cette nuit Mère du Divin-Enfant, venez à mon secours dans ma détresse et guidez-moi dans le droit chemin!" En un tour de main, petits souvenirs de sa chère Carlotta et quelques menus objets sont empaquetés et glissés dans sa poche. Puis, son cher violon sous son bras, il quitte sa jolie chambrette, témoin muet de ses longues heures d'ennui et des larmes secrètes versées en contemplant le portrait de sa mère chérie.....

A pas de velours, il traverse les longs corridors silencieux et parvient ainsi aux portes-fenêtres qui donnent sur la terrasse alors baignée de clarté lunaire.. "Adieu, Carlotta chérie!" murmure-t-il, en jetant au vol un dernier baiser vers la fenêtre de la jeune italienne. Prestement, il a libéré une gondole de son port d'attache et il se glisse à l'intérieur. Puis, un coup de rame, et l'onde argentée, à peine soulevée de vagues légères, emporte vers l'inconnu notre audacieux petit Français.....

Nous le retrouvons peu de temps avant minuit sur le vaste champ d'aviation de Venise. Il semble parlementer avec un homme de taille élevée, au visage à demi dérobé sous de larges lunettes. L'avion de ce dernier fait entendre un vrombissement régulier, indice d'une envolée immédiate. "Bien! mon brave garçon!" conclut l'étranger en tapant amicalement la joue de Sylvio, "je serai heureux de te prendre à bord, à titre de vieil ami et pour te rendre ce léger service." Sur ce, le jeune homme et l'adolescent se sont installés dans l'intérieur capitonné et bientôt, l'avion s'élève gracieusement puis disparaît peu à peu du ciel d'Italie.

Minuit!.. Noël!.. Noël!.. chantent avec allégresse les cloches des cathédrales. L'Enfant-Dieu est né, apportant dans ses mignonnes mains roses des trésors de bénédictions et de consolations ineffables pour le pauvre et le riche à la fois! Un givre éblouissant a recouvert les toits et les immenses plaines, pour mieux symboliser la blancheur immaculée dont les humains et même les choses se revêtent en cette nuit divine... Planant comme un aigle immense au-dessus des édifices encapuchonnés de blanc, un avion poursuit sa course régulière sous le ciel de velours sombre criblé de clous d'or. Bientôt il a franchi l'océan recouvert de glaces flottantes et survole à une vitesse accélérée la belle France de notre jeune ami, Sylvio Villandré.

"Où suis-je?" s'écrie Sylvio en ouvrant paresseusement les paupières, "ma foi," fait-il dans un sursaut, "j'oublie que c'est Noël!" Il lève la glace de l'étroite fenêtre de l'avion et il écoute alors, ravi, la céleste harmonie du concert des cloches, annonçant la venue du Messie. Bravement, il essaie de résister au sommeil envahissant, mais, bientôt, sa tête glisse sur le dossier moëlleux du siège de cuir, et des rêves assaillent son pauvre petit cerveau fatigué, tandis que les cloches poursuivent à toute volée leurs mélodies aériennes.....

Le bercement régulier de l'avion ramène notre jeune ami à la froide réalité et ses paupières alourdies par le sommeil n'aperçoivent en se rouvrant que des glaciers étincelants, à travers le brouillard terne de la glace protectrice... Encore un léger assoupissement, puis: "Nous sommes à Paris, mon petit!" lui crie le pilote dans un porte-voix. "Prépare-toi à l'atterrissage!" — "Ca va, mon capitaine!" acquiesce l'adolescent sur un ton joyeux. Son cœur bat à coups précipités à mesure que l'oiseau mécanique se dirige vers le sol. Quel sort l'attend sur cette terre étincelante de givre?.. Desillusion?.... Succès!.. Mystère!..

"Attends que je te sorte de ta cage, mon vieux." lui lance l'aviateur, en se dirigeant vers sa cabine. De ses bras puissants, il retira le jeune garçon de l'étroite ouverture. "Et, maintenant," poursuit-il, "endosse ce vêtement de cuir et enfile-moi ces bottes. Au fait, où allons-nous, mon ami?.. —"Chez ma mère, rue Marbeuf," répond Sylvio, "si avec la grâce de Dieu, elle vit encore!"— "Espérons-le, mon petit," insinue l'aviateur, "elle sera vraiment trop heureuse de te revoir par cette belle nuit de Noël et surtout, après une si longue séparation! Donc, tu t'ennuyais autant que cela dans ce pays enchanteur d'Italie?.."—"Hélas, oui!" soupire tristement Sylvio. "Tout ce luxe et ces prévenantes gâteries m'accablaient de tristesse et de soucis, car je ne cessais d'évoquer la misère et la sollitude de ma pauvre maman. Alors, je résolus de revenir en ma belle patrie... et c'est vraiment un hasard providentiel que je vous aie trouvé sur ma route, cher monsieur! Je suis fort et vigoureux, et Dieu m'a doué du talent que possédait mon père. Donc, mon devoir est de gagner la vie de celle que j'aime plus que tout et d'entourer sa vieillesse de soins reconnaissants."—"Bravo! Mon jeune ami! Je vois quel cœur excellent bat dans ta poitrine. Puissent tes courageux efforts être couronnés de succès."

Là-dessus, ils contournent l'angle d'une maison d'apparence pauvre et revêche. Sylvio, d'une main tremblante, ouvre une porte obscure et pénètre à pas de loups dans le pauvre logis. Une femme est penchée sur le foyer et essaie de ranimer les braises écroulées. "Mère! Mère bien-aimée!" s'écrie l'adolescent en se jetant dans un élan éperdu dans les bras maternels. "Enfin, me voilà près de toi, et pour toujours, cette fois!" Suffoquée de bonheur, madame Villandré couvre de baisers passionnés le visage chéri. "Mais, explique-moi! Comment se fait-il que tu sois ici?." peut-elle enfin articuler. "Tu as donc abandonné tes bienfaiteurs?" — "Mais oui, petite mère! Je ne pouvais plus vivre sans toi et je sais fort bien que tu ne me gronderas pas d'être accouru auprès de toi, en cette belle nuit de Noël! Et, "poursuit-il, en se retournant vers le jeune étranger, "Monsieur a bien voulu me prendre à bord de son avion, alors qu'il se dirigeait sur Paris. Il a même poussé la bienveillance jusqu'à m'accompagner ici. Dis, mère, jamais nous ne lui serons assez reconnaissants de son admirable action!" — "Comment vous exprimer toute ma gratitude, cher monsieur!" balbutie l'heureuse mère en tendant sa main au brave garçon. "Vous me ferez donc l'honneur de partager notre frugal réveillon, que j'avais apprêté, hélas, sans espoir d'avoir de convives! Voyez", poursuit-elle en essuyant une larme attendrie qui glissait sur sa joue, "j'avais préparé un sabot de Noël pour mon petit, tout comme au temps où nous vivions ensemble, pauvrement, mais heureux tous deux. "L'étranger t'ai même cru mort, et mes parents ont fait faire des recherches pour te retrouver, mais, hélas, sans succès." Sylvio a relevé la tête dans un vif élan, et ses yeux contemplent alors avec une expression indéfinissable le cher visage de l'amie retrouvée. "Enfin, je te revois, petite Signorita chérie!" murmure-t-il gravemen . Les superbes yeux noirs mouillés de larmes attendries le regardent avec confiance, et leurs jeunes cœurs se fondent dans une inexprimable émotion.....

A. GOSSELIN

DENTISTE
Dr Alph. DION
24 côte du Palais, Tél. 2-2153
Bureau : 9 h. à midi et 2 à 5 h
le soir sur appointement.

P.-L. FRENETTE
284, rue Saint-Joseph :-- Tél.: 3-4536

ROBERT MORENCY
536, rue Saint-Jean :-: Tél.: 4-4316

henri DUCLOS LTÉE
68, de la Couronne :-: :-: Tél.: 5193

Un mal de dos qui dure depuis 15 ans

Les Pilules Dodd ne tardent pas à en avoir raison

M. Cleary jouit aujourd'hui d'une santé des plus florissantes

Kingston, Ont., le 27 déc. (Spécial) "C'est un fait bien connu que les employés de chemin de fer souffrent plus ou moins de mal de dos et d'affection rénale", écrit John Cleary, 102 rue Charles, Kingston, Ont.

"Le dos me faisait beaucoup souffrir depuis environ quinze ans, et les traitements de médecins ne me faisaient pas grand bien. J'étais très découragé lorsqu'un jour un pharmacien me recommande les Pilules Dodd pour le Rein. Je commence d'en prendre et trois boites me font un bien considérable. Sept à huit boites suffisent pour me débarrasser complètement de mon mal de dos, des crampes et du rhumatisme dont je souffrais aussi.

"J'étais de mon temps mécanicien de locomotive, mais comme j'ai maintenant soixante-dix ans, je suis à ma retraite. Je me porte comme un charme—grâce aux Pilules Dodd pour le Rein. Elles sont un remède merveilleux."

SHAWINIGAN

Une requête des charretiers

Nos édiles ont tenu, mercredi soir, une séance régulière que présida, en l'absence de M. le maire Albert Gigaire, M. l'échevin Ulric Courteau, maire suppléant.

Une requête a été présentée au conseil par une groupe de charretiers qui à intervalles plus ou moins réguliers travaillent pour la ville et qui se croient justifiables de demander une augmentation de salaire. Actuellement, les charretiers qui sont à l'emploi de la ville reçoivent pour leur travail personnel leurs bons de secours directs tandis qu'il est accordé 0.10 de l'heure pour leurs chevaux. C'est cette partie de leur salaire que les requérants désireraient voir augmenter.

Cette demande a été référée pou plus ample considération en comité général.

Permis a été accordé à l'Imperial Oil, Ltd d'ériger un cinquième réservoir à l'huile près de l'endroit où se trouvent déjà les quatre premiers, c'est-à-dire à proximité de la gare du Pacifique Canadien.

Permis a aussi été accordé à The British American Oil de placer une pompe à gazoline sur le terrain de M. Rodolphe Painchaud, marchand de bois.

Remerciements de M. Leman

M. Beaudry Leman a adressé au conseil de ville une lettre de remerciements pour les félicitations que nos édiles lui ont adressé, au nom de toute la population de Shawinigan, à l'occasion de son élévation à la présidence de la banque Canadienne Nationale.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.





Caill... veut réorganiser l'administration en France

(Suite de la 1ère page)

écrit Caillaux. "Et d'abord on éliminera les profits abusifs en chassant le parasitisme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne. Mais ce n'est là qu'un palliatif. Ce qui importe davantage, c'est d'assurer et discipliner la production.

"On l'assurera en s'assurant que les fabriques ne pousseront pas comme au hasard pour grossir de leur production inutile un surplus déjà existant. On la disciplinera en décrétant que, dans les fabriques existantes, de nouvelles machines ne prendront la place des vieilles que lorsque celles-ci auront fait leur temps.

"Dans le domaine agricole il faudra jeter l'interdit sur les méthodes de culture tendant à encombrer le marché d'ersatz (mot allemand adopté par les Français et que les Anglais traduisent par "substitutes") qui ont en outre l'inconvénient d'encombrer le trafic, parce que les consommateurs n'en veulent pas."

Moscou fauche dans les rangs terroristes

(Suite de la 1ère page)

sation d'entrer dans un autre pays.)

Les aveux attribués aux conjurés et les dépositions des témoins recueillies par la police révèlent avec quelle minutie les inculpés ont préparé le renversement de l'administration actuelle et comment Nicolaieff s'attendait à déclancher sûrement un soulèvement au premier coup de revolver.

D'après les aveux de Nicolaieff celui-ci aurait reconnu qu'il a reçu 5,000 roubles (environ $2,500) du consul d'une puissance étrangère stationné à Léningrad comme prix de l'appui qu'il accorderait aux terroristes. Plusieurs témoins ont raconté l'avoir entendu dire que les chefs actuels de la Russie soviétique perdraient leur puissance grâce à l'assistance prêtée par les nations étrangères.

Gregory-S. Zinovieff et Léo Kameneff, tous deux puissants autrefois dans les conseils de l'U.R.S.S., ont été arrêtés comme complices de conjurés, mais n'ont pas encore été remis entre les mains du tribunal. On croit qu'ils seront expulsés du territoire soviétique.

"Je croyais que mon coup de revolver déclancherait une attaque contre le partie et le gouvernement soviétique", aurait déclaré Nicolaieff, d'après les aveux qu'on lui prête. "Il me fallait donner à l'assassinat de Kiroff l'apparence d'un acte isolé, pour dissimuler la part que prenaient au complot les partisans de Zinovieff."

Ont été remis entre les mains du tribunal, avec Nicolaieff, Ivan Kotolinoff, Nikolai Shatsky, Vladimir Rumaniantzeff, Sergein Mandelstam, Nikolai Niashnikoff, Vladimir Levine, Léon Sositsky, George Bokoloff, Ignaty Yushkine, Vassily Yushkine, Vassily Zvezdoff, Nikolai Antonoff, Léon Khanik et André Tolmazoff.

Nicolaieff a 30 ans. Tous les autres membres de ce groupement de terroristes sont jeunes. Kotolinoff, que l'on dit être le chef, a 29 ans. Mandelstam, le plus vieux, n'a que 38 ans.

Tous faisaient partie du groupement communiste, à l'exception de Shatsky, qui a été expulsé en 1927 et est rentré en U.R.S.S. sans autorisation.

TROTZKY EST CACHE

Paris, 27 (Trad. de l'Ass'd Press) — Les autorités françaises déclarent aujourd'hui que Léon Trotzky, leader bolchévique banni de Russie, est dans une cachette sûre en France et qu'on ne le livrera pas aux Soviets, même si ceux-ci demandent son extradition.

Elles ajoutent que le fameux révolutionnaire mène une existence tranquille loin de Paris et qu'il est étroitement surveillé. Des agents de la police secrète veillent sur lui à la fois pour le protéger et pour l'empêcher de faire de l'agitation. On explique qu'il est gardé en France parce qu'aucun autre pays ne veut de lui.

La France, refuge traditionnel des réfugiés politiques, ne veut pas forcer Trotzky à partir, vu que pareille mesure, allègue-t-on, équivaudrait à l'envoyer à la mort ou en prison.

Le gouvernement français déclare que l'U.R.S.S. n'a pas demandé l'extradition de Trotzky et que l'ambassade soviétique, le considèrant comme un simple particulier, non comme citoyen de l'U.R.S.S., ne s'attend pas à recevoir d'instructions pour son expulsion ou sa déportation éventuelle.

(A Moscou le gouvernement soviétique déclare que Nicolaieff, l'assassin de Kiroff, a révélé la participation de Trotzky au complot ourdi contre Staline et plusieurs autres).

Trois enquêtes sur la catastrophe de Dundas

(Suite de la 1ère page)

cé la sienne pour le 4 janvier. L'inspecteur Moore, de la police provinciale, a été chargé de recueillir les informations nécessaires et de retenir les témoins." Le procureur général veille à ce que cette enquête soit la plus complète possible. L'inspecteur Hammond, de la ploice provinciale, a été envoyé de Toronto à Dundas pour se renseigner sur place et faire rapport au gouvernement.

A Hamilton même W.-J. Pigott, chef de district du C. N. R., a commencé son enquête. Enfin la nouvelle est arrivée d'Ottawa que la Commission des chemins de fer entrait en scène.

On a pu retablir hier l'identité de presque tous les cadavres recueillis après la catastrophe et huit d'entre eux ont été remis à leurs parents pour l'inhumation. Tous les morts étaient dans le dernier wagon du train spécial. Ce wagon fut presque démoli par la locomotive géante de l'express. Les deux wagons précédents se télescopèrent partiellement l'un l'autre, formant comme une pyramide de débris haute d'une trentaine de pieds.

On ignore encore aujourd'hui qui était l'homme aperçu au sommet de cette pyramide, où il était retenu par les jambes. Tandis qu'on travaillait fébrilement à couper, avec des torches acétylène, les pièces d'acier qui le retenaient prisonnier, le malheureux, dont le nom est encore inconnu, essayait bravement de sourire et donnait des instructions aux sauveteurs.

Le tableau qu'il offrait, à 30 pieds au-dessus du sol, souriant comme il pouvait et souvent grimaçant de douleur, n'est pas près de s'effacer de la mémoire de ceux qui le virent. Son visage était couvert de suie et ses vêtements déchirés. Pour endormir la douleur de ses membres broyés les médecins lui administraient des stimulants par un tube.

Aujourd'hui nul ne paraît savoir si cet homme est mort ou s'il git à l'hôpital, les deux jambes broyées. On a eu beau questionner médecins et infirmières, employés du chemin de fer, l'identité de cet homme est restée une énigme.

Un cas particulièrement tragique est celui de M. et Mme Daniel Markham, qui ne devaient pas prendre ce train, mais qui, à la dernière minute, changèrent d'avis et montèrent sur le wagon qui devait être leur tombeau.

Intéressante expérience au Manitoba

(Suite de la 1ère page)

plusieurs années d'études et de pratique comme médecin de campagne. Il a affirmé que le succès est certain, si l'administration de cette forme d'assurance est remise entre les mains d'individus compétents. Le Dr Jackson en confie la direction à un conseil de trois médecins, nommés par la municipalité, le ministère de la Santé et la société des médecins. Le conseil devra examiner toutes les notes et mettra un frein à l'exploitation. Aucun médecin ne pourra faire deux visites le même jour à un malade, à moins d'apporter la preuve que le patient était dans un état critique et que les visites étaient nécessaires.

Quand on aura préféré soigner les malades chez eux plutôt qu'à l'hôpital, l'assurance paiera les services d'une garde-malade. Les maternités ne comporteront l'admission à l'hôpital que dans les cas d'exception. On s'occupera aussi de la medecine préventive : examen des écoliers, vaccination et immunisation contre la diphtérie. Les services médicaux seront accordés à tous les résidents de la localité, anciens et nouveaux, pourvu que ceux-ci aient l'intention de se fixer dans l'endroit. Les ouvriers agricoles devront verser une prime pour bénéficier de l'assurance.

Woodworth est située dans le sud-ouest du Manitoba, à 40 milles de Brandon. Actuellement il n'y a qu'un médecin dans la localité, mais on en compte huit autres, dans le voisinage, qui pratiquent à Woodworth. Il n'y a pas d'hôpital dans la municipalité, mais il s'en trouve à une faible distance. Les résultats de l'expérimentation guideront le gouvernement dans l'extension des services médicaux aux autres municipalités, et finalement à toute la province.

La révision des listes électorales

(Suite de la 1ère page)

est finie à 4 heures cet après-midi mais les contribuables pourront tout de même encore porter plainte jusqu'à 9 heures ce soir. Il est cependant entendu que de 4 heures à 9 heures les plaignants ne pourront pas voir les listes électorales.

Ces dernières servent exclusivement aux élections municipales.

A cause de cette révision des listes par le maire, le recorder et l'échevin Morin, la séance de l'enquête municipale ne commencera pas avant 3.30 heures demain après-midi. Les intéressés pensent pouvoir se libérer de leur travail en trente minutes.

35 BILLS PRIVES

Environ 35 bills privés ont été soumis pour étude au cours de la prochaine session. Le délai pour la présentation de ces bills expirait la veille de Noël, le 24 décembre. Les bills sont un peu plus nombreux que l'année dernière, quatre ou cinq de plus, nous dit-on. La plupart proviennent des municipalités et des villes qui demandent aux législateurs d'amender leur charte.

Mlle G. BLOUIN

Les nombreux amis de M. D.-D. Blouin, commis en chef de la papeterie de l'Assemblée Législative, apprendront avec plaisir que sa fille, Mlle Gilberte Blouin, qui a subi une très grave opération à l'hôpital St-Luc, ces jours derniers, est maintenant en bonne voie de guérison.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin et a discuté le programme de la prochaine session en plus des affaires courantes. Aucune déclaration n'a été faite aux journalistes après l'assemblée.

LA TEMPETE REPREND

Chicago, 27. (Traduit de l'A. P.) — Les vents glacés du nord, après avoir balayé les Etats-Unis ces jours derniers se sont mis de nouveau à souffler aujourd'hui. La navigation au large de la côte Atlantique, dans le nord, est devenue dangereuse. Le cargo anglais "Quebec City", poussé par un vent de 40 milles à l'heure, s'est échoué sur les fonds boueux de Brooklyn, laissant son ancre au fond de l'eau.

Sur les côtes du Maine le vent souffle à 57 milles à l'heure. Une tempête de pluie, de neige et de grêle s'abat sur la Nouvelle-Angleterre.

A l'autre extrémité du continent les états du nord-ouest sont balayés par une tempête redoutable. Le vent qui souffre à 70 milles à l'heure paralyse la navigation au large des côtes de l'Oregon.

Cette tempête a beaucoup fait de morts aux Etats-Unis et cette liste funèbre s'accroit sans cesse. De nombreux incendies ont éclaté, ajoutant à la dévastation.

COMMUNISTES CHINOIS

Hong Kong, 27. — Les communistes chinois menacent aujourd'hui la capitale de la province de Koui Tcheou, où les autorités ont adressé un pressant appel au généralissime Tchang Kai Chek. Les communistes ont récemment échappé au filet tendu pour les encercler. Ils cherchent à fonder un état soviétique dans le sud-est de la Chine.

UNE ATTENTION

A l'occasion de la Noël, S. E. le lieutenant-gouverneur E.-L. Patenaude a fait disposer une magnifique gerbe de fleurs rouges provenant des serres de Spencerwood sur la table du Conseil Exécutif provincial.

Les ministres réunis en séance ont été très touchés de cette délicate attention.

Plaidoyers à l'enquête municipale

(Suite de la 1ère page)

rand, de la compagnie Leyland Motors, et l'échevin Arthur Poulin, le second pour Son Honneur le maire, Me Drouin pour la ville de Québec et le dernier pour M. Lucien Plamondon.

A cause des fêtes, il est peu probable que Son Honneur le recorder commence l'étude de la cause avant les premiers jours de janvier et le jugement n'est pas attendu avant la fin du premier mois de l'année 1935.

Le Cardinal à la messe des pompiers

(Suite de la 1ère page)

journalistes, le chef de la brigade des incendies, Rosaire Beaulieu, rappelait que l'an dernier, pendant la messe à Notre-Dame des Victoires, les pompiers avaient dû quitter brusquement l'église pour courir au feu sur le boulevard Charest. Une troisième alarme avait été sonnée pour faire venir tous les pompiers de la ville et nous avions alors un temps très froid, comme ce matin.

Minimum de 45 sous pour les courses de taxis

(Suite de la 1ère page)

Commission rappelle que pour toute course payante il y a une certaine distance à parcourir sans rémunération; que le taxi doit en général se rendre à la résidence, à l'hôtel ou au bureau du passager, et, après l'avoir conduit à sa destination, retourner à son poste ou à un autre poste de la même association. La Commission a calculé également que le coût d'usage d'une voiture automobile est en moyenne de six sous (6 sous) par mille, sans compter le gain du chauffeur et les frais d'association et d'assurance.

Dans la cause de De Luxe Taxi versus la Cité de Québec la Commission des Services Publics a rendu sa décision en laissant les frais aux deux parties en cause.

Voici le texte de l'ordonnance de la Commission des Services Publics de la Province : —

ORDONNANCE

Il s'agit de l'application de l'article 9 du chapitre 113-b qui a été ajouté aux statuts refondus 1925 par la loi 24 George V, chapitre 37, sanctionnée le 20 avril 1934.

L'article 3 du nouveau chapitre 113-b dit que "Toute corporation municipale dont la population au dernier recensement fédéral était de trente mille âmes ou plus, doit, dans les trois mois de l'entrée en vigueur de la présente loi, et toute corporation municipale dont la population au dit recensement était inférieure à trente mille âmes peut, établir ou mettre en vigueur un tarif du prix des courses que doit exiger un voiturier public, dans le territoire sous la juridiction de la corporation municipale."

L'article 4 dit que ce tarif doit être soumis à la Commission des Services Publics de Québec dans les quinze jours de son adoption et que la Commission peut le modifier en diminuant ou en augmentant le prix des courses déterminé par ce tarif.

L'article 6 dit que toute corporation municipale qui a, avant le 20 avril 1934, établi un tarif semblable doit, dans les trois mois de la date mentionnée au dit article, soumettre ce tarif pour approbation à la Commission des Services Publics de Québec et que les dispositions des articles 4 et 5 s'appliquent à ce tarif.

L'article 7 dit que la corporation municipale dont la population était de trente mille âmes ou plus au dernier recensement fédéral et qui se conforme à l'article 6 n'est pas tenue à l'obligation qui lui est imposée par l'article 3.

Enfin l'article 9 dit "A défaut par la corporation municipale d'établir un tarif, dans le dit délai de trois mois, la Commission des Services Publics de Québec, sur demande de toute partie intéressée, peut fixer un tarif, après avis donné à la corporation municipale intéressée."

La Cité de Québec ne s'est conformée ni à l'article 3 ni à l'article 6 et le 19 juillet 1934, par une lettre adressée au président de la Commission des Services Publics de Québec, l'association dite De Luxe Taxi Association Limitée a demandé à la Commission de fixer un tarif pour le prix des courses que doit exiger un voiturier public dans le territoire de la Cité de Québec.

Avis de cette demande a été donné à la Cité de Québec qui a comparu par ses procureurs, le 24 juillet 1934.

Par une requête en date du 16 octobre 1934, les deux requérantes, Taxis Jaunes Limitée et Quebec Cartage & Transport Company Limited, nous ont soumis une demande semblable et nous ont demandé de fixer le tarif suivant en prenant comme base l'usage d'un taximètre pour chaque taxi.

20c pour 1-5 de mille ou moins;

10c pour chaque 2-5 de mille additionnel pour quatre passagers ou moins;

10c additionnels pour chaque passager en plus de quatre;

10c pour chaque quatre minutes d'attente;

"Aucune charge ne sera faite pour un ou deux enfants en bas de dix ans, accompagnés de leurs parents."

Avis de cette demande a été donnée dans les journaux et un bon nombre d'autres associations de propriétaires de taxis ont comparu par procureurs.

Toutes ces associations se sont objectées à la demande faite par les trois requérantes à l'effet que l'usage du taximètre soit obligatoire.

Les procureurs de la Cité de Québec n'ont produit aucune contestation ; ils ont assisté à la plus grande partie de l'enquête mais n'ont, toutefois, fait aucune suggestion.

L'enquête qui a été tenue par la Commission, au Palais de Justice de Québec, duré cinq jours, en septembre, octobre et novembre derniers.

Elle a révélé une situation que l'on peut résumer comme ceci :

Un certain nombre de propriétaires de taxis font usage de taximètres pour mesurer les courses dont le prix, suivant leur tarif actuel, ne dépasse toutefois pas 50 sous.

Un assez grand nombre de propriétaires de taxis, et peut-être un plus grand nombre ne se servent pas de taximètres. Quelques-uns ont commencé à charger 50 sous pour la course, quelle que soit sa longueur dans la cité de Québec, ils ont ensuite réduit ce prix à 35 sous. Un certain nombre d'entre eux l'ont ensuite réduit à 25 sous. De sorte qu'il existe à Québec ce que l'on appelle une guerre de tarif chez les propriétaires de taxis.

La plupart des propriétaires qui ne font pas usage du taximètre se sont opposés à l'imposition de cet appareil et déclarent préférer un prix unique pour la course.

Cependant, tous sont d'avis que le prix de 25 sous est trop bas et ils ont suggéré à la Commission un prix fixe pour la course à 35 sous pour les voitures à cinq passagers et 50 sous pour les voitures à sept passagers.

Après avoir entendu tous les intéressés qui ont voulu se faire entendre et connaissant ce qui existe ailleurs, la Commission est d'opinion que le régime le plus juste serait l'emploi obligatoire du taximètre.

Cependant, il faut savoir si elle a le pouvoir d'ordonner l'usage obligatoire de cet appareil.

Me Gingras, surtout, de la part des opposants, a soutenu que la Commission n'a pas ce pouvoir et, après mûre réflexion, nous nous rangeons à son avis.

En effet, la loi 24 George V, chapitre 37, ne donne à la Commission que le droit d'établir "un tarif du prix de course que doit exiger un voiturier public."

Pour que la Commission ait le pouvoir d'indiquer "l'équipement" dont on devra se servir il faudrait que les propriétaires de taxis soient un service public au sens du paragraphe (c) de l'article 2 de la loi de la Commission des Services Publics de Québec. Si tel était le cas, l'article 28-i de la même loi s'appliquerait.

Si l'on examine soigneusement ce sous-paragraphe (c) de l'article 2, on en vient à la conclusion que les propriétaires de taxis à tant pour la course ou à tant par jour ne sont pas des services publics au sens de la loi.

En conséquence la Commission déclare qu'elle n'a pas le pouvoir d'imposer l'usage du taximètre.

Dans ces conditions, il nous semble que ce qui reste à faire c'est d'établir deux tarifs, un pour les taxis pourvus d'un taximètre et un autre pour ceux qui ne le sont pas.

Pour les taxis pourvus d'un taximètre le tarif soumis par les requérantes nous paraît juste et raisonnable. Il peut être comparé aux tarifs semblables en vigueur à Montréal et à Toronto et, même, nous croyons qu'il est un peu plus avantageux pour les passagers.

Il n'y aura donc qu'à y faire certaines additions.

Pour les taxis qui ne sont pas pourvus de taximètre la question importante est, évidemment, d'établir pour la course un tarif qui permette au propriétaire ou au conducteur de gagner honorablement sa vie sans exploiter le passager.

Nous croyons aussi que ce prix doit être assez élevé pour permettre au propriétaire de taxi d'entretenir sa voiture en bonne condition, d'assurer le bon fonctionnement de ses freins et d'assurer ses passagers contre les accidents.

La preuve a établi qu'à Québec la longueur moyenne de la course payante est de 1 1-2 mille et celle de la course totale d'un peu moins de trois milles.

En effet, il ne faut pas oublier que, pour toute course payante, il y a une certaine distance à parcourir sans rémunération; que le taxi doit, en général, se rendre à la résidence, à l'hôtel ou au bureau du passager et, après l'avoir conduit à sa destination, retourner à son poste ou à un autre poste de la même association.

Nous avons calculé que le coût d'usage d'une voiture automobile est, en moyenne, de six sous par mille sans compter le gain du chauffeur et sans compter les frais d'association et d'assurance. Pour couvrir tous ces frais il nous paraît que le propriétaire de taxi doit recevoir, en moyenne, par course, la somme de quarante-cinq sous (45c).

Pour nous arrêter à ce chiffre, nous avons calculé que la distance moyenne parcourue est de mille milles par mois, les frais d'association, $100 par année, les frais d'assurance, pour le passager seulement, $110 par année sans parler de l'assurance contre les dommages causés au public et un salaire raisonnable pour le conducteur, $900 par année ou $18 par semaine.

La Commission a déjà eu l'occasion d'établir un tarif pour le prix des courses des taxis à Trois-Rivières, à Thetford-Mines et à Montréal. A Trois-Rivières et à Thetford-Mines le prix établi est un prix pour la course. Il est de 40c à Trois-Rivières, alors que la course moyenne est un peu moins longue qu'à Québec. Il est de 50c à Thetford-Mines, prix qui a été fixé par le conseil municipal lui-même.

Le coût de l'usage d'une voiture automobile, à Québec, est certainement plus élevé qu'à Trois-Rivières, à cause de la nature du terrain. A Trois-Rivières, tout le monde semble satisfait du prix qui a été fixé et nous ne croyons pas qu'il soit possible, pour Québec, d'établir un prix inférieur à 45c.

Nous établissons aussi un tarif pour les courses à l'heure et nous croyons qu'il y a lieu, dans ce cas, d'établir un prix plus fort pour les voitures à sept passagers, de même que, pour le prix des courses mesurées au taximètre, nous croyons qu'il y a lieu d'ajouter une charge additionnelle lorsqu'il y a plus de quatre passagers.

A Trois-Rivières et à Thetford-Mines les conseils municipaux et les propriétaires de taxis nous ont demandé de fixer un prix pour l'usage des taxis à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures.

On ne nous a rien demandé de semblable à Québec. Cependant, il y aurait peut-être lieu d'établir un tel tarif et la Commission réserve, par les présentes, à la cité de Québec et aux intéressés, propriétaires de taxis, de le faire établir plus tard.

Un tarif comme celui que nous établissons par les présentes ne peut donner satisfaction au public que s'il est exercé par une surveillance sérieuse et constante sur ce système de transport.

Il nous semble évident, par exemple, que les taximètres doivent être examinés et vérifiés assez souvent de même que les freins et il nous semble que le tarif doit être affiché à l'intérieur des voitures. Il nous semble aussi que les passagers doivent être raisonnablement sûrs d'être indemnisés en cas d'accidents qui sont presque toujours imputables aux chauffeurs.

Il serait peut-être à propos de limiter aussi le nombre de ces voitures publiques.

A tout événement, et, sans vouloir sortir de ses attributions, la Commission recommande à la cité de Québec l'adoption d'un règlement de circulation qui contienne des dispositions suffisantes pour assurer le respect de la loi et du tarif ainsi que la protection des passagers.

Nous recommandons aux autorités municipales l'étude des articles 122 à 156 du règlement No 1319 qui a été adopté par la Cité de Montréal le 20 novembre 1934.

Pour les raisons indiquées ci-dessus la Comission établit un tarif du prix de courses que doit exiger un voiturier public au sens du sous-paragraphe 2 de l'article 2 du chapitre 113-b S. R. Q., dans le territoire sous la juridiction de la cité de Québec.

A—Transport de passagers à tant pour la course ou à tant par mille:—

Les conducteurs de taxis ne devront exiger pour des courses d'un endroit à un autre, dans les limites de la cité de Québec, d'autres prix que les suivants : —

a—Taxis pourvus de taximètres : —
Charge initiale comprenant le premier cinquième de mille $0.20
Pour chaque deux cinquièmes de mille additionnel $0.10
Pour chaque passager en plus de quatre à l'exclusion des enfants de moins de dix ans, lorsqu'ils sont accompagnés de leurs parents $0.10

b—Taxis non pourvus de taximètres :
Pour chaque course $0.45
Pour chaque passager en plus de quatre, à l'exclusion des enfants de moins de dix ans, lorsqu'ils sont accompagnés de leurs parents $0.10

c—Le temps passé à attendre dans l'un ou l'autre des cas ci-dessus sera payé à raison de $0.10 par quatre minutes et comprendra :

1.—La période d'attente à l'endroit où le taxi aura été appelé pour commencer la course, déduction faite des cinq premières minutes ;

2.—Le temps perdu par suite de retards inévitables aux croisées des rues et aux ponts ;

3.—Le temps pendant lequel le taxi aura été arrêté par ordre des voyageurs.

d—Il ne devra être rien exigé :

1.—Pour le temps perdu par suite du fonctionnement défectueux du taxi ou de l'incompétence du conducteur ;

2.—Pour le temps perdu par suite de l'arrivée prématurée du taxi en réponse à un appel.

e—Le conducteur de taxi devra transporter le voyageur à sa destination par la route la plus courte, en autant que l'état des rues permettra de le faire sans danger.

f—Il ne sera rien chargé pour le bagage porté à la main mais si le conducteur du taxi accepte de transporter une valise, le tarif pour le transport de cette valise sera de quarante cents ($0.50).

B—Pour les courses à l'heure :

Pour des courses à tant de l'heure, dans les limites de la Cité, les conducteurs de taxis (pourvus ou non de taximètres) ne devront exiger d'autres prix que les suivants :

a—Pour une course d'une heure ou moins :
Pour les voitures à cinq places $2.50
Pour les voitures à sept places $3.00

b—Pour chaque quart d'heure additionnel ou fraction de quart d'heure
Pour les voitures à cinq places $0.65
Pour les voitures à sept places $0.75

Le temps passé à attendre sera payé au même tarif que lorsque la voiture est en mouvement.

Chaque partie paiera ses frais y compris les frais de sténographie.

Montréal, le 26 décembre 1934.

LE PRESIDENT.
(Signé) **Adrien Beaudry.**

Copie conforme
Le Secrétaire.

5 SOUS ZERO A QUEBEC

A 11 heures, ce matin, le thermomètre marquait 5 sous zéro. Le mercure a chuté jusqu'à 8 sous zéro, au cours de la nuit dernière.

DES REMERCIEMENTS

Le capitaine et les pompiers du poste numéro 5 remercient bien cordialement la Canadian Import Co. Ltd et la Dominion Fish and Fruit Co. Ltd pour l'envoi de cadeaux de Noël.



Une robe comme cadeau-Y avez-vous pensé?



Pour l'heure du thé...La Robe-hôtesse avec tablier

Voici une charmante nouveauté qui plaira sûrement. Robes de broadcloth de fantaisie avec collerette d'organdi aux épaules, et petit tablier genre "bavette" en organdi ou en broadcloth avec volant d'organdi. Très pratique pour porter à l'heure du thé.

Tailles: 14 à 38.

1.49

Robes "Martha-Washington"

en broadcloth de fantaisie garanti lavable. Style à manches courtes ou longues. Col de piqué blanc ou d'organdi. Diverses garnitures de boutons et ceinture de cuir à la taille. Au-delà de 25 styles différents.

Tailles: 14 à 38; 38 à 46; 43 à 51.

1.49

Robes de maison à prix populaire--

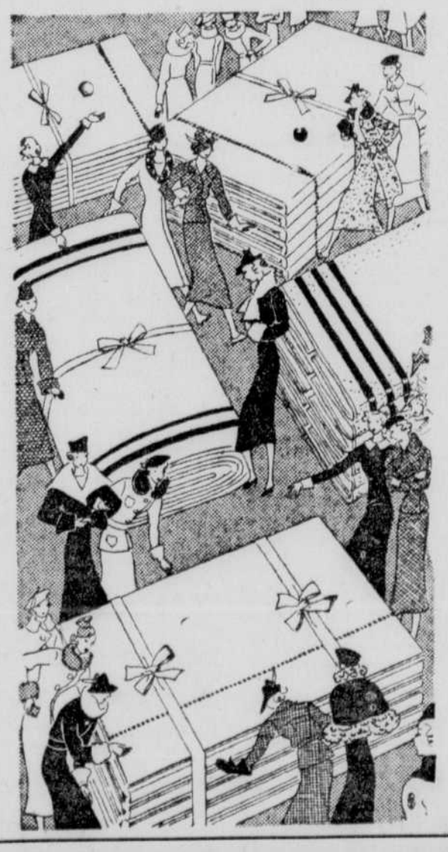
Broadcloth rayé, uni, de fantaisie ou à pois dans une variété d'au moins 30 styles différents. Manches longues ou courtes, garnies d'organdi ou de piqué. Garnitures de boutons, poches à la jupe et ceinture imitation de cuir.

Tailles: 14 à 38; 38 à 46.

98¢

3e Balcon — Syndicat.

Articles de blanc pour cadeaux de l'An-



Un drap de lit et deux taies d'oreillers en fort coton Wabasso. Grandeur du drap: 72 x 99. Présentés dans une jolie boite de fantaisie

3.59 et 4.19

Une jolie nappe pure toile irlandaise avec bordure bleue, jaune ou verte, (grandeur: 52 x 52) et les 4 serviettes de table assorties. Complet dans une boite de fantaisie pour

1.89

Grand assortiment de nappes de toutes dimensions et qualités, avec serviettes assorties.

de 2.69 à 10.00

Nappe pure toile irlandaise (54 x 70) avec bordure verte, bleue, jaune et orange. Un joli cadeau à présenter et peu coûteux.

1.79

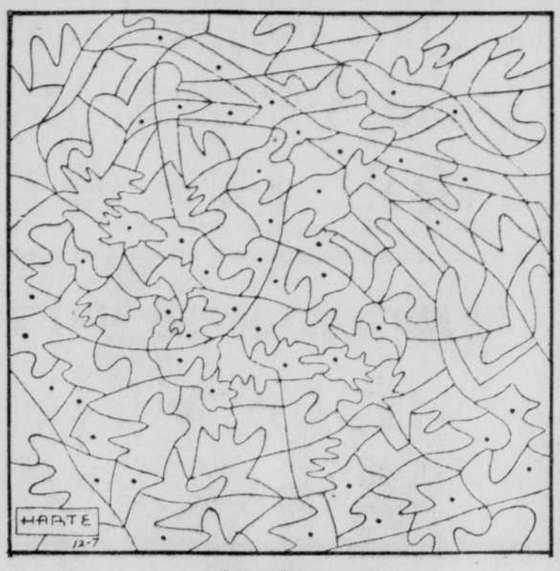
Rez-de-Chaussée—Annexe St-Joseph.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

Nouveau passe-temps pour les jeunes



Un nouveau passe-temps pour les jeunes. Il s'agit simplement de remplir les espaces dans lesquels il y a un point noir. Ce travail facile permettra d'exécuter d'intéressants dessins. Tous les jeunes peuvent le faire; il s'agit simplement de diriger votre crayon. On voit ci-dessous la solution du passe-temps publié aujourd'hui.



Le skieur

ST-SAUVEUR

A l'église paroissiale

Il y aura une heure sainte pour les hommes et les jeunes gens, ce soir, de onze heures à minuit, à l'église paroissiale. Tous les messieurs devraient se faire un devoir d'assister à cette heure sainte qui sera la dernière de l'année.

Grand'messes demain

A l'église paroissiale: 5 h. 30, pour les âmes; 6 h. 15, pour Alphonse Deschênes; 7 heures, pour dame Georges Bélanger; 7 h. 45, pour dame Rodrigue Villeneuve.

Ne pelez pas de pommes de terre aujourd'hui



Comme changement—servez avec la viande les NOUILLES SORRENTO. Appétissantes, exquises, nourrissantes, elles cuisent en 9 minutes et font les délices de toute la famille.

NOUILLES Sorrento

FEU Mme ANDRE MERCIER

Ste-Apolline, (D.N.C.).—Le 9 décembre au matin, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, après une longue maladie, Mme Marilda Proulx épouse de M. André Mercier, à l'âge de 52 ans et 2 mois, laissant pour pleurer sa perte, son époux et six enfants, trois garçons: Polydore, Richard, Antoine et trois filles: Catherine, Cécile et Marie-Anna; sa mère, Mme Claudia Proulx, de Danielson et plusieurs frères et sœurs.

Portait la croix, M. Ferd. Goulet. Portaient la dépouille mortelle: MM. Zéphirin et Fabiana Mercier, ses beaux-frères: MM. Alfred Fortin et Joseph Boivin. Conduisait le corbillard, M. Alfred Mercier, son neveu.

Conduisaient le deuil: son époux, André Mercier; ses fils: Polydore, Richard, Antoine; ses filles: Mlles Catherine et Cécile Mercier; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Napoléon Mercier, du Cap-St-Ignace; M. Joseph Mercier, Mme Fabiana Mercier; ses neveux et nièces: MM. Camille et L. Mercier et Mlle Germaine Mercier, du Cap St-Ignace; Mlle Diana Mercier, MM. Camille, Robert et Raymond Mercier et Mlle Laurette Mercier.

Nos sympathies à la famille.

L'ANGE-GARDIEN

Nouveau marguillier

M. Romuald Côté vient d'être élu marguillier en remplacement de M. Eugène Huot sortant de charge. Le banc est occupé maintenant par MM. Albert Letarte, Joseph Gariépy et M. R. Côté.

Le pont de glace

Comme le pont de glace est pris presque partout ceux qui sont chargés de l'entretenir le baliseront ces jours-ci, entre St-Pierre de l'Ile d'Orléans et l'Ange-Gardien.

Noël dans nos Eglise

ST-LOUIS DE COURVILLE

Voici le programme de la Messe de Minuit:

Entrée: Orgue, Final IIe Symphonie C. M. Widor
Chant: Venez Divin Messie (4 v. m.) Ernest Gagnon
Noël! Noël! Voici le Rédempteur (unisson).
Les Anges dans nos campagnes E. Gagnon
Propre de la messe en grégorien
Kyrie E. Haussiau
Gloria P.-E. Roy
Credo F. Marvet
Sanctus arrg. P.-Eug. Roy
Bénédictus, obligato violon et violoncelle. Soliste, M. Paul Crépin.
Communion. Arioso J.-S. Bach
Violon obligé par Mlle Eva Borne.
Orgue: Noël d'Aquin
Agnus Dei Th. Dubois

MESSE DE L'AURORE

Cantiques de Noël harmonisés Ernest Gagnon
Adeste Fideles arr. P.-Eug. Roy
Notre Divin Maitre—quatuor v. m.
Sortie: Orgue: Sortie solennelle Pierre Gautier
Organiste: Mlle Rolande Drolet.
Violoniste: Mlle Eva Borne.
Violoncelliste: M. Leath.
Dir. musical: M. Paul-Eug. Roy.

SOIREE INTIME

Le jour de Noël a eu lieu à la résidence de M. Louis Huot, rue d'Argenson, une soirée à l'occasion des fiançailles de sa fille Simonne avec M. Maurice Lamontagne, fils de M. et Mme Philippe Lamontagne. Au cours de la soirée il y eut chant, musique, partie de cartes. Un succulent goûter fut servi.

Parmi les invités on remarquait: Mme Philippe Lamontagne, Mme Albert Huot, Mme Edouard Lemelin, Mme Gérard Bouffard, Mme Edmond Dubé, Mme Jules Lépine, Mlles Fleur-Ange Huot, Fernande Huot, Marguerite Huot, Madeleine, Marie-Louise, Thérèse Lamontagne, Aldina Champagne, Mme Philippe Lamontagne, Albert Huot, Adolphe Huot, Edouard Lemelin, Gérard Bouffard, Jules Lépine, Edmond Dubé, Joseph Boutet, Benoit Huot, Raymond Huot, Georges-Henri, Rolland Lamontagne.

A LA TUQUE

Dans notre coquette petite ville la belle et grande fête de Noël a été célébrée avec tout l'éclat possible. Notre église, pour la circonstance, avait revêtu ses plus belles tentures, ce qui donnait un aspect magnifique à notre nouvelle église qui vient d'être embellie par un magnifique don de la famille Spain de cette ville, avec la gracieuse présentation d'un très beau et fort riche "Chemin de Croix" sculpté.

La messe de Noël, célébrée par M. l'abbé Côté, avec MM. les abbés Perron et Bérubé comme diacre et sous-diacre, a été rehaussée par un chant spécial sous la direction du maître-chantre, M. Réal Gravel. Le sermon fut prononcé par M. le curé Eugène Corbeil, dont l'éloquence n'est plus à faire.

ST-RAYMOND

Messe de Minuit

1—Entrée: Variations sur des Noëls, Orgue — "C'est Minuit! Profond mystère" (Choeur à 4 voix de J.-S. Bach), la chorale.
2—Messe de Minuit:
(a) Propre: "Dominus" Graduel P. 161.
(b) Ordinaire: Messe à 4 voix mixtes sur les airs de Noël par F. Albert-des-Anges, des Frères des Ecoles Chrétiennes.
Solistes: Kyrie, Lucien Paradis et Roméo Angers, Roland Godin et Léo Petitclerc, Adrien Morin et John Génois.
Gloria: Frère Robert, dir.
(c) Credo Royal.
(d) Offertoire: Adeste Fideles. Choeur à 4 voix de T. Dubois. Soliste: M. Maxime Moisan.
(e) Dernier Evangile: Notre divin Maitre. Soliste, M. Jos. Angers.
3—Messe de l'Aurore:
(a) Int. Les Anges dans nos Campagnes. Soliste, M. Mandoza Papillon.
(b) Evangile. Il est né, le divin Enfant, soliste, M. Lauréat Plamondon.
(c) Offertoire. Ça bergers assemblons-nous. Soliste, M. Hildebert Readman.
(d) Communion. Dans le silence de la nuit. Soliste, M. Antonio Plamondon.
Sortie pour la Noël A. Dericx
Orgue.

A ROBERVAL

Le 25 décembre 1934, de notre correspondant.—La fête de Noël, touchante par ses pieuses traditions et toujours chère aux jeunes comme aux vieux, a été célébrée avec éclat à Roberval, tant à Notre-Dame, qu'à St-Jean de Bréboeuf.

Nos églises décorées avec goût et brillamment illuminées, étaient remplies d'une foule recueillie qui se pressa avec ordre et de façon édifiante à la Table Sainte. Une crèche magnifique représentait avec fidélité les principales circonstances qui ont entouré la naissance de l'Enfant-Dieu.

A St-Jean de Brébeuf, à la messe de minuit, chantée par M. l'abbé Georges Tremblay, curé de la paroisse, le programme suivant fut exécuté :

"Les Anges", de E. Gagnon, par M. André-Anne Bolduc.

Messe à trois voix égales de Alphonse Moortgat.

Offertoire : "Adeste fideles", par M. Joseph-Arthur Audet.

Les cantiques suivants de M. Ernest Gagnon furent rendus pendant la messe de l'aurore :

"Il est né", par M. Joseph Girard.
"Ça Bergers", par M. Oséa Gagnon.
"Nouvelle agréable", par M. Arthur Bolduc.

"Dans cette étable", par M. Charles-Edouard Martel.

Pendant la communion : "Berger vois-tu là-bas", par MM. Adrien Harvey et Jacques Fournier.

"Le Fils du Roi de Gloire", par M. Paul Laliberté.

Cette chorale encore jeune a exécuté cette messe avec un succès digne d'dévouement continuel de son directeur, M. Gérard Laliberté, et de ses officiers. Notons en passant qu'elle a bénéficié au début du concours précieux du Frère Cléophas, directeur des FF. Maristes, qui avait mis à la disposition son attention constante et sa connaissance approfondie du chant grégorien.

Le programme de la messe de minuit fut répété à la messe du jour, laquelle fut chantée par M. l'abbé Edilbert Levesque, vicaire, qui fit avec éloquence le sermon de circonstance.

A l'orgue, Mlle Noëlla-Armande Rinfret a exécuté judicieusement le programme musical.

A NOTRE-DAME

A Notre-Dame, la messe de minuit fut aussi très solennelle, et la chorale Notre-Dame, sous la direction immédiate de M. l'abbé Lionel Simard, vicaire, assisté de M. Maurice Cossette, maître-chantre, a exécuté avec un succès sans précédent le programme musical suivant :

Avant la messe, célébrée par M. l'abbé J.-A. Bourgoing, curé de la paroisse, l'on a chanté le "Noël de A. Georges, M. Ludovic Cossette, soliste, a rendu avec âme ce magnifique cantique.

La chorale a exécuté la messe de G. Poix :

"Gloria" soliste, M. l'abbé Lionel Simard, MM. Ludovic Cossette, Maurice Cossette et Paul Ouellet, fils.

"Credo" de la messe de Ste-Thérèse de Théodore de la Hache, soliste, M. Paul Ouellet.

"Agnus Dei", soliste, M. Donat Gaudreault.

Durant la messe de minuit, ainsi qu'à la messe du jour, M. l'abbé Maurice Constantin, du Séminaire de Chicoutimi, a fait le sermon de circonstance, prenant pour texte : "Et le Verbe s'est fait chair et Il a habité parmi nous".

Durant la messe de l'aurore, la chorale exécuta nos vieux cantiques de Noël, harmonisés par E. Gagnon, à la chorale l'on avait joint une trentaine de garçons du collège.

"Dans cette étable", soliste, M. Adrien Doré.

"Ça bergers", soliste, M Gaston Brassard

"Les anges dans nos campagnes", soliste, M Roland Laroche.

La messe du jour fut célébrée par M. l'abbé Lionel Simard, vicaire.

Mme veuve J.-Achille Tremblay, organiste, a rempli avec talent et harmonie sa tâche.

LES CHAUSSURES, PANTOUFLES ET PARDESSUS



FONT DE SUPERBES CADEAUX UTILES

Nous avons une variété infinie pour tous les âges, des chaussures ou souliers de cuir, kid ou satin, des pantoufles de cuir ou satin, avec garniture de fantaisie et aussi en feutre garnies de fourrure, et des pardessus de toutes sortes, ainsi qu'un grand choix de bottines avec patins, le cadeau idéal.

Voici une idée des Réductions Offertes Dans Nos 33 Succursales Pour

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

COMMANDES PAR LA MALLE

Nous remplirons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de parer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 266, St-Joseph ou à 742 St-Vallier, Québec, et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

UNE BONNE SUGGESTION

Quels pardessus de bon goût, ils sont faits pour s'ajuster sur votre soulier. Ces pardessus en velours noir de haute qualité sont une aubaine à ce bas prix.



Pointures de 3½ à 8

SPECIAL POUR CETTE VENTE

$2.45

SUPERBE CADEAU

Pardessus en velours noir de bonne qualité avec riche garniture de fourrures. Ces pardessus vous seront très utiles pour votre usage personnel ou pour offrir comme cadeau.

Pointures de 3 à 8

SPECIAL POUR CETTE VENTE

$1.99



UN CADEAU TRES UTILE POUR HOMMES



Pardessus en "JERSEYETTE" noire de belle qualité. Chaude doublure. Style à une boucle. Forme pour votre chaussure.

Pointures de 6 à 11

UNE AUBAINE A...

$1.39

UN CADEAU BIEN PENSE

Quel soulagement d'enlever ses chaussures et de glisser ses pantoufles "Vieux favoris". Quel repos pour les pieds fatigués. Faites de cuir brun de bonne qualité avec bonne semelle de cuir flexible.

Pointures de 6 à 11. SPECIAL POUR CETTE VENTE $1.19



UN CADEAU QUI PLAIT TOUJOURS

Pantoufles de feutre carreauté pour dames. Ces pantoufles d'une main-d'oeuvre et de matériaux supérieurs donnent le confort et le bien-être. Semelles de feutre recouvertes de cuir.

Pointures de 3 à 8

SPECIAL POUR CETTE VENTE...

69c



33 Magasins

LA MAISON J.B. Lafleur Limitée MONTREAL SHOE STORES

MONTREAL, VERDUN, LACHINE, QUEBEC, OTTAWA, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE, SHAWINIGAN, DRUMMONDVILLE, VALLEYFIELD, ST-HYACINTHE, CHICOUTIMI, GRANBY

QUEBEC SUCCURSALE ST-ROCH
266, rue ST-JOSEPH
Près de l'Hôtel St-Roch en face du Théâtre Arlequin
TELEPHONE: 5600

QUEBEC SUCCURSALE ST-SAUVEUR
742, rue ST-VALLIER
TELEPHONE: 3-4921

DOMINION STORES LIMITED



Nos Souhaits du Nouvel An à tous!

Valeurs pour les Fêtes

NOIX BRESIL tant qu'il y en aura la lb. 19c.

GINGER ALE Canada Dry bouteille 30 onces 20c. bouteille 12 onces 6 pour 59c.

EXTRA SPECIAL

POIS

Sassés No 4 réguliers 3 boîtes No 2 25c.
Sassés No 4 de choix 3 boîtes No 2 29c.

Bonbons pour le Jour de l'An

Boutons de chocolat	la lb.	15c.
Crèmes et Gelées	la lb.	19c.
"Love Creams"	la lb.	19c.
"Humbugs"	2 lbs	25c.
Gaufres "Butterscotch"	la lb.	25c.
Chocolat Brighton	Boîte 3 lbs	75c.

Pistaches en écale la lb. 10c.

Offre spéciale

Une boîte de Cubes Oxo de 25c. gratis avec tout achat d'une bouteille d'Oxo Cordial de 16 onc. 99c.

Fruits et Légumes Frais

Tomates mûres des Bahamas	la lb.	10c.
Laitue "Iceberg"	2 pommes	19c.
Radis	la botte	5c.
Choux-Fleurs	23 &	25c.
Epinards très croquants	2 lbs	31c.
Brocolis	2 livres	25c.
Raisins rouges Empereur	2 lbs	33c.
Oranges de Jamaïque	la douz.	23 & 27c.
Oranges "Sunkist"	La douz.	31 & 35c.
Pommes McIntosh fantaisie	la douz.	25c.
Pamplemousses de Floride	3 pour	21c.

BONBONS durs mélange spécial 2 lbs 25c.
CHOCOLAT "MASTER" boîte de 1 livre 29c.
GATEAU brun aux fruits morceau 1 livre 35c.
ANANAS "Oak Leaf" tranché boîte No 2½ 25c.
DATTES HALLOWI 3 lbs 25c.
"MINCEMEAT" BIEN ASSAISONNEE 2 lbs 25c.

FIGUES à cuire Nouvelle saison 3 lbs 25c.
RAISINS Sultana D'AUSTRALIE 2 lbs 25c.
RAISINS "Sunmaid" pqt 15 onc. 17c.
CORINTHES 'Mistletoe' pqt 11 onc. 2 pr. 25c.
NOIX ECALEES la livre 49c.
PECHES Aylmer fantaisie boîte plate No 2 19c.
POIRES Sirop léger boîte plate No 2 2 pr 25c.
NOIX "DIAMOND" la livre 25c.
NOIX de VALENCE écalées la lb. 39c.
CERISES au Maraschin bout. 3 onc. 10c.

Valeurs nouvelles à nos Marchés des Viandes

Consignation spéciale de volailles

Dindes marque "A" la lb. 25c. marque "B" la lb. 22c.
Aussi une quantité limitée de "C" à la lb. 19c.

Oies très choisies la lb. 18c.
Jeunes Canards, moyenne 4 à 6 lbs, la lb. 21c.
Poulets engraissés au lait la lb. 25c.
Boeuf, Lard, Veau et Agneau à prix spéciaux
Jambons fumés toute la fesse "Wilsil's Best" ou "Maple Leaf" la lb. 23c.

Le capt. J.-E. Bernier, marin et explorateur, est décédé hier

(Suite de la page 3)

ché en vain à travers tous les Etats-Unis, un nommé Drexel, l'homme le plus riche de Philadelphie, chargea le capitaine Bernier de ramener du sud vers New-York son yacht de plaisance en passant à travers les flottes ennemies. Le capitaine, est-il besoin de le dire, s'acquitta de cette tâche avec succès.

A LA PRISON

Un bon jour cependant le capitaine Bernier, sans trop savoir comment, se trouva nommé gouverneur de la prison de Québec. Des amis, sans lui demander son consentement, avaient fait pression auprès des autorités pour lui faire donner cette charge qui n'était pas du tout, on le comprend facilement, au goût du hardi marin habitué aux vastes horizons de la mer et confronté maintenant avec les portes d'une prison.

M. Bernier fit cependant contre mauvaise fortune bon coeur mais il ne perdit pas son temps et il employa tous ses loisirs à étudier les courants marins, à faire des recherches sur les succès ou les insuccès des explorateurs qui avaient tenté la conquête des mers du nord. En 1896 il publiait une carte représentant, dit M. Chouinard, la synthèse de ses longues méditations et attirait sur lui l'attention de la Société de Geographie de Québec.

LES EXPLORATIONS

Le capitaine Bernier a laissé des notes intéressantes sur les études qu'il fit des explorations des mers du nord et qui montent bien jusqu'à quel point il poussa sa documentation en ce sens dans le but d'augmenter ses connaissances avant de mettre à exécution son rêve de conquérir le nord pour son pays. Ces notes établissent que depuis quatre siècles les bâtiments qui ont pu franchir le détroit de Smith ne dépassent pas une dizaine.

Ce fut Martin Frobisher qui, en 1576-77, eut le premier l'honneur de naviguer dans le Nord entre le Groënland et la terre de Baffin. Il découvrit la baie qui porte son nom et la remonta jusqu'au 63° 45° de latitude et 68° de longitude-ouest.

En 1585-86-87 John Davis atteignait 72° 15° de latitude Nord. En 1602, nota encore le capitaine Bernier, George Weymouth atteignait le 69° parallèle Nord. En 1606, John Knight faisait un voyage désastreux dans les mers du Nord. En 1610 c'était à Hudson à atteindre la baie qui porte son nom. En 1612 John Hall et William Baffin cinglaient vers la côte ouest du Groënland mais ce n'est qu'en 1616 que Baffin faisait son fameux voyage où il atteignait le 77° 45° de latitude Nord, ce qui éclipsait toutes les explorations précédentes. Il découvrit au cours de ce voyage la mer de Baffin à la partie nord de laquelle il donna le nom de Smith Sound et il aperçut aussi le promontoire de Cap Alexandre. A partir de ce moment il s'écoula deux siècles avant que l'on tente de nouveau d'atteindre Smith-Sound.

En 1818 Sir John Ross entreprit son voyage d'exploration jusqu'à la mer de Baffin. En 1852 le capitaine Inglefield s'avançait plus au nord que tous ses prédécesseurs atteignant, avec l'Isabelle, le 78° 20° de latitude Nord. Le docteur Elsha Kane fut par la suite le premier des explorateurs à s'aventurer dans les eaux de Smith Sound qu'il franchit en 1853 pour pénétrer dans la baie de Ransalear par 78° 25° de latitude Nord.

En 1871, Chs.-F. Hall franchissait Smith Sound, le bassin de Kane, le détroit de Kennedy, le bassin de Hall et le détroit de Robeson et pénétrait dans l'océan Arctique où il mouillait par 82° 16° de latitude Nord.

Plus tard, Georges Nares sillonna les eaux boréales au nord de la mer de Baffin et de Smith Sound jusque dans l'océan où il atteignait 82° 25° de latitude, point auquel aucn navire n'était encore parvenu.

En 1881 A.-W. Geely établissait une station météorologique dans le nord. Puis c'est au tour du lieutenant de vaisseau R.-E. Peary de passer les années de 1886-91, 1893-95 et 1898-1902 dans les parages de Smith Sound.

En 1903-04 A.-P. Low prend possession, au nom du roi, de la terre d'Ellsmere. Le lieutenant Peary atteignait en 1906 la latitude extrême atteinte par George Nares, et, en 1908, il franchissait encore Smith Sound.

Au cours de l'année 1853, le Dr Elisha Kane s'avançait à pied dans le nord en laissant son navire prisonnier des glaces et atteignait ainsi le glacier de Humbold. C'est dans cette même expédition que William Morton atteignait 80° 35° de latitude nord.

L'expédition de Georges Nares, en 1875-76, toucha à 83° 20° de latitude nord. Plus tard le lieutenant de Beaumont du "Discovery" qui était aussi sous les ordres de Sir Georges Nares, atteignait 82° 20° de latitude Nord et 50° 45° de longitude Ouest.

En 1882 les lieutenants Lockwood et Branard, de l'expédition Greely, atteignaient 83° 24° de latitude Nord. En 1906 le lieutenant Peary conduisait une expédition en traineau et touchait ainsi 87° 6° de latitude. Puis c'est le Dr Frederick-A. Cook, montant le yacht Bradley, qui se rend avec un compagnon au cours de l'expédition (1907 à 1909) à Bay Fjord, à Eureka Sound puis gagne le nord par le détroit de Nansen en suivant les terres de Crokers et de Bradley. Le lieutenant Peary et le Dr Cook furent salués comme étant les découvreurs du Pôle Nord, mais sans pouvoir apporter de preuves péremptoires.

Tout cela, le capitaine Bernier le prit en note, mais il attacha une particulière importance à la fameuse expédition du capitaine DeLong qui avait atteint le Pôle Nord avec la "Jeannette" en 1879. Le capitaine DeLong ne revint jamais et M. Bernier, durant son stage comme gouverneur de la prison de Québec, étudia les raisons qui avaient pu amener le désastre de cette expédition.

VERS LE POLE

La Jeannette était entrée dans la région polaire par le détroit de Behring en 1882 et, six ans, plus tard, on trouvait son épave à Julianhaad. Le capitaine Bernier supposa que le vaisseau de DeLong devait avoir dérivé le long du Pôle pour venir s'échouer sur les côtes du Groenland.

En se basant sur cette supposition, il conçut un projet d'une grande audace et qui ne rencontra pas les vues de tout le monde au début. Il projeta de suivre la route suivie par le vaisseau "Jeannette", supposant qu'il arriverait ainsi, à un moment donné, très près du Pôle Nord. Là, il s'arrêterait et tenterait d'atteindre le Pôle en traversant à pied sur les glaces. C'était un beau projet, mais il restait à le mettre à exécution.

En 1898 il se rendit à Ottawa pour exposer son idée et demander l'aide du gouvernement fédéral. On s'objecta tout d'abord. Le capitaine se mit alors à parcourir les Etats-Unis et le Canada pour se gagner l'opinion publique. Après plusieurs années de démarches de toutes sortes le capitaine Bernier voyait, enfin, les sociétés de géographie de Londres, de New-York, de Montréal, de Toronto et d'Ottawa approuver son projet.

En 1904, il avait la promesse du concours gouvernemental. L'honorable Préfontaine, comme ministre du cabinet Laurier, donnait son consentement et chargeait officiellement le capitaine d'une expédition dans l'extrême nord canadien.

A partir de ce moment on fit confiance au capitaine que l'on chargea dans la suite de plus de dix expéditions du genre, pendant que les Etats-Unis, la Norvège, le Danemark et d'autres pays qui s'intéressaient aussi à la conquête du Nord suivaient ses travaux avec intérêt.

L'EXPLORATEUR

Il faut dire qu'après son premier voyage dans le nord, le capitaine Bernier n'eut jamais de partisan plus sincère que le grand Wilfrid Laurier et le hardi explorateur n'a jamais manqué l'occasion de rendre hommage à ce chef de gouvernement qui avait su prévoir l'avenir en lui demandant de prendre possession des régions du nord au nom du gouvernement du Canada.

C'est en 1903 que le gouvernement canadien acheta, pour $75,000, le "Gauss", un navire construit par l'Allemagne pour les expéditions au Pôle Sud et que l'on destinait aux explorations du capitaine Bernier. Celui-ci alla en prendra possession, lui-même, à Brême.

On sait que la coque de l'Arctic repose sur les battures de Lauzon depuis quelques années déjà. Le vaisseau fut jeté à cet endroit quand les ingénieurs du gouvernement jugèrent qu'il était devenu hors de service.

Le navire fut lancé aux chantiers Howaldt, à Kiel, Allemagne, en 1900. Ses principales cartctéristiques étaient : Jauge de régistre : brute, 650 tonneaux ; nette, 436 tonneaux; longueur : 165.4 pieds ; largeur extrême : 37.2 pieds ; ponts : pont supérieur et entrepont ; tirant d'eau : avec charge complète, 21.6 pieds ; tirant d'eau : sans chargement, 13.3 pieds ; Cloisons : deux cloisons en acier pour isoler la chambre des machines de celles de la chaudière ; gréement : trois-mâts ; propulseurs spéciaux ; machinerie : machine auxiliaire; chevaux-vapeurs indiqués, 275; vitesse avec charge : cinq noeuds ; éclairage : à l'électricité.

Le vaisseau fut baptisé sous le nom de "Arctic" et on l'équipa sans retard pour les expéditions dans le nord. L'année suivante l'"Arctic", sous le commandement du capitaine Bernier, partait pour la Baie d'Hudson, afin de ravitailler les postes du gouvernement canadien et d'explorer les mers polaires. C'était là ce que l'on pourrait appeler le commencement de la troisième, en même temps que de la plus importante partie de la grande carrière de l'illustre explorateur. Dans le cours de treize expéditions dans les mers polaires, M. Bernier allait annexer au Canada d'immenses territoires riches en minérais de toutes sortes et attirer sur lui et sur ses travaux l'attention de tout le monde scientifique.

Le capitaine passa plusieurs années à sillonner les eaux de la Baie d'Hudson. En 1908, le commandant de l'Arctic recevait la mission d'aller prendre possession, au nom du Canada, de toutes les îles de la mer Arctique au nord de la Baie d'Hudson. La ville de Québec était alors en pleine célébration des fêtes du tricentenaire et le départ de l'Arctic donna lieu à une belle démonstration, dans l'après-midi du 28 juillet.

L'Arctic passa l'hiver à l'Ile Melville et durant la saison le commandant organisa trois importantes expéditions au cours desquelles il annexa au Canada plus de cent mille milles de territoire. C'est ainsi qu'il prit possession de Bank Land, de l'Ile Victoria, de l'Ile King William. Le 1er juillet 1909 il prenait possession officiellement, au nom de son pays, de tout l'Archipel de l'Arctique . Les îles de Sverdrup, Kruger's Land et Bradley Land devenaient ainsi terres canadiennes et le fier commandant de l'Artic retournait à Québec, le 5 octobre 1909, après avoir exécuté fidèlement sa mission.

Mentionner toutes les expéditions que le capitaine Bernier fit dans le Nord demanderait plus d'espace que nous pouvons en disposer dans ces colonnes. Si l'on s'avise, un jour, de mettre les mémoires de ce hardi marin sous presse il y aura là matière à près d'une dizaine de volumes. On trouvera là aussi d'admirables leçons de ce marin qui reconnaissait comme son plus beau titre de gloire celui d'avoir érigé le symbole de la croix sur le point le plus septentrional de l'Amérique du Nord. Comme il le disait lui-même, au cours d'une récente conférence qu'il faisait devant la Société Nationale Jacques-Cartier, c'avait été là le rêve de toute sa vie et il disparait après l'avoir dignement réalisé.

AUTRES VOYAGES

Rendu à un âge où déjà bien des hommes songent à prendre leur retraite, le capitaine Bernier devait, cependant, diriger encore de nombreuses expéditions dans les mers boréales, établissant pour le gouvernement canadien des postes de police à Craig Harbour, à l'île Ellsmere, à Pond's Inlet, s'avançant avec intrépidité dans les solitudes du pôle à des latitudes encore jamais atteintes par des blancs et revenant toujours avec une précieuse documentation sur certaines parties inconnues du Nord. L'Ile Stewart, les glaciers Cory et Wilcox s'ajoutèrent aux possessions canadiennes et, grâce au capitaine Bernier, une étendue de 520,800 milles carrés s'étendant à l'ouest de la Baie de Baffin se trouva un jour sur la carte géographique canadienne.

A maintes reprises le gouvernement fit appel au capitaine Bernier pour diriger des expéditions dont le but était d'affermir les droits de possession du Canada sur les territoires visités par lui en établissant des postes de police et de douane dans l'Archipel Arctique et, quand il prit sa retraite, le hardi navigateur avait amplement mérité de son pays en lui donnant d'immenses territoires riches en mines de charbon, de mica, de graphite, etc.), et dont l'exploitation est réservée à l'avenir.

DECORATIONS

En 1933 Sa Sainteté le Pape Pie XI créait le capitaine Bernier Chevalier de l'Ordre Equestre de Jérusalem pour reconnaitre l'oeuvre admirable accomplie par le vieux navigateur au nom de la religion et de la science et ceux qui connaissent l'esprit de foi qui animait l'illustre marin peuvent affirmer que ce fut là la plus grande joie que M. Bernier ait eue dans sa vie. C'est Son Eminence le cardinal Villeneuve, nouvel évêque de Québec revenant de la Ville Eternelle, qui apporta cette décoration à M. Bernier, en 1932, et l'année suivante celui-ci traversait l'Atlantique pour la 267e fois de sa vie afin d'aller remercier personnellement le souverain pontife de sa bienveillance à son égard. Dans les années précédentes le capitaine avait reçu du gouverneur du Canada la médaille de long service impérial et la médaille de la Confédération. En 1925 la Société de Géographie de Québec lui avait décerné une médaille d'or en témoignage d'estime et de reconnaissance pour les inappréciables services qu'il a rendus à sa patrie. Dans sa maison on peut voir encore une multitude de certificats des plus célèbres sociétés géographiques du monde qui honorèrent le capitaine Bernier de leur considération.

Il fut l'un des fondateurs de la nouvelle société nationale Jacques-Cartier, à Québec et en juin dernier il était élu au poste de vice-président.

La mort du capitaine Bernier est une perte pour le monde scientifique comme elle en est une pour le Canada tout entier.

LIVRE DE BORD

Habitué par son père à tenir un livre de bord dès le début de sa carrière, le capitaine Bernier ne manqua jamais d'accomplir ce devoir qui tient une place importante dans la vie d'un marin et, en raison de la multitude de ses voyages, l'explorateur a un livre de bord peu ordinaire en même temps que des plus précieux. Dans ce journal le capitaine avait pris l'habitude d'enregistrer tous les endroits où il célébrait ses anniversaires de naissance et la liste que nous donnons ci-dessous est intéressante à consulter. Né à l'Islet en 1852 le capitaine Bernier y célébra son anniversaire de naissance jusqu'en 1855. En 1856, il était à Cardenous, Cuba; de 1857 à 1867, à l'Islet; en 1868, en mer; en 1869, en vue de l'île Mount Desert, E. U.; en 1870, en mer; en 1871, à Liverpool; en 1872, en mer; de 1873 à 1876 à l'Islet; en 1877, à Liverpool; en 1878, à Glasgow; en 1879, à Liverpool; en 1880, à bord du "Cambria", dans la baie de Forbay, sur la Manche; en 1881, à Liverpool; en 1882, sur le "Royal Visitor", dans le chenal de Deal, Angleterre; en 1883 sur le "Lancashire", à Mounnain, aux Indes; en 1884, dans un hôtel de Mobile, E. U.; en 1885, à Québec; en 1886, à la résidence de sa mère, à Québec; de 1888 à 1890, à Saint-Joseph de Lévis; en 1891, en mer; en 1892, à la villa Bernier, Saint-Joseph de Lauzon; en 1893, à Baltimore; en 1894 à Québec; en 1895, à Montréal; de 1896 à 1899, à Québec; en 1900, sur le "Scottish King", à Terre-Neuve; en 1901-1902 à Londres; en 1903, à Ottawa; en 1904 à Montréal; en 1905, à la baie Fullerton, dans la baie d'Hudson; en 1906, à Albert Harbour, sur la terre de Baffin; en 1907, à Pond's Inlet, dans les îles de l'Arctique; en 1908, à Winter Harbour, sur l'Ile de Melville; en 1900, sur les îles de l'Arctique; en 1910, à la baie Arctique; en 1911, à Albert Harbour. terde de Baffin; en 1912, à Ottawa, en 1913, sur le "Minnie Maud", à Pond's Inlet; en 1914, à Ss-Joseph de Lévis; en 1915, à Pond's Inlet; en 1916, à Saint-Joseph de Lévis; en 1917,, à Pond's Inlet; en 1918, à Halifax; en 1919, à Ottawa; en 1920, à Ottawa; en 1921, à Lévis; en 1922, à Lévis; en 1923, sur le "Minnedosa"; en 1924, à Lévis; en 1925, à Montréal; en 1926, à Ottawa; en 1927, à Lévis; en 1928, à Lévis; de 1929 à 1931, à Ottawa; en 1932, aux Bermudes; en 1933, à Ottawa, en 1934, à Lévis.

Le capitaine Bernier a fait aussi plusieurs voyages transatlantiques comme simple voyageur en sorte que l'on peut fixer à 269 ou 270 le nombre total de toutes ces traversées.

En apprenant le décès du capitaine Bernier, hier soir, M. Edwin Hawken, sous-ministre de la Marine, a déclaré: "Le capitaine Bernier a été pendant des années un fonctionnaire précieux du ministère de la Marine. J'ai pu apprécier à leur juste valeur ses qualités précieuses qui lui gagnèrent une réputation internationale comme explorateur et des régions arctiques."

LONG REGNE



Voici une récente photo du Roi HAAKON VII qui depuis 29 ans règne sur la Norvège. Agé de 62 ans, Haakon n'est pas Norvégien mais Danois. Son nom n'est pas Haakon mais Carl. Il était le second fils du Roi de Danemark et quand en 1905 les Norvégiens, après s'être séparés du Danemark, le choisirent comme roi, il choisit le nom d'Haakon VII.

FUNERAILLES DE M. ELIE DEROME

Cap-Santé, (D.N.C.).—A Cap-Santé, le 13 courant ont eu lieu, les funérailles de M. Elie Derome, décédé le 10 décembre, à l'âge de 41 ans.

A l'église, M. le curé Emile Bernard a fait la levée du corps et chanté le service. A l'orgue l'on chanta la messe des morts en grégorien. M. Charles Germain dirigeait le chant, alors que Mlle Boisjoli était au clavier.

La croix était portée par M. Herménégilde Jeunesse et M. Gustave Richard, Antonio Delisle, Emile Dagenais, Emile Hardy portaient le corps. Le corbillard était conduit par M. Eugène Piché.

Durant le service divin, la collecte fut faite par M. Gustave Richard et M. Joseph Matte.

Conduisaient le deuil: son fils, Albert, Mme veuve Elie Derome, Mme Adjutor Piché, Mendoza Derome, de Windsor et Louis Derome, de Détroit; M. et Mme Georges Germain, M. Adjutor Piché, M. et Mme Georges-L. Germain, M. et Mme Armand Bertrand, Mlles C. Germain, R. Germain, A. Germain, D. Germain, Mlle Marie-Claire Bertrand, M. Charles Bertrand, Mlles Adjenor, Lucienne, Augustine Piché, M. Francis Piché. Aussi un grand nombre de citoyens de la paroisse et de l'étranger dont la liste serait trop longue.

Les familles Derome et Germain remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Nos sympathies à la famille.

ST-BRUNO

Naissance

Le 13 décembre, Joseph-Fernand-Jérémie, fils de M. et Mme Armand Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Gagné. Porteuse, Mme Calixte Bouchard.

Départs

—M. le Dr R.-L. St-Jean et Mme St-Jean, nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

—M. Charles Plamondon et sa famille sont allés demeurer à Hébertville-station.

Funérailles

Le 17 décembre ont eu lieu à St-Bruno, les funérailles de Mme Joseph-Elzéar Tremblay, de cette paroisse, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. La sépulture eut lieu au cimetière d'Hébertville-station.

A la famille nous offrons nos sincères sympathies.

Le vaccin contre la paralysie infantile

(Suite de la page 3)

singulier. Lorsqu'il est question de ses travaux il parle toujours au pluriel : Nous.

Quelques autorités médicales acceptent comme prouvé son vaccin contre la paralysie infantile. Lui non. Le plus qu'il en dira, c'est : "Il semble bien que les enfants ainsi vaccinés soient suffisamment immunisés."

"Pour que l'épreuve soit définitive, ajouta-t-il, il faudra employer le vaccin là où sévit une épidémie."

Au Département des Echanges du Magasin de la Basse-Ville

"LEGARE"

CARRIOLE d'enfant, construction en bois, fini émaillé blanc pour $1.60

SLEIGH d'enfant, caisse en bois, fini gris, avec lisses d'acier $1.95

SLEIGH d'enfant, modèle émaillé blanc, avec capote. Un seul sacrifié à $3.25

TRAINE SAUVAGE, longueur 4 pieds 65c

SKIS, longueur 6 pieds pour enfants, complet avec harnais, pour $1.50

TRAINEAUX en bois, prix depuis 45c

SECRETAIRE d'enfant, avec tiroir, fini émaillé gris et bleu, pour $1.90

SET DE BOUDOIR en rotin, 3 morceaux fini or. Le tout complet pour $7.25

FAUTEUIL Berçant en foin de mer $1.95

LAVE-MAINS, différents modèles, fini noyer ou chêne doré à choisir $2.50

COMMODE à quatre tiroirs, fini noyer . Une seule sacrifiée à $2.95

BUREAU DE CHAMBRE avec grand miroir, dessus en marbre. Spécial à $4.75

PIED DE LAMPE de piano, modèle en bois, fini polychrome $1.25

ABAT-JOUR en parchemin différents modèles à choisir à 39c

SERVICE A DEJEUNER, 24 morceaux pour six personnes. Spécial à $1.75

TORTUE DE PASSAGE avec grilles, fini régulier et nickelé pour $7.90

POELE de CUISINE en acier, fourneau, foyer à bois et réchaud pour $10.90

POELE REGAL tout en fonte, avec réservoir, foyer à bois. Seulement $12.00

POELE - FOURNAISE Record, grand fourneau, pour bois et charbon $35.00

SET DE SALLE à Manger, 8 morceaux en chêne doré table ronde $24.00

TABLES EXTENSIBLES à six pieds, dessus rond ou carré. Prix depuis $3.95

COMPAGNIE P.T. LEGARE LIMITEE

273 St-Paul 273

Chez POLLACK

Une Offre Merveilleuse !

Quatre-Vingt-Six (86) de Nos MEILLEURS MANTEAUX



Exactement MOITIE-PRIX !



Et Voici Comment ils sont Classés

3 MANTEAUX, dont deux avec Kolinski, noir et vert. Tailles 16 ans. Un avec **Mouton de Perse.** Régulier $110.00. Moitié prix **$55.00**

1 MANTEAU avec **Mouton de Perse noir.** Taille : 14. Régulier $89.50. Moitié prix **$44.75**

6 MANTEAUX avec **Kolinski** et **Castor piqué.** Tailles 14 à 38. Régulier $69.50. Moitié prix **$34.75**

23 MANTEAUX avec **Renard Jaune,** noir ou brun, **Loup, Putois, Ecureuil** naturel. Tailles 14 à 42 dans le lot. Régulier $49.50. Moitié prix **$24.75**

7 MANTEAUX avec **Ecureuil** naturel ou teint. Tailles 14 à 40. Régulier $45.00. Moitié prix **$22.50**

14 MANTEAUX, avec **Ecureuil, Putois, Chat sauvage, Loup, Renard.** Tailles 14 à 20. Régulier $39.50. Moitié prix **$19.75**

9 MANTEAUX avec Renard noir, Blaireau, Vison Japonais, Opossum Australien. Tailles 14 à 44 dans le lot. Régulier $35.00. Moitié prix **$17.50**

23 MANTEAUX garnis de fourrures de Renard Jaune, Rat Musqué, Genette, Loup et Caracul. Tailles 14 à 44 dans le groupe. Régulier $29.50. Moitié prix **$14.75**

Et maintenant, Mesdames, vous avez l'avantage de vous choisir un manteau de haute qualité pour la moitié du prix régulier . . . Venez à bonne heure demain . . . sans doute que plusieurs d'entre vous ont déjà admiré ces manteaux et en vous les offrant pour la moitié de leur prix régulier, nous sommes assurés de votre appréciation.

Des Centaines de Nouveaux Chapeaux à moitié prix et moins

Chapeaux en Feutre pour Dames 1.00

Modèles récents, petits Cosaques, populaires Bretons et Toques de tous genres avec garniture de plumes, rubans, etc. Couleurs: brun, rouge-vin, vert, marine et noir.

Chapeaux en Feutre de Fourrures 1.95

Ce qui se portera en 1935. En fin feutre de fourrures et combinaisons feutre et paille dans une infinité de modèles pour dames et jeunes filles. Jolies toques, modèles relevés sur le front etc. Toutes les teintes.



Chez Pollack — 3e Plancher

MAURICE POLLACK LTEE

Nos jeunes écoliers se livrent une belle lutte dans la Ligue Interscolaire

Brillant début du tournoi St-Lawrence au J.-Cartier

René Talbot, Olivier Drouin, George Jeffrey et J.-A. Chantal franchissent heureusement la première ronde du tournoi pour la coupe St-Lawrence, hier soir — Semi-finales et "consolation", demain.

Les équipes René Talbot, Olivier Drouin, George Jeffrey et J.-A. Chantal ont remporté les honneurs de la première ronde dans le tournoi pour la coupe St-Lawrence, hier soir, au club de curling Jacques-Cartier.

En jetant un coup d'oeil sur le sommaire suivant, il est facile de constater que les matchs furent chaudement contestés.

Edmond Piché	Gaston Brouilly
Henri Côté	Arthur Egan
Gaudias Drolet	J.-B.-E. Forgues
Réal Talbot	Roméo Blanchet
skip 11	skip 5
Maurice Samson	J.-G. Blondin
Gaud. Brousseau	Frank Hackett
J.-Aimé Déry	E. Labrecque
Olivier Drouin	Wilfrid Samson
skip 13	skip 6
A. Laberge	L. LeBel
J.-B. Morin	Jules Lépine
Gus. Drouin	C.-A. Vézina
George Jeffrey	Louis Lavoie
skip 9	skip 8
L. Létourneau	Henri Giguère
Oscar Arel	G. DesRochers
Henri Auger	J.-A. Trottier
J.-A. Chantal	J.-E. Pouliot
skip 12	skip 5

Les semi-finales seront disputées demain soir, à 8 h. 15. L'équipe de René Talbot rencontrera celle d'Olivier Drouin et celle de George Jeffrey se mesurera aux habiles "curlers" de J.-A. Chantal.

La série de consolation mettra aux prises les hommes de Roméo Blanchet et ceux de Wilfrid Samson et le quatuor Louis Lavoie rencontrera celui de J.-E. Pouliot, le même soir.

Messieurs les "skips" devront noter qu'il leur faudra être rendus à temps afin de ne pas retarder les matchs. Ils devront avertir leurs hommes en conséquence.

MATCH POUR LE TITRE ENTRE LEVINSKY ET BAER

Chicago, 27. (P. A.) — Max Baer, champion mondial des boxeurs, est appelé à rencontrer King Levinsky au stadium de Chicago, demain soir. La Illinois State Boxing Commission lui a permis de porter des gants de 6 onces pour ce match de 4 rondes. Il ne devra recouvrir ses mains que de trois pieds de gaze et deux pieds de taffetas gommé, la moitié de ce que l'on permet habituellement.

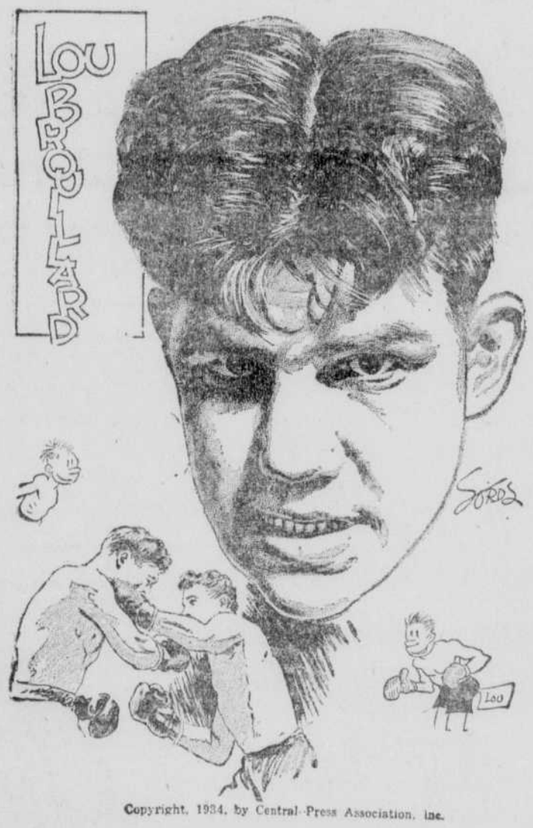
Aucune décision ne sera accordée mais le knockout sera reconnu de façon ordinaire, a décidé la Commission. Si Levinsky réussit à tomber son adversaire pour le compte réglementaire, il aura décroché le titre.

A GIFFARD

Deux intéressantes joutes ont été disputées le jour de Noël après-midi, à Giffard. Dans la première, le C. D. G. a eu raison de l'Action Catholique au score de 2-1. Sylvio Tremblay et Stanley Bouchard comptèrent pour le C. D. G. Le Loyola Junior a défait le Pony Brand par 3 à 2 dans la seconde joute.

Ce soir, le Loyola recevra la visite du St-Pascal. Les amateurs de hockey sont cordialement invités.

LOU BROUILLARD K. O. SLAUGHTER



Copyright, 1934, by Central Press Association, Inc.

LOU BROUILLARD, le pugiliste canadien-français est en quête d'un troisième championnat, celui de poids mi-lourd. Il a décroché une belle victoire hier, en infligeant un knockout technique à Sammy Slaughter, à la quatrième ronde d'un match fort mouvementé.



LE HOCKEY

HIER

LIGUE INTERSCOLAIRE

Ecole St-Malo	1
Ecole N.-D. de la Garde	0

CE SOIR

N. H. L.

Boston à Maroons.
Toronto à Americans.
Détroit à St-Louis.

INTERNATIONALE

Cleveland à Détroit.
Syracuse à London.

STANDINGS

N. H. L.

Section Canadienne

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC	Pts
Toronto	17	14	2	1	54	32	29
Maroons	15	8	6	1	40	30	17
Canadiens	15	5	7	3	29	36	13
Americans	16	5	9	2	30	41	12
St-Louis	18	3	13	2	23	51	8

Section Américaine

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC	Pts
Chicago	16	10	5	1	35	25	21
Boston	16	9	7	0	41	36	18
Détroit	17	7	8	2	49	34	16
Rangers	16	6	10	0	41	57	12

CAN.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC	Pts
Boston	18	9	4	5	50	36	23
Providence	16	9	4	5	40	36	20
Québec	18	8	9	1	51	38	17
Philadelphie	17	7	8	2	32	46	16
New-Haven	17	4	11	2	37	54	10

INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	PP.	PC	Pts
London	16	10	4	2	32	25	20
Windsor	16	7	6	3	28	27	14
Buffalo	17	7	8	2	37	37	14
Cleveland	14	6	8	0	31	34	12
Syracuse	15	6	7	2	31	34	12
Détroit	16	5	8	3	36	33	10

ST-FRS-XAVIER BAT KEN.-JONQUIERE 4-2

Jonquière, 27.—(D.N.C.)—Le Ken. Jonquière a subi une défaite, par le score de 4 à 2, dimanche après-midi, à l'Aréna de Kenogami, alors que le St-François-Xavier de Chicoutimi lui rendait visite pour jouer une partie d'exhibition.

Près de 600 personnes ont vu l'équipe en visite livrer une lutte franche de toute beauté, passionnante d'intérêt aux joueurs de notre équipe. La partie jouée avec entrain, fut un peu rude. Il faut noter cependant que des punitions furent données presqu'exclusivement aux défenses de Chicoutimi: "Pedneault et McLean". Ces derniers, a dire de la foule, seraient mieux de jouer en messieurs que de tirer ne la jambette.

McLean fut l'étoile de la partie pour son club, car il scora deux points pour son club. Turnbull et Gauthier brillaient, en même temps, parmi les joueurs de leur club.

La partie se termina par le score de 4 à 2, en faveur du St-François-Xavier.

LAUZON GAGNE

Le club Lauzon, leader actuel dans la ligue de hockey du comté de Lévis, a défait le Restaurant Bouboule par 5 à 4, lors de leur récente visite. Arsonnault fut remplacé par Bourget dans les filets du Lauzon.

ARMAND MONDOU AURAIT SUBI UNE FRACTURE CRANIENNE

Montréal, 27 (P.C.)—Armand Mondou, le brillant ailier des Canadiens, de Montréal, s'est-il fracturé le crâne lors de l'accident qu'il subit en jouant contre les Aigles de St-Louis, samedi dernier? C'est ce que les officiers des Habitants sont anxieux de savoir.

On se souvient qu'Armand Mondou a subi cinq points de suture au front et qu'il a perdu une pinte de sang après avoir été blessé par Vernon Ayres. Il fut inconscient durant près de trois quarts d'heure.

La blessure a été radiographiée à St-Louis, et l'on n'attend plus maintenant que les plaques afin de connaître le verdict.

L'école St-Malo blanchit N.-D. de la Garde par 1-0 — Joute mouvementée — Une coupe au joueur enregistrant le plus grand nombre d'"assists" — Emile Lamontagne agira comme instructeur.

Un match fort intéressant et, par contre, passablement rude a été disputé hier après-midi, à l'Aréna, dans la ligue Interscolaire, section B. Les joueurs de l'école St-Malo ont réussi à imposer un blanchissage par 1-0 à ceux de l'école de Notre-Dame de la Garde. Le point décisif fut enregistré par R. Savard, après douze minutes de jeu, en troisième période.

Voici l'alignement de chaque club et le sommaire de cette partie:

NOTRE-DAME DE LA GARDE:— Buts: P. Gagné; défenses: R. Voiselle et J.-B. Miller; centre: E. Vallée; ailes: A. Wiseman et E. Morissette; Subs: N.-D. Garde: Berthiaume, E. Miller, P. Wiseman, A. Drolet, F. Gagné et R. Fortier.

ST-MALO:—Buts: Brown; défenses: Savard et Morin; centre: L.-S. Hébert; ailes: W. Hébert et Nadeau; Subs: St-Malo: J. Savard, R. Plamondon, Pissanis, Gignac et Lemay.

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Punitions: Voiselle, Nadeau et Morissette.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Morissette, Morin 2, Wiseman 2.

Troisième période

1—St-Malo, R. Savard . . . 12.00

Punitions: W. Hébert, Voiselle et Lemay.

Arbitres: Emile Lamontagne et Paul Boissonneault.

Voici maintenant le classement actuel des clubs:

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-J.-Baptiste	2	2	0	0	10	2	4
J.-Cartier	2	2	0	0	5	3	4
St-Sauveur	3	2	1	0	4	2	4
St-Roch	2	0	2	0	0	7	0
Sacré-Coeur	3	0	3	0	4	9	0

Au moment où nous allons sous presse, deux clubs de la section C seront aux prises; Sacré-Coeur vs St-Roch et St-Jean-Baptiste vs Jacques-Cartier. Nous publierons le résultat de ces joutes demain.

Rencontré à son bureau, hier après-midi, le président de la Ligue Interscolaire, Nap. Côté, nous a informé qu'il avait décidé d'accorder une coupe au joueur qui aura enregistré le plus grand nombre d'assists durant la cédule régulière. Le président de la ligue tient fortement à stimuler le jeu d'ensemble et veut inculquer chez nos jeunes joueurs de hockey qu'il est d'aussi grande importance pour eux de fournir la passe à un co-équipier que de compter le point. D'autres récompenses seront aussi accordées aux joueurs qui se seront le plus distingués au cours de la saison. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Emile Lamontagne, ancien gardien de buts des Castors de Québec, a été nommé instructeur du circuit, nous a aussi annoncé Nap. Côté. Emile assistera aux pratiques des écoliers et leur donnera les conseils qu'il est en mesure de leur donner, grâce à son longue expérience dans le domaine du hockey.

GOLDSWORTHY AVEC LES CANADIENS



LEROY GOLDSWORTHY, le brillant avant que les ligues majeures et mineures ont connu tour à tour, a quitté les Chicago Black Hawks pour les Canadiens de Montréal. Goldsworthy a déjà fait sensation pour les London Tecumsehs, leaders de la ligue Internationale. — Les Habitants le comptèrent ensuite sur leur alignement durant 24 heures, lors de l'échange qui envoya Howie Morenz aux Black Hawks aux débuts de la saison. Le Chicago le rappela plus tard, pour l'envoyer à London. Depuis son retour chez les Canadiens, Leroy a créé une excellente impression.

Le Montcalm inaugurera sa 26e saison jeudi, 3 janvier

L'ouverture officielle de la saison 1935 coïncidera avec la soirée du président, M. W. Beauchamp, et de madame Beauchamp — Un intéressant programme.

L'ouverture officielle du club de raquetteurs Le Montcalm aura lieu jeudi prochain, le 3 janvier, sous la direction de M. Beauchamp, président, et de madame Beauchamp.

Le Montcalm en est à sa vingt-sixième saison, et si nous en jugeons par le programme suivant, la saison 1935 s'annnonce fort active.

Le programme pour la présente saison est le suivant:

JANVIER

3—(Jeudi) Soirée du président et

(Suite à la page 11, 3e col.)

Les Castors sont de retour

L'équipe des Castors au complet, à l'exception de son gérant, Albert Leduc, nous est revenue de sa seconde tournée aux Etats-Unis par le train de 2 heures, hier après-midi. Lucien Garneau s'était rendu à la gare du Palais pour leur souhaiter la bienvenue.

Interviewé à ses "appartements" de l'Hôtel St-Roch, Paul Runge, le héros de nombreux combats et l'un des meilleurs compteurs du club local, s'est dit heureux du résultat "gagner deux parties sur cinq, c'est ce que l'on pourrait appeler une belle performance, surtout si l'on tient compte du fait que nous étions privés des excellents services d'Albert Leduc", nous communiquait Paul." Avec le retour d'Albert sur l'alignement du Québec, nous ferons certes beaucoup mieux."

Et parlant d'Albert Leduc, nous savons qu'il est demeuré à Montréal, où l'attendaient bien anxieusement madame Leduc et Jacqueline. Quant à Léo Bourgault, notre merveilleux joueur et de défense et d'attaque, nous nous promettons bien de le relancer . . . aujourd'hui-même.

Mercredi et vendredi, les 2 et 4 janvier, le club local aura la visite des Bruins.

LA RAQUETTE

LE ZOUAVE

Il y aura assemblée générale spéciale demain soir, à 8 h. 30. Dimanche prochain, les clairons auront une pratique à 10 hres a.m., au lieu habituel.

BROUILLARD K. O. SAM. SLAUGHTER

Pittsburgh, 27. — Frappant de la gauche et de la droite comme aux jours où il détenait les championnats mi-moyen et moyen, le Canadien-Français Lou Brouillard a remporte une victoire par knockout technique sur Sammy Slaughter de Terre Haute, mardi après-midi.

L'arbitre Red Robinson a mis fin aux hostilités au quatrième round, à la suite d'une coupure profonde à l'oeil gauche de Slaughter. Brouillard qui pesait sept livres de moins que son rival, a terrassé Slaughter au second round et avait un avantage considérable aux points quand la bataille fut arrêtée.

L'assistance peu nombreuse pour une séance de Noël a fortement désappointé Jimmy Buckley qui avait obtenu la gérance de Brouillard pour $250. Heureusement le travail de son protégé a su le compenser quelque peu.

LA LUTTE

Buffalo, N.-Y., 27, (P. A.). — Ed "Don" George, 218, North Java, N.-Y., a défait Dick Shikat, 229, Philadelphie, 40:35.

Shikat est disqualifié.

Cleveland, 27, (P. A.). — Leo Numa, 225, Los Angeles, a défait Leo Hyatt, 225, Georgia, deux chutes contre une.

Los Angeles, 27, (P. A.). — Jim Londos, 202, New-York, a défait Man Mountain Dean, 317, Norcross, Ga., en deux chutes consécutives.

ART. JACKSON AVEC STARS DE SYRACUSE

Toronto, 27. — Art Jackson, substitut des Maple Leafs de Toronto et frère d'Harvey Jackson, de la même équipe, se joindra sous peu aux Stars de Syracuse. Telle est la nouvelle qu'on a annoncée hier.

Jackson, un des membres du club St-Michael's College de Toronto, champions amateurs du hockey junior l'an dernier jouera contre les Tecumsehs de London, ce soir. Il est possible qu'Art soit rappelé un peu plus tard au cours de la saison, alors que Nick Metz prendra sa position chez les Stars.

BONS SOUHAITS

Le président et les officiers de la Ligue des Bons Sports désirent présenter, par l'entremise de notre journal, leurs bons souhaits pour le Nouvel An aux amateurs de hockey.

LIGUE DE HOCKEY COMTE DE LEVIS

Le club de hockey Lauzon, de la ligue du comté de Lévis, se rendra à St-Romuald, vendredi soir, à 8 heures, pour y rencontrer le club Atkinson, dans une partie régulière du circuit.

Un train spécial partira de la rue George Davie, à 6 heures 45; les amateurs qui voudront accompagner le club seront les bienvenus.

Lantier a bâclé le match Trudel-Gauthier pour ce soir

Le promoteur Lantier décide de matcher ces deux habiles lutteurs québecois, dès ce soir — La rencontre sera un 2 dans 3 limité à 1 h. 30— Lucien Sanfaçon vs Bertrand.

Deux matchs importants ont été bâclés par le promoteur Lantier, du club de raquetteurs Le Loretteville, pour ce soir.

La principale attraction sera entre deux de nos meilleurs athlètes québecois, en 2 dans 3 limité à une heure et demie. En effet, le diminutif Henri Gauthier ayant relevé le défi lancé par Lionel Trudel à son adresse, le promoteur Lantier n'a cru mieux faire que de profiter de la circonstance pour offrir aux amateurs de Loretteville une séance spéciale à laquelle sont invités non seulement les fervents de la lutte, mais encore tout le public en général. L'admission est gratuite et nul doute que la salle Montcalm débordera de monde pour la circonstance.

Une autre rencontre de non moins d'importance enverra dans l'arène le populaire gladiateur de Giffard, Lucien Sanfaçon avec le scientifique et agressif Maurice Bertrand. Ce combat sera comme le précédent un deux dans trois, limité à 1 hr 30.

Il ne faut pas oublier que cette séance aura lieu à la salle Montcalm et non au chalet du club comme par le passé. La raison de ce changement provient du fait qu'une foule très considérable est anticipée vu que l'admission est gratuite et que le local du club aurait été trop petit.

Le lever du rideau se fera à 8 hrs 30 précises.

ZONES CHANGEES DANS LA CANADO

Boston, 27. — La ligue de hockey Canado-Américaine a annoncé hier que les officiers opéreront un changement radical dans le mode d'exécuter les passes et dans les règlements des hors-jeux.

A compter d'aujourd'hui, l'équipe qui attaque aura la permission de faire une passe en avant, de sa zone défensive au milieu de la glace, avec le résultat qu'aucun hors-jeu ne peut être commis entre les propres buts du club à l'attaque et la ligne qui marque la zone des adversaires.

Les joueurs attaquant ne pourront cependant dépasser le disque dans la zone défensive opposée.

A cause de cette innovation, les cinq patinoires de la ligue Canado-Américaine devront changer leur ligne de démarcation, et les lignes de zone devront être placées à 60 pieds en avant des buts et le but à 10 pieds du fonds de la patinoire. Les deux lignes devront être de couleur différentes, bleues à un bout et rouge à l'autre.

Ce nouveau système devrait rendre le jeu plus rapide, surtout lorsqu'un club sera privé d'un joueur. Cette nouvelle règle éliminera le jeu purement défensif.

OLIN DUTRA LE 1er JOUEUR "PRO"

Miami, 27. — Les joueurs de golf professionnel qui passent la saison d'hiver ici ont voté pour Olin Dutra comme étant le "premier joueur professionnel de 1934".

Dutra, qui a triomphé récemment dans le tournoi omnium Miami Biltmore, a reçu 12 des 93 votes donnés. Paul Runyan, le champion de l'Association des golfeurs professionnels des Etats-Unis, s'est placé second avec 11 votes.

PARTIE NULLE

Le Verreault et Vézina ont fait partie nulle hier sur la patinoire Stadacona, au score de 3-3, avec la maison Giguère, pâtissier.

"DUBONNET!"

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Pour aiguiser l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées.

DUBONNET

"MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS"







"Quel genre de type est cet homme Smith?"

"C'est un homme de bon goût . . . il sert du G&W."

"Cela suffit!"

G&W OLD RYE WHISKY

10 oz. $1.00
25 oz. 2.40
40 oz. 3.60

GOODERHAM & WORTS, LIMITED — Établie 1832 — LA PREMIÈRE ET LA PLUS ANCIENNE DISTILLERIE DU CANADA

GW-20F

QUILLES

LIGUE ST-MALO

Voici le classement des joueurs et des clubs dans la ligue de quilles de St-Malo:—

	PJ	Pts	Moy.
O'Connell, H.	21	4117	196
Blackadder, J.-M.	18	3398	181
Cloutier, J.-E.	18	3139	174
Hébert Chs.	6	1075	174
Brown J.-A.	21	3635	173
Armstrong J.	18	3079	171
Levasseur, R.	18	3101	172
Paradis, C.-E.	18	3092	171
Fletcher, R.-J.	15	2567	171
Packasey, F.-S.	14	2336	167
O'Doherty, E.-J.	21	3445	164
Savard, Gus.	14	2192	157
Gingras, J.-V.-A.	21	3288	156
Bélanger J.	17	2512	148
Perron, J.	6	891	148
Paradis, L.-A.	[illegible]	[illegible]	145
Niéman, W.-J.	21	3029	144
Leblanc, J.-H.	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lemelin, Paul	3	418	139
Bureau, A.	15	1928	128
Lacombe, C.	14	1783	127
Olivier, G.	14	1724	123
Faucher, H.	18	2190	121
Dufour R.	3	355	118
Nolan, Ph.	6	708	118
Cardinal, Ls.	9	1016	114
Audibert, H.	6	674	112
West, W.-J.	15	1439	96
Gill John	9	831	92

Position des clubs

	J	G	P
Stores	21	15	6
C. N. R. A.	21	15	6



Supt's Office	21	12	6
Supervisors	21	11	10
Erecting	21	7	14
Apprentices	21	3	18

CLASSES A et B.

Comme les parties des Classes A et B ne sont pas disputées régulièrement pendant le temps des fêtes, nous donnons les scores détaillés des parties des deux ligues sans faire les commentaires habituels, nous nous reprendrons la semaine suivante.

JOFFRE :—			
Bruneau	207	168	208— 583
Amiot, L.	185	184	178— 525
Poulin	165	162	206— 533
Lafrance	180	151	156— 497
Amiot E	181	193	175— 549
	928	838	921—2687
FLUET :—			
Tremblay A.	208	143	151— 502
Bouchard, H.	134	159	146— 439
Slamrd, R.	148	143	136— 427
Fontaine	127	135	172— 434
Guay, Ara	197	180	197— 574
	814	760	802—2376

JOFFRE gagne 3 parties.

PHAR. DUBE :—			
Verret	159	169	181— 509
Verreault	157	169	155— 472
Hébert	167	168	177— 512
Paré	149	214	167— 830
Raymond	220	167	173— 560
	852	878	853—2383
FRONTENAC :—			
Simpson	180	150	138— 468
Gaumond	214	170	171— 555
Cadet	164	156	169— 491
Verreault	147	195	203— 545
Gagnon, C.	198	188	225— 611
	903	861	906—2670

FRONTENAC gagne 2 parties.

LIMOILOU :—			
Lachance, P.H.	169	148	168— 485
Rathel, L.-P.	141	154	151— 446
Lebel, L.	136	165	175— 476
Guerin, G.	170	195	163— 528
Bouchard, R.	164	173	192— 529
	780	835	849—2464
JOFFRE :—			
Bruneau, J.	180	192	236— 608
Amiot, L.	148	148	199— 495
Poulin, A.	170	168	138— 476
Lafrance, E.	194	192	178— 565
Amiot, E.	144	184	155— 483
	836	885	906—2627

JOFFRE gagne 3 parties.

PHAR. DUBE :—			
E. Verret	245	213	182— 640
A. D. Hébert	166	176	197— 539
A. Gingras	192	185	168— 545
J. Paré	194	225	199— 618
F. Raymond	187	193	182— 562
	984	992	926—2904
LIQ. FLUET :—			
P. Talbot	173	149	158— 480
H. Fontaine	175	180	165 —520
A. Marois	153	178	198— 529
A. Guay	137	164	191— 492
L. Dorval	168	145	185— 496
	806	816	895—2517

PHAR. DUBE gagne 3 parties.

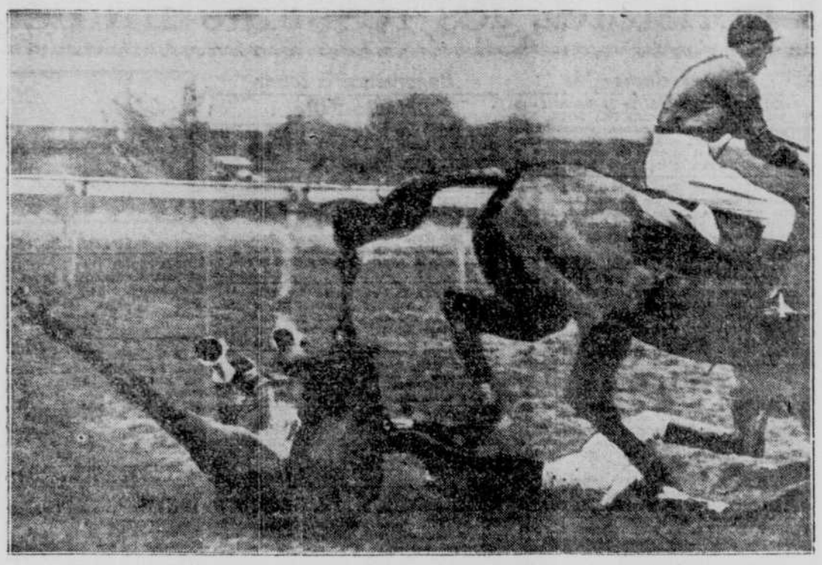
A. S. DES E. C. No 1 :—			
Verreault, A.	193	170	201— 564
Morin	142	178	149— 469
Pearson	173	189	149— 511
DuPuis	193	202	190— 585
Gingras	161	181	147— 489
	862	920	836—2618
CHEV. COLOMB :—			
Tremblay, E.	149	190	163— 502
Sylvain	171	154	148— 473
Ruel, Z.	153	199	155— 507
Laliberté	151	172	145— 468
Thibaudeau	179	189	155— 524
	794	904	776—2474

A. S. DES E. C. gagne 3 parties.

LIMOILOU :—			
A. Ruel	188	178	168— 522
W. Grosleau	169	153	132— 454
M. Fournier	233	209	145— 577
J.-A. Baril	197	203	178— 578
L. Leblanc	159	149	151— 469
	946	890	774 2610
A. S. DES E. C. No 2 :—			
R. Savard	174	122	155— 451
R. Clavet	142	186	167— 475
A. Couture	160	132	154— 436
P. Lemay	147	147	175— 469
A. Paquet	168	165	179— 512
	781	752	810—2343

LIMOILOU gagne 2 parties.

AU "STEEPLECHASE" DE LONDON



Nous assistons, ici à une phase émouvante du grand "steeplechase" de Kempton Park, London, alors que "Grovella", pouliche de G. Egerton, venait de faire la culbute avec son jockey. Les deux s'en tirèrent heureusement avec quelques légères contusions.

Le Montcalm inaugurera sa 26e saison jeudi . . .

(Suite de la page 16)

ouverture officielle sous la direction de M. W. Beauchamp et de Mme Beauchamp.

6—(Dimanche) Après-midi des enfants des membres. Visite du Père Noël, et distribution des cadeaux aux enfants, sous la direction de MM. Demers, LaRocque et Mondor.

Fêtes du 30ème anniversaire du club "Le Zouave."

Soirée du gâteau des Rois, sous la direction de M. Sylvio Lepage, vice-président.

9—(Mercredi) Soirée sous la direction du capitaine E. Bédard et Mme Bédard.

12—(Samedi) Soirée de nos directeurs honoraires.

13—(Dimanche) Parade d'église de l'Union Locale des Raquetteurs à la paroisse St-Fidèle.

16—(Mercredi) Soirée des jeunes sous la direction de MM. Godbout et Bérrigan.

20—(Dimanche) Soirée sous la direction de M. et Mme Ludger Cantin.

23—(Mercredi) Soirée sous la direction de MM. L. et J. Roy et Mmes Roy.

25—(Vendredi) Départ pour la Convention, à Lewiston.

26—(Samedi) Soirée sous le patronage des Dames des membres.

30—(Mercredi) Soirée de retour de la Convention.

FEVRIER

3—(Dimanche) Course pour le championnat de la ville, sous les auspices de l'Union Locale.

Soirée de paniers, sous la direction des Dames des membres du comité.

6—(Mercredi) Soirée sportive sous la direction du Comité sportif.

9—(Samedi) Soirée sous la direction de M. et Mme L.-O. Cantin.

10—(Dimanche) 5ème anniversaire du Club "L'Aiglon", de Loretteville

13—(Mercredi) Parade de l'Union Locale des Raquetteurs à travers les rues de la ville suivie d'une soirée.

Soirée de la Presse, sous la direction de M. P.-A. Robitaille et de Mme Robitaille.

17—(Dimanche) Noces d'or du Club "Le Voltigeur."

Parade d'église, à Lévis.

Soirée sous le patronage de nos anciens directeurs.

20—(Mercredi) Soirée sous la direction de M. Guay et de Mme Guay.

23—(Samedi) Soirée sous la direction de M. et Mme R. Patry.

24—(Dimanche) Après-midi sportif du Club "Dragon."

Course de 3 milles du Club "Montcalm Inc."

27—(Mercredi) Soirée sous la direction de M. et Mme J.-B. Dugas

MARS

3—(Dimanche) Course de 3 milles du Club "Huron."

4—(Lundi gras) Bal masqué des Beaux Champs sous la direction de MM. et Mmes Beauchamp.

10—(Dimanche) Bridge au choix.

17—(Dimanche) Souper canadien sous le patronage des fondateurs.

24—(Dimanche) Soirée printanière, sous la direction de MM. R. Mercil, P. Lacasse et M. Charest.

28—(Jeudi) Soirée de Mi-Carême sous la direction de MM. Eug Mercil et J.-C. Boulet et de Mmes Mercil et Boulet.

30—(Samedi) Soirée de clôture de la saison de l'Union Locale des Raquetteurs.

AVRIL

1—(Lundi) Soirée de fin de saison. Poisson d'avril. Surprise.

—(Date ouverte) Démonstration à Sillery.

HONNETE HOMME DEVENU MEURTRIER

Paris.—La vertu n'est pas toujours aimable et l'on a bien raison de dire qu'un être humain dépourvu du moindre défaut serait une manière de monstre.

Jean-Baptiste Le Du, Breton de 50 ans, a été un honnête homme toute sa vie. Un honnête homme inflexible... et après avoir rendu malheureux tous ceux qui l'entouraient, il a fini par devenir un meurtrier... toujours par honnêteté.

Le Du, en effet, a tué de deux coups de revolver son ancienne maîtresse, Mme Devillers.

Le Du n'en voulait pas à son examie de l'avoir quitté, mais d'avoir emporté en partant —ce qui est d'ailleurs contesté— une certaine somme. Sur ce petit magot, un montant avait été confié à Le Du par un de ses oncles et Le Du se considérait comme responsable d'un dépôt sacré...

Au cours de l'interrogatoire que lui fait subir le président, cet accusé évidemment "hors série" est amené à conter sa vie, qui est fort honorable.

Le Du, qui avait eu l'affreux malheur de perdre trois de ses frères à la guerre, avait épousé la veuve de l'un d'eux. C'est là un beau geste. Mais sa rudesse, son intransigeance furent telles que la pauvre femme divorça. Retirant à Jean-Baptiste Le Du sa tendresse, son ex-femme lui a gardé son estime au point de venir la dire aux jurés !

C'est cette même intransigeance et cette même justice qui, en 1931, conduisirent Le Du à accuser sa propre sœur d'avoir détourné une partie de la succession paternelle et à frapper son beau-frère.

Le Du, en toutes circonstances, veut son dû.

A nul autre mieux qu'à lui ne peut s'appliquer la fameuse boutade paradoxale : "Quelles canailles que ces honnêtes gens !"

"En dehors de cela", — dit textuellement l'acte d'accusation — Le Du est un citoyen paisible, un travailleur méritoire

Il est arrivé à la force du poignet, après avoir travaillé comme un mercenaire ; il est aujourd'hui propriétaire d'un taxi qu'il conduit lui-même.

Ce passé laborieux, c'est la meilleure circonstance atténuante que peut invoquer Le Du, petit homme, trapu, dont le visage maigre, creusé par l'effort, est barré par une de ces énormes moustaches comme on n'en porte plus.

Il n'est pas très bavard, ni très orateur. Au président qui lui demande pourquoi il a divorcé de la veuve de son frère, il répond :

—Bé, on s'entendait pas. On s'a séparé. Chacun son 'sien. A c't'époque, j'avais une épicerie.

Le président.—Vous ne vous êtes pas mieux entendu avec votre amie, Mme Devillers, qui a vécu deux ans avec vous. Vous êtes violent et irascible.

Le Du—J'sais pas. On dit cela, comme cela.

Le président.—Vous êtes dangereux quand on touche à votre porte-monnaie.

Le Du, d'ailleurs, ne parvient à un semblant d'éloquence que lorsqu'on lui parle argent.

Il affirme la réalité du détournement commis à son préjiddice et au préjudice de son oncle par Mme Devillers

Le président.—Quelque temps avant de tuer votre maîtresse, vous l'avez frappée et vous avez été condamné à l'amende.

Le Du.—Y a eu un complot.

Le Du ajoute qu'il a eu "envie du suicide" (sic) et que s'il n'a pas donné suite à son projet c'est parce qu'il voulait... "garder un casier judiciaire propre".

Finalement Le Du est condamné à 7 ans de réclusion.

TERRIBLE DRAME

Lille, France. — Un affreux drame de la folie s'est déroulé à Carvin, à mi-distance entre Lille et Lens. Une femme de 33 ans, Jeanne Dupont, épouse du mineur Henri Dievart, dans une crise de folie, s'est précipitée avec ses deux petits enfants dans une mare.

On parvint à retirer très rapidement la malheureuse femme de l'eau, mais lorsqu'on dégagea les deux enfants, ils avaient cessé de vivre.

LE FLEGME

M. Philippe Berthelot, qui vient de disparaître en France, apportait dans les discussions de graves questions internationales un flegme qui faisait souvent l'admiration des diplomates britanniques.

Fougueux, le plus souvent, M. Lloyd George semblait quelque fois décontenancé par l'humour à froid du collaborateur de M. Briand.

—Convenez, déclarait le premier anglais, que très peu de chose différencie nos deux thèses... Au fond, qu'est-ce qui nous sépare ?

—Le pas de Calais !... laissait tomber M. Berthelot.

Notre Calendrier

qui sera distribué comme d'habitude par les épiciers



Oeuvre de E. Sénécal
artiste canadien-français

Ce calendrier est un véritable travail artistique. Il vous en faudra voir la reproduction en couleurs pour avoir une idée exacte de l'harmonie des teintes et des lignes parfaites de son dessin qui en font un tout absolument parfait.

Comme par les années passées, les épiciers se chargeront de la distribution à notre nombreuse clientèle, de notre calendrier annuel.

Il comporte une reproduction parfaite et saisissante d'une peinture par E. Sénécal, artiste canadien-français.

Tous ceux qui s'intéressent au développement progressif des entreprises canadiennes-françaises approuvent cette initiative d'une maison canadienne-française de donner à sa clientèle un travail artistique fait par un de leurs compatriotes.

Bonne et Heureuse Année

à tous nos clients, à nos amis et au public en général.

LA BRASSERIE CHAMPLAIN LTEE

La seule brasserie indépendante canadienne-française

LE SECRET DE L'ILE DE PAQUES

Une mission scientifique revient de l'Ile de Pâques. Cette île est située en plein Océan Pacifique, au large des côtes du Chili, auquel elle appartient d'ailleurs. Il s'agit d'une minuscule émergence à peine grande comme Paris; et cependant, c'est peut-être cette terre étroite et perdue qui couve l'un des grands mystères capables de passionner le monde savant.

A la fin du siècle dernier, des missionnaires avaient découvert dans l'île des tablettes de bois sur lesquelles s'alignaient des caractères gravés représentant des hommes, des animaux, des plantes, des objets divers. Il s'agissait d'une véritable écriture unique au monde. Personne ne put déchiffrer le sens de ces hiérogiyphes.

Or, voici quelques années, un archéologue britannique, Sir John Marshall, découvrait, en fouillant une vallée de l'Inde, plusieurs villes superposées datant d'au moins 5,000 ans; et, parmi les objets d'art mis à jour, on trouva des tablettes portant des caractères indéchiffrables.

C'est à l'intelligence d'un autre savant, M. de Hevesy, qu'allait s'imposer, par une lueur de génie, un sensationnel rapprochement. Les 130 caractères alphabétiques découverts dans l'Inde étaient absolument identiques à l'écriture de l'Ile de Pâques. Impossible d'invoquer le hasard: la parenté est manifeste.

Comment expliquer cette identité entre deux alphabets découverts en des lieux séparés par des continents et des océans ?

Personne n'a pu encore trouver la clé du mystère. Aussi attend-on avec impatience le retour de la mission scientifique qui peut-être, avec les débris de simples tablettes, agrandira les horizons du monde vivant en remontant jusqu'à nos orgines.

AUTRE BILODEAU

Berlin. — Une horrible tragédie vient de se dérouler à Schwelm, en Westphalie.

Le nommé Auguste Schuler, âgé de 52 ans, devenu subitement fou, a assassiné à coups de couteau sa femme et son fils, âgé de 20 ans.

Ce double meurtre accompli, le dément s'est rendu dans la localité voisine de Wuppertal, y chercher sa fille, âgée de 21 ans, et le bébé de celle-ci, pour les conduire soi-disant à Schwelm. Dans un bois, à proximité de cette ville, le fou les tua également et enterra les cadavres sur place.

Arrêté à la suite de la découverte de son premier crime, Schuler a fait des aveux et conduit lui-même les policiers à l'endroit où il avait enterré sa fille et l'enfant de celle-ci.

ALLEZ-Y VOIR ! -:- -:- PAR R.-J. SCOTT

Copyright, 1934, by Central Press Association, Inc.



L'un des chemins de fer les plus dispendieux au monde circule de Juncal à Valparaiso, Chili. Les voyageurs y paient presque 40 cents du mille.

Des tribus de l'Inde considèrent la larve de l'abeille plus délicieuse que le miel.

La robe qui est collée au lieu d'être cousue — c'est la robe traditionnelle de l'aristocrate de la Corée.

Pas nécessaire de s'occuper de "numéros" avec les cartes de primes Buckingham

Elles ne sont pas numérotées et n'ont pas besoin d'être réunies dans un certain ordre ou une certaine séquence pour constituer une série.

Buckingham

Cigarettes
Tabac haché fin
Tabac à pipe

P-27

Publiez une annonce classée puis constatez les résultats immédiats. Appelez No. 7131

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES
M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES
M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT SERVICE DES ABONNEMENTS
M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSION
M. Ferdinand Lachance 4-3968

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 80 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50, l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable"

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue Tél.: 4-0581
AUGER, JULES 1,141 3-4 St-Vallier Tél.: 9397
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.: 6050
BLAIS, DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse Tél.: 4-0249
GAGNON, J.-ALB., épicier, 884, chemin Ste-Foy Tél.: 5862
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier Tél.: 7340
JOS. COTE, (Ltée) :
Suc. No 1, 50, de la Couronne, tél.: 4-0243
Suc. No 2, 26, St-Jean, tél.: 4-0274
Suc. No 3, 332, St-Jean, tél.: 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade, tél.: 2-0288
Suc. No 5, 459, S-Joseph, tél.: 4-0592
Suc. No 6, 321, S-Joseph, tél.: 4-0082
Suc No 7, 435, St-Jean, tél.: 4-0431
Suc No 8, 103, St-Joseph, tél.: 4-0454
Suc No 10, 95, St-Paul, tél.: 2-0341
Suc. No 11, 176, 3e Ave tél.: 4-0523
Suc No 12, 27, St-Joseph, tél.: 2-0395
Suc. No 13, 15, Chemin Ste-Foy, tél.: 4-0262
Suc. No 14, 355, St-Paul, tél.: 2-0117
DELISLE, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.: 4-0553
DERY, CHARLES-AIME, Beauport, Tél. 4-5033
DION RENE 786, St-Vallier, Tél.: 4-0473
DUBE, J.-EDM., 152, St-Jean. Tél.: 2-6190
DUBE, MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph. Tél.: 4-3423
DUBUC, F.-X.-LEON, 114, 14e Rue. Tél.: 4-1962
FORTIN, Mme E., 74, 4ème Ave., Québec-Ouest. Tél.: 2-4790s11
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier. Tél.: 4-0422
GARNEAU L.-P., 470, St-François. Tél.: 5-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B, St-Vallier Tél.: 4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste. 223, St-Joseph. Tél.: 3-0738
357 St-Joseph. Tél.: 4-0562
GIROUX, ADELARD, 15, la Canardière Tél.: 4-4481
GOSSELIN, J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.: 4-1320
LEVESQUE, J.-A., 146, 1-2, 3e Rue. Tél.: 4-0320
MARTEL, ALEX., Loretteville, B. P., 129. Tél.: 112
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière. Tél.: 4-0051
ROBERGE, OMER, St-Romuald. Tél.: 159
ROGER, RENE, 297 1-2, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY, Mlle B., 193, Des Franciscains. Tél.: 6941
ROYER épicier, 117, rue Victoria. Tél.: 3-2083
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 81, Ave. Cartier, (coin St-Cyrille). 6763
ROULEAU, GEO., 126, St-Patrice, Tél.: 2-4833
TALBOT MAURICE, 11 Haldimand, Tél. 2-0116
DEPARTEMENT DES PETITES Ann. DU "SOLEIL" Tél.: 7131

Agents

AGENTS POUR VILLE ou campagne, plusieurs lignes faciles à vendre et très payantes. Agents désirant lignes supplémentaires. Ecrire Boîte Postale, 111 St-Roch, Québec. 27-29déc-2P

AGENT GENERAL pour chaque comté chance exceptionnelle, gros profits. Metalmatch, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metalmatch Corporation, Edna Ave West, Toronto. 21déc-26fs-2P

Animaux domestiques

CHIEN PEKINOIS à vendre avec enregistrement. Pour toutes informations, s'adresser tél.: 3-2171. 27déc-2fs-4B

SUPERBE CHIEN Malignois, âgé de 5 mois seulement à vendre. Excellent pour la maison et bon gardien. S'adresser à 279 rue St-Cyrille, tél.: 3-4243. 4b

Appartements à louer

PETIT FLAT et chambre à louer avec poêle, chauffé, éclairé, eau chaude, usage du bain et téléphone. S'adresser 83 Richardson. 5b

APPARTEMENT meublé à louer, 10 côte du Palais. S'adresser au concierge, Appt. 3. jeu-sam-mar-12fs-22jan-5r

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tél.: bureau: 2-2916, rés.: 3-2459. 12déc-26fs-7r

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à loeur, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone: 3-1531 20déc-26fs-7F

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540 rue St-Jean, Québec tél.: 3-1161. 12déc-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E Fortier, N.P., 87 de l'Eglise. tél.: 9450. Résidence : 4-5312 3nov-26fs-7F

DIVERS MONTANTS à prêter sur 1ère hypothèque, s'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 rue de la Couronne, tél.: 3-0755, le soir Rés., 200 des Erables, tél. : 3-2580. 26fs-mar-jeu-sam-2jan.7A

Argent demandé

ON DEMANDE $16,000.00 6% sur propriété, rue St-Jean, évaluée à $32,000.00 rapportant $5,140.00. S'adresser à 166 rue St-Cyrille. tél.: 6063. 21déc-6fs-8B

Articles de ménage

MAGNIFIQUE set de salon antique, (style Louis XV), en parfait ordre, prix avantageux. S'adresser 435, Chemin Ste-Foye, tél. 5593. 20déc-6fs-9R

UNE MACHINE A LAVER électrique usagée $10.00 seulement. S'adresser 39 de la Couronne 28nov-26fs-9F

BEL ASSORTIMENT linges usagés, pantalon 25c., robes, 35c., manteaux $1.00, pardessus d'hiver pour hommes $1.00, machine à coudre Singer, divanette, meubles toutes sortes. Achetons à domcile. V. Drapeau, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 27déc-3fs-9F

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

Automobiles à vendre

CHEVROLET SEDAN 1930, Buick sedan 1929, Oakland sedan, Essex coach, Packard sedan, Franklin sedan, Peerless sedan, Franklin 7 passagers, Pontiac 1932, Dodge sedan, Chevrolet roadster 1930, Whippet coach. Réparations générales. Petitclerc & Laliberté, 18 4e Rue, Limoilou, tél.s.: 2-0141 et 5102. 22déc-26fs-12T

A VENDRE SEDAN 4 portes, Pontiac, modèle 30, en parfait ordre. S'adresser 63 rue Ste-Hélène, tél.: 3-4167. 26déc-4fs-12B

ESSEX SEDAN 1932, Plymouth coupé 1932, Pontiac sedan 1931, Nash Cabriolet 1929, Camion Diamond T ½ tonne, roues jumelles, Camion Reo 1 1-2 tonne, Camion International 1 1-4 S'adresser Morisset & Frères, 337 Prince-Edouard 24déc-6fs-12T

BUICK COACH $20.00, Pontiac Coach $100.00, Falcon Knight $50.00, Chevrolet Coach $50.00, Chevrolet Sedan $75.00, Camion Rugby, 1½ tonne $350.00. J.-A.-T. Lambert, Inc., 27 Arago, tél.: 5118. 20déc-6fs-12F

Automobiles demandées

ATTENTION.—Grande vente chars usagés, prix débarras. Chars de particuliers, récent modèle en garage Pontiac Sedan 1932, Coupé 1931, Chevrolet Coach 1931, Durant, Plymouth, Essex de luxe 1931, Ford Coach 1931, 1930, Nash Cabriolet 1930, Trucks Ford, Rugby, roues doubles 1931. Aussi une vingtaine petits chars 4 cylindres, bon marché, en bonne condition Une visite vous convaincra. Pour informations: 3-1915. Quebec Used Car, Ltd, 230 de la Couronne, près marché St-Roch. 17déc-26fs-13T

Accessoires d'automobiles

PIECES D'AUTOMOBILES, neuves et usagées, pneus toutes marque, chars. Réparation générale Spécialité ressorts et refait à neuf, garanti posé Achetons chars usagés ou d'accidents. Abattoir d'Autos St-Roch, 14 St-Roch, Québec, tél.: 6451 30nov-26fs-Acc-d'Autos-F

L'HIVER APPROCHE. Nous pouvons vous donner le confort d'été pour votre char si vous utilisez l'anti-congélant Preston, les chauffertes et super chargeurs de batteries Dodge & autres accesoires d'hiver, que nous avons toujours en mains. Morisset & Frères, 337, Prince-Edouard. tél. : 7158. 3déc-26fs-Sp-Auto-T

AUTOMOBILISTES.—Ne tardez pas, protéger votre automobile contre les froids de l'hiver. Employez l'anti-gel "Glycerco", infaillible, qui a donné ses preuves depuis plusieurs années. Employez aussi l'huile d'hiver Pennol 100% Pennsylvanie. Nous pouvons aller chercher votre char et le préparer Pour informations, tél. : 2-1112 ou venez à 18, 1ère Rue, Limoilou, Anglo Canadian Oil & Products 3déc-26fs-Spec-Auto-T

AUTOMOBILISTE, pour vos pièces de rechange, écrivez ou appelez toujours Auto Service Reg'd, 1971½ de la Couronne, tél. : 3-2692 Satisfaction garantie ou argent remis. mar.jeu.sam.2janv-26fs-Spec

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035. 15déc-26fs-Bois cons. R

Bureaux à louer

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

HOTEL ST-MALO. — Chambres et pension, première classe, eau courante dans toutes les chambres, prix très réduit pour saison d'hiver, bain chaque étage. Usage du téléphone. S'adresser 1096 St-Vallier, J.-Frank Gosselin, prop., Jacques Auger, gérant. 19-20-22-24-27-29déc-26F

60 RUE ST-LOUIS, belle chambre à louer, convenant bien pour deux personnes, bien éclairée, usage du bain et téléphone, pension si désirée, tél.:: 2-5430. 27déc-3fs-26b

CHAMBRES A LOUER, dans maison respectable, eau chaude et froide, dans chaque chambre. Pension si désirée. S'adresser 6 Ste-Famille. Nouveaux props. 26déc-3fs-26R

GRANDE CHAMBRE à louer, pour une ou deux personnes, en avant, très ensoleillée, famille sans enfant. Avec ou sans pension. Prix convenable, et meublée comme désirée, 75 Claire-Fontaine. 26déc-3fs-26B

Chambres à louer

2 RUE COLLIN, 3 chambres à louer dont une avec poêle à gaz. Aussi garage. S'adresser immédiatement sur les lieux. 22déc-6fs-27B

13 FERLAND, à louer chambres différentes grandeurs, propres, chaudes, avec gaz, eau chaude, maison tranquille, possession immédiate, prix modéré. S'adresser sur les lieux. 27déc-4fs-27R

27½ ST-STANISLAS, chambre à louer, $2.75 et $3.00 par semaine avec usage du gaz, améliorations modernes, tél.: 3-4517. 27r

CHAMBRE à louer, usage du bain, cuisinette, gaz sur même étage. S'adresser 114 d'Aiguillon. 27déc-6fs-27B

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville. Chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $32, $32 et $35. par mois. Chambre doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambres simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 6déc-26fs-27

GRANDE CHAMBRE à louer. Aussi chambre boudoir chauffée, meublée, éclairée, gaz, garde-robes. Usage bain, téléphone. S'adresser 16 Latourelle, tél.: 3-0824. 27r

A LOUER grande chambre avec eau courante chaude et froide, usage du bain et téléphone Maison très chaude et dans famille privée S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève 7déc-, n.o.-27b

DEUX CHAMBRES SIMPLES et une double, eau chaude et froide, prix raisonnable pour l'hiver, toutes améliorations modernes et très bien éclairées, 1 rue Collins, téléphone 2-8780. 26déc-4fs-27R

MANOIR COUILLARD, belle grande chambre double et simple, aussi cuisinette, eau courante, usage bain, téléphone S'adresser 24½ Couillard, tél.: 2-2839 7déc-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711 j.n.o.-27b

Chambres, pension demandées

ON DEMANDE chambre et pension dans maison de pension ou maison privée, eau chaude et froide dans la chambre, garde-robes, améliorations modernes. Ecrire Casier 457, "Le Soleil". 22déc-4fs-29B

Chances d'affaires

INDUSTRIE MANUFACTURIERE DE RUBAN GOMME à vendre, établissement complet à l'exception de la bouilloire. Actuellement en exploitation. Formules en entier, sources de matières premières avec notre expérience et clientèle. Raison de vente: conflit avec autres lignes de fabrication. Pas de risque, c'est une ligne gouvernante profitable. Ecrire à Case 460, "Le Soleil" 24déc-3fs-30B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, 12 pcs., $2.75; croûtes de bouleau, $2.25; Bois mêlé 12" $2.00 corde; Sia x bois franc. Charbon stove, chestnut, $14.50 tonne, 75c la poche, coke $10.50 tonne, 3 poches $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3ème Rue, tél.: 3-1978. 19déc-26fs-34T

BOIS SEC A L'ABRI — Merisier, érables, 2½ pds 3 pds; croutes épinettes; charbon cook 35c la poche, 3 poches $1.00; charbon dur de toutes sortes; foin, grain. Aussi toujours en mains bons jeunes chevaux à différents prix. J.-P. Bordeleau, Enr., 22½ St-Bernard, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 13déc-18fs-34A

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en mains bon bois la Beauce Erable, merisier, bonne mesure, prompte livraison, J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél.: 2-0235. 26déc-26fs-34T

CHARBON, Stove, Chestnut, première quanite $14.50 la tonne, 80c la poche, Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00 Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618 4déc-26fs-34F

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce, érable et merisier, 2 pds, $4.50, scié $5.00 livré. Cour: 89 St-Benoit, résidence: 85½ St-Mathias, tél.: 9481. 14déc-26fs-34F

Chauffage, bois, charbon

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouac et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél : 4-0133, vous offre du bois à l'abri, de première qualité, érable et merisier aux prix les plus bas : 12 pouces, $2.65, scié, 24 pcs, $4.75 pas scié; 15 2s scié; 30 pcs $5.00, pas scié, $6.50 scié. 24déc-26fs-34F

MERISIER, ERABLE, 2 pds, 2½ pds, bouleau, 2½ pds épinette, 2½ pds croûtes de merisier 4 pds croûtes d'épinette, 3 pds foin, coke à la poche. S'adresser Emile Laliberté, 129 Montmagny, tél.: 4-0302. mar.jeu.sam-4janv-34A

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier erable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chesnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. md.j.sam.-26janv-34F

CHARBON DE BOIS, 2 sacs pour 15c, Coke 25c la poche Peinture, huile de lin, térébentine, vitres, mastique, feuilles et coudes de tuyaux, hockey, pelles, fusé, ampoules électriques Aussi glace à vendre J.-Noël Rondeau, 6 Lachevrotière, tél.: 2-0256. 15déc-26fs-34E

J. BEAUPRE 152 Bayard, tél.: 3-2381, Coke 35c poche, 3 pour $1.00, Steve 80c poche, 100 lbs, Coke, Stove à la tonne. Slabs merisier, bouleau, épinette, bois de corde 2, 2½ pds., voyage merisier, érable. Spécial bois 30" $2.50, $3.50, $4.50. 4déc-26fs-34F

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde 2½ pds $5.50 la corde croûte bois mou $1.90. Livré à domicile. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 7déc-26fs-34F

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél. : 6827, Bois franc sec, à l'abri, débité $2.50, érable, merisier, 2 et 2½ pds, scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 6 grosses poches pour allumer $1.00. Slabs bouleau, charbon, toutes sortes. 30nov-26fs-34P

Huile à brûleurs

ECONOMISEZ en employant l'Huile Rouge. Produit plus de chaleur et dure plus longtemps. Les Huiles Royales Enr., tél.: 3-1353. 4déc-26fs-Huile-T

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE CARRIOLE avec top pour charretier. Aussi 2 peaux en chèvre noire. Le tout en parfait ordre. S'adresser 40 Conroy. 27déc-3fs-31b

AVONS RECU un char beaux chevaux et belles juments, pesanteur 1200 à 1600 lbs, très bien domptés, en vente au plus bas prix du marché Biondeau & Larochelle, écurie Demers, 3e Rue, ou garage Larochelle & Fils, 16, 4e Rue 29nov-26fs-31T

Pour vos achats de chevaux

VOYEZ M. FRANCOEUR, 1087 rue St-Vallier, tél.: 5887 24-27-29déc-3fs-31F

JE VIENS DE RECEVOIR 3 chars de magnifiques chevaux, très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis. Pesant de 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1058 St-Vallier. 4déc-26fs-31P

Commerce à vendre

ATTENTION. Liquidation, compromis, stock épicerie acheté par Aimé Roy, et revendrais ce stock, ameublement très bon marché, aussi loyer, voyez de suite. Aimé Roy, 35 St-Joachim, tél.: 2-7265 26déc-4fs-36B

A VENDRE, magnifique poste de commerce, ameublement, épicerie, étal de boucher Toute proposition sérieuse sera considérée Poste situé coin de rue, centre des affaires, correspondance des tramways. Ecrire Casier 450, "Le Soleil". 18déc-26fs-36T

Divers à louer

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément, Enr., 104 Côte de la Montagne, tél.: 2-1422. 30nov-26fs-42R

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890 14déc-26fs-42R

Divers à vendre

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de mur, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, auvent, garde-soleil, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 11déc-26fs-43r

MACHINES à écrire Underwood, Royal, Remington, en très bon ordre, bon marché, aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 123, 4ième Rue, Limoilou, tél.: 4-1869. 1-déc-26fs-43T

REELLES OCCASIONS — Capot et manteau hiver, hommes, femmes et enfants, capots, manteaux fourrure, peaux carriole, etc., linge à défaire Prix spéciaux pour la campagne Malle gratis Demandez notre catalogue, gros et detail. Ontario Jobbing, 36 St-Nicolas, Québec 14déc-12fs-43R

VICTIMES ULCERES ESTOMAC, GASTRITE ET INDIGESTION, pourquoi souffrir. Pour vous soulager promptement, procurez-vous un échantillon gratuit de Tablettes Udga, ordonnance de médecin, chez E. Edwards, 33, Saint-Cyrille. 12déc-30fs-43B

Mines Development 0199

PLUSIEURS ACTIONS à vendre. Ecrire Casier 151, "Le Soleil", Québec. mar.jeu.sam.-12fs-43R

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920 4déc-26fs-43F

MACHINES à imprimer à partir de $75.00 Stensils, encre pour toutes marques machines Classeurs et filières. Rubans clavigraphe toutes marques Papier carbone et à stencil mer Réparations et ventes machines neuves et usagées E Robitaille, 74, St-Joseph, Edifice St-Cyr, Apt. 3, tél.: 4-2164 27nov-26fs-43T

A VENDRE bonne caisse enregistreuse, évantail électrique, garde-soleil, 6 ensoleilleurs et tables. S'adresser à partir de 7 hres du soir, 227 de la Reine Emile Lessard. 30nov-26fs-43b

SPECIALISONS dans réparation balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition mécanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balances Toledo Ltée, 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-12fs-22jan-43r

BALANCES DAYTON neuves et usagées, quelques belles occasions en main actuellement. Réparations et parties de rechange, prix modérés. Téléphone 2-5404. Louis Plamondon, agent, coin Abraham et St-Vallier, Québec. 1erdéc-26fs-43r

Poisson frais

MARCHE DU POISSON de choix, 190 rue Richardson, tél.: 6701. mar.mer.jeu.-10jan-43T

BOB-SLEIGH à vendre avec freins et coussins, en parfait ordre, S'adresser 204 rue Bagot 26déc-2fs-43B

COMPTOIRS BOIS MOU, 12 pds x 30 pcs, émaillés drab, comptoirs bois franc, 9 pds x 32 pcs, émaillés drab, glacière magasin, 24 pieds de tablettes démontables émaillées blanc. 24 tables à installation de 12 pds x 30 pcs. Pupitre bois franc, 30 paniers brocnes à installation, panneaux de vitrine, stands à papier 24 et 18 pcs, 40 paniers à marché. S'adresser 425 St-Joseph. 7déc-26fs-43F

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil" j.n.o.-43b

Venus Consolidated 5c

PLUSIEURS ACTIONS à vendre à 5c. Ecrire Casier 150, "Le Soleil", Québec. 26nov-26fs-43R

A VENDRE, 2 billards anglais, 4 tables de pool, cash National, ameublement salon J.-E. Lambert, 145 13ème Rue, tél.: 4-4716. barbier, 4 chaises, en parfaite condition. J.-E Lambert, 145 13ème Rue, tél.: 4-4716 Mar.Jeu.Sam.27déc-6fs-43T

Divers

HORLOGER. — Si vous avez une montre ou horloge qui ne marchent pas bien confiez-le à E. Lecours, expert horloger, ouvrage garanti. Toutes pièces défectueuses du mouvement vous seront montrées et un prix très raisonnable vous sera chargé E. Lecours, horloger, 43 Arago. 13déc-16fs-44F

Elèves demandés

COURS PRIVE CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français Anglais, Ténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Aussi cours de vacances. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc Les cours d'ensemble chez les Pères Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 15oct-26fs-46N

"Toujours s'en servir, ne jamais s'en ver est vite résolu; suivez les petites annonces du "Soleil" et votre tâche sera simplifiée.

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 25 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean) tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été 3déc-26fs-46B

MISS ALLEN, de Toronto et Londres. Apprenez à parler l'anglais commercial et l'anglais pratique, 17 ans d'expérience, heures de bureau: 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Pour renseignements consultez Miss Allen, 196 St-Jean, Appt. 9, tél.: 2-3331. lun.sam. au 5 janv-46R

MLLES NOEL DE TILLY, cours privés français, anglais, cours commercial complet, dactylographie, sténographie bilingue. Spécialité: diplômes accordés, mathématiques, tenue de livres, conversation anglaise, soir par professeur de langue anglaise, 253, rue St-Jean. sam.mar.jeu.-au10jan-46R

25c la leçon

APPRENEZ la guitare Hawaienne, fournissons l'instrument et musique. Professeur compétent pour jeunes gens et jeunes filles Studios ouverts tous les jours. Téléphoner 8963 ou venez voir. Conservatoire de Musique Hawaienne 251 St-Joseph. sam.mar.jeud.-29déc-46F

Emploi demandé, homme

JEUNE HOMME, 21 ans, références, excellente éducation, expérience, accepterait position "infirmier" à l'année, maison privée en ville. Réponse immédiate. Casier 606, "Le Soleil". 26déc-3fs-47B

Emploi demandé, femme

JEUNE FILLE de très bonne famille demande emploi comme servante dans une famille privée. S'adresser Mlle Lorette Plourde, 260 Boisseau, Qué. 27déc-2fs-48B

FEMME de 40 ans, cuisinière et capable de coudre un peu, désirerait position chez veuf ou pour femme travaillant en dehors. S'adresser 163 de la Reine, tél.: 4-1766. 27déc-3fs-48B

Finance

Comptabilité et collection

UNE BONNE COMPTABILITE est indispensable pour bien suivre vos affaires. En quelques heures par semaine je ferai ce travail pour vous. Prix modéré. Aussi collection et règlement de différends. Téléphonez 9964 pour appointement. 22déc-6fs-58B

Fourrures

MANTEAU de mouton de perse, un capot de chat sauvage, 2 robes de carriole en chèvre à vendre bon marché. S'adresser 993 St-Vallier. sam.mar.jeu.au27déc-59F

MANTEAU seal français, en bonne condition, grandeur 36, à vendre bon marché. S'adresser par téléphone: 3-4655. j.n.o.-56R

CASQUE, pointure 7 et mitaines en loup-marin, à vendre bon marché. Conviendraient pour charretier ou chauffeur de taxis. S'adresser 32 avenue Parent, tél.: 3-4655. j.n.o.-59B

Garage à louer

REMISEZ VOTRE CHAR au bas prix $5.00 par mois ou avec service à domicile $6.00. Hangarage pour tout l'hiver à $10.00. Garage Berthelot, tél.: 2-3557. 27déc-6fs-60r

Hommes demandés

ARGENT PAYE hebdomadairement pour la vente d'arbres et arbrisseaux garantis universellement connus. Equipement complet et instructions fournies gratuitement. S'adresser Luke Frères, Limited, Pépiniéristes, Dépt. S., Montréal. 5-13-20-27-65B

Hommes demandés

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58, St-Dominique, Québec. 1erdéc-26fs-65F

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie des voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, et loin-taine qu'en soit l'origine doit faire l'expérience recommandée, dans le traité explicatif du Dr Prevost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'Institut de Prophylaxie, 3440 rue Hutchison, Montréal 11déc-26fs-65f

UNE COMPAGNIE d'assurance-vie demande des agents, contrats généreux, en plus salaire pour les vendeurs d'expérience. Ecrire Casier 330, "Le Soleil" 12déc-26fs-65B

HOMME DE CONFIANCE — bilingue—pour prendre commandes d'arbres et plants garantis, attirail gratis. Nouvelles méthodes. Paye hebdomadaire E.-D Smith & Sons, Limited, Dept. 7, Kinona, Ont. 1-4-10-11-15-18-19-22-26-29déc-65B

AGENTS D'ASSURANCE d'expérience demandés pour la ville de Québec et les comtés Portneuf, Charlevoix, Montmorency. Faisons assurance vie, maladie, accident et assurance infantile. Très belle proposition pour homme sérieux. Ecrire Casier 502, "Le Soleil". 26déc-6fs-65B

COMPAGNIE de Taxis demande des Taxis S'adresser 444 Colomb, tél.: 7393. 26déc-2fs-65B

ON DEMANDE un linotypiste d'expérience, S'adresser Ernest Tremblay, imprimeur, 146 rue du Pont, tél.: 4-4464. 26déc-3fs-65B

TRAVAIL CHEZ SOI facile, par correspondance sans quitter emploi. Ecrire en joignant 5c à R. Thierry, Soulaines "Aube", France. 30-22-27-29déc-66B

HOMMES, Garçons. — Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires Collège des Barbiers de Québec, Enr., 878 St-Vallier, tél.: 3-2254 mar-jeu-sam-16fév-65F

ON DEMANDE des messagers avec bicyclettes. S'adresser à l'Agence Canadienne de Distribution et de Messageries, Enr., Ch. 50, 351 Blvd. Charest. 63F

VOYAGEUR D'EXPERIENCE dans les chapeaux demandé pour vendre ligne de prix populaire dans Québec et district. S'adresser Selwell Hat Mfg. Co. Ltd., 627 Notre-Dame, ouest, Montréal, P. Q. 27déc-3fs-65B

JEUNE FILLE demandée pour aider aux soins du ménage, $1.00 par semaine, devra aller coucher chez elle, tél.: 6641. 104B

COMPAGNON barbier demandé avec expérience, S'adresser immédiatement à 87 du Pont. 65B

VENDEUR D'EXPERIENCE demandé, âgé de 25 à 40 ans pour travailler dans la ville. Bonne proposition pour homme sérieux. S'adresser V. Blouin entre 4 à 5 heures à 39 de la Couronne. 27déc-3fs-65F

Hôtel à vendre

HOTEL 50 CHAMBRES à vendre pour règlement de succession, eau chaude et froide dans toutes les chambres, complètement remis à neuf, moderne, licence de taverne et d'hôtel, salle à manger et lobby spacieux situé dans un des meilleurs centres de la ville de Québec Prix très bas et bonnes conditions. S'adresser C. C. LeVallée, 72 Dalhousie, Québec. 15-déc-12fs-68B

Logements à louer

Haute-Ville

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logement à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Dolbeau, tél. : 6681. 17déc-26fs-73R

D'ICI AU 1er MAI, logement 6 pièces, plus chambre de bain. Très moderne: service du concierge, eau chaude à l'année, clair de tout, pas d'escaliers. Disponible immédiatement. Conviendrait parfaitement pour nouveaux mariés. Angle Avenue Murray et Ch. Ste-Foy. Tél.: 3-2922. 27déc-6fs-73B

LOGEMENTS de 7 et 6 chambres, avec bain, planchers de bois dur chauffés, très propres, situés dans St-Jean-Baptiste, près de l'église pour le mois de mai. S'adresser Caster 217 "Le Soleil". 6déc-j.n.o.-73B

LOGEMENTS A LOUER.—21 Latourelle, 8 pièces plus bain; 153 Morin, 5 pièces possession immédiate. S'adresser H.-P Cimon 8 Côte d'Abraham, tél.: 5169 15déc-26fs-73r

LOGEMENT situé 707 St-Cyrille, près du nouveau collège des Jésuites, 6 pièces, moderne, prix modéré, occupation immédiate. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8716-8038; soir: 8038 ou 6594. 27déc-26fs-73r

Coquerelles Punaises ?

ET AUTRES INSECTES domestiques.—Vous pouvez vous en faire débarrasser, en vous adressant à J.-H.-J. Gosselin, 18 rue Ste-Ursule, Québec, P.Q., tél.: 2-4962. Depuis 15 ans à votre service ! Nous entreprenons du plus gros édifice au plus petit, et garantissons. Nous vendons aussi les produits pour ces vermines et livrons à domicile. 7-11-13-15-18-20-22-24-27-29déc-2-3janv-73r

Saint-Roch

LOGEMENT CHAUFFE A LOUER, Notre-Dame des Anges 45. Cinq pièces chauffées. Possession immédiate. S'adresser Notaire Paul Grenier, 325 Boulevard Charest, téléphone 3-1531. 1-déc-26fs-73B

Limoilou

LOGEMENT de 4-5-6 chambres, ce dernier avec bain, garage. Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 22déc26fs-73T

LOGEMENT à louer, 354½, 3ième Avenue, 6 chambres, plus bain pour mai ou possession immédiate si désiré. Autres logements pour mai, 4-5 pièces S'adresser W. Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 27déc-6fs-73T

Logements demandés

LOGEMENT.—On demande pour le 1er mai, un

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM. Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terres ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue Commerces: Tels que Hôtel, épicerie, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 13déc-12fs-114R

Emile Brousseau
255 ST-JEAN — TEL.: 2-5768
BONNE OCCASION pour acheteur sérieux, Haute-Ville, rue Garneau, maison 14 chambres avec système de chauffage, occupée depuis plusieurs années, comme location de chambres, échangera pour petite maison de 2 logements. Prix de vente $2,500, évaluation $7,000.00.
BELVEDERE.—Maison détachée, trois logements, 9 chambres très propres, bien éclairées, améliorations modernes. Plusieurs autres propriétés à très bon marché et bonnes conditions. 24déc-6fs-114R

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épiceri licenciés, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions, Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 26déc-26fs-114R

FOURRURES - FOURRURES
— VENTES —
REPARATIONS - TRANSFORMATION

WILFRID DUBE, marchand de fourrures, 27 Cartier, tél.: 3-0863. Confection, réparation, transformation de manteaux à prix réduits. Aussi manteaux faits de tous genres de fourrures. mar-jeu-sam-2fév-26fs-Four-R

Jos. Robitaille, Enrg.
FOURRURES de toutes sortes, assortiment complet de parures de cou. Spécialité réparation et transformation de manteaux. Jos. Robitaille Enrg. 108 Richelieu tél. : 2-3285. Succ. 106, St-Jean, tél.: 2-7684. 4déc-26fs-Four-R

25 MANTEAUX, récents modèles de toutes sortes, tels que rat musqué, seal électrique, seal Hudson, mouton de Perse, caraculs de toutes sortes, $15.00 et plus. Henri Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702. 19déc-26fsFour-F

Ovide Marceau
FOURRURES 839 ST-VALLIER.Un magnifique manteau de vison en magasin, à un prix très spécial. Nous avons en mains 150 manteaux confectionnés, tels que manteau de vison, mouton de Perse, Hudson Seal, Broadtail, chat sauvage, Poney, Caracul, Rat Musqué, etc. Tous les manteaux sont confectionnés à nos ateliers, par des experts et nous en garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure, grand choix de Renard Argenté et Martre du Nord, 839 St-Vallier. 11déc-26fs-Four-F

BAS DE NOEL

Le tirage de 5 magnifiques bas de Noël, au profit des retraites fermées d'écoliers, a eu lieu hier dans la salle du Collège. Voici les noms des heureux gagnants : —

M. Philippe Pagé, 538 1-2 St-François, S. 913 — 356 ; M. Laurent Bédard, Beauportville, S. 913 — 339 ; M. Marcel Pouliot, Beauport-Est, S. 914 — 828 ; 21ème Année A, Collège St-Edouard, S. 912 — 495 ; Omer Drolet, Rue Hermine, S. 924 — 693;

Nous remerçions cordialement tous ceux qui, soit par l'achat ou la vente des billets, ont contribué au succès de cette rafle.

MERCI A NOS CHERS BIENFAITEURS!

Donner du bonheur est, dit-on, la charité le plus délicate . . . L'élite lévisienne le comprend, aussi se faitelle un plaisir, malgré la crise financière qui ne saurait atteindre leur grand et noble coeur, d'en donner, chaque année, des marques touchantes aux centaines d'enfants de cette institution.

Orphelins privilégiés, de cette maison, nous acclamons toujours, avec allégresse, ces bons amis de l'enfance, leur visite nous honore grandement et c'est avec une reconnaissance toujours plus vive que nous disons un chaleureux merci à Messieurs les Curés de Notre-Dame, du Christ-Roi et des paroisses-soeurs, pour les délicieuses gâteries et les choses utiles que des mains bienfaisantes veulent bien nous distribuer, avec leurs encouragements et leur charitable approbation.

Nos hommages de sincère gratitude à tous ceux qui ont fait de généreux sacrifices pour contribuer, de quelque façon, à cette fête de charité . . . que le bon Dieu, dispensateur de tout bien, les en récompense dès ici-bas ! . . . c'est là notre prière et notre plus ardent désir . . . . Merci !... Merci ! . . .

Un orphelin de l'Hospice de Lévis

RAFLE

Le magnifique panier de Noël, mis en rafle par la chorale du Belvédère, au profit des oeuvres paroissiales de l'église des Saints-Martyrs, a été gagné par M. Jos. Morel, 146 Ave Murray. Le billet gagnant fut tiré par Mlle Françoise Couture, 94 Ave Murray.

VOIX DE LA RECONNAISSANCE

Plus que jamais, la Providence témoigne de l'admirable sollicitude avec laquelle elle veille sur nous, pauvres orphelins. Alors que par le monde, tant de larmes se versent, tant d'inquiétudes étreignent les âmes, nous vivons, nous, des jours sereins ; et même, nous avons nos jours de fête; votre visite aimée, chers bienfaiteurs de la Conférence St-Vincent de Paul, les douceurs que vous nous avez distribuées, nous ont procuré des heures . . . à tranche dorée ! . . .

Ah ! nous devinons bien que ces joies que vous nous avez ménagées vous ont coûté des sacrifices, maintes démarches et fatigues; aussi comme nous apprécions ce geau geste de votre charité.

Le bon Jésus qui a mis dans vos coeurs généraux toutes les délicatesses du dévouement, a rempli les nôtres d'affectueuse gratitude.

Merci, mille fois merci, toujours merci ! . . . Merci au bon Dieu qui vous a faits si bienveillants pour nous ; merci aux organisateurs, merci à chacun de ceux qui ont contribué à cette fête d'hier.

Que les bénédictions de nos voix enfantines soient votre première récompense et le gage des plus exquises bénédictions du Ciel sur vous et sur tous ceux qui vous sont chers.

Les Orphelins d'Youville.

LISEZ LES ANNONCES
Faites valoir votre dollar.



W.-FRANK PRENDERGAST

dont la nomination au titre d'adjoint du président vient d'être annoncée par M. G.-Harrison Smith, président de l'Imperial Oil Limited. M. Prendergast était depuis sept ans agent de publicité de l'Imperial Oil Limited; il a également servi en qualité de président de l'Association des Annonceurs Canadiens. Il a précédemment collaboré à la rédaction de journaux et revues canadiennes dont il possède une longue expérience.

L'ACCORD DE ROME

Suite de la page 4)

rois en sa faveur ; ainsi il ne lui coûtait guère de prévoir l'impossible. Et cependant . . .

Et cependant, accepter qu'en cas de vote défavorable pour elle une nationalité sarroise soit instituée à l'exclusion de la nationlité allemande, c'est là une concession qui a dû être pénible à son orgueil.

De notre côté, nous avons fait montre d'une grande modération. La Commission des réparations avait estimé en gros à 300 millions de marksor, soit près de 2 milliards de francs d'aujourd'hui, la valeur de rachat des mines de la Sarre ; par l'accord de Rome, le prix fixé pour ce rachat, au cas d'un plébiscite favorable à l'Allemagne, est réduit de moitié environ : 900 millions pour l'ensemble des créances de tous droits immobiliers de l'Etat français en Sarre (mines droits sur les lignes de chemins de fer, propriété de gares douanières), plus une redevance pendant cinq ans de 11 millions de tonnes par an prélevées sur l'exploitation des mines du Warndt, dont les puits sont situés en France, mais dont les gisements reviendraient à l'Allemagne si la consulation populaire en Sarre du 13 janvier prochain se prononçait en faveur du rattachement à ce dernier pays.

ration en quittant le Quai d'Orsay. Toutefois, il nous a affirmé que les conversations directes qui pourraient avoir lieu désormais entre les anciens combattants français et les représentants de Hitler n'auraient plus le même caractère.

D'ailleurs, on ne comprendrait pas que M. von Ribbentrop ayant pris contact officiellement avec le gouvernement français, se livrât à des négociations officieuses latérales.

Les amis de M. Pierre Laval font observer avec raison que jamais un ministre des Affaires étrangères — pas même M. Barthou — n'avait dit aussi clairement ce qu'il voulait et ce qu'il ne voulait pas, et il se trouve que pour ce qu'il a dit vouloir comme pour ce qu'il a déclaré ne vouloir pas, il est d'accord avec toutes les forces saines et raisonnables du pays.

Notre pays se défie invinciblement du mirage russe et de la mauvaise fois teutonne. Il ne suffira pas que des anciens combattants lui disent, pour justifier une démarche imprudente, qu'il faut parler avec Hitler si on ne veut pas qu'il nous fasse la guerre. Eh ! la fera-t-il moins s'il est bien décidé à anéantir la France comme il le dit dans son livre **Mein Kampf**, lorsqu'il aura endormi notre vigilance et réussi son coup dans la Sarre ?

En ce qui concerne les Soviets avec lesquels nos partis de gauche voudraient contracter une alliance en règle, peuvent-ils envoyer une armée en dehors de leurs frontières sans que les paysans russes qu'ils affament et exterminent se soulèvent ?

froyable — de l'abominable tyrannie froyable — de l'abominable tyrannye infligée au peuple russe par les Soviets en lisant dans le dernier numéro de la **Revue Intellectuelle** l'article intitulé: "Une société sans classes".

Nous voulons croire que M. Herriot ignore le martyre de six ou sept cent mille paysans ukrainiens déportés dans les déserts glaciaux de la Russie septentrionale. Et les partisans de ce régime qui dépasse en barbarie ce que le monde a connu aux époques les plus tristes de l'histoire de l'humanité osent, dans leurs tracts de propagande, reprocher au catholicisme les massacres de la guerre des Albigeois ou de la prise de Jérusalem par les Croisés !

Nous n'ignorons pas qu'à une certaine époque, la monarchie française a fait alliance avec les Turcs, et M. Herriot se croit sans doute le continuateur de François 1er quand il propose à notre admiration Mustapha Kemal, c'est-à-dire le dictateur le plus absolu et le plus brutal qu'il y ait au monde !

Nous nous refusons, pour notre part, à choisir entre le néo-paganisme hitlérien et l'abjection sauvage que représente le régime des Soviets. Nous ne sauverons la civilisation qu'avec l'aide des pays qui ne la foulent pas aux pieds et qu'en préservant notre propre pays des propagandes dissolvantes. Le plus grand péril de guerre, soyons en convaincus, est actuellement dans notre mauvais moral et dans nos divisions.

Urbain FALAIZE.

(Havre-Paris)

POINCARE AVOCAT

On sait quel culte le président Poincaré avait voué à sa profession d'avocat. Tout au long de sa prestigieuse carrière d'homme politique, il garda toujours la nostalgie du Palais, et le jour où il fut proclamé bâtonnier fut l'un des plus beaux de sa vie.

Raymond Poincaré a légué à l'Ordre des avocats, outre sa bibliothèque juridique, ses deux robes professionnelles, qui ont été remises par le bâtonnier Thorp aux deux premiers secrétaires de la conférence.

—Nous ne serons jamais à leur taille, ont dit modestement les bénéficiaires de ces reliques, qui les conserveront, évidemment, avec piété.

BUREAUX A LOUER



au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 380 kilocycles — 517.9 mètres)

JEUDI, 27

4.30 p.m.—L'Heure.
4.31 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Variétés.
4.45 p.m.—Pour les mamans.
5.00 p.m.—Pot-Pourri musical, courtoisie Ambroise St-Cyr.
5.25 p.m.—Le Théâtre Capitol.
5.30 p.m.—L'Heure du Foyer.
5.45 p.m.—Choeurs.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Le programme Raz-Mah Templeton.
6.15 p.m.—Musique de danse, courtoisie Chs-A. Parent.
6.30 p.m.—Programme.
6.45 p.m.—Programme de danse, présentation Québec Modern Clothing Co.
7.00 p.m.—Réminiscences.
7.15 p.m.—La chanson de Paris.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—L'orchestre Vin St-Georges.
8.00 p.m.—Le Vaudeville de l'air.
9.00 p.m.—Echos de Vienne.
9.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Le rouet qui chante.
10.45 p.m.—Programme.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham: rapports de Hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

VENDREDI, 28

9.00 a.m.—L'Heure.
9.01 a.m.—Programme T.-D. Dubuc (Club du Cou-Cou de CHRC).
10.00 a.m.—L'Horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Musique d'orchestre, courtoisie P.-L. Frenette.
10.30 a.m.—Programme de la Cie J.-H. Jacques & Fils.
10.45 a.m.—Causerie par Ginevra.
11.00 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 a.m.—Les souhaits de bonne fête.
11.35 a.m.—Nos chanteurs canadiens.
11.45 a.m.—Programme.
12.00 p.m.—La chanson française.
12.15 p.m.—Musique instrumentale, présentation Sirop Mathieu.
12.30 p.m.—Musique de danse, courtoisie Québec Modern Clothing Co.
12.45 p.m.—Récital de piano, présentation Vitrerie Hobbs.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—Musique du dîner, présentée par Maurice Pollack Ltée.
1.30 p.m.—La ronde autour du monde, courtoisie Radios DeForest Crosley.
1.45 p.m.—Régal artistique.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 heures 30 p.m.
4.30 p.m.—L'Heure.
4.31 p.m.—L'Horaire des programmes.
4.32 p.m.—Musique d'orchestre.
4.45 p.m.—Variétés.
5.15 p.m.—Choeurs.
5.25 p.m.—Le Théâtre Capitol.

RECEPTION

Fourni par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC

BONNE HIER SOIR

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

5.30 p.m.—Orchestre et chant.
5.45 p.m.—Récital de violon.
6.00 p.m.—L'Heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Le programme T. R. C. Templeton.
6.15 p.m.—Musique de danse, courtoisie Chs-A. Parent.
6.30 p.m.—Programme.
6.45 p.m.—Variétés.
7.00 p.m.—Laurentide Auto présente Colette Berry.
7.15 p.m.—La chanson de Paris, courtoisie Pastilles Valda.
7.30 p.m.—L'Heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
8.00 p.m.—Programme de la Brasserie Boswell.
8.15 p.m.—Les troubadours Napolitains, courtoisie Robert Morency.
8.30 p.m.—Concert.
8.45 p.m.—L'Orchestre Vin St-Georges.
9.00 p.m.—Grand Guignol:—La Dormeuse par André de Lorde.
9.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
10.00 p.m.—Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Le Cow Boy solitaire.
10.45 p.m.—Programme.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; Rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

Radio - Etat

JEUDI, 27

6.30 p.m.—"Fundy Fantasy".
7.00 p.m.—Gene Fogarty et son orchestre.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Service de nouvelles pour les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—Au Livre d'Or.
8.15 p.m.—Aspects pratiques de l'agriculture.
8.30 p.m.—Musique de chambre par la Société de Musique Euterpe, sous la direction d'Auguste Descarries.
9.00 p.m.—Conférence par M. le chanoine E. Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal.
9.15 p.m.—Discours sous les auspices de l'Association canadienne de la Ligue des Nations.
9.30 p.m.—"Musical Keys" (NBC).
10.00 p.m.—"Roads that Move".
10.30 p.m.—Billy-Bissett et son orchestre.
10.45 p.m.—Radio-Journal.

Tribune Universitaire

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, occupera la tribune universitaire de Radio-Canada, le jeudi, 27 décembre, à 9 heures. L'éminent conférencier parlera du "trésor littéraire commun à la France et au Canada".

SUGGESTIONS DE TOUS GENRES
— A —
L'OCCASION DES FETES

Pour lui

CORDONNIER EXPERT dans réparations générales et caoutchouc, posage et aiguisage de patins, machine spéciale pour le posage des crampons et snaps, chaussures usagées réparées comme neuves à prix d'occasion Allons à domicile L. Barbeau, 102, Laliberté, tél.: 4-1558 T

GENERAL AUTO SUPPLY REG'D., 132 du Pont, Québec. Chaufferettes électriques, dégeleur de paravents électrique, chaines, miroirs, ornements de radiateurs, allumeurs pour cigares et cigarettes avec étui. Bouchons pour radiateurs ainsi que Prestone et Frost Cape comme anti-congelants. Edouard Poulin, prop., tél.: 4-2262. T

H. NOREAU, 8 ST-JOSEPH, rasoir électrique, pas d'aiguisage, pas de lames. Pour se raser il n'est plus besoin d'eau ni de savon. Un cadeau utile pour toute la famille. Plus d'égratignures, plus de coupures. T

LOUIS-M. DESCHENES. — excelle dans les nouveautés de chaussures. Vous y trouverez un choix des plus attrayants à prix populaires Claques et pardessus "Columbus" (les meilleurs), patins et tubes C. C. M. bottines à patins. 320, St-Jean. R.

ARTHUR CLOUTIER, 160, rue Du Pont, Bottes de pêche et chasse de tous genres. Bottes d'orignal et biroux en étoffe du pays pour arpenteurs. Réparations de bottes de skis ainsi que bottines de hockey, gants, pads, etc T.

Cartes gratis

CIGARETTES ? CIGARES ? Marchandises nouvelles dans jolis empaquetages des fêtes. Ils cartes supplémentaires soit Turret ou autres avec chaque achat de 50. Pour vos cadeaux de cigarettes, magasinez aux Pharmacies Dubé, 269 St-Joseph ; 152 St-Jean; 212, 3ième Avenue. 15déc-13fs-CN-F

ERNEST CAFE. — 207 St-Jean, tél : 2-0068. Le meilleur café pour vos repas durant votre magasinage de décembre. Excellente cuisine canadienne, au centre des grands magasins Encourageons les nôtres Une visite est sollicitée. R.

MESDAMES — Votre mari se demande quel cadeau mon épouse m'offrira bien cette année ? Pourquoi pas lui offrir une nouvelle pipe. Impossible de vous tromper dans le choix à La Maison De La Pipe, chez Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. Voyez nos vitrines. 15déc-12fs-N-R

THOMAS CARON, 63, 5ème RUE, Limoilou, Le magasin des employés de chemin de fer. Overalls bleus et kakis, chemises, casquettes, gants, combinaisons pour garage et vestes en cuir à très bas prix. Spécialité: chemises overalls Whitefield et casquette américaine Kremer, tél.: 4-1504. Spéc.N-13fs-T

GEORGES LECLERC, tabaconiste, barbier, 454 rue St-Joseph, tél.: 4-0308. Grand choix d'articles de fumeurs, tabacs, cigares et cigarettes, paquetages spéciaux pour les fêtes, bonbonnières, chocolats, etc., 10 cartes avec paquet cigarettes de 25c. 15déc-12fs-C.N.F.

HENRI DROLET, LTEE, 255 St-Joseph, tél.: 3246 —Le plus beau choix de "smoking", robes de chambre, chemises, foulards, gants et cravates. Aussi boutons de manchettes et épinglettes. Notre devise. Nouveauté et Qualité. F

CHAS-A PARENT, Enr — Avons accessoires de chasse, patins, hockey, skis, traineaux, traines et tous accessoires pour votre sport favori. 106, St-Joseph. Tél.: 4-2454. T.

MESSIEURS — Pour un cadeau de fumeur, vous aimez toujours à trouver quelque chose de nouveau. Notre choix cette année est des plus varié. Voyez nos vitrines. Edgar Langlois, 40-42 rue St-Jean. 15déc-12fs-N-R

HENRI FALARDEAU, 324¼ Richelieu. Articles de sport, patins et chaussures, gouets, etc. Bicycles C.C.M., aiguisage et rivage de patins. Réparations bicycles, prix modéré. Tél.: 5494.

CHEZ C.-T. DARVEAU Nos 118-120, Avenue Bourlamaque, coin Grande - Allée — Vous trouverez le plus bel assortiment d'articles de fumeurs, cigares, cigarettes et tabac en jarres des meilleurs marques. Une visite vous convaincra Tél.: 4-0367. R.

COUET, PETITCLERC, TABACONISTE, 46½ ST-JOSEPH. Assortiment complet pour les fêtes : tabac, cigares, cigarettes, boites de chocolat, coffrets, articles de fantaisie. Aussi grand choix cartes de luxe, importation française, pour Noël et Jour de l'An, tél.: 2-2750. T.

TABAGIE CENTRALE, 45 de la Couronne. Assortiment spécial pour les fêtes, cigares, cigarettes, bonbonnières, articles de fumeurs de toutes sortes. Venez nous voir. Achetons cartes Turret, Roxy, etc. F.

BELLES ROBES de chambre anglaises, paletots de maison, chemises, pyjamas, gants, cravates, écharpes, bas, chaussures, mouchoirs de soie et de toile, gilets de soirée. Welch, Magetson & Co., Angleterre, Wm.-R. Whelan, 14 rue St-Jean. R.

CAFE L'AIGLE CANADIEN, 28-30, St-Nicolas. Durant vos magasinages de décembre et les fêtes venez prendre vos repas à notre restaurant Bonne cuisine canadienne. Repas complet 35c Aussi belles chambres à louer. E. Boivin, prop. R

HORLOGERS-BIJOUTIERS. — Bijouterie en gros seulement, grand choix pour les fêtes, fourniture générale, Montres, Horloges. Devenez horlogers en très peu de temps en suivant nos cours. E.-A. Gagnon, 168 Ave des Oblats, Québec. F

Vos appartements, chambres, logements, etc., se loueront plus facilement si vous avez la bonne pensée de les annoncer dans le "SOLEIL"

Pour la famille

Santa Claus Service Inc.

POURQUOI pas engager un Santa Claus bien costumé pour faire surprise aux enfants soit Maison, Club, Association, Cercle, Loge, Fraternité, Couvent, Collège, veille de Noel ou jour même ou jour de l'An. Même service pour magasin. Bas prix par visite. Tel.: 2-8723. 19déc-7fs-Noel

CORDONNIER EXPERT, réparations chaussures toutes sortes et caoutchouc. Allons chercher et porter à domicile. Posage de patins, zippers, snaps, crampons, etc. Chaussures usagées et réparées à neuf, femme 80c, toutes pointures Acceptons commandes par malle avec bon poste, transport frais acheteur. Geo Labrecque, 175 du Pont, tél. : 4-2104. 10déc-5pec-Noel

PARFUMS, POUDRES, SAVONS et lotions espagnoles à prix réduits, sets à toilette de 3-6-10-15 et 20 morceaux, dans les dessins les plus nouveaux à des prix très bas. Venez les voir, aucune obligation d'acheter. Pharmacie Henri-P. Barry, 122 rue St-Joseph, entre les rues Dupont et Laliberté T

Tire au Miel Bouchard

TIRE AU CHOCOLAT, tire à la mélasse, 30 années d'expérience et d'existence La meilleure sur le marché. n vente chez l'épicier du Coin. Demandez-la. Tout le monde en mange. T

A L'OCCASION des fêtes, jolies bonbonnières, chocolats, aussi bonbons de toutes sortes, fraîchement faits, Crème à la glace. Aussi repas réguliers Olympia Ice Cream Parlor, 74, St-Jean, tél.: 2-0620. R

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU. — 60, St-Jean. Librairie, jouets, articles religieux, de fantaisies, cadeaux de toutes sortes, livres religieux et profanes, poupées, jouets, cadres, calendriers, etc. Notre assortiment est considérable Tél.: 2-1932 R.

CADEAUX — Faites plaisir en donnant une superbe verrerie (60 morceaux) en verre souffié mousseline Belge. Jusqu'aux fêtes $5.00 le service complet. Comptoir Industriel Belge, 2, Côte d'Abraham, tél.: 2-5587. 15déc-12fs-N

PHARMACIE BROCHU — 86, Canardière. Prenez part à notre concours de jouets en achetant pour 25 cts comptant, cigarettes exceptées. Vous trouverez ici un assortiment varié de cadeaux pour les fêtes, tels que bonbonnières, sets de toilette, parfumeuse, etc, spécialité : prescriptions remplies, tél.: 4-3203 T.

AUX PHARMACIES COUTURE, 51 rue St-Joseph et 29½ Chemin Ste-Foy, vous trouverez un grand choix d'articles de toilette en ivoire, parfums variés, bonbonnières et coffrets à très bas prix. Une visite est sollicitée F

MESDAMES, DEMOISELLES, MESSIEURS, n'hésitez pas lorsqu'il s'agit d'une coiffure ou coupe de cheveux. Rendez-vous à notre salon de coiffure et de barbier, l'un des plus modernes et soyez assurés d'une entière satisfaction. Salon de Beauté DeSalaberry, 617-617½ St-Jean. Tél.: 3-4780. R.

W. TREMBLAY, Barbier-coiffeur. Pour le temps des fêtes, faites-vous cadeau d'une ondulation permanente. Donnons aussi ondulations Marcel, à l'eau, papier, Komol, etc. Salon pour messieurs, coupe de cheveux, barbe, shampoo, etc, 268 du Roi (en face du marché Jacques-Cartier, tél.: 4-0334 Résidence 5406. T.

G. Bastien, Fourrures

CONFECTION, REPARATIONS, prix très bas, Modèles récents New-York, Paris. Spécialité : Manteaux faits sur ordre. Caracul, couleurs différentes. Rat musqué, Hudson Seal, Broadtail noir, platinum. Spécial octobre. Achetons fourrures vertes toutes sortes. G. Bastien, 187 du Roi, tél.: 6550.

GRAND ASSORTIMENT de carrosses poupées, tricycles, Kiddie-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, DeForest Crosley, Stewart-Warner, Laveuse Thor, Speed, Quee, Chesterfie'd, set de salle à manger, rugs, carpettes, Tabagies. J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph, tél. : 8007. 17déc-12fs-CN-F-Ncel

HEMSTITCH, BOUTONS couverts, boutonnières de toutes sortes, craquage, réparation de machine à coudre et accessoires W. Bessette, 803 St-Vallier, tél.: 3-0011. F.

APPORTEZ maintenant vos fourrures pour réparation. N'attendez pas que la saison batte son plein. Evitez l'encombrement, et ayez vos fourrures pour les fêtes. Félix Trudel, 14, de la Canardière. tél.: 4-3771.

CADEAU QUI FAIT TOUJOURS PLAISIR c'est un beau manteau de fourrure en seal, mouton de Perse, rat musqué, kolinski, confectionné par Philippe Breton, 152, St-Olivier, tél.: 8656. R

GEOFREDO MERCIER, Marchand de fourrures. Spécialités : confection sur mesures et réparations de manteaux. Renards, Martres, Visons, etc. Ouvrage soigné et garanti, 130 rue Dorchester, coin des Commissaires. Tél. 9830. T.

HORLOGER, BIJOUTIER, OPTICIEN. — Le meilleur endroit pour faire vos achats des fêtes est sans contredit chez la maison Samuel Bédard, 353, St-Paul. Notre voyageur est de retour d'Europe avec les plus grandes nouveautés de bijoux. R.

REINES DE QUEBEC — ATTENTION. Pâtisseries de toutes sortes à prix défiant toute compétition. Gros et détail. Service prompt. Devise, qualité et bas prix. Téléphone 2-2582, No 289 Rue St-Paul. R.

Le "Soleil" vous tient tous les jours au courant des hausses et des baisses qui affectent les produits de la ferme. Cultivateurs lisez-le !

Pour la maison

RADIOS J.-A BRETON. — 32, côte d'Abraham, tél.: 2-6383 Faites-vous un cadeau. Choisissez-vous un radio dans les 3 marques les plus anciennes et connues : DeForest Crosley et Marconi. Prix toutes ondes $59 et plus Conditions faciles. R.

CADRES — Désirez-vous un cadre de luxe, exclusif, à prix modéré, allez chez Gérard Lagacé, encadreur-doreur, 106, St-Jean, tél.: 9042. Cadres faits à la main. Gravures. Miroirs. Réparations de meubles d'art. R.

ALEX. NADEAU.—Le populaire épicier, 25, Ste-Claire, offre à sa clientèle à l'occasion des fêtes, un choix considérable de marchandises de 1ère qualité. Fruits de toutes sortes, bonbons, bonbonnières, conserves, etc. Prix attrayants, tél.: 4-0023. R

AU SALON FLEURI Enrg. — Grande variété de fleurs naturelles et artificielles. Bouquets de mariées, couronnes mortuaires, Fleurs pour "Tag-day", Corbeilles et décorations de toutes sortes, 362, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 5068 Rés 4-3021. T.

TEINTURERIE CENTRALE et Valet Enr. coin d'Abraham et St-Olivier, tél.: 2-6324. Durant décembre confiez-nous vos nettoyages, pressages et votre teinture. Un essai vous convaincra de notre travail. Livraison à domicile. R.

MLLE FERNANDE HOUGH, fleuriste, 41, St-Augustin Tél.: 2-7328, Rés. 2-1368 Fleurs pour toute occasion Aussi l'avise le public que j'ai ouvert un lunch counter. Sandwiches, hot-dog, bovril, patates frites, cigarettes, etc R.

ATTENTION ! Succursale de machine à coudre "Singer" où vous trouverez les plus récents modèles, accessoires, parties, huile, aiguilles. Faisons réparations, hemstitch, découpage, couverture de couions, ouvrage garanti. Une visite est sollicitée à 135½ de la Couronne. Tél.: 7954. J.-N. Simard, Rep. T.

SABLAGE SANS POUSSIERE — Transformez vos vieux planchers en neufs pour les fêtes. Modernisez avec de beaux planchers en bois dur. Mon prix est le plus bas. E. DUFOUR, No 99 3-4 d'Aiguillon, tél.: 3-3237. R.

POUR VOS MEUBLES. — J.-R. Grignon, Enr. 18, des Zouaves, tél.: 4-4234. Profitez de votre ménage du mois de décembre pour faire remettre à neuf vos meubles qui sont défraichis. Pour peu d'argent nous vous en ferons un neuf. Travail garanti. R.

passer," telle est désormais la devise de ceux qui ont fait une fois usage des petites annonces classées du "Soleil".

PRELARTS, TUILE collés sur planchers, dessins spéciaux, bordure artistique pour églises, couvents, communautés, édifices publics. Faisons rembourrage, réparation, emballage de meubles: posage tapis, prélarts ; confection, installations, draperies, tentures. A.-G. Wright Linoleum and Upholstering Co. 10 Laliberté, tél.: 3-0401. F.

PRELARTS, TUILE collés sur planchers, dessins spéciaux, bordure artistique pour églises, couvents, communautés, édifices publics. Faisons rembourrage, réparation, emballage de meubles: posage tapis, prélarts ; confection, installations, draperies, tentures. A.-G. Wright Linoleum and Upholstering Co. 10 Laliberté, tél.: 3-0401. F.

ST-CYR & FRERE 70, St-Joseph, 4-3015, pour les fêtes assortiment complet d'accordéons, pianos, violons, guitares Gibson, mandolines, trompettes, saxophones, etc., etc. T.

SUR PRESENTATION de cette annonce, réduction 10% accordée sur réparations lampes, accessoires radio, etc., Réparations sous contrôle. M. St-Georges Gagnon, expert 10 ans d'expérience. Fournier & Gagnon, 82, 3ième Avenue, tél.: 2-0287. T.

BEL ASSORTIMENT de cartes françaises et italiennes pour les fêtes Enfant-Jésus en cire de toutes les grandeurs, gravures, pointes sèches, encadrement. Prix réduits. L. Zannetin, 28, côte de la Montagne. Tél.: 2-8768. R.

TRES VASTE CHOIX fleurs artificielles, importées aux plus bas prix dans la ville. Magnifiques milieux de fantaisie de 25c, en montant. Enjolivez vos homes par des cadeaux durables et pratiques. SEGUIN & DAVID, 377 St-Jean, tél.: 7642. R.

HOECKX - Grand restaurant français, 245, rue St-Jean, Québec, tél.: 2-7306 — 4-0202. Lunch, 50c, 75c, dîner, 75c, 95c. Bière et vins - salle privée pour banquets. Nouveaux prix d'automne actuellement en vigueur. R.

BONBONS au Cocoanut, Paragons. Nous fabriquons un délicieux bonbon au Cocoanut satiné. Ce bonbon est très populaire durant la saison des fêtes. Il se croque bien, demeure tendre. Le goût du Cocoanut en fait un mets très apprécié par les connaisseurs. Se détaille 20c la lb. La Sucrerie Canadienne, O. Lacroix, prop., tél.: 40480 Spéc-Noel

VUES ANIMEES A LA MAISON. — Projecteurs pour $14.00 en montant. Accessoires de toutes sortes. Aussi librairie de film à louer Pathé et 16mm. Nous vendons, louons, échangeons les films. Démonstration sur demande. Frontenac Photo Supply, 19, Ruade. Québec. R.

J.-N. RONDEAU, 6 Lachevrotière, tél.: 2-0256. Bières et Porter $1.60 la doz. Spéciaux: Beurre 1er choix 24c Sucre granulé 10 lbs 52c, patates blanches, sac 10 lbs 9c, tomates et blé d'Inde 3 boîtes 25c, glace, vitres, mastic, clous, huile de lin, thérébentine R

CADRES de fantaisie de toutes grandeurs et de tous genres. Style du meilleur goût. Sculptés à la main. Choix de cadres en verre moderne. Prix défiant toute compétition. La maison Ls. Morency, 54 Couillard, tél. : 2-8741. 26déc-6fs-C.N.R.

Vous avez pour votre argent lorsque vous annoncez dans les colonnes classées du "Soleil".

Pour elle

Landry Jacot Ltée

CADEAUX AU PRIX DU GROS.—Diamants, montres, horloges Grand-Père, horloge murale et tablette, verre taillé, sets de toilette, coutellerie, argenterie, bijouterie en général, articles de fantaisie au prix du gros Venez directement à nos salles de gros, 6 St-Joseph, montez au 1er étage, tél.: 4-2761 Ouvert le samedi soir et tous les soirs à partir du 15 décembre. T.

MLLE MARTHE PARADIS, 273 rue St-Joseph. — Permanents $1.00 à $5.00 sur la nouvelle machine Acmé, ne chauffant pas la tête. Ondulation papier 50c; à l'eau 35c; komol, marcel, shampoo, massage 25c. Appointement tél.: 2-0212. R

AU SALON LAPOINTE, 376, St-Jean, tél.: 2-7842 Permanente de toutes sortes, ainsi que coiffures. Spécialité : traitement du cuir chevelu. Ouvrage parfait, 4 coiffeuses de longue expérience. R

Ne restez pas sans situation, faites appel aux petites annonces du "Soleil" pour vous aider à trouver une situation.

ATTENTION ! Spécial ; permanent garanti, l'huile Spaud $2 ; l'huile tuilppe Wood, $4 ; Marcel 25c, excepté samedi ; Komol, Shampoo. Ondulation à l'eau, 35c. SALON MAISONNEUVE, 196, ave. Maisonneuve, tél.: 4-0185. R.

MLLE HARVEY, COIFFEUSE, 91½ de la Canardière — Mesdames, pensez à vous-mêmes pour les fêtes, faites-vous le cadeau d'une ondulation permanente garantie à un prix très minime - ou encore faites plaisir à votre jeune fille en la faisant coiffer à notre salon Téléphonez votre appointement dès maintenant, tél.: 4-3210. T

LES COURS SONT A LA HAUSSE SUR LES MARCHES CANADIENS; ILS CEDENT UN PEU A WALL STREET ET CHICAGO

2 AUTRES TITRES ATTEIGNENT LEUR MAXIMUM DE 1934

Montréal, 27 (P.C.) — La première partie de la séance d'aujourd'hui a été marquée par une amélioration à la Bourse de Montréal où deux valeurs ont touché de nombreux sommets pour 1934. Le volume des transactions a été modéré.

Canadian Car privilégié toucha un nouveau maximum pour l'année à 17 1-8 peu après l'ouverture, puis revint à 17 pour compter 1-4 de point de hausse. Canadian Car ordinaire à 8 1-2 et National Steel Car à 18 comptaient chacun 1-4 de point d'appréciation, alors que Canadian Bronze, l'un des points faibles d'hier, recouvrait 1-2 point. Dans la section des aciers Dominion Steel & Coal "B" avança d'une fraction et Steel of Canada resta stationnaire ainsi que General Wares.

International Power privilégié bondit de 3 points pour se hisser à 68, un nouveau sommet pour 1934. Depuis le 11 décembre cette valeur a monté de 30 points. Shawinigan Power perdit un peu de terrain. C.P.R., Int. Nickel et Brazilian avancèrent tous d'une fraction. Hollinger ne broncha pas et Smelters perdit un demi point.

Massey-Harris et Cockshutt Plow comptèrent tous deux de petites avances. Charles Gurd toucha son plus bas prix de l'année à 4 1-2 avec 1-8 de point de baisse. Canadian Industrial Alcohol céda également une fraction. Cement et McColl-Frontenac avancèrent légèrement et Royal Bank céda à peu près 1 point.

Sur le Curb l'avant-midi a été marquée par des fluctuations irrégulières. Dominion Engineering se mit en vedette avec une avance d'un point qui le porta à 10. Beauharnois Power et International Utilities "B" subirent de petites reculs. B. A. Oil s'éleva d'une fraction, alors qu'Imperial Oil et Home subissaient des pertes fractionnaires. Distillers-Seagrams et Melchers comptèrent des gains légers, mais Commercial Alcohol céda .30.

Chez les mines Siscoe avança de .03 et Parkhill de 1-2c, pendant que Sullivan baissait de .02.

BOURSE DE MONTREAL

TRANSACTIONS D'HIER

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
45	Alb. Gr.	2	2	— 1
30	Bathurst.	5⅞	5⅞	inch.
&23	xBell Tel.	127¾	....	....
100	Brazilian	10⅝	10½	....
445	xBr. Silk	13½	13½	+ ⅝
55	Ca. Br.	25½	25½	— ⅛
3,050	Can. Car	7⅝	8⅛	+ ⅛
2,026	Do. pr.	16	16¾	+ 1
70	Can. Cel.	19⅜	19⅜	inch.
200 x	Do. pr.	118	117½	+ ⅝
100	Can. Ce. pr.	59	58¾	— ⅛
35	xC. F. In.	28¼	28¼	inch.
20	xC. Cot. pr.	95	....	....
5	Can. H.El.p.	76	....	....
55	Can. Ind. Al	6¼	6¼	inch.
27	Do. B.	5¼	5¼	— ⅛
20	C. N. Po.	18	....	....
560	C. P. Ry.	11⅛	11¼	— ⅛
30	C. W. & C.	18½	18½	— 6⅛
30	Cock. Pl.	7⅜	7⅜	inch.
50	xC. Smel.	134½	134½	+ 1⅛
110	Dom. Br.	33	33	— ⅛
100	D. Coal, p.	121	121	inch.
1	D. Glass.	105	....	....
418	D.S. & C.B.	5	5	inch.
40	D. Text.	137	137	+ 1
50	Gypsum	6⅛	6⅛	+ ⅛
25	Ham. Br.	4⅜	4⅜	— ⅛
178	xHollinger	19.00	19.00	— .40
175	How. Sm.	10⅛	10⅛	inch.
392	xInt. Nic.	22⅞	22⅝	+ ⅛
10	Int. Pow.	5¾	....	....
125	Do. pr.	65	65	+ 5
25	L. of W.	13	12¾	....
570	Mas.-Har.	4⅛	4⅜	+ ⅛
230	McC.-Fr.	13¾	13⅞	+ ⅛
1,082	Mont. Pow.	30⅛	30⅜	inch.
322	xNat. Br.	30½	30¾	+ ⅛
606	N. St. Car.	17½	17¾	+ ⅛
15	xOgilvie	185	....	....
5	Pow. Corp.	8	....	....
35	Que. Pow.	16	16	inch.
2,072	Shawini.	17¾	18¼	+ ⅜
325	Sher. Wil.	17	17	+ ⅛
5	Sim. & Sp.	100	....	....
25	So. C. Pow.	11⅝	11¾	+ ⅛
60	St. Law. C.	1.40	1.40	— .10
35	Do. pr.	7	7	inch.
25	St. L. P. pr.	12	12	inch.
125	St. of C.	45	45	+ ⅛
253	Do. pr.	41⅜	41⅜	+ ⅛
35	W. Mfg. pr.	60	60	inch.

BANQUES

23	Canada	55½	55½	inch.
3	Canadienne	130	....	....
3	Commerce	166	....	....
4	Montréal	202	....	....
1	Royale	169	....	....

OBLIGATIONS

$5,800	Pow. (Debs)	48½	48½	....

x—Ex-dividende.

VENTES TOTALES

	Hier	Lundi
Actions	15,457	12,430
Obligations	$5,800	$1,950

L'Illinois Central a gagné en novembre 1934 des recettes nettes d'exploitation de $952,038, au lieu de $1,-229,187, en novembre 1933.

MONTREAL CURB

(FLUCTUATIONS D'HIER)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
46	Asbestos	9⅛	9⅛	— ⅛
731	Beauharn.	5½	5⅝	— ⅛
4	Bright	12	....	....
10	B.A. Oil	14¾	....	....
25	C. Pap. pr.	55	55	inch.
175	Dis. Seag.	14⅛	14	inch.
20	D. Stores	11⅛	....	....
200	Imp. Oil	16⅛	16⅜	+ ⅛
290	Int. Pete.	30⅛	30⅜	— ⅛
235	Int. Ut. A.	1.50	1.50	inch.
39	Mitchell	3⅞	3⅞	inch.
80	P. Cor. pr.	83	83	+ 1⅛
25	Regent	3	3	inch.
10	S.C.P. pr.	94	....	....
60	Uni. Dis.	.75	.75	— .20
3,050	Walker	24⅝	24⅝	— ⅛
65	Do. pr.	16¼	16¼	+ ⅛
495	Walkerv.	4.20	4.25	+ .05
50	x Do. pr.	75	75	+ 9

HORS-LISTE

60	Abit. p. C.D	4½	4½	inch.
30	Br. & D.	.55	.55	— .05
165	Br. Corp.	4	4	inch.
75	Do. pr.	22⅜	22⅛	— ⅛
5	C. In. pr.	148	....	....
65	Can. Mal.	29½	29½	inch.
10	Cons. Pap.	1.40	....	....
754	Foru A.	28¼	28½	inch.
200	Price Bros.	1.75	1.75	inch.

MINES

1,000	Cart. Mal.	.02	.02	inch.
2,500	Lebel	.03¾	.03¾	— .03⅛
97	Noranda	33.25	....	....
200	Pick. Cr.	1.85	1.88	+ .08
25	Read-Auth.	.73	....	....
2,850	Siscoe	2.48	2.53	+ .06
100	xTeck-H.	3.98	3.98	+ .03
125	Wrf.-Har.	8.70	8.70	— .10

MINES HORS-LISTE

2,000	Arno	.01½	.01½	inch.
3,700	Duparq.	.08¾	.09¼	+ .01⅛
100	Eldorado	1.24	1.24	+ .04
100	Sqn. Aut.	4.40	4.40	+ .15
500	Sher.-Gor.	.45	.45	— .02
5,100	Stadacona	.15	.15	inch.

VENTES TOTALES

	Divers	H.-Liste	Mines	M. h.-l.	Tot.
Hier:	5,611	1,364	6,897	11,500	25,372
Lundi:	1,745	1,012	4,340	5,950	13,047

x—Ex-dividende.

POTINS de la Bourse

LA SITUATION EN FIN D'ANNEE

L'année qui s'achève a été caractérisée par une expansion continue dans presque tous les domaines de l'activité industrielle et commerciale, lit-on dans le bulletin courant de la Banque de Montréal. La plupart des facteurs représentatifs indiquent une avance considérable sur 1933. Quelques rares régions, parmi les plus importantes, n'ont pas progressé à un rythme bien accentué. Un facteur significatif se rapportant à l'agriculture mérite de retenir l'attention. La récolte de 1934, selon l'estimation officielle, rapportera aux fermiers du pays environ $536,000,000, soit $113,000,000 de plus qu'en 1933. Vu l'influence qu'exerce le marché agricole sur le pouvoir d'achat collectif l'on conçoit l'importance de cette augmentation. Sur un total de cinquante rapports mensuels décrivant la situation économique, six indiquaient un gain dépassant 50 p.c.; quatorze accusaient un accroissement variant de 20 p.c. à 50 p.c.; dix-sept, une hausse de 5 à 20 p.c.; sept, une augmentatiodn inférieure à 5 p.c. tandis que cinq facteurs comportaient une diminution sur 1933. L'indice des affaires publié par l'Office fédéral de la Statistique d'après les renseignements contenus aux rapports mentionnés plus haut, donne une moyenne de 94.2 pour les dix premiers mois de 1934 à rapprocher de 78.5 en 1933 (1926 égale 100).

Dans le champ industriel, la production de papier-journal s'élève à 241,000 tonnes, en novembre, à comparer à 235,000 en octobre. Ce volume se rapproche du sommet le plus élevé de l'année atteint en mai. Le commerce du bois, bien qu'inférieur au rendement du mois d'octobre, accuse une hausse saisonnière. Un regain d'activité s'est manifesté dans l'industrie du bâtiment, au cours du mois de novembre, sous la poussée des travaux publics. La production d'acier et de fonte excéde le volume du mois correspondant de 1933. Au total, les usines du pays, ont fabriqué 700,187 tonnes d'acier pendant les onze premiers mois de l'année, soit un volume deux fois plus considérable que celui de l'année 1933. L'amélioration a été prononcée dans l'industrie de l'automobile par suite d'un accroissement de la demande étrangère et locale; le nombre de voitures fabriquées a presque doublé. La saison de navigation a été satisfaisante. L'augmentation des taux de transport à partir de la tête des grands lacs, a compensé la réduction dans le volume du blé. Il est probable que la navigation intérieure a été plus profitable que le transport océanique. Le volume des marchandises expédiées, aux ports océaniques, est plus élevé que l'an dernier. De plus les expéditions de bétail ont aussi augmenté légèrement; par ailleurs, le faible commerce du blé a diminué le cabotage.

Les chargements ferroviaires ont baissé durant les dernières semaines, à cause d'un fléchissement dans le mouvement des grains. Toutefois, le volume du fret demeure supérieur à celui de l'an dernier. Diverses catégories de marchandises, notamment le bois en billes, le bois de pulpe, les papiers et la houille ont enregistré des gains sur l'an dernier. Le revenu des chemins de fer a augmenté de $24,087,951 pendant l'année termnée le 1er décembre.

Le marché de la main-d'oeuvre a continué de progresser en novembre. Bien que minime, l'augmentation est d'autant plus encourageante que l'embauchage baisse habituellement à cette période de l'année. Au cours du mois, 16,247 bûcherons de plus ont trouvé du travail dans les chantiers; c'est la plus forte augmentation enregistrée dans ce domaine depuis 1920. Dans toutes les provinces, l'emploi a augmenté par rapport à novembre 1933.

En octobre, le commerce de détail s'est accru de 13% par comparaison au mois précédent. L'an dernier, le gain saisonnier ne s'élevait qu'à 6.2%. De fait, c'est la plus forte augmentation enregistrée depuis 1929. Les mois de novembre et de décembre ont été marqués par une progression constante des ventes. C'est du reste coutumier, à l'époque des fêtes. On rapporte une augmentation générale d'un bout à l'autre du pays.

Le commerce étranger a dépassé, en novembre, le total de tous les mois précédents depuis mai 1931. Les importations se totalisèrent à $49,884,000, soit une augmentation de 14.1% sur novembre 1933, tandis que les exportations de produits canadiens s'élevaient à $65,125,000, un accroissement de 7.3% sur novembre 1933. Au total, les échanges ont augmenté de 25.9% sur 1933 et de 21.6% sur 1932. La balance favorable jusqu'ici cette année s'élève à $124,146,000.

Le revenu national a continué d'augmenter, principalement aux douanes et à l'accise. Le montant des recettes perçues pendant les huit premiers mois, atteint $245,-062,000, soit une augmentation de $28,160,000. Cette période s'est terminée par un surplus de $1,-604,000 à rapprocher d'un déficit de $22,114,000, pour les mois correspondants de l'année précédente. Les dépenses spéciales, toutefois, comprenant un montant de $25,194,000 pour venir en aide aux chômeurs, et des prêts de $39,758,-000 aux Chemins de fer Nationaux, de même que des dépenses imputables au capital pour un montant de $6,759,000 ont augmenté d'autant la dette de la Puissance.

MOYENNES (Montréal):

Le 27 déc.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Aujourd'hui (midi)	60.0	59.2	59.2
Hier	60.1	59.1	59.4
Jeudi passé	59.3	57.3	57.9

LES PRIX RESTENT ASSEZ STABLES A N.-Y. AUJOURD'HUI

New-York, 27.—(P.A.)—Le marché des valeurs s'est peu éloigné de ses niveaux d'hier à la Bourse de New-York cet avaant-midi. Quelques faibles reculs ont eu lieu dans la section des pétroles et celle des utilités. L'activité n'a été que modérée.

Public Service of New-Jersey tomba à son plus bas prix de 1934, alors que Consolidated Gas, Standard Oil of California et Standard Oil of New-Jersey subissaient des pertes fractionnaires. Radio privilégié "B", U. S. Smelting, Wilson & Company "A" et American Can accusèrent de faibles améliorations. U. S. Steel, General Motors, Santa Fé, Du Pont et New-York Central ne bougèrent à peu près pas.

Après 11 heures les titres fluctuèrent de côté et d'autres sans s'éloigner beaucoup des paliers occupés par eux antérieurement.

BOURSE DE NEW-YORK

(FLUCTUATIONS D'HIER)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
8,000	Am. T. & T.	102⅝	102	— 1⅜
3,800	Am. Wat.	13	13	inch.
2,000	Atch. Ry.	52¼	52	— ⅝
600	Aub. Auto.	25	24⅛	— ⅝
2,900	Bethl. Steel	30⅛	29⅝	— ⅛
4,800	Cer. de Pas.	43	42⅝	inch.
13,500	Chrysler	40	39½	— ⅜
10,800	Col. Gas.	7	6⅞	— ⅛
30,150	Cons. Gas.	19⅛	19	— ⅛
14,600	Gen. Elec.	20¼	20¼	+ ⅛
12,300	Gen. Mot.	32½	32½	+ ⅛
5,060	Huds. Mot.	11⅝	11⅝	— ⅛
5,800	Int'l Harv.	39⅞	40	+ ⅛
2,400	Int'l Pap. pr.	9⅛	8¾	— ⅜
7,900	Kenn. Cop.	16⅝	15⅞	— ⅝
2,300	Loew's.	35¾	34	inch.
7,300	N.-Y. Cent.	20	19⅛	— ⅝
9,900	Radio Corp.	5⅜	5⅜	— ⅛
3,300	Rad. Cor. B.	36¾	37	— ⅛
3,900	Sou. P. R.	21⅝	20⅛	— 1⅜
3,900	Ston. & W.	4⅛	4⅛	— ⅛
3,400	Un. Carb.	46⅞	46½	— ⅜
1,400	Un. Pac.	106	105⅝	— ⅜
10,700	Unit. Air.	14⅜	14½	— ⅛
1,000	U.S.Ind. Alc.	43⅛	43½	— ⅛
3,400	U.S. Smel.	123⅜	122¾	— 1
7,600	U.S. Steel	37⅛	36½	— ⅝
800	Vanadium	18½	18⅜	+ ⅛
6,200	Warn. Bros.	4⅛	4⅛	inch.
6,900	West. El.	34⅞	35	+ ⅛
3,100	Woolworth	53	51¾	— ⅝

LE BLE CEDE A CHICAGO; IL RESISTE A WINNIPEG

Winnipeg, 27 (P.C.) — Les prix du froment se sont maintenus au début de la séance d'aujourd'hui ici et, en dépit de la faiblesse des marchés du dehors, les cours accusaient de 0 à 1-8c de hausse vers le milieu de la séance.

A ce moment, décembre cotait 78 1-8c, mai 83c et juillet 83 5-8c. Les opérations furent toutefois fort limitées et quelques commandes à peine furent exécutées sur le parquet.

Chicago, 27 (P.A.) — Le commencement de la séance a été marqué par une baisse des grains sur le marché local, aujourd'hui, du fait que Liverpool s'est abstenu d'imiter la hausse enregistrée de ce côté-ci de l'Atlantique hier. Le relèvement de la température, dans le territoire à blé américain, contribua aussi à déprimer la cote.

Ayant ouvert avec des pertes de 0 à 1-2c par boisseau, mai cotant de 99 1-2 à 99 3-4c, le blé à terme s'affaissa ensuite sur toute la ligne. Le mais ouvrit à des prix oscillant entre 1-8c de baisse et 1-8c de hausse pour fléchir sur toute la ligne subséquemment.

LUNDI PROCHAIN

New-York, 27.—(P.C.)—La Bourse de New-York sera ouverte, lundi prochain. Les directeurs de cette institution ont en effet rejeté la requête des membres demandant un congé pour lundi, attendu que la Bourse sera fermée mardi. On a annoncé déjà que les Bourses de Montréal et de Toronto fermeront à midi et demi, lundi prochain. Ces bourses seront fermées mardi.

RECETTES DU C. P. R.

Montréal, 27. (P.C.) — Les recettes brutes du C.P.R. durant la semaine finissant le 21 décembre 1934 ont atteint $2,534,000, à rapprocher de $2,277,000 durant la semaine correspondante de 1933 ce qui donne une augmentation de $257,000.

VIREMENTS BANCAIRES

Au cours de la semaine qui a fini le 27 décembre, le total des virements bancaires ont été de $3,903,227 à la Chambre des Compensations de Québec, comparé à $3,741,786 pour la semaine correspondante de 1933.

New-York, 27 (P.A.) — L'argent en barre est 3-8c plus cher à 53 7-8c l'once.

Dividendes

Canadian Light & Power Company: 1-2 de un pour cent, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 31 décembre.

United Securities Ltd: 50 cents par action, payable le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 27 décembre.

Mois passé	58.0	56.6	57.1
Max. 1934	72.0	65.2	67.4
Min. 1934	56.4	50.1	53.3

(1926 égale 100).

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

En dépit des influences contradictoires qui se sont exercées sur la Bourse de New-York pendant la séance du lendemain de Noël, le cours moyen de 90 titres représentatifs a pu clôturer avec seulement 4-10 de point de baisse à 72, alors que le chiffre des transactions se hissait à 1,045,765 comparé à 808,620 lundi. Sur le marché des denrées des gains assez importants furent enregistrés par les céréales et le porc, mais le coton a fléchi de 15 à 45c le ballot. Le blé a fermé avec un gain de 3-8 à 5-8 et le maïs avec des appréciations allant de 11-8 à 2 3-8c.

Le rapport hebdomadaire sur la consommation de l'électricité, publié ce matin par l'Edison Electric Institute, confirme les indications fournies par les autres baromètres économiques qui accusent tous une tendance prononcée vers la hausse actuellement.

Quant aux rapports des chemins de fer donnant les recettes du mois de novembre, ils varient; plusieurs montrent des gains dans les revenus nets, ce qui fait contraste avec la tendance notée récemment.

Les spéculateurs semblent attacher beaucoup d'importance aux rumeurs qui circulent à la veille de l'ouverture du Congrès; ces rumeurs concernant surtout la possibilité d'une nouvelle tentative pour amener l'inflation et la nationalisation de l'énergie électrique aux Etats-Unis. Ces deux courants de rumeurs expliquent, d'une part, la hausse des actions de compagnies argentifères, de l'autre la chute des actions de compagnies d'utilités publiques.

MOYENNES:
(Copyright, 1934, Standard Statistics Co.)

Le 27 déc.	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Tot.
Aujourd'hui (1 p.m.)	86.7	36.6	47.7	72.0
Hier	86.7	36.5	47.1	72.0
Jeudi passé	85.8	37.6	48.7	71.6
Mois passé	89.1	38.1	53.5	74.9
1933	89.1	41.1	63.2	77.1
1931	61.4	32.4	96.8	63.2
1927	146.8	122.7	128.1	134.5
Max. 1932	105.0	54.3	90.3	93.8
Min. 1934	76.0	34.1	47.1	66.4

(1926 égale 100).

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 27. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, diminution 3,157,000; circulation, augmentation 3,173,000; monnaies augmentation 16,000; autres valeurs, diminution 1,185,000; dépôts du public, augmentation 1,489,000; autres dépôts diminution 2,189,000; réserve de billets diminution 3,117,000; valeurs du gouvernement augmentation 3,-700,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 35.16 p.c. cette semaine, au lieu de 37.30 p.c. la semaine passée.

Taux de l'escompte: 2 p.c.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 27. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs): encaisse-or, diminution 108,-000,000; balances à vue à l'étranger, augmentation 1,000,000; billets sous escompte au pays, augmentation 154,-000,000; billets achetés à l'étranger, aucun changement; avances, diminution 26,000,000; circulation augmentation 648,000,000; comptes courants, diminution 497,000,000.

Taux de l'escompte: 2 1-2 p.c.

La recette nette d'exploitation du Pennsylvania en novembre 1934 furent de $4,414,931, au lieu de $5,064,800 en novembre 1933.

LA CORPORATION DU COLLEGE COMMERCIAL DE ST-CESAIRE

AVIS PUBLIC

Aux détenteurs des obligations-or, $100,000. — 5½% datées du 1er novembre, 1930, première hypothèque.

AVIS est par les présentes donné que le premier jour de mai, 1935 la Corporation du Collège Commercial de St-Césaire rachètera à 102% de leur valeur nominale et l'intérêt couru, toutes les obligations en circulation qui représentent le solde de l'émission d'obligations de $100,000. — faite par elle aux termes d'un acte de fiducie et d'hypothèque en faveur du Trust Général du Canada, fiduciaire, devant Rosaire Dussault, notaire, le 24 octobre, 1930 et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Rouville: ce droit de rachat anticipé étant prévu par l'article VII de l'acte de fiducie en question.

Tous les détenteurs de ces obligations devront présenter et remettre leurs titres pour rachat à la date du 1er mai, 1935 au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale dans la cité de Montréal ou dans la cité de Québec ou à la Banque de Montréal dans le village de St-Césaire, au choix des détenteurs, avec y attachés, tous les coupons représentant l'intérêt payable sur ces obligations à compter du 1er mai, 1935 jusqu'à leur échéance respective.

Les fonds requis pour le rachat de celles de ces obligations qui ne seront pas présentées et remises pour rachat à cette date aux conditions précitées seront déposés au Trust Général du Canada, fiduciaire de la dite émission d'obligations, pour servir au rachat de ces obligations; et toutes les obligations qui n'auront pas été présentées et remises pour rachat à cette date du 1er mai, 1935 cesseront de porter intérêt.

Par ordre de la Corporation.

TRUST GENERAL DU CANADA,
fiduciaire,
112 ouest, rue St-Jacques,
Montreal.

Montréal, 20 décembre, 1934.

PROGRES NOTABLES DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Les dépôts augmentent de $50,000,000 — L'actif liquide à $382,172,287 — Les profits fléchissent un peu par suite de taxes plus lourdes.

Le rapport financier de la Banque Royale du Canada pour l'exercice terminé le 30 novembre 1934 reflète l'amélioration dans les conditions des affaires. Les chiffres de l'actif total, des espèces en mains, des placements, des prêts commerciaux et des billets en circulation sont tous en augmentation.

L'actif total est à $758,423,904 dont $382,172,287 constitue l'actif liquide, soit donc 56.16% du passif au public contre 55.76% il y a un an. Les espèces en mains, les chèques et les soldes bancaires se totalisent à $165,683,031 ou 24.35% du passif au public.

Les titres gouvernementaux et municipaux ont augmenté au cours de cette période de $113,782,602 à $133,-220,489.

Gain important des dépôts

La principale caractéristique du rapport est l'augmentation de $50,-554,510 des dépôts publics. On croit que $41,347,334 de cette augmentation proviennent du Canada et le reste de l'extérieur. Les dépôts d'épargne ont augmenté de $11,126,336.

Après une diminution sans interruption des prêts commerciaux des banques au Canada au cours des dernières années, il est encourageant de noter que les chiffres de la Banque Royale, à cet item, font voir une augmentation de $10,092,494. Le total est actuellement de $226,942,028.

Les profits pour l'année ont été de $4,398,217 mais ne se comparent pas facilement avec les profits de l'exercice précédent parce que auparavant on les calculait après avoir déduit les taxes provinciales mais avant les taxes fédérales. Pour fins d'uniformité et pour donner plus d'informations aux actionnaires, les deux catégories de taxes sont énumérées dans le rapport.

Au cours de l'année les taxes fédérales et provinciales se sont totalisées à $1,075,016. Compte tenu de l'augmentation à cet item, les profits ont diminué de $268,448. Les profits nets, après les taxes ont été suffisants pour couvrir le dividende de $2,800,000, la contribution annuelle de $200,000 au fonds de pension des officiers, l'appropriation ordinaire de $200,000 pour les immeubles de la banque et il est resté un surplus de $123,200 à ajouter au compte des profits et pertes. Cela veut dire qu'une somme de $1,506,804 sera reportée au prochain exercice.

Ce rapport, fort intéressant pour les actionnaires, ne peut manquer d'intéresser beaucoup le public aussi vu qu'on y a la preuve la plus évidente de l'amélioration des affaires commerciales au Canada.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la banque à Montréal, le jeudi, 10 janvier.

Chiffres du compte des profits et pertes pour la dernière année au 30 novembre avec chiffres comparatifs:

	1934	1933
Profits	$ 4,396,217	$ 3,901,649
Taxes	1,075,016	310,000
	$ 3,323,201	$ 3,591,649
Dividendes	2,800,000	2,975,000
	$ 523,201	$ 616,649
Fonds de pension	200,000	200,000
Appropriation aux immeubles de la banque	200,000	200,000
Surplus pour l'année	123,201	216,649
Solde précédent	$ 1,383,604	$ 1,166,954
Solde créditeur à reporter	$ 1,506,805	$ 1,383,604

Bilan pour les années suivantes se terminant le 30 novembre:

PASSIF

	1934	1933
	$	$
Capital versé	35,000,000	35,000,000
Fonds de rés.	20,000,000	20,000,000
Solde du compte profits et pertes	1,506,805	1,383,604
Divd. déclarés et impayés	12,190	12,745
Divd. payables	700,000	700,000
Dépôts au gouv. fédéral	3,659,841	8,649,947
Dépôts au gouv. prov.	11,072,429	8,618,067
Dépôts sans int.	124,452,970	119,178,860
Dépôts avec int.	488,126,483	442,846,084
Dû aux banq. can.	1,286,381	841,498
Dû aux banques étrangères	8,881,103	20,313,962
Billets en circ.	33,221,806	29,349,801
Avances d'après la loi des banq.	9,000,000	20,000,000
Billets payables	294,666	255,089
Lettres de crédit	20,763,758	22,952,888
Autre passif	445,527	57,985
	758,423,904	729,260,476

ACTIF

	1934	1933
	$	$
Espèces en mains	11,753,028	14,117,860
Billets du Dom.	65,174,883	48,922,334
Dépôts à rés. d'or	3,000,000	3,000,000
Monnaie étrang.	17,849,223	21,713,830
Billets ban. can.	1,871,356	1,811,091
Chèques sur aut. banques	21,994,944	18,384,822
Dû par ban. can.	2,189	2,814
Dû par banques étrangères	46,037,403	49,746,460
Titr. féd. et prov.	126,495,516	106,850,615
Titres mun. et autres	36,656,040	36,168,979
Prêts à vus Can.	23,430,645	28,771,273
Prêts à vue étr.	29,907,053	32,981,561
Prêts cour. Can.	226,942,028	216,849,534
Prêts cour. étra.	95,616,158	95,237,013
Prêts non cour.	4,224,347	4,032,843
Immeubles de la banque	16,833,330	17,015,987
Immeubles	2,681,571	2,424,277
Hypothèques	821,332	883,009

Lettres de crédit	20,763,758	22,952,888
Cies contrôlées	6,313,081	6,326,639
Dépôt au fond de circul.	1,600,000	1,500,000
Autre actif	456,008	464,635
	758,423,904	729,260,476

BANK OF TORONTO

Toronto, Ont., 27 (P. C.). — Le 79ème rapport annuel de la Bank of Toronto pour l'année finissant le 30 novembre 1934 accuse des profits de $822,499, en mieux de $4,126 sur ceux de l'année précédente. L'actif liquide de la Banque est de $62,803,000, soit à 60.23 pour cent du passif envers le public. Les dépôts de la Bank of Toronto ont augmenté durant l'année de $3,275,000. Les valeurs en portefeuille ont aussi augmenté de $4,157,000. La balance au compte de profits et pertes est aujourd'hui de $737,173, au lieu de $614,674 l'an dernier.

La production de pétrole brut de la Californie durant la semaine du 22 décembre 1934 a été de 488,350 barils par jour au lieu de 495,350 barils la semaine précédente.

La revue Steel rapporte que les aciéries marchaient la semaine dernière à 37½ pour cent de la capacité, en mieux de 4 points sur la semaine précédente.

NOTRE DOLLAR A $1.00 5/8

New-York, 27. (P. C.) — Une activité considérable a été la caractéristique de la matinée de ce jour sur le marché local des changes étrangers.

Le dollar canadien baissa de 3-16 de 1% à $1.00 5-8, la livre de 3-8c à $4.93 7-8 et le franc-or français resta à 6.60½.

Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:

A MONTREAL:
Livre anglaise $4.90¼
Franc français 6.55½ cts
Dollar américain .99 5-16

A NEW-YORK:
Dollar canadien 1.00 5-8
Livre anglaise 4.93 7-8
Franc français 6.60½ cts

A PARIS:
Dollar canadien 15.27 francs
Livre anglaise 74.75 francs
Dollar américain 15.14¼ francs.

VALEUR-OR: Dollar canadien 59.93 cts; dollar américain 59.39 cts.

LES C. I. T. S.

Distribution le 1er janvier 1935 sur les certificats originaux et sur les certificats modifiés.

Montréal, 27. (Spéciale au "Soleil".) Le Trust Général du Canada annonce qu'une distribution de $0,096,078 par part sera faite le 1er janvier prochain sur tous les certificats modifiés et une distribution de $0,093,956 par part sera faite à la même date sur tous les certificats originaux actuellement en cours. Ces sommes comprennent les dividendes réguliers et supplémentaires, bonis, intérêt sur le fonds de réserve et ajustement sur change américain, provenant de tous les titres contenus au portefeuille.

Le coupon de distribution no. 9 sur ces deux catégories de certificats sera payable le ou après le 1er janvier 1935 aux bureaux du Trust Général du Canada, de la Compagnie Déposante du Canada ou de tous les distributeurs de C. I. T. S., de même qu'aux succursales de la Banque Canadienne Nationale dans les principaux centres du pays.

Les détenteurs de C. I. T. S., auront le privilège d'appliquer le montant total de leur coupon de distribution à l'achat de nouvelles parts au prix courant du jour, moins un escompte de 5 pour cent. Le coupon de droit no. 9 pour l'exercice devra être utilisé du 2 au 31 janvier 1935.

QU'EST-CE?



La main électrique
Vous le saurez bientôt

302F

Avis aux actionnaires de la

Locarno Gold Mines

Toutes personnes intéressées dans cette compagnie voudront communiquer avec le casier 455 Le "Soleil", donnant leur adresse au complet.

La Banque Royale du Canada

Bilan général — **30 novembre 1934**

PASSIF

Capital versé		$35,000,000.00
Fonds de réserve		20,000,000.00
Solde du Compte Profits et Pertes		1,506,804.99
	$21,506,804.99	
Dividendes déclarés et impayés	12,190.39	
Dividende No. 189 (au taux de 8% l'an) payable le 1 décembre 1934	700,000.00	22,218,995.38
		$57,218,995.38
Dépôts par et balances dues

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CHALIFOUR — A L'Islet, le 26 décembre 1934, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée Dame Hedwidge Duchesneau, épouse du Capitaine Joseph Chalifour.
Les funérailles auront lieu samedi, le 29 décembre, à 9 heures, en l'église de l'Islet et de là au cimetière de la paroisse.
27déc-2fs-b

COTE — A Québec, le 25 décembre, à l'âge de 21 ans et 7 mois, est décédée Soeur Marie-Louise, née Jeannette, fille de M. et Mme J.-Alfred Côté, de St-Fidèle.
La dépouille mortelle est exposée à la Maison-Mère des religieuses de St-François d'Assise, au couvent Ste-Marie des Anges, Gros-Pin. Heure des visites, de 2.00 à 5.00 p.m. et de 6.30 à 8.30 p.m., tous les jours.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 décembre, à 9 heures.
Pas de fleurs, S. V. P. 26déc-2fs

DEMERS — A Québec, le 26 décembre 1934, à l'âge de 63 ans et 1 mois, est décédée Dame Victoria Dubois, épouse de feu Ovide Demers.
Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30, en l'église St-Sauveur.
Départ de la maison mortuaire, à 8 heures 15, et inhumation au cimetière St-Charles.
27déc-2fs-b

DIONNE — A Québec, le 26 décembre 1934, à l'âge de 45 ans 3 mois, est décédée Rose-Anna Laflamme, épouse de Isidore Dionne.
Les funérailles auront lieu samedi, le 29 décembre, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 224 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
27déc-2fs-b

GOULET — A Québec, le 25 décembre 1934, à l'âge de 64 ans 1 mois, est décédée dame Marie-Josephine Leclerc, épouse de Joseph Goulet.
Elle était de la Sainte-Famille, de l'Apostolat de la Prière et de l'Union de Prières.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 décembre à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 377½ St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
26déc-2fs-b

LALIBERTE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 26 décembre, à l'âge de 42 ans, est décédé Emile Laliberté, époux de Valeria Couture de St-Henri.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures, en l'église de St-Henri et l'inhumation au cimetière paroissial.
26déc-2fs-b

MERCIER — A Québec, le 26 décembre 1934, à l'âge de 76 ans, est décédé Oliva Mercier, époux de feu Marie Poulin et père de Victor, Joseph, Henri, Mercier de Québec et de Mme Jos. Demers, Manchester N. H., beau-père de Mme Vve Alex. Mercier.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 206 rue Notre-Dame des Anges, à 7 heures 45, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.
Il était Congréganiste, l'office sera récitée jeudi soir à 7 heures 1-2. 26déc-2fs-b

PARADIS — A l'Hospice St-Antoine, le 25 décembre 1934, est décédée Dame Oliva Paradis, épouse de feu Louis Paradis.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.
Départ de l'Hospice St-Antoine, à 9 heures 50, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles, lieu de l'inhumation.
26déc-2fs-b

PELCHAT — A St-Bernard de Dorchester, est décédé, le 25 décembre, sieur Isidore Pelchat, âgé de 85 ans, époux de dame Léda Croteau.
Les funérailles auront lieu vendredi, le 28 courant, à 9 heures. 26déc-2fs-b

REMERCIEMENTS

BEAUMONT — La famille Edmond Beaumont désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Madame Edmond Beaumont, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

TWIN CITY RAP. TR.

Toronto, Ont., 27. — Malgré que les revenus d'exploitation de Twin City Rapid Transit aient augmenté d'une façon substantielle en novembre 1934 par rapport au mois correspondant de 1933, les frais d'exploitation et réserves ont augmenté dans une plus forte proportion encore, de sorte que les revenus nets portés au compte de profits et pertes ont fléchi sensiblement. Durant les onze premiers mois de l'année courante, les recettes nettes de la compagnie ont été de $185,173, alors que durant les onze mois correspondants de 1933 la compagnie avait subi un déficit de $71,294.

Les revenus d'exploitation de Twin City Rapid Transit furent le mois dernier de $703,923, au lieu de $698,943 en novembre 1933. Les frais d'exploitation s'élevaient durant le mois sous revue à $516,056, à rapprocher de $496,410. Les taxes furent de $84,716, au lieu de $69,495, et les profits provenant d'autres sources étaient à peu près les mêmes à $7,21. Les revenus bruts furent de $110,361, contre $140,972 en novembre 1933. Les charges d'intérêts et autres se chiffrèrent par $102,560 contre $103,695, laissant des revenus nets de $7,801, au lieu de $37,277 en novembre 1933.

Durant la période de onze mois finissant avec novembre 1934, les revenus d'exploitation de Twin City Transit furent de $7,623,000, à rapprocher de $7,269,000, durant la période correspondante de l'année dernière. Les recettes brutes après les taxes, les frais et les profits d'autres sources étaient de $1,301,000, au lieu de $1,056,000 l'an dernier. Les intérêts ont requis $3,000 de moins à $1,124,060, laissant des recettes nettes de $185,173, à rapprocher d'un déficit de $71,294, l'an dernier.

CANADA CEMENT Co.

Montréal, 27.—(P.C.)—Les revenus bruts de la compagnie Canada Cement furent de $2,094,113 durant l'année finissant le 30 novembre 1934, au lieu de $1,486,739 l'année précédente. Une somme d'un million de dollars a été portée au compte de la dépréciation à rapprocher de $250,000 l'an dernier.

Après le paiement de $1,002,193 pour les intérêts, il est resté un solde de $91,920. Le montant de $105,699 a été ensuite ajouté au compte de surplus qui se chiffre maintenant à $945,925. Le fonds de roulement de la compagnie est passé de $3,348,988 à $4,097,596.

Le président J.-D. Johnson fait remarquer que l'industrie du bâtiment a connu un certain redressement au cours de 1934, mais que l'amélioration y a été moins prononcée que dans les autres branches d'affaires. M. Johnson n'entrevoit pas une rapide amélioration dans cette industrie, mais il croit tout de même que la Canada Cement fera encore de meilleures affaires en 1935 que cette année.

RECETTES DU C. N. R.

Montréal, 27, (P.C.) — Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine finissant le 21 décembre 1934 ont été de $3,085,551, alors qu'elles avaient été de $2,817,254, durant la semaine correspondante de l'année dernière, ce qui représente une augmentation de $268,297.

SERVICES FUNERAIRES

Corbillards à vendre

LES PERSONNES qui sont intéressées dans l'achat d'un corbillard, trouveront chez J. Bouchard & Fils, 54, 5e Rue, Québec, tél.: 4-1113 (neuf-9) jolis corbillards noir ou blanc, munis de sleighs d'hiver. Pôles pour atteler 2 chevaux et aussi ménoires pour attelage 1 cheval. Les roues de ces corbillards sont en caoutchouc, en parfaite condition prêts à être utilisés. A des prix très raisonnables. Aussi plusieurs beaux attelages doubles, boucles en argent, ainsi que plusieurs accessoires pour décoration pour chambres mortuaires. Cette vente n'affecte pas notre ligne d'entrepreneurs de pompes funèbres. C'est un commerce additionnel que nous faisons depuis plusieurs années.
26nov-26fs-Serv.Fun.

LEGERES AVANCES DES PATATES, DES OEUFS, ETC., HIER

Montréal, 27.—De légers gains ont été enregistrés hier par les oeufs, les patates et le beurre sur le marché local des produits agricoles ou, toutefois, l'activité a été faible. La température plus froide a apparemment exercé sur le marché une influence favorable.

En fermeture, les oeufs frais au wagon accusaient de 0 à 1c de hausse par douzaine comme suit : A-gros 30-31c; A-moyens 24-25c; A de poulettes 22-23c. Les qualités inférieures sont restées aux mêmes prix que lundi.

Sur le marché du beurre, les prix de fermeture furent 20¾-21c, comparativement à 20½-21c le jour précédent, tandis que sur celui des patates, il y a eu des hausses de .02½ à .05 par poche de 80 lbs.

Voici quels ont été les arrivages d'hier : 52 boîtes de beurre; 15 boîtes de fromage et 509 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	.88
Blé Nord No 2	.84
Avoine Ouest No 2	.52
Avoine Ouest No 3	.48
Avoine d'engrais No 1	.46
Balles d'avoine	.36
Orge Ouest No 3	.64
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$2.60 à 2.70
Deuxième patente	2.40 à 2.50
Patente à boulanger	2.35 à 2.45
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix au wagon par baril	$4.50 $4.60
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.75 $4.85
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre	
Livré	$5.70 à $5.90
Farine d'engrais:	
Son	$28.25 à 29.25
Gru rouge	29.25 à 30.25
Gru blanc	33.25 à 34.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voies ferrée moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie	$28.00
Au détail	$30.00
sacs de 90 lbs au détail	$3.35
Foin pressé :	
Extra No 2	$15.00
Mil No 2	14.00
Mil No 3	12.50
Mélasse d'engrais:	
Blackstrap des indes occidentales (au baril f. à b. Montréal, baril de 45 gallons compris) le gallon	.13
Au wagon-citerne, le gallon	.10
Patates :	
Québec, No 1	$0.45
Ile-du-Prince-Edouard	$0.52½
N.-Brunswick	0.48 0.50
Oeufs:	**Cartons-Libres**
A-1 gros	.41 —
A-1 moyens	.34 —
A de poulettes	.32 —
A-Gros	.37 — .36
A-Médium	.27 — .26
A de poulettes	.25 — .24
B	.25 — .24
C	.22 — .21
Beurre:	
No 1	$0.20¾ à .21
Fromage:	
Ontarien	$0.09½ à .09¾
Volailles:	
Dindons	22-23
Poulets nourris au lait	23-25
Poulets de choix	22-24
Volailles vivantes	16-18
Volailles pour bouillir	23-26
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-19
Chevaux :	
Chevaux pour travail gén.	$70-$90
Chevaux pesants	$150-$170
Bêtes à cornes (au 100 lbs)	
Bouvillons, choix et belle qualité	$4.25 à $5.75
Bouvillons médium	$3.50 à 4.25
Bouvillons commun	2.00 à 3.25
Taures	2.00 à 4.50
Vaches	1.75 à 2.75
Taureaux	1.50 à 3.00
Veaux :	
Belle qualité et choix	$7.25 à 7.50
Qualité moyenne	6.25 à 6.75
Veaux des champs	2.00 à 3.25
Moutons:	
Brebis et Agneaux	$6.50 à 6.75
Agneau, qualité commune	2.50 à 3.00
Moutons	1.50 à 3.00
Porcs :	
Porc à bason (nourris et abreuvés	$8.00 à 8.25
Boucherie légers et pesants	7.35 à 7.50
Extra pesants	6.85 à 7.00
Truies	5.50 à 6.25

Notre Vente se Continue

et de nouvelles aubaines viennent chaque jour s'ajouter à la liste déjà longue des sensationnelles valeurs offertes durant cette vente.

Pour Cette Fin De Semaine

— et tant qu'il en restera —

1290

Paires de Nouveaux

Souliers de Dames

comprenant des styles pour la rue, l'après-midi et la soirée — en cuir verni, kid brun, noir ou bleu, aussi en veau, crêpe et satin, les plus nouveaux modèles — pointures de 2½ à 8 dans le lot.

BALANCES DE MANUFACTURES A CLAIRER A UN PRIX RIDICULE POUR LA VALEUR

1.49 La Paire

ENCORE toute cette semaine un magnifique cadeau-souvenir sera donné avec tout achat au comptant de $2.00 et plus. Demandez-le

LE MAGASIN A RAYONS DE LA HAUTE-VILLE
FAGUY, LEPINAY LIMITEE
264, Rue ST-JEAN QUEBEC TEL. 2-1231

L'ECONOME Enr. EPICIER ET BOUCHER
126, 3ième Avenue, Limoilou
TELS.: 4-4691 — 4-4692
CALENDRIER GRATIS avec un achat de $2.00

Patates blanches, la poche	.40	20 lbs de Boeuf, une tranche de steak compris pour	1.00
Vermicelle, bte de 5 lbs	.32	Lard frais, la lb	.13
Café frais moulu, la lb	.25	Devant d'Agneau, la lb	.10
Cocoa, bte de 1 lb	.25	Saucisse, 2 lbs pour	.25
Chocolat, bte de 5 lbs .79, .99, 1.19, 1.39, etc.	.10	Creton français, la lb	.16
Bonbons, brun et clair, la lb	.10	**DINDES — POULES — POULETS — LIEVRES — OIE.**	
Chocolat, drop, la lb	.29	Saindoux pur, la lb	.13
Oranges sunkist, la doz. .25, .30, .35, .40 et .45		Oeufs, classe "C", la doz.	.23
Pommes, la doz.: .10, .15, .20 et	.25	Oeufs frais de poulettes, la doz	.33
Marinades Raymond, 30 oz.	.25	Concombres salés, la lb	.10
Moutarde, jarre de 32 oz.	.17	Beans Campbell, bte 28 oz	.10
Dates fraîches, 3 lbs	.25	Balais, 5 cordes	.35
Cocoanut, la lb	.22	Soupes pois Habitant, 2 btes	.19
Sucre en fleur, 3 lbs	.22	Sardines Brunswick, la bte	.05
Poudre à pâte Chef, la bte	.25	Haddock frais, la lb	.08
Fleur Ogilvie, sac 7 lbs	.23	Filets frais, la lb	.13
Gelée de Luxe, le paquet	.05	Petites morues, 4 lbs	.25
Canada Dry, bout. 12 oz. 6 pour	.59	Tomates, 2 btes pour	.25
Canada Dry, bout. 30 oz. 6 pour	1.20	**PRIMEURS :** Céleri, Carrottes, Choux-Fleur, Tomates, Concombres, Radis, Echalottes, etc.	

Bières et Porter de toutes sortes. Un calendrier avec chaque douzaine.

BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUTES SORTES A BAS PRIX

LES FAILLITES

Toronto, 27. — Dun & Bradstreet of Canada, Limited, rapporte que le nombre des faillites d'entreprises commerciales au Canada, durant la semaine du 21 décembre 1934 ont été de 34, à rapprocher de 29 la semaine précédente. Dans la province de Québec, on a compté 13 faillites au lieu de 11 la semaine précédente, et dans l'Ontario, on en a compté 13 au lieu de 10.

NOUVEAUX DIRECTEURS

Montréal, 27. (P.C.) — L'honorable M. C.-C. Ballantyne a été choisi comme directeur de National Breweries Limited.

Montréal, 7. — Charles-H. Peters a été élu, hier, directeur de la Gazette Printing Company. M. Peters fait partie de la haute rédaction de la Gazette depuis 1925.

SPECIAL Bonne et Heureuse Année à notre nombreuse clientèle **SPECIAL**

Beurre de beurrerie, lb	.22	Dindes de choix, lb	.16, .18, .23
Graisse, Sh, 2 lbs	.21	Viande hachée pure lard, 2 lbs	.25
Farine, sac 7 lbs	.22	Jambon fesse, 8 à 10 lbs, lb	.19
Farine, sac 98 lbs	2.39	Lard frais épaule et sock, lb	.12
Cocoa, 2 lbs pour	.25	Poules fraîches, 3 lbs, lb	.13
Sucre en poudre, 3 lbs pour	.23	Jambon Pic-Nic, lb	.14
Coco Rapé, 2 lbs pour	.35	Jambon cuit, lb	.35
		Roast Beef Sirloin, lb	.17
Café pur Spécial No 1, lb	.45		
Thé Noir O. Pekoe No 1, lb	.49	4 lbs Boeuf pour rôti	.40
Thé Japon naturel No 1, lb	.49	3 lbs Veau pour rôti	.36
		2 lbs Lard frais	.28
Dry Ginger Ale, la ½ doz.	.59	1 lb. Steak	.15
Dry Ginger Ale, ½ doz. (gros)	1.15	3 lbs Boeuf pour soupe	.18
Bière et Porter, la doz.	1.65		1.37
Liqueurs, grosse bout, doz.	.75	Le tout pour	1.00
6 verres gratis avec chaque doz.			
Pommes de table, le panier	.25	Patates blanches, le sac	.39
Pommes pour cuire, le panier	.20	Oignons rouges No 1, 10 lbs	.35
Pommes panier 1 minot	1.25	Céleri, Salade	
Belles pommes Greening, mt	1.50	Belles tomates, 2 lbs	.25
Pommes de garde, le baril	2.75		
Pommes de table, le baril	4.50		

Extra Spécial

Chocolat, bte de 3 lbs	.54
Bonbons clairs ou bruns, 2 lbs	.15
Bonbons mêlés, 2 lbs pour	.25
Chocolat Drops, 2 lbs pour	.29
Chocolat Ganong ass. lb	.19
Paragons et coco confits, lb	.19
Oranges sucrées et bien juteuses, la doz. .20, .25, .30, .35, .40	
Oranges sucrées et très juteuses, Jamaique la ½ caisse	2.25
Oranges Sunkist, ½ caisse	2.50

ARTHUR THIVIERGE
EPICIER ET BOUCHER
30 HERMINE, COIN MEZENOD
Tels: 3-4542 - 8194 - 8195

VIANDES
QUALITE — BAS PRIX
Service de livraison
BOEUF, VEAU, STEAK, 10 livres pour 49c
BOEUF haut de côte, la livre 08c
BEURRE de ferme, la livre 19c
TELEPHONEZ 3-2302
AIME LEMELIN
223 RUE STE-MARGUERITE
(Près de la Couronne)

FELIX COTE Enr.
EPICIER - BOUCHER
39 L'Alverne, Tél.:4-4646
A tous nos clients et amis nous présentons nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.
Spéciaux au comptant
Vendredi, Samedi et Lundi

SUCRE en poudre, 3 livres pour	25c
POUDRE à pâte Magique,	34c
FARINE R. Hood ou Purity, sac 7 livres	23c
NOIX mélangées, la livre	19c
CHOCOLATS Lowney's boîte 2 livres net	59c
ORANGES Sunkist, la douzaine	30 à 60c

Poulets, Dindes, Légumes et Fruits de toutes sortes.

FUNERAILLES DE M. J.-PHILIPPE BABIN

New-Carlisle, Bonaventure, (D.N.C.).—Le 16 novembre dernier, la mort ravissait à l'affection des siens, M. J.-Philippe Babin, mécanicien, âgé de 52 ans et 8 mois, après quelques jours de maladie seulement.

Bon chrétien, doux et affable envers tous, son souvenir restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

Ses funérailles eurent lieu le 19, à 9 heures, en l'église de St-Bonaventure, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage au regretté disparu.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Allie, qui chanta aussi le service. MM. les abbés Plourde, de St-Elzéar, A. Dufresne, curé de New-Carlisle; R. Vaillancourt, curé de La Madeleine, assistaient au chœur.

Portaient la dépouille mortelle, les membres de la Commission Scolaire dont le défunt faisait partie: MM. Daniel Arsenault, Germain Henry, Edmond Bugeauld et Placide Bourdages, commissaires. La croix était portée par M. Charles-A. Forest, secrétaire.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Justine Arsenault, quatre filles: Claire, Lina, Yvette et Jacqueline et six fils: Raoul, Paul-Eugène, Jacques, Louis-Marie, Jean-Guy et Conrad; quatre sœurs: Mmes André Bourdages, née Maria, Léo Babin, née Amanda, Pierre Poirier, née Louise, de Bonaventure et Mme Firmin Babin, née Delphine, de New-Carlisle.

Nos sympathies à la famille.

ST-APOLLINE

Cours agricoles

Les jeunes agriculteurs ont eu l'avantage de bénéficier des cours agricoles donnés la première semaine, par M. L.-P. Belziles, agronome, demeurant à Québec et la deuxième semaine, par M. Josaphat Bilodeau, agronome, résidant à la Rivière-Bleue.

Espérons que ces jeunes gens mettront en pratique les sages conseils de ces messieurs et sauront apprécier une fois de plus l'intérêt que leur porte leur agronome du comté, M. Carrignan.




Nous sommes acheteurs en quantité illimitée de peaux de renards argentés
et payons les plus hauts prix du marché.
Nous achetons aussi toutes sortes de fourrures brutes.
Holt, Renfrew & Co Ltée
35 rue Buade Québec

FUNERAILLES DE Mme C. DENIS

Neuville, (D.N.C.).—Un tribut d'hommages a été rendu ces jours derniers, en l'église de Neuville, à la mémoire de Mme Clovis Denis, née Julia Lapierre, décédée le 1er décembre, à l'âge de 31 ans.

La disparition de cette jeune femme plonge dans le deuil des familles avantageusement connues et cause un chagrin général dans la paroisse de Neuville.

L'église qui avait revêtu ses plus beaux ornements, pouvait à peine contenir la foule qui a tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée disparue.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Doucet, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service.

A la tribune de l'orgue, la messe des morts de Yon a été rendue par la chorale des hommes et les enfants du collège, dirigés par M. L.-P. Grenier. Les solis furent rendus par MM. Lucien Drolet, Amédée Langlois, Michel Angers, M. Henri Mercier, organiste de Limoilou, présidait à l'orgue. M. Marius Caquette, organiste de St-Grégoire de Montmorency, exécuta à la sortie une marche funèbre.

La croix était portée par M. Henri Robitaille. Portaient la dépouille mortelle: MM. Joseph Robitaille, Ferdinand Turgeon, Ulric Soulard, Chs-Auguste Turgeon, Louis-Joseph Alain, Ernest Côté. Le corbillard était conduit par M. Victor Robitaille.

Aux premiers rangs du cortège, on remarquait l'époux de la défunte, M. Clovis Denis; son beau-père, M. Joseph Denis; sa mère, Mme Léon Lapierre; ses frères: MM. Albert, Léo, Gaudiose, Raoul, Marius, Rolland, Jean-Paul Lapierre; ses sœurs: Mlles Antonia, Jeannette, Gertrude Lapierre; ses belles-sœurs: Mme Léo Lapierre, Mlle Jeanne Denis; ses oncles: M. Athanase Bouchard, Ste-Germaine; M. Joseph Fortin, M. Antonio Gagnon, de Ste-Germaine; ses tantes: Mme Hercule Lapierre, de Ste-Germaine; Mme Amédée Denis, de Montréal; ses cousins: MM. Ovide Fortin, de Ste-Germaine; Marius Caouette, de St-Grégoire; Frédéric Lapierre, de Ste-Germaine; Alphonse Denis, de Neuville; Adjutor Denis, Aldéric Trépanier, Narcisse Léveillée, Léonidas Emond, Léger Papillon; ses cousines: Mmes Ovide Fortin, Emile Ferland, Mlle Joséphine Lapierre, de Ste-Germaine, Dorchester; Mme V. Léveillée, Mme L. Emond, Mme Oswald Denis, Mlles Geneviève, Madeleine, Blandine Denis, Claire Trépanier, des Ecureuils.

Dans le cortège on remarquait encore, M. Léon Beaudry, maire du village, M. Antonio Larue, maire de la paroisse, etc.

M. Clovis Denis et la famille de Mme Léon Lapierre remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Clovis Denis, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Nos sympathies à la famille.

BEAUCEVILLE

Divers

Enfin, le bonhomme hiver nous est arrivé avec quelques jours de froid qui semblent vouloir se continuer. Il est tombé un peu de neige, au début de la semaine, mais pas assez pour faire de bons chemins d'hiver. Aurons-nous de la neige pour les fêtes? On semble en douter quelque peu. Une Noël sans neige ne vous semble-t-il pas que ce soit triste et pas du tout dans le ton du Canada? Espérons que d'ici dimanche, nous aurons une bonne bordée!

—Dimanche, au prône, M. le curé Lamontagne a donné lecture de la lettre de Son Eminence le cardinal Villeneuve demandant la fondation d'un comité de colonisation. Ce comité a été formé pour la paroisse et il a comme président, M. Josaphat Rodrigue, l'un des cultivateurs les plus avertis de notre paroisse. Nous lui souhaitons succès dans l'accomplissement de son travail.

—Notre bureau de poste, à Beauceville-Ouest, est déménagé dans le nouvel immeuble de la ville, au premier plancher. C'est une magnifique amélioration et les gens semblent absolument satisfaits de cette amélioration considérable. On nous informe que l'inauguration et la bénédiction de notre nouvel hôtel de ville aura lieu prochainement. Les travaux de construction sont actuellement terminés, sauf quelques questions de détail. Nous tenons à féliciter les membres du conseil pour le beau succès qu'ils ont obtenu en érigeant, à relativement peu de frais, un édifice qui fait honneur à notre petite ville.

—Nous sommes heureux de saluer le retour, à son bureau, de M. le docteur Arthur Paré, retenu à l'hôpital de cette ville, par une infection à un doigt. Notre concitoyen a souffert considérablement de cette infection et il était sous les soins de son confrère, le docteur Armand Beauchesne. Le docteur Paré a repris l'exercice de sa profession, après avoir passé quelques jours sous le toit hospitalier des dames de notre hôpital.

—M. Benoit Dussault vient d'ouvrir définitivement son épicerie Victoria, dans son immeuble de Beauceville-Est. M. Dussault sera heureux de servir la clientèle avec toute la courtoisie possible.

—La résidence de M. le notaire et de madame F.-G. Fortier, qui demeurent maintenant à Québec, vient d'être acheté par M. Achille Goulet, professeur à l'Ecole Normale, qui l'occupera avec sa famille, dans quelques temps. Nous félicitons M. Goulet pour cette belle transaction qui le met en possession d'une des plus belles résidences de la ville-ouest.

FEU M. JEAN-CHS ROY

St-Prime, (D.N.C.).—M. et Mme Eugène Roy, de St-Prime, viennent d'être profondément éprouvés par la mort de l'aîné de leurs enfants, Jean-Charles, décédé après une courte maladie, vers les onze heures du soir, le 12 décembre, à l'âge de vingt-cinq ans.

Muni de tous les secours de la religion, il envisagea la mort avec courage et en vrai chrétien, comme il l'avait toujours été durant sa vie.

Sa carrière quoique brève fut bien remplie. Il était un habile ébéniste. Il étudia deux ans au Juvénat de Ste-Anne-de-Beaupré et deux ans au séminaire de Chicoutimi. Après trois ans de cours classiques, les circonstances le forcèrent à demeurer au foyer paternel, aidant son père, pour lequel il fut un auxiliaire précieux; mais ses nouveaux devoirs n'enlevèrent pas au jeune homme ses goûts intellectuels et son esprit inventif. Après le labeur quotidien, il consacrait ses soirées à l'étude, sans professeur, et il réussit ainsi à passer avec plein succès trois grades au cours d'ingénieur électricien. Il espérait compléter ses études cette année, mais la mort l'a ravi à l'affection des siens et à ses études.

Il était président de l'Association des Jeunes Gens de St-Prime, et il restera dans leur mémoire comme exemple de piété, de sobriété et d'un travailleur actif. Parents et amis garderont son souvenir en espérant que le disparu vit aussi en union avec eux.

Ses funérailles eurent lieu le 15 décembre, à 9 heures, au milieu d'une foule imposante.

La levée du corps fut faite et le service fut chanté par M. l'abbé Adélard Tremblay, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Georges Lessard, vicaire.

La messe des morts fut très bien rendue par la chorale paroissiale et M. Arthur Juneau avec Mlle Marie-Anne Juneau, de Roberval, rendirent avec âme le "Crucifix de Faure".

Portait la croix, M. Joseph-Eugène Roy. Portaient le cercueil: MM. Georges Potvin, Charles-Emile Laberge, Léo-Georges Laberge, Paul-Emile Auclair, Fernand Auclair et Alfred Lavoie.

Le deuil était conduit par le père, les sœurs et les frères du défunt.

La famille reçut de nombreuses marques de sympathies.

Outre ses père et mère, il laisse dans le deuil, six sœurs: Mme Jean-Paul Bourque, Mlles Yvonne, Germaine, Antoinette, Yolande, Ghislaine, ainsi que trois frères: Joseph-Emile, Noël et René; un beau-frère, M. Jean-Paul Bourque, professeur à St-Prime.

A tous ceux qu'atteint ce deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

EPICERIE ERNEST LAPOINTE
100 de la COURONNE Téls: 6108-6109
AU COMPTANT Pour vos achats du Jour de l'An

BEURRE, Château, Laval, la livre	24c	PARAGONS, la livre	23c
SAINDOUX pur, 2 livres	27c	CHOCOLATS assortis, bte fantaisie, 4 livres	99c
SAINDOUX shortening, la livre	12c	AMANDES et noix assortis, la livre	23c
BONBONS satin clair, 2 livres	27c	MARINADES sûres Raymond, 20 onces	15c
BONBONS tendre, crème française, 2 livres	29c	LIQUEURS Noirot assorties, la bouteille	35c
TAFFY caramels, la livre	20c	JAMBONS, DINDES, OIES et POULETS.	
BONBONS fèves, jelly beans, 2 livres	25c	PRIMEURS de la saison.	

Bonne et heureuse année à notre nombreuse clientèle

E. NORMAND EPICIER GROS ET DETAIL
368, Rue St-Joseph, Téls: 8188-8189
Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et au public en général.

QUELQUES SPECIAUX		Café avec cadeau, lb	.25
Chocolat au Lait Lowney's, 5 lbs	1.35	Noix mêlées, lb	.25
Chocolat à la crème, 2 lbs	.25	**PROVISIONS**	
Bonbons Français, 2 lbs pr	.25	Beurre de beurrerie, lb	.22
Bonbons clairs, 3 lbs pour	.25	Beurre de Ferme, lb	.20
Chocolat Hamilton, 5 lbs	1.00	Beurre de cuisine, lb	.19
Chocolat Moirs, 5 lbs	1.00	Graisse pure, lb	.13
Chocolat Ganong, 5 lbs	1.09	Shortening, lb	.11
Oranges Sun Kist, la doz.	.25, .30, .35	Patates blanches, la poche	.43
Pommes McIntosh, la doz.	.25	Carottes, la poche	.50
Pommes McIntosh, la boite	1.95	Dindes de choix, lb	.22
Pommes au baril 2¼ pc.	2.85	Dindees petites classe C, lb	.15
Pommes Greening 2¼ et 2½ pc.	3.25	Poulets de 3 à 4 lbs, la lb	.13
Pommes King et Baldwin	4.50	Fleur Royal, sac de jute	2.35
Pommes Spy	5.00	Fleur Robin Hood	2.55
Amandes écalées, lb	.40	Canada Dry, 12 ozs, 6 pour	.59
Noix écalées, lb	.38	Canada Dry, 30 ozs, 6 pour	1.20
Cocoanut, 2 lbs pour	.35	1 lb Poivre blanc "Sub" avec un jeu de cartes	.49
Cocoa pur, 3 lbs pour	.25	10 lbs Oignons No 2, pour	.25
		¼ minot Pommes pour	.25

ST-EPIPHANE

Décès

La semaine dernière, est décédée Mme veuve François Simard (née Elise St-Pierre) à l'âge de 70 ans et 11 mois. Son service fut chanté, dans cette paroisse par M. le curé Langlois. Elle laisse pour déplorer sa perte, 4 garçons et 3 filles.

Baptêmes

Dans le courant du mois, a été baptisée Marie-Denise-Réjeanne, enfant de M. et Mme Charles Terriault. Parrain et marraine, M. et Mme Amedée Caron, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13, Marie-Yolande, enfant de M. et Mme Désiré Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-VALLIER

Baptêmes

—Le 6 décembre a été baptisé Joseph-Rodrigue-Isidore, enfant de M. et Mme Louis Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Aubé, oncle et tante de l'enfant.

—Le 9 décembre, a été baptisée Marie-Lucette-Nicole enfant de M. et Mme Apollinaire Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Bélanger, de St-Michel, grands-parents de l'enfant.

Sépulture

M. et Mme Ernest Gosselin ont eu la douleur de perdre leur bébé Joseph-Philias-Ernest-Emile, âgé seulement de 14 mois et demi. La sépulture a eu lieu jeudi, le 6 décembre.



INITIATIVE DE LA LIGUE DE SECURITE

Le comité des brigadiers organise des concours oratoires dans les écoles de Québec et le vainqueur donnera lecture de son travail à la radio — Résultats d'une expérience.

Une initiative nouvelle de la Ligue de sécurité de Québec ne manquera pas de créer beaucoup d'émulation dans les écoles de la ville. Il s'agit d'un concours oratoire calqué sur celui qui a été tenu à l'école St-Dominique et dont le succès a été remarquable. MM. P.-A. Robitaille, et Georges Paquet, du comité des brigadiers sont à l'organiser et il consistera dans la rédaction d'un travail sur les mesures de prudence à prendre pour éviter les accidents.

Un comité jugera le concours et il sera composé de quelques officiers de la Ligue de sécurité et de citoyens qui ont déjà marqué beaucoup d'intérêt pour le travail de la Ligue de sécurité à Québec. Les brigadiers qui auront remporté la palme liront leur composition à la radio, au poste CHRC et il y aura ensuite un concours éliminatoire dont le vainqueur recevra un beau trophée, don de la Ligue de Sécurité et de ses amis. Une expérience de ce genre a déjà été tentée à l'école St-Dominique et le brigadier Benoit Lessard a remporté la palme sur ses concurrents, les brigadiers Gilles Vallières, Alexandre Paquin, Roger Boulanger et Roger Desmeules. Samedi dernier, Benoit Lessard a lu son travail à la radio et il fut présenté par M. P.-A. Robitaille, président du comité des brigadiers. L'orateur a félicité ses compagnons d'étude du zèle qu'ils mettent à protéger la vie de leurs petits camarades et il es a engagés à persévérer dans cette voie.

A ST-MALO

La Ligue des citoyens de St-Malo tiendra son assemblée générale régulière annuelle, dimanche après-midi, le 30 décembre, à la salle paroissiale de St-Malo, à 2 heures. Au cours de cette assemblée, on procédera à l'élection des nouveaux officiers pour l'année 1935. Un programme intéressant pour l'année sera aussi tracé pendant cette réunion à laquelle tous les paroissiens de St-Malo sont invités.

TOURISTES AMERICAINS AU CHATEAU

De nombreux visiteurs des Etats-Unis sont venus passer la fête de Noël à Québec — Une température idéale pour les sports.

Plusieurs touristes américains sont venus passer le congé de Noël à Québec. Ils se sont retirés au Château-Frontenac où, sous la direction de M. Jack Strathdee, directeur des sports, ils s'en sont donné à coeur joie. La plupart sont repartis, hier, emportant le souvenir d'une joyeuse excursion et le regret de ne pouvoir la prolonger tout l'hiver durant. C'est que la direction du Château-Frontenac n'avait rien négligé pour rendre le plus agréable possible le séjour des visiteurs dans la vieille cité de Québec. A cette courtoisie venait s'ajouter un décor hivernal charmant, unique à Québec, qui n'a pas manqué d'impressionner vivement les touristes.

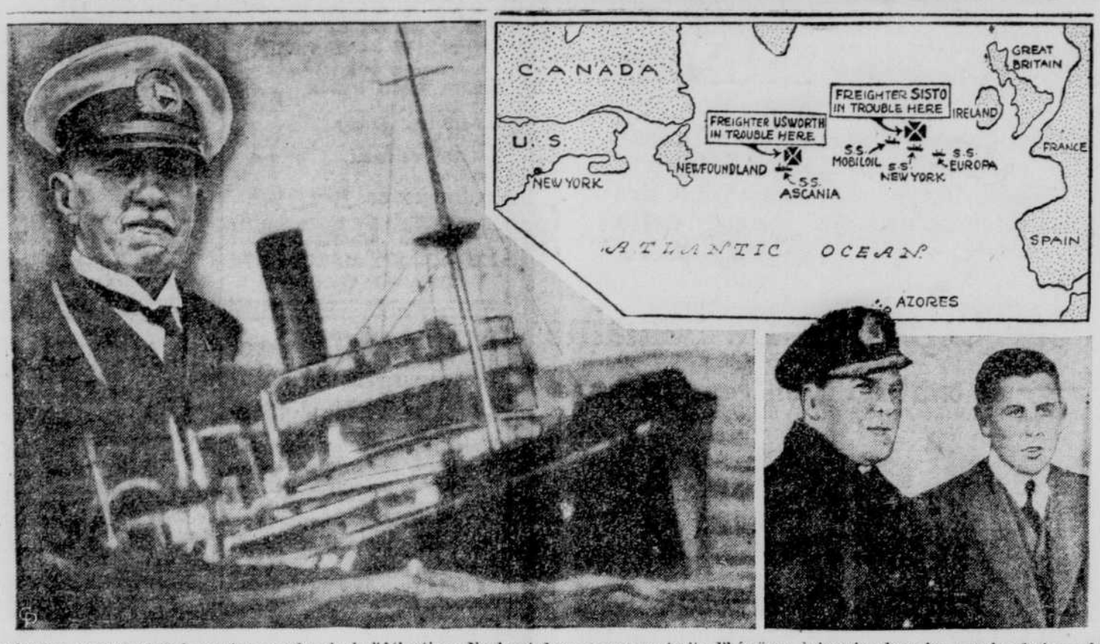
La température idéale du jour de Noël a permis au groupe de se rendre au lac Beauport où la direction du luxueux hôtel du C. P. R. avait fait préparer des pistes de skis, des côtes, sur le versant de la montagne. En plus, une vaste patinoire avait été improvisée sur la surface du lac.

Le soir on se réunit pour un succulent goûter, à l'hôtel de l'endroit, puis on revint à temps pour le dîner de Noël, au Château. Les touristes apprécièrent la haute initiative de l'hôtel qui voulut que soit suivie la vieille tradition anglaise de la procession des cuisiniers, avec le Baron du Boeuf, les cochons de lait, la tête de porc et le traditionnel "plum pudding".

A l'issue du dîner, il y eut un concert spécial qui mit en vedette Mlle Frances James, soprano, et M. J. Goss, baryton. La Noël se termina par un magnifique bal.

M. Strathdee a annoncé, hier, qu'il y aura des excursions du genre deux fois la semaine pour les visiteurs. Les skieurs locaux sont d'ailleurs cordialement invités.

DEUX NOUVEAUX SAUVETAGES A INSCRIRE DANS LES ANNALES MARITIMES



Les valeureux capitaines de la marine marchande de l'Atlantique-Nord ont deux nouveaux traits d'héroïsme à inscrire dans les annales de leur glorieux corps. — Le capitaine Fritz Kruse, (à gauche), du paquebot allemand "New-York", dirigea le sauvetage des survivants du fréteur norvégien "Sisto", et le capitaine J.-G.-P. Bisset, du paquebot anglais "Ascania" assura le sauvetage du capitaine J.-J. Reed, que l'on voit à ses côtés, à droite, ainsi que de tout l'équipage du fréteur "Esworth". — Deux croix sur la carte que l'on voit à droite de cette vignette, indiquent (en anglais) les endroits où les fréteurs "Usworth" et "Sisto" sombrèrent.

2 RAPPORTS SOUMIS A LA LEGISLATURE

Le premier ministre de la Province est d'opinion que les membres de la Commission d'enquête sur l'électricité soumettront peut-être deux rapports.

Il est possible que la Commission Lapointe-Frigon-Macdonald, qui a enquêté des problèmes de l'électricité dans la province, fasse deux rapports à la Législature. Le premier, qui serait soumis au début de la session, contiendrait les conclusions principales des commissaires, et, le second, une étude approfondie des tarifs. Le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau a dit aux journalistes qui l'interrogeaient que telle était son impression.

L'enquête publique, qui a duré près de deux mois, est terminée depuis environ deux semaines. L'hon. Ernest Lapointe et ses deux collègues préparent maintenant leur rapport d'après les volumineux dossiers recueillis au cours de l'enquête et les nombreux témoignages sténographiés. La Commission a visité les principaux centres de la province. Elle a siégé à trois reprises différentes à Montréal et à deux reprises à Québec. Toutes les questions qui se rapportent aux problèmes de la production, de la distribution, de la vente de l'électricité, de l'électrification des campagnes, de la capitalisation des compagnies, de la municipalisation, etc., ont été traitées et approfondies devant la Commission. Tous ceux que ce problème de l'électricité intéresse ont eu l'occasion d'exprimer leurs vues et de soumettre leurs plans.

Il est très probable que le rapport des Commissaires servira de base à une législation, en tous cas, il fera l'objet d'un débat en Chambre et jettera un jour tout neuf sur cette question car il exprimera les opinions venant de tous les intéressés.

La neige bloque les rues et les chemins

Excepté les tronçons de routes compris dans le circuit d'hiver, les chemins publics sont maintenant fermés à la circulation des automobiles.

La neige a définitivement bloqué toutes les routes, à l'exception des tronçons compris dans le circuit d'hiver. Le ministère de la Voirie a envoyé une charrue hier à Montmagny pour tenter d'ouvrir la route, mais sous la rafale la voiture n'a réussi qu'à libérer une dizaine d'automobiles aventureuses. Le vent repoussait rapidement la neige dans les tranchées ouvertes de vive force. Quant à la route Québec-Montréal, demeurée passable à Noël sur une bonne longueur, elle a été fermée à la circulation automobile. La tempête a brutalement détruit tous les espoirs que l'on entretenait de la voir ouverte aux pneus encore quelques semaines. Les voitures à patins ont seules le droit de circuler. Le circuit d'hiver est tout de même demeuré ouvert en dépit de la neige et du vent. Mais c'est là une vieille expérience dont on ne s'étonne plus.

Les Québecois ont pu se rendre compte ce matin, par l'état de leurs rues, de la violence que la tempête a prise dans la région. C'est la deuxième qui passe sur Québec dans l'espace d'une semaine. Elle a débuté par une précipitation neigeuse accompagnée d'un relèvement de la température. Le vent s'est mis à souffler dès hier avant-midi. Il accéléra rapidement sa vitesse. Il était de 32 milles à l'heure vers midi. Vers la fin de l'après-midi il avait atteint sa vitesse maxima, 36 milles, pour tomber graduellement au cours de la soirée. Pendant près d'une demi-journée, il a eu le temps de pousser la neige sur les trottoirs, dans certaines rues privilégiées et d'amorcer un blocus de la circulation, surtout pour les automobiles. Les calculs officiels établissent la hauteur de la précipitation neigeuse à trois pouces. Les automobilistes qui suivaient prudemment la voie du tramawy pour éviter l'enlisement sur le reste de la chaussée, et les piétons enfonçant jusqu'à la cheville dans une neige molle et fondante ont eu l'impression que les pouces avaient presque la longueur des pieds hier soir.

Ce matin, le travail de déblayage était bien engagé dans un bon nombre de rues. Il mobilisera quelques centaines d'hommes au cours de la journée. Nos voies de circulation seront vite entièrement débloquées. Mais l'automobiliste doit définitivement dire adieux aux longues routes de l'été et de l'automne. Ses pneus ne le porteront plus que dans les rues de la ville et dans les tronçons des routes entretenues à grand'peine. Voici la claustration sous la neige.

BELLE FETE DE NOEL CHEZ LES OUVRIERS

Le dépouillement d'un arbre de Noël aux quartiers généraux des Unions Internationales a donné lieu à une joyeuse réunion hier.

Une belle fête s'est déroulée, hier soir, aux quartiers généraux des Unions Internationales, boulevard Charest, à l'occasion du dépouillement de l'arbre de Noël préparé par les Dames Auxiliaires de la Fraternité Unie des charpentiers-menuisiers. Cette joyeuse démonstration était sous la présidence d'honneur de M. Omer Fleury, président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis, et de madame Ernest Jobin, présidente du local 248 des Dames Auxiliaires.

Les salles où dominait l'arbre de Noël étaient magnifiquement décorées. Tout invitait à la joie et celle-ci régna toute la soirée. Plus de cent vingt-cinq enfants, garçons et fillettes, accompagnés de leurs parents, regardaient avec des yeux d'envie les centaines de jouets et les friandises de toutes sortes que l'on avait placés dans l'arbre et tout autour. Leurs désirs furent comblés car le Père Noël distribua à chacun d'eux des jouets, bonbons, etc.

L'assistance goûta vivement les chansons, les déclamations et les danses de Thérèse Fleury, Lucille Giguère et Murielle Lamonde, de Robert Boucher et Arm. Bédard. On interpréta aussi une saynette intitulée "L'homme craintif et la femme qui sait comprendre", composée pour la circonstance par M. Omer Fleury. Les interprètes: Armand Fleury, Suzanne Tardif, Auguste Fleury et Madeleine Levesque furent chaleureusement applaudis.

Au début de la soirée, madame Jobin souhaita la bienvenue à tous les invités. Un discours fut aussi prononcé par M. Arthur Martel, représentant du Congrès des Métiers et de la Fraternité des charpentiers-menuisiers de Montréal. Il parla de la nécessité et des avantages de l'union.

VISITES DU CARDINAL LE 1ER JANVIER

Suivant une vieille coutume, le Cardinal archevêque de Québec visitera mardi plusieurs communautés religieuses — Le programme.

Fidèles à une coutume vieille de plusieurs années déjà, Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, et Mgr Camille Roy, P. A., V. G., Recteur de l'Université Laval, visiteront, à l'occasion du Nouvel-An, nos plus vieilles communautés religieuses. D'abord, comme le "Soleil" l'a déjà dit, mardi, premier de l'An, Son Eminence le Cardinal dira la messe chez les dames Ursulines et à l'issue de cette cérémonie, il rencontrera le personnel de la maison. Mercredi matin, le Primat de l'Eglise canadienne célébrera le Saint Sacrifice de la messe à l'Hôtel-Dieu. Là aussi, Son Eminence sera reçue par la communauté et elle fera la visite des malades hospitalisés dans l'institution.

Mercredi matin aussi, Mgr Camille Roy dira sa messe chez les dames Ursulines. Après la cérémonie, il rencontrera également le personnel de la maison et il recevra ses voeux. Jeudi matin, Son Eminence se rendra à l'Hôpital Général, alors que Mgr Camille Roy visitera à son tour le personnel de l'Hôtel-Dieu et les malades.

Ces marques de sollicitude de la part de notre éminentissime archevêque et de son Vicaire Général sont, chaque année, vivement appréciées du personnel des Communautés qui en sont l'objet. C'est aussi un puissant réconfort pour les malades des institutions qui ont le bonheur de voir ces hauts dignitaires ecclésiastiques se pencher paternellement sur leurs lits de douleurs et les encourager.

LA NOEL A STE-ANNE

La fête de la Nativité a été célébrée avec beaucoup d'éclat au sanctuaire national de Ste-Anne de Beaupré. La superbe Basilique des RR. Pères Rédemptoristes était magnifiquement ornée et l'autel brillait de mille feux. Le Très R. Père Louis-Philippe Lévesque, C. SS. R., Provincial des Rédemptoristes, arrivé d'Indo-Chine le 24 après-midi, a chanté la messe de Minuit. Le R. Père Lévesque était assisté des RR. PP. L.-X. Aubin et D.-W. Murphy, C. SS. R., qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. Le R. Père Marcellin Néron, C. SS. R., Procureur provincial de Ste-Anne, a donné le sermon de circonstance. Le spacieux temple était rempli d'une foule très dense de fidèles venus des environs et même de Québec. Un nombre très considérable de personnes s'approchèrent de la Sainte Table, si bien que quatre religieux durent aider le Célébrant à distribuer la sainte Comunion. C'était un spectacle réconfortant de voir cette masse de fidèles participer au banquet eucharistique avec une si grande ferveur. Riches et pauvres, grands et petits, étaient abimés dans le plus grand recueillement aux pieds du Père commun.

La nouvelle chorale de Ste-Anne, sous la direction du R. Père Ovide Danis, C. SS. R., a exécuté avec beaucoup de brio un programme musical de choix. La messe de Perosi fut interprétée avec grand succès par ce puissant choeur. Pendant la messe de l'aurore, les voûtes du sanctuaire national retentirent des airs de nos vieux noëls, d'un caractère toujours si pieux, si prenant.

Aussi les fidèles qui ont eu l'avantage d'assister aux touchantes cérémonies de la nuit de Noël, à la Basilique de Ste-Anne, en ont été vivement impressionnés.

UN ACCIDENT GRAVE HIER A LIMOILOU

Une automobile et un camion se frappent au milieu de la tempête et M. Armand Dorion, de Loretteville, est gravement blessé — A l'hôpital.

Un gros camion Walter, appartenant à la ville de Québec, et une automobile, propriété de M. Robert Légaré, de Loretteville, sont venus en collision hier soir, durant la tempête, en face des établissements de la Sucrerie Canadienne, sur la 1ère avenue, et un des occupants de l'auto de M. Légaré, M. Armand Dorion, de Loretteville, a été sérieusement blessé et transporté à l'hôpital St-François d'Assise. M. Dorion souffre d'une fracture à une jambe et d'enfoncement de côtes. Tous les autres passagers s'en sont tirés indemnes.

Rien n'a pu être tenté pour éviter l'accident parce que les deux conducteurs étaient alors aveuglés par la neige. Le camion municipal était conduit par M. Paré et il allait quitter la 1ère avenue pour s'engager sur la 7ème rue quand survint l'automobile de M. Légaré qui suivait la 1ère avenue. Le choc fut très violent et l'automobile de M. Légaré en porte les traces évidentes. Le camion, plus pesant, n'a subi que peu de dommages.

Le Dr Minguy fut appelé sur les lieux, immédiatement après l'accident, et donna ses soins à M. Dorion qui venait d'être blessé. Il ordonna le transport du blessé à l'hôpital St-François d'Assise et c'est la maison Bouchard & Fils qui s'est chargée de ce soin.

JOUTE ORATOIRE

Au cours de sa dernière assemblée, la Société Saint-Jean-Baptiste, section Saint-Coeur de Marie, a décidé d'organiser un débat oratoire sur un sujet susceptible d'intéresser vivement tous les paroissiens et le public en général.

Ce débat qui aura lieu le 15 janvier prochain, remportera, sans nul doute, un succès égal à celui qu'obtiennent toujours ces joutes oratoires; d'ailleurs on connait le grand intérêt que suscite toujours ce genre de soirée.

Les orateurs choisis sont quatre étudiants en Droit de l'Université, et tous résidant dans la paroisse du St-Coeur de Marie; ce sont MM. Edouard Laliberté, Paul Rousseau, Ph.-Eug. Miller, Jean-Louis Delisle. Il ne faudra pas manquer de venir les applaudir. Et pour cela, comme l'admission sera gratuite, il suffira de se rendre à la salle du Saint-Coeur de Marie, entrée rue Scott, le 15 janvier prochain, à 8 hrs 15.

Les organisateurs de cette soirée sont à préparer un programme musical fort intéressant que nous ferons connaitre plus tard.

LES RONGEURS DANGEREUX



Les médecins de Cumberland (Maryland) disputent à la mort un frêle bébé de cinq semaines victime d'une étrange attaque. Des rats lui ont rongé le crâne et ont réussi à atteindre l'intérieur de la boite crânienne. On vient d'opérer l'enfant dans l'espoir de lui conserver la vie.

L'HOMME FERA DES AVEUX



ARTHUR FIELDS, un jeune Américain de Philadelphie arrêté par les agents de Brooklyn, (Mass.) ne manifestait pas beaucoup d'empressement à révéler ce qu'on attendait de lui. Un photographe audacieux a surpris les agents en trains d'exercer sur le jeune soupçonné de vol la pression des grands moyens. Les grands moyens ? Non, pas encore, soutient le photographe. Ce n'est ici que le prélude du trop célèbre "third degree".

W. NADEAU GAGNE

Le vingt-deux décembre dernier, l'honorable juge Roméo Langlais, de la Cour Supérieure de Québec, a rendu jugement dans la cause de Wilfrid Nadeau vs les syndicts de la faillite de l'Eclaireur Ltée, de Beauceville. Il s'agissait d'une réclamation d'une somme de $20,444,99 qu'à titre de fidéicommissaire des obligations de l'Eclaireur Limitée. Monsieur Wilfrid Nadeau demandait au nom des porteurs d'obligations. Le juge Langlais donna partiellement gain de cause à M. Nadeau et lui accorda, par son jugement, une somme de $13,889.22. Mtre Wilbrod Bhérer et Mtre Antoine Rivard C. R., occupaient pour M. Nadeau.

HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS

Les membres du conseil d'administration de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus prient Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, les messieurs du clergé, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, M. le premier ministre et ses collègues, les bienfaiteurs et les amis de l'oeuvre de bien vouloir agréer leurs meilleurs voeux à l'occasion de la nouvelle année.

Par ordre,
Hortense-C. LeMoyne,
Secrétaire.

SYNDICATS CATHOLIQUES

L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des cordonniers machinistes, tiendra une assemblée ce soir, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 19, rue Caron, pour remplacer celle qui devait avoir lieu la veille de Noël. Une autre assemblée aura lieu jeudi prochain pour remplacer celle de la veille du Jour de l'An.

Le comité de l'Union des barbiers siégera aussi ce soir, au Secrétariat. Tous les membres sont priés d'être présents.

L'Union des tanneurs corroyeurs siégera aussi ce soir. Avis aux intéressés.

ACCUSATION DE VOL

Toronto, 27.—(P.C.)—John-A. Payne, 40 ans, commis au Département de comptabilité du Canadien National, a été arrêté hier, sur une accusation de vol. Il aurait soustrait au département la somme de $5,529. Conduit devant un magistrat, par le détective Ben Anderson, du C. N. R., il a plaidé non coupable et a été remis en liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $5,000. Il comparaîtra de nouveau, la semaine prochaine.

LE PREMIER VOL DU PLUS GROS PAQUEBOT AERIEN



Il a fallu deux ans d'études et d'efforts inlassables pour mettre au point la construction de ce géant de l'air, le "Flying Clipper Ship No 7", piloté dernièrement en premier vol, au-dessus de la baie de Chesapeak par W.-K. Ebel. Les quatre puissants moteurs de l'appareil ont enlevé sans difficulté les 23,100 livres du colosse aérien. Le pilote a déclaré, en touchant terre, que c'est un bel et agréable avion. Ce Flying Clipper emportera 52 passagers.

DES ATTAQUES VIRULENTES CONTRE ADAM

Les journaux de Yougoslavie accusent le commissaire autrichien de la propagande d'avoir participé aux assassinats de Marseille — Un communiqué officiel.

Vienne, 27. (P. C.-Havas) — Les attaques, publiées dans la presse étrangère contre le colonel Walter Adam, accusant ce dernier d'avoir connu à l'avance les plans des assassins de Sa Majesté le roi Alexandre, de Yougoslavie, et de M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères de France ont causé beaucoup de mécontentement ici.

Prenant la défense du colonel, qui est commissaire fédéral autrichien de la propagande et secrétaire-général du Front patriotique, l'organe officiel Amtliche Nachrichtenstelle, dans un communiqué, a déclaré que toutes ces attaques ont pris origine dans le fait que le colonel Adam connaissait le lieutenant-colonel Percevitch, pour avoir servi avec lui dans l'état-major de l'armée impériale.

De l'avis de plusieurs, Percevitch serait le chef du complot de Marseille et les attaques les plus violentes contre Adam ont été lancées dans le journal "Politika", un quotidien indépendant de Yougoslavie, qui avait accusé formellement Adam d'avoir participé aux assassinats.

MISE AU POINT

L'arbre de Noël organisé dans les salles du conseil Laval de l'Ordre des Chevaliers de Colomb a fait dimanche dernier la joie de plusieurs enfants pauvres, et les jouets n'ont pas été distribués aux enfants des membres de l'ordre comme nous le laissions entendre dans une note lundi dernier.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Le "Soleil" est heureux de présenter à ses lecteurs, un nouveau feuilleton qui, ne manquera pas de les intéresser vivement. Il a pour titre : "L'Enigme de l'Etoile Noire". C'est une magnifique histoire où se mêlent avec charme et agrément, l'amour, le mystère et l'aventure. L'auteur, Maurice Boué, sait y raconter une série de faits et d'aventures des plus émouvants. L'intérêt dont est marqué le roman est soutenu jusqu'au dénouement; ce dernier laisse le lecteur sous le charme. L'auteur raconte, non seulement, le récit d'une idylle délicate toute de poésie, mais il souligne des faits hisotriques importants, nous ramenant à l'âge d'or de Cannes où les maitres de la peinture et de la poésie parcouraient les campagnes, en compagnie d'aventuriers, à la recherche de la fortune et de trésors légendaires.

Deux jeunes peintres, animés des mêmes sentiments et d'un même idéal, s'en vont vers une île déserte pour y chercher l'objet de leurs inspirations. Ils sont liés d'une profonde amitié.

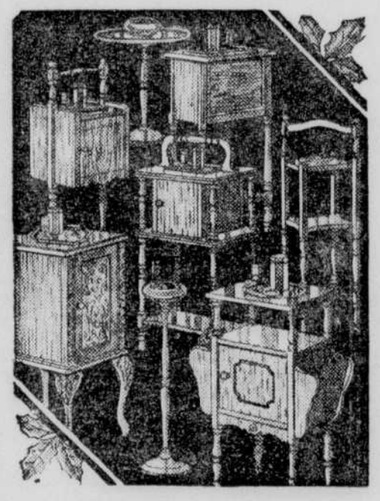
Leurs pérégrinations quotidienne au sein d'une île enchanteresse, leur rencontre avec les habitants de ce lieu isolé, les aventures heureuses et malheureuses qui leur sont réservées, la beauté des décors, la description que l'auteur sait faire de l'endroit, tiendront assurément le lecteur sous le charme. Il y puisera de salutaires leçons, sera transporté dans un lieu féérique où la poésie qui le caractérise n'a d'égale que les émotions qu'il réserve.

Le "Soleil" commencera bientôt la publication de cet intéressant roman d'amour et d'aventures.

LES GUERRES DES DEMOCRATIES



La commission du Sénat américain chargée d'enquêter sur le commerce des munitions a entendu dernièrement Irénée du Pont, président de la plus grosse maison américaine de fabrication de munitions, prédire la faillite inévitable de toutes les guerres entreprises par les démocraties. "La belle guerre que nous aurions, quelques dispositions que l'on prenne ! Pour faire une guerre heureuse, il vous faut un souverain absolu. Je cherche encore la démocratie ou la république qui ait entrepris et conduit à terme une guerre heureuse.



Selon notre vieille coutume . . .
NOEL étant fête des "petits"

Au Jour de l'an
c'est le tour des grands

A ceux-là vous devrez offrir "quelque chose de solide"... d'utile et de pratique . . . Un joli meuble, un Appareil électrique, une lampe, sont des articles qu'on appréciera et que vous fournissent à profusion nos assortiments à bas prix. Arrêtez en passant, ce soir.

MAGASIN OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 H.

320, rue ST-JOSEPH Tél.: 8167 — C. Robitaille — 45, Côte du Passage Lévis

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"